LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 162 | Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 29. **(Détail en page 13)** | Montréal, samedi 14 juillet 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Îles-de-la-Madeleine: 1,15$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

AU SOMMAIRE

Le loubard rangé

À Québec, cette semaine, la venue de Renaud, chanteur rebelle venu de France et dont les disques se vendent là-bas comme des petits pains chauds, a suscité un vif intérêt. Avec ses chansons provocatrices, son air de bum de bonne famille et son blouson de cuir, Renaud a l'air d'un vrai dur à cuire. Mais Hélène de Billy révèle que Renaud ne vit que pour sa femme et sa fille et qu'il s'est ancré dans une grande maison près de la mer, entre une paire de pantoufles et un voilier. **Page 21**

Deux images d'un quartier

Il est de bon ton de dénigrer le bas de la rue Saint-Denis où la légitime animation des festivals du jazz et du rire côtoie l'omniprésence des *rockers* et des *pushers*.

Nathalie Petrowski jette un regard somme toute sympathique sur Saint-Denis-en-Bas, là où « l'université sommeille et la rue fait la grande paresseuse ».

« La rue Saint-Denis en bas est un cliché » écrit-elle.

Claude Tremblay de son côté situe l'artificielle animation du « néo-ex-quartier latin » au milieu d'un des secteurs les plus défavorisés de Montréal. **Page 27**

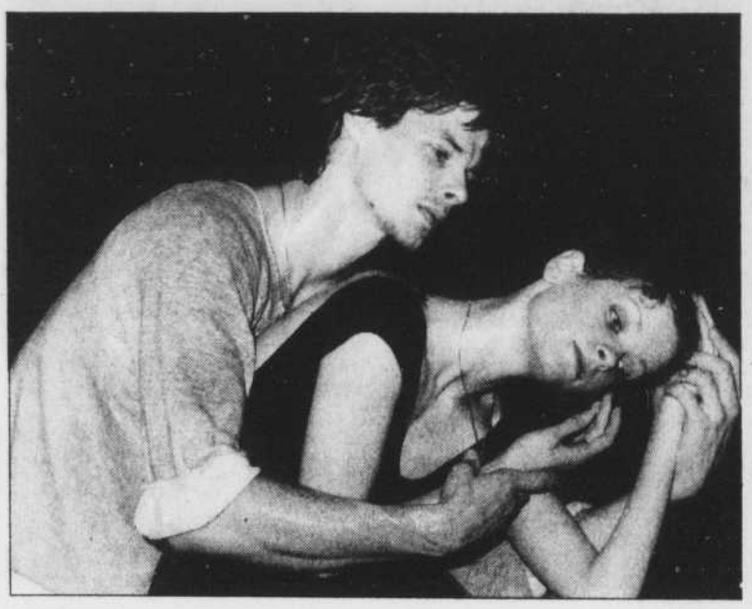

L'amour et la danse

Depuis quatre ans qu'ils dansent ensemble, Anik Bissonnette et Louis Robitaille, des Ballets Eddy-Toussaint,ont appris à perfectionner leurs pas de deux. Tellement bien d'ailleurs, qu'ils remportaient, cette semaine à Helskinki, une médaille d'or en interprétant une chorégraphie intitulée « Un petit moment ». Suzanne Asselin les a rencontrés et a voulu savoir ce que la danse représente pour ces jeunes danseurs restés fondamentalement anti-vedettes. **Page 17**

Turner accepte

Il y aura un débat télévisé

DENIS LESSARD

EDMONTON (PC) — Donnant dans l'Ouest le coup d'envoi de sa campagne électorale, le chef libéral John Turner a accepté hier de faire face à ses adversaires Brian Mulroney et Ed Broadbent dans un débat télédiffusé partout au pays.

Dès son arrivée à l'aéroport d'Edmonton, M. Turner a révélé qu'il avait avisé son directeur de campagne Bill Lee d'écrire aux deux autres partis pour s'entendre sur les modalités d'un tel débat, réclamé dès le déclenchement de l'élection par le chef conservateur Brian Mulroney.

Deux débats, un en anglais et un en français, seront organisés « dans un très bref délai », a dit M. Turner. « Je veux un débat aussitôt que possible pour pouvoir par la suite me concentrer sur mes rencontres avec les gens », a dit M. Turner.

Avec une organisation précaire, le chef libéral s'est lancé hier à la conquête de l'Ouest avec l'espoir de tenir sa promesse d'une résurrection des libéraux dans les Prairies.

« Nous allons ramener l'Ouest comme nouveaux partenaires de la Confédération. Je peux comprendre leur frustration d'avoir été écarté des décisions », a dit M. Turner, rappelant qu'il avait « symboliquement » décidé de lancer sa campagne dans l'Ouest.

M. Turner a cependant admis que son parti « était parti en retard » dans le processus de sélection des candidats partout au pays.

Mais en ce début de campagne, l'organisation libérale accuse certains ratés comparativement à celle des tories et des néo-démocrates,

Voir page 8: Un débat

La fête des Français

C'est aujourd'hui la fête nationale des Français. Un restaurateur de la rue Saint-Denis, à Montréal, a voulu souligner ce 14 juillet en pavoisant son édifice d'une immense banderole tricolore. (Photo Réjean Meloche)

Une trentaine de mises à pied

Ottawa refuse de rescaper Québec 84

LAURENT SOUMIS
Collaboration spéciale

QUÉBEC — Le gouvernement du Canada n'a pas l'intention de venir en aide financièrement à la Corporation Québec 1534-1984 d'ici l'issue de la campagne électorale fédérale, le 4 septembre prochain.

C'est ce qu'a déclaré au cours d'une conférence de presse, tenue hier à Québec, M. Charles Lapointe, ministre fédéral des approvisionnements et services.

Se disant surpris de l'offre gouvernementale québécoise de garantir $2 millions du déficit envisagé par Québec 84, auxquels s'ajouterait un autre million de la Communauté urbaine de Québec, le ministre a rappelé avoir signifié par lettre, au président de la Corporation, au mois de mai, qu'il n'était absolument pas question que le fédéral participe à un déficit.

« Je suis surpris aujourd'hui que le gouvernement du Québec fasse une annonce en se disant prêt à donner $2 millions pour un éventuel manque à gagner à la condition que son grand frère fédéral lui tienne la main et fasse de même » a-t-il dit.

Faisant allusion aux fêtes du 45e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier dont plusieurs manifesta-

Voir page 8: Québec 84

Au Québec, la campagne fédérale donne lieu à d'étonnantes alliances

Plusieurs libéraux travaillent pour le PC

LINDA DROUIN

QUEBEC (PC) — La campagne électorale en vue du scrutin fédéral n'a pas encore vraiment pris son départ qu'elle a permis de créer des « couples » pour le moins surprenants.

Officiellement, du moins, le Parti libéral du Québec est neutre. Quant au Parti québécois, il appuie son rejeton, le Parti nationaliste, qui a pour objectif de promouvoir l'indépendance du Québec dans l'arène fédérale.

Tout ça paraît d'une simplicité enfantine. Ce n'est aucunement le cas.

« J'ai perdu confiance à l'endroit du Parti libéral, » affirme Pietro Niro, qui fut organisateur pour cette formation politique durant 20 ans, aux niveaux fédéral et provincial. Il oeuvre maintenant pour les Tories dans la circonscription montréalaise de LaSalle que représente le libéral John Campbell depuis 1972.

Claude Dauphin, député libéral à l'Assemblée Nationale pour Marquette,comté qui possède presque les mêmes frontières que la circonscription de LaSalle, admet qu'un bon nombre de ses organisateurs et partisans travaillent pour les conservateurs: « Ca ne s'était jamais vu auparavant. »

Dans la ville de Québec, Suzanne Duplessis, candidate conservatrice dans Louis-Hébert, avait été presque évincée de son parti pour avoir appuyé le « Oui » lors de la campagne référendaire au Québec, en 1980. Or, foin des prises de position, ses partisans regroupent aujourd'hui des libéraux fédéraux et provinciaux, d'ex-unionistes et certains péquistes.

L'amour est pour le moins tiède entre le libéraux provinciaux et fédéraux. Lorsque certains informateurs, à l'intérieur même du parti dirigé par Robert Bourassa, laissèrent entendre que ce dernier et le leader conservateur Brian Mulroney partageaient certaines informations et unissaient parfois les efforts de leurs organisations respectives, les rumeurs d'alliance apparurent un peu partout dans les médias.

M. Bourassa, qui fut premier ministre du Québec de 1970 à 1976 et qui fut réélu leader libéral l'automne dernier après une absence de sept ans, nie l'existence de quelque lien que ce soit avec l'organisation de M.

Voir page 8: Libéraux

CHYPRE, DIX ANS APRÈS L'INTERVENTION D'ANKARA

II — On boude la «République turque du Nord de Chypre»

Demain marque le dixième anniversaire du coup d'État contre le gouvernement de Mgr Makarios et l'intervention des forces armées turques à Chypre. Depuis, la position de la minorité chypriote turque et celle de la Turquie n'ont cessé de se consolider au dépens du gouvernement du président Spyros Kyprianou, successeur de Mgr Makarios.

FRED A. REED
collaboration spéciale

Pays de chats et d'oiseaux, la zone neutre ou « ligne verte », qui divise Chypre en deux, est aussi appelée zone « morte » (en grec) ou « intermédiaire » (en turc).

Cette région contraste étonnamment avec le tumulte de la capitale. Le silence n'est interrompu que par d'occasionnels coups de feu, les cloches des églises et les appels à la prière du *muezzin* turc. Les citronniers, palmiers et figuiers poussent dans des maisons éventrées par la guerre.

L'invasion par les troupes d'Ankara — l'« opération de paix », pour les Turcs — a parachevé la partition de Chypre, pourtant interdite par les traités constitutionnels et les maintes résolutions de l'ONU.

Plus du tiers du territoire de la république se trouve toujours sous le contrôle d'une force d'occupation turque redoutable : 30 000 soldats, 150 chars et de l'artillerie lourde de l'armée turque, équipée par les États-Unis.

Des colons turcs d'Asie mineure s'y sont installés : 50 000 selon les autorités gouvernementales ; 10 000 selon les Chypriotes turcs. La colonisation ne peut que perturber l'équilibre démographique sur une population totale de 600 000.

L'arrivée en catastrophe de 200 000 réfugiés chypriotes grecs — le tiers de la population — qui ont fui, au cours des dernières années, le nord de l'île pour le sud, porta un coup dur à l'économie de Chypre.

Moins éprouvée que d'autres économies européennes, celle de la Chypre grecque affiche une croissance rapide depuis 1976. Elle offre des perspectives intéressantes aux investisseurs, et plusieurs s'en sont prévalus. Le pays est doté d'un réseau de télécommunications des plus modernes, la monnaie chypriote reste forte et stable, les produits de consommation sont abondants et à bon prix. L'industrie touristique a été presque rebâtie, permettant à Chypre d'accueillir plus de 600 000 visiteurs en 1983.

Le 15 novembre dernier, les Chypriotes turcs déclarent l'indépendance de la « République turque du Nord de Chypre ». Le Conseil de sécurité de l'ONU lui envoie aussitôt une rebuffade : la résolution 541 déplore la déclaration unilatérale d'indépendance et exige son annulation. Au lieu de se conformer à la résolution, la Turquie et le mini-État annoncent en avril l'échange d'ambas-

Voir page 8: Chypre

Une vieille Chypriote déambule dans une rue de Nicosie. (Photo Fred A. Reed)

Des cercles dans la fôret

Une oeuvre magistrale!

Chant d'amour dédié à la beauté d'un pays et à la pureté de ses origines, ce grand roman d'aventure et de passion nous plonge dans un monde inconnu, l'Afrique du Sud à la fin du siècle dernier. Cette oeuvre de la Sud-Africaine Dalene Matthee, née en 1938, est publiée simultanément dans seize pays. 14,95 $

FRANCE-AMÉRIQUE

William Faulkner

William Faulkner est, sans contredit, l'un des plus grands écrivains de ce siècle. Son oeuvre abondante est secouée par de violentes hantises et peuplée de personnages inoubliables. En se basant sur sa vie, son oeuvre et de nombreux inédits, David Minter nous restitue, ici, la personnalité tourmentée de ce grand écrivain. 19,95 $.

FRANCE-AMÉRIQUE

Picard répond aux agences de publicité que les règles du jeu sont respectées

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Les règles du jeu des appels d'offres sont respectées à la lettre, répond le sous-ministre adjoint des Communications au Conseil des agences de publicité, qui s'inquiète d'un précédent qui aurait été créé récemment à cet égard.

Au cours d'une entrevue avec LE DEVOIR, hier, M. Jean-Claude Picard a notamment rappelé la directive générale du Conseil du trésor, selon laquelle « le ministère ou l'organisme ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ». C'est précisément ce qui vient d'arriver dans le cas soulevé par le Conseil des agences, dans une lettre au ministre, M. Jean-François Bertrand. L'organisme se plaint de ce qu'un comité de fonctionnaires n'ait retenu aucune des trois agences présélectionnées pour la préparation d'une campagne de publicité, au coût de $1.35 million, sur l'essor économique du Québec.

M. Picard note que le projet est précis, le devis explicite, et qu'au jugement des fonctionnaires, aucune des agences ne s'y conformait tout à fait. Il reconnaît que, dans le passé, l'on se contentait de choisir l'agence qui se rapprochait le plus du projet, quitte à rectifier le tir en cours de route. Mais la procédure suivie dans ce cas-ci est strictement conforme aux règles du jeu établies depuis 1977 et qui permettent de recommencer l'exercice avec trois autres agences, pré-sélectionnées par l'ordinateur « Rosalie ».

Comme le gouvernement dépense l'argent des contribuables, on ne saurait le blâmer d'être vigilant et de prendre toutes les mesures utiles pour s'assurer que l'intérêt public est bien servi, ajoute M. Picard, en l'absence de M. Bertrand. Il vaut mieux accepter un délai de quelques semaines, de sorte que le travail soit plus satisfaisant et que le gouvernement retire le maximum d'effets de sa publicité.

Le sous-ministre adjoint reconnaît qu'il est onéreux de faire des présentations publicitaires, pour lesquelles les agences non choisies n'obtiennent qu'une faible compensation. Sans aller jusqu'à rembourser à 100% les frais encourus, M. Picard se dit disposé à revoir ces dispositions avec le Conseil des agences, rappelant toutefois qu'il y aura toujours un risque à courir pour les agences, comme c'est le cas dans tous les autres secteurs.

Le Conseil des agences estime que les trois agences dont la présentation n'a pas été retenue, soit Dialogue Communication, McCann Erickson Publicité et Publicité McKim, ont dépensé environ $25,000 chacune, pour faire une offre selon les critères habituellement retenus. L'organisme estime que le mandat de M. Picard, en vue de centraliser les structures et les budgets de publicité du gouvernement, y est peut-être pour quelque chose dans le rejet des trois agences par le comité de sélection.

À cela, M. Picard répond qu'effectivement, le gouvernement veut faire en sorte que ses priorités se traduisent dans les programmes de publicité et d'information, au lieu que chaque ministère ait son petit programme à lui. Il est raisonnable qu'il y ait de la cohérence et de la coordination dans les messages gouvernementaux.

Chrétien met les États-Unis en garde contre les barrières tarifaires sur l'acier d'importation

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Jean Chrétien, a servi hier une mise en garde au secrétaire d'État américain, M. George Shultz, affirmant que les barrières tarifaires que les USA s'apprêtaient à imposer sur les aciers d'importation inquiètaient considérablement l'industrie canadienne et qu'Ottawa s'y opposait farouchement.

MM. Jean Chrétien et George Shultz ont discuté de la question lors d'une rencontre tenue à l'intérieur de la réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation du traité du Sud-Est asiatique (OTASE), qui se déroule à Djakarta, en Indonésie. En plus des pays de l'OTASE, le Canada, les Etats-Unis, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande y sont représentés.

La question des quotas d'importation sur les aciers figurait en première place parmi celles qui ont été abordées par les deux hommes durant leur discussion, qui a duré une heure. Un adjoint de M. Chrétien, qui se rendait pour la première fois à l'étranger depuis sa nomination aux Affaires extérieures le 30 juin dernier, a signalé la tenue de cette réunion dans une interview téléphonique de Djakarta.

Selon lui, M. Chrétien a mis en évidence que la proposition de la Commission américaine sur le commerce international, suggérant une échelle de quotas des importations d'aciers et une hausse des tarifs sur ces produits, est susceptible de nuire à certains échanges commerciaux canado-américains, d'une valeur annuelle de quelque $2 milliards, au désavantage des deux pays.

Les exportations d'aciers canadiens vers les marchés américains totalisent environ $1 milliard par année, mais le Canada importe également des États-Unis des produits telle la houille, pour quelque $1.2 milliard par année.

M. Shultz n'a rien promis, mais les autorités canadiennes sont confiantes de ce qu'il saisira le président Reagan des inquiétudes d'Ottawa. C'est le président, en effet, qui devra, d'ici le 24 septembre, entériner ou non la suggestion de la Commission sur le commerce international.

Lors de sa rencontre avec M. Shultz, M. Chrétien a également fait part de son inquiétude face à une proposition de l'Agence américaine sur la protection de l'environnement visant à interdire l'importation de tous les produits à base d'amiante, sous prétexte qu'ils représentent un danger pour la santé. Les exportations canadiennes dans ce domaine, presque exclusivement en provenance du Québec, totalisent $70 millions par année vers les Etats-Unis.

Le Western Canada Concept, parti officiel

WINNIPEG (PC) — Le directeur général des élections au Manitoba vient d'accorder le statut de parti officiel au Western Canada Concept, qui prône la séparation des provinces de l'Ouest du reste du Canada.

M. Richard Willis a précisé hier qu'il avait reçu une pétition à ce sujet portant 2,800 signatures, alors que la loi n'en exige que 2,500.

Le président du parti, M. Fred Cameron, a rappelé qu'il y avait trois ans qu'il désirait le statut de parti officiel, mais que ce n'est qu'avec la controverse du français au Manitoba qu'il avait été finalement possible de rassembler autant de signatures.

Le parti, a-t-il ajouté, compte à peine 200 membres au Manitoba.

Le Western Canada Concept existe dans les quatre provinces de l'Ouest, mais il n'a réussi jusqu'à maintenant qu'à faire élire un seul député. Il s'agit de M. Gordon Kessler, qui a remporté la victoire à une élection partielle de l'Alberta, en février 1982, mais qui a été défait l'année suivante aux élections générales.

Un «ancien Québécois» en Suède depuis 20 ans

CLÉMENT TRUDEL

De Stockholm arrive, au congrès de la Fédération internationale des professeurs de français, un délégué chargé de rapporter, pour la radio scolaire de son pays, des émissions sur les chanteurs québécois, sur l'état de la langue française au Québec et sur le vécu du bilinguisme où baignent certains jeunes Québécois.

Signes particuliers: 51 ans, front dégarni, mèches encore blondes, élocution quelque peu parisienne, mais surtout né à Québec d'où il partit il y a 20 ans, en compagnie de son épouse, Suédoise, qui terminait un contrat de travail. Elle souhaitait, si elle avait des enfants, les voir naître dans son pays d'origine.

Pierre Viau fut absent du Québec 20 fois 365 jours, 20 années où, lorsque le gagnait cette nostalgie qui le travaillait en sourdine, il allait se promener dans les forêts suédoises où « je me jouais un tour à moi-même », me persuadant que je me retrouvais au pays de mon enfance, soit aux abords du Lac Saint-Joseph (Portneuf) sur la ferme du grand-père, ou à quelques milles de cette ville de Québec dont son père (Armand) fut longtemps commissaire industriel. Il dit posséder un « Je me souviens biologique », une sensibilité québécoise difficilement extirpable. « Je me suis toujours senti vexé quand on parlait en mal du Québec », glisse-t-il. M. Viau enseigne le français comme troisième langue (la deuxième, après le suédois, est l'anglais) et sert d'agent à deux écoles de France qui accueillent des élèves suédois. Il se distingue de ses collègues, étant le seul habilité à enseigner l'anglais parlé au Canada et le « franco-québécois ».

Pierre Viau possède un «Je me souviens biologique», une sensibilité québécoise difficilement extirpable. (Photo Réjean Meloche)

Les films dits « suédois » auxquels accourent les amateurs de « hardcore » sont un faux reflet de la Suède, me dit Pierre Viau, ardent pourfendeur des clichés utilisés autour de son pays d'adoption. Certains visiteurs croient que la Suède est un immense bordel. J'ai dû expliquer à des touristes qu'il n'est pas vrai que les Suédoises couchent avec le premier venu. La Suède suventionne même des prostituées pour les aider à sortir d'un état d'exploitation. Ce qui est vrai cependant, c'est qu'il y a une manière suédoise, franche, équilibrée et sans détour, de présenter les choses sexuelles et que sur ce point nous pouvons apprendre de ce pays. Cet « ancien québécois », attentif au récent colloque sur les MTS (maladies transmises sexuellement) tenu à Montréal, se dit un peu surpris que, 20 ans plus tard, ce sujet soit « tabou » pour beaucoup; il a même pris contact avec des médecins et fonctionnaires qui, peut-être, persuaderont le Québec d'acheter les droits de la campagne suédoise (affiches, tracts) qui ne cherche à culpabiliser personne et insère même de l'humour dans ses messages sur les dangers de l'herpès ou sur l'usage des condoms: « on ne joue pas avec les bacilles amoureux »...

En matière de langue, Pierre Viau juge les Suédois conventionnels; ils préfèrent l'anglais de Londres au sabir du Midwest américain, sont facilement déroutés ou nerveux si l'interlocuteur leur envoye « en plein visage » une riposte, française certes, mais dans un accent différent de celui du professeur. Alors? « Jamais je ne ridiculise le français parlé ici... mon rôle est de leur donner la clef » pour ce français « vigoureux », puisque les Québécois croient que le langage, « ça se crée ». Ce Québécois se dit ébahi par l'ampleur des services de cours par correspondance mis sur pied par le ministère québécois de l'Éducation et perçoit positivement l'« immense volonté » présente partout chez la génération des cégépiens (son départ, il y a 20 ans, coïncidait avec l'opération 55 qui allait créer ce réseau de collèges que d'aucuns sont portés à snobber). Très déçu cependant du ton de la réclame télévisée: « je me sens comme un consommateur provoqué ».

Comment ne pas parler de la Suède sans aborder la social-démocratie? Mais auparavant, un échantillon des multiples projets que nourrit ce Québécois qui servit de cicérone à Gaston Miron dans les pays scandinaves où, désormais, les départements de français se préoccupent de se procurer des livres québécois depuis qu'on en a découvert la spécificité. Pierre Viau cherche ici des programmes de langue en vidéo; il est en pourparlers pour représenter le livre québécois une fois de retour en Suède; la Fédération des paysans de Suède lui demande de préparer la voie à un groupe qui viendra étudier l'agriculture pratiquée au Québec et l'Université d'Uppsala, par son département de formation continue, voudrait qu'il déniche une ville de moyenne importance ou un village québécois pouvant accueillir des professeurs suédois de français pour une sorte d'immersion totale.

L'une des plus impo-santes manifestations qui se soient déroulées à Stockholm eut lieu le 4 octobre dernier. La puissante Confédération des employeurs (SAFF) l'avait organisée pour protester contre le projet Meidner — fonds d'investissement sous contrôle syndical, destiné à créer des emplois, grâce à un prélèvement supplémentaire de 20% sur les profits des sociétés. Depuis, la Loi fut adoptée et le régime Palme, reporté au pouvoir après six ans de pouvoir « bourgeois », doit compter avec une forte opposition, tandis que les socialistes se félicitent de leur courage pour ce pas en avant. Chez d'autres, explique Pierre Viau, c'est l'écoeurement et « une espèce de tentative d'exode » de compagnies s'amorce, parce que certains pensent que dans quelques années, la compagnie ne sera plus à eux et qu'il y aura, pour simplifier, huit millions d'employés et un seul employeur, l'Etat suédois. 1984, année où s'accomplissent les prophéties de G. Orwell? De ce vent de fronde, le Québec a tenté de profiter, il y a un mois, en convoquant à la Maison de l'industrie de Stockholm des investisseurs désireux de prendre racine au Québec. Résultats impalpables à ce jour mais le Globe and Mail a consacré un cahier entier à la Suède juste avant que ne reviennent au pouvoir les socialistes de Palme. L'Ontario, elle aussi, courtise les Scandinaves prospères.

Depuis sa capitale nordique, Pierre Viau a vécu depuis 1964 quelques moments forts, par bribes: il n'a pas apprécié qu'en 1967, les commentateurs suédois, d'ordinaire si sobres dans leurs descriptions, aient traité de Gaulle de malappris ou malpoli. Les événements d'octobre 1970 lui ont laissé le sentiment trouble d'être un Québécois « planqué », mais il s'explique mal que les adolescents d'ici ne semblent pas tenir à lui parler de ces journées de tension. Dans l'ensemble toutefois « je me sens mieux qu'avant » dans ma peau, conclut-il avant de partir à la redécouverte de ce monde québécois où amis et parents lui donnent l'impression que le temps s'est figé, qu'il est « le Pierre d'il y a 20 ans ».

guérin l'éditeur qui édite
Maintenant disponible
4e Secondaire
Mon nouveau programme d'études en
HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA
André Francoeur • Claude Jeannotte • Robert Savoie
ISBN-2-7601-1143-1/192 pages — 6,95$
En vente dans toutes les librairies
ORIENTATION
Le programme d'histoire du Québec et du Canada centre son étude sur la compréhension de l'évolution de la société québécoise dans le contexte canadien, nord-américain et occidental.
CONTENU
1 L'empire français d'Amérique
2 La société canadienne sous le Régime français
3 La Conquête et les débuts du Régime britannique
4 Les débuts du parlementarisme
5 Le Québec et la Confédération
6 Le développement industriel
7 Le Québec contemporain
Le présent cahier d'apprentissage est en tous points conforme au nouveau programme d'études "Histoire du Québec et du Canada", 4e secondaire, formation générale et professionnelle.
guérin éditeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél.: (514)842-3481
En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

EN CAMPAGNE

■ Les conservateurs nomment six candidat

Le conseiller municipal Nick Auf Der Maur a été désigné hier candidat du Parti conservateur dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce. M. Auf Der Maur, qui représente le Groupe d'action municipale (GAM) à l'hôtel de ville, est également journaliste et animateur radiophonique bien connu au Québec et au Canada. Il constitue de toute évidence un candidat de prestige à l'aide duquel le PC espère remporter Notre-Dame-de-Grâce à l'occasion du prochain scrutin fédéral. M. Auf Der Maur est l'un des six candidats dont la nomination a été annoncée hier par le président de la campagne du PC au Québec, M. Bernard A. Roy. Ont également été désignés hier M. Gabriel Desjardins, dans la circonscription de Témiscamingue, Mme Anne Blouin, dans Montmorency, M. Marcel R. Tremblay, dans Québec-Est, M. Richard Grisé, dans Chambly, M. Edouard Desrosiers, dans Hochelaga-Maisonneuve et M. Darryl Gray dans le comté de Bonaventure.

■ Turner en tête dans Vancouver-Quadra

(PC) — Un sondage commandé par le Vancouver Sun et mené dans trois circonscriptions électorales fédérales indique que le premier ministre John Turner obtient un appui majoritaire dans Vancouver Quadra, qu'il tire de l'arrière dans Capilano et qu'il est nez-à-nez dans North Vancouver-Burnaby.Le sondage, qui a été fait cette semaine par Marktrend Marketing Research, a porté sur un échantillon de 1,200 personnes venant des circonscriptions où M. Turner est le plus susceptible de se présenter. Tous ces comtés étaient détenus par les conservateurs. Dans Capilano, seulement 32 % des électeurs ont déclaré qu'ils voteraient pour M. Turner s'il se présentait dans leur comté. Par contre, 42 % voteraient pour la conservatrice Mary Collins, qui espère reprendre le siège laissé vacant par le député retraité Ron Huntington. Dans Vancouver-Quadra, les chiffres donnent M. Turner gagnant avec 41 %, contre 28 % seulement pour le conservateur Bill Clarke. Dans North Vancouver-Burnaby, M. Turner obtient 33 %des préférences de vote et le conservateur Chuck Cook en obtient 28 %Cette différence ne doit pas être prise en considération puisqu'elle n'est pas significativement plus grande que la marge d'erreur du sondage qui est, dit-on, de plus ou moins 4.9 % dans 19 cas sur 20. Le sondage montre un pourcentage d'indécis de 17 % dans Capilano et dans Quadra et de 23 % dans North Vancouver-Burnaby. Les personnes qui voteraient conservateur si Turner se présentait dans une autre circonscription que la leur représentent 50 % de l'électorat contre 20 % dans Capilano, 35 % contre 25 % dans Quadra et 32 % contre 21 % dans North Vancouver-Burnaby. Les indécis, dans ce cas, représentent près de 32 % de l'électorat dans North Vancouver-Burnaby et autour de 24 % dans les deux autres circonscriptions.

■ Le président des jeunes libéraux se tue

OTTAWA (PC) — Le président des Jeunes libéraux du Canada, M. Bruce Ogilvie, a perdu la vie dans un accident de voiture tôt hier près de Vonda, en Saskatchewan. La nouvelle de sa mort a été annoncée par M. Otto Lang, ex-ministre libéral, oncle de la victime. Le jeune homme, âgé de 24 ans, étudiait le droit à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon. Ses funérailles auront lieu lundi à Humboldt, sa ville d'origine, en Saskatchewan. Bruce Ogilvie en était à son second mandat à titre de président des Jeunes libéraux. Il a joué un rôle de premier plan non seulement au sein de cette organisation, mais également dans le mouvement de réforme du parti. Il a participé à la dernière campagne au leadership libéral, au cours de laquelle il avait d'abord appuyé le ministre de l'Emploi John Roberts.

■ Mme Campagnolo sera candidate

VANCOUVER-NORD (PC) — La présidente du Parti libéral, Mme Iona Campagnolo, a annoncé hier qu'elle proposera sa candidature pour la circonscription de Vancouver-Nord-Burnaby lors d'une rencontre qui aura lieu dans cette circonscription le 20 juillet. La circonscription est actuellement représentée aux Communes par le député conservateur Chuck Cook, qui a été élu pour la première fois en 1979 et a remporté le scrutin de 1980 avec une majorité de 1,400 voix sur son adversaire libéral Gordon Gibson. Le candidat néo-démocrate est M. David Schreck, gérant pour la firme CU & C Health Services Society. Mme Campagnolo a été élue pour la première fois en 1974 dans le comté de Skeena, au nord de la Colombie-Britannique. Elle a été ministre d'État à la Santé et au Sport amateur de septembre 1976 à sa défaite de 1979. Elle a travaillé depuis comme expert-conseil en relations publiques, avant d'accéder au poste de présidente du parti à temps plein.Lors des élections de 1980, le Parti libéral n'avait fait élire aucun député en Colombie-Briannique. Les conservateurs y ont 17 représentants, sur les 28 sièges que compte la province, tandis que les néo-démocrates disposent du reste.

■ Mme Gabrielle Bertrand avec le PC?

COWANSVILLE (PC) — Il est possible que Mme Gabrielle Bertrand soit la candidate du Parti conservateur dans le comté de Brome-Missisquoi aux élections fédérales du 4 septembre prochain.«Je ne nie pas les rumeurs qui circulent à mon sujet, mais, à l'heure actuelle, je n'ai pas encore pris de décision», affirme Mme Bertrand, veuve de l'ex-premier ministre du Québec Jean-Jacques Bertrand. Mme Bertrand, qui habite Cowansville, s'accorde un délai de quelques jours pour réfléchir à la question. «J'ai beaucoup de consultations à faire, en tout premier lieu avec ma famille. Il s'agit d'une décision très importante, beaucoup plus difficile à prendre qu'on le pense. Malgré tout, je dois réfléchir vite, car le temps presse».Les conservateurs de Brome-Missisquoi ont cru un instant que M. Brian Mulroney se présenterait dans leur comté. Mais depuis que leurs espoirs se sont effondrés, les candidats potentiels sont apparemment nombreux. Ce n'est qu'au cours des dernières heures que les organisateurs conservateurs auraient tenté de convaincre Mme Gabrielle Bertrand de poser sa candidature. «On attendait la décision de M. Mulroney, on espérait qu'il viendrait dans le comté. Tant qu'il n'avait pas indiqué là où il serait candidat, il aurait été déplacé que quelqu'un annonce son intention de se présenter dans Brome-Missisquoi», estime Mme Bertrand, qui est aussi la mère du ministre québécois des Communications, M. Jean-François Bertrand. Le Parti conservateur serait apparemment très heureux si Mme Bertrand acceptait de se porter candidate, d'autant plus que les conservateurs, comme les libéraux d'ailleurs, se sont engagés à ouvrir leurs rangs aux femmes. Mme Bertrand jouit par ailleurs d'une bonne réputation dans la région. Elle est très impliquée dans divers organismes communautaires.

■ M. Jean-Luc Pépin tire sa révérence

L'ex- ministre des Affaires extérieures, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé hier son retrait de la vie politique. Le premier ministre, M. John Turner, ne lui avait offert aucun poste dans le cabinet qu'il a formé avant de déclencher l'élection générale. M. Pepin se trouvait d'ailleurs à ce moment à l'hôpital, se rétablissant d'un triple pontage cardiaque. Après une carrière politique de 20 ans, au cours de laquelle il a dirigé quatre ministères, M. Pepin a déclaré: «J'ai eu l'impression depuis mon transfert des Transports qu'on ne m'a pas employé autant qu'on aurait pu». Le député d'Ottawa-Carleton avait été nommé ministre des Relations extérieures en 1983. Il était auparavant ministre des Transports. M. Pepin a également été président de la Commission anti-inflation et co-président de la Commission sur l'unité canadienne avec l'ancien premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts. M. Pepin a laissé entendre qu'il serait «ravi» d'accepter un poste du gouvernement pour lequel il se croirait qualifié.

Monière candidat

PC) — Le chef intérimaire du Parti nationaliste Denis Monière a confirmé qu'il briguera l'investiture de sa formation dans le comté de Duvernay, à Laval.

Une assemblée d'investiture aura lieu le 31 juillet prochain.

D'autres assemblées ont été convoquées pour la semaine prochaine dans les circonscriptions de Vaudreuil et de Saint-Michel, près de Montréal, de Shefford, dans la région de Granby, et de Rimouski.

Le PN compte jusqu'à maintenant huit candidats officiels au Québec en vue des élections générales du 4 septembre prochain,

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

Mulroney sera candidat dans Manicouagan

PIERRE APRIL

NEW GLASGOW, N.-É. (PC) — Le chef du Parti conservateur Brian Mulroney a annoncé hier à ses organisateurs et partisans de la circonscription de Central Nova, en Nouvelle-Écosse, qu'il avait pris la décision attendue de se porter candidat dans la province de Québec, soit le comté de Manicouagan.

À sa sortie de la rencontre avec l'exécutif conservateur de Central Nova, M. Mulroney a indiqué que cette décision avait été très difficile à prendre, mais qu'il fallait quand même qu'il respecte ses engagements.

J'ai décidé de me porter candidat dans la circonscription électorale de Manicouagan, a-t-il dit, dans laquelle se retrouve la ville de Baie-Comeau, où je suis né et j'ai grandi, et également Sept-Îles, où j'ai travaillé tant d'années.

En tant que chef du parti, a-t-il ajouté, il est de mon devoir de chercher à augmenter nos appuis au Québec et conséquemment de faire de notre parti un parti véritablement national avec des appuis dans toutes les régions du pays.

À ceux qui lui ont demandé s'il ne craignait pas que les libéraux utilisent le fait qu'il ait dû fermer la mine de l'Iron Ore de Shefferville, située dans Manicouagan, durant la campagne, le chef conservateur a répliqué qu'il n'avait pas à rougir de la façon dont il avait traité les 150 employés remerciés.

La décision de fermer cette mine, a-t-il dit, s'imposait et cela a été fait avec toutes les compensations les plus généreuses pour les travailleurs et je n'ai pas à avoir honte de ce qui a été fait à ce moment-là.

Il a ensuite indiqué qu'au moment même où il s'apprêtait à fermer l'Iron Ore à Schefferville, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, et le gouvernment libéral fermaient la ville d'Uranium City, en Saskatchewan, et faisaient perdre des emplois à plus de 800 travailleurs. Tous ces travailleurs n'ont jamais reçu les compensations accordées aux employés de Schefferville, a-t-il souligné.

Quant à ses chances de faire bonne figure dans Manicouagan, où le candidat libéral André Maltais a écrasé son adversaire conservateur à la dernière élection générale, M. Mulroney les analyse avec prudence. Il n'y a aucun siège de facile au Québec, a-t-il dit, surtout si on est conservateur, mais il faut que le PC devienne un parti national.

Le chef tory estime que les gens veulent des hommes politiques qui soient capables de prendre des décisions, même si elles sont difficiles, et c'est ce qu'il veut leur offrir.

Hier midi à Halifax, M. Mulroney a demandé au premier ministre, M. John Turner, de divulguer dès maintenant ses véritables intentions concernant le déficit budgétaire canadien de $30 milliards.

Reprenant les déclarations contradictoires du chef libéral et brandissant des copies des quotidiens francophones montrant des manchettes qui indiquaient que M. Turner serait prêt maintenant à laisser gonfler le déficit, le chef conservateur a lancé qu'il était temps que le nouveau premier ministre se fasse une idée.

M. Turner, a-t-il dit, a déclaré hier (jeudi) en anglais qu'il avait l'intention de diminuer le déficit, mais en français, quelques instants plus tard, il a laissé entendre le contraire. Voici d'ailleurs la manchette des quotidiens montréalais: Turner fait volteface, un gouvernement libéral pourrait accroître davantage le déficit.

M. Mulroney a ensuite mis son adversaire au défi de dire la vérité et de clarifier ses propos. Je dis à M. Turner, a ajouté le chef tory, que s'il a l'intention d'augmenter le déficit, qu'il le dise clairement et dès maintenant, qu'il nous dise combien cela va coûter aux Canadiens.

Au cours d'une entrevue spontanée, donnée à l'extérieur de l'aéroport de Halifax, où il venait d'être accueilli par 200 supporters, M. Mulroney a ajouté que son intention, en lançant cette attaque, était de souligner les contradictions dans le discours de John Turner.

Ce que je lui demande, a-t-il indiqué, c'est de dire dès maintenant ce qu'il a l'intention de faire, c'est lui qui a accès aux informations confidentielles et c'est lui qui a le devoir de clarifier publiquement quelles sont ses véritables intentions et combien cela va coûter, il doit cela aux Canadiens, maintenant et non pas dans trois semaines.

Durant la course au leadership libéral, en juin dernier, John Turner avait mentionné que le déficit de $30 milliards était définitivement trop élevé et qu'il fallait songer à le réduire de moitié. Il y a quelques jours, M. Turner tenait à peu près le même discours tout en promettant de tout tenter pour diminuer cet écart entre les revenus et les dépenses du gouvernement canadien.

Finalement, le chef conservateur a demandé au premier ministre de faire preuve de plus de discernement quand il parle de ses adversaires. Qu'il cesse de critiquer les autres qui ont le courage de présenter des programmes et des solutions susceptibles de créer des emplois.

À partir de lundi

Les épiciers ne veulent plus vendre les canettes consignées à 5 cents

ANDRÉE ALLARD

Fortement opposés au système de consigne des cannettes d'eaux gazeuses et de bière, les épiciers cesseront dès lundi de vendre Coke, Pepsi, Seven-Up et autres rafraichissements similaires contenus dans des cannettes.

M. Claude Pigeon, porte-parole d'un groupe d'action représentant les détaillants, les grossistes et les embouteilleurs «nationaux» du Québec, (Coca-Cola, 7 Up et Pepsi-Cola), a fait part la décision des membres de son groupe au DEVOIR hier après-midi.

Ce regroupement de l'Association des épiciers en gros du Québec veut ainsi s'opposer à la décision du ministère de l'Environnement québécois d'appliquer à partir du 15 juillet une consigne de cinq cents aux cannettes de boissons gazeuses à remplissage unique.

« Il s'agit également de ne pas enfreindre la loi, ce qui rendrait les épiciers passibles d'amendes variant entre $600 et $30 000 », précise M. Pigeon. Le décret gouvernemental devant prendre effet demain oblige en effet les épiciers, dépanneurs, grandes surfaces alimentaires à prélever cette somme sur toutes les cannettes vendues à partir de cette date.

«Ce système de consigne des cannettes n'a pas sa raison d'être. Il ne satisfait personne et cause des problèmes de salubrité et d'espace dans les magasins. En nous y opposant, nous ne contestons pas la philosophie du Ministère. La sauvegarde environnementale constitue l'une de nos préoccupations», dit M. Pigeon.

Ce dernier critique plutôt la conception de ce système, qui «va causer des préjudices à tout le monde». «L'échéance du 15 juillet est irréalisable et les consommateurs comme les épiciers ne sont pas prêts à s'y adapter» conclut-il.

Le représentant de l'Association des épiciers se dit très préoccupé de la réaction des consommateurs qui auront à débourser $1.20 de plus par caisse de 24 cannettes d'eau gazeuse et éventuellement de bière. Les détaillants craignent aussi le surcroît de travail que la manutention des cannettes vides occasionnera.

Le groupe d'action de l'Association des épiciers en gros du Québec a proposé maintes fois au ministère de l'Environnement d'étudier conjointement une alternative à ce projet de loi. Leurs tentatives pour faire décréter un moratoire ont été vaines.

La loi a été sanctionnée le 20 juin dernier: tous les vendeurs ou distributeurs de bière ou d'eaux gazeuses en contenants à remplissage unique devront obtenir un permis de vente du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, après avoir conclu une entente avec le ministère de l'Environnement.

La loi s'appliquera aux vendeurs et distributeurs de cannettes de bière au mois de septembre seulement puisque ce système de perception et de remboursement de la consigne sera implanté progressivement, est-il expliqué dans le communiqué émis hier par le ministère de l'Environnement.

Les consommateurs devront désormais s'habituer à procéder avec les cannettes de la même façon qu'ils le font avec leurs bouteilles vides. Le ministère de l'Environnement veut ainsi éviter d'augmenter la quantité de déchets éparpillés sur le territoire, notamment le long des routes et dans les réserves et parcs publics.

L'Association des embouteilleurs d'eaux gazeuses du Québec a quant à elle accepté sans réticence de conclure une entente avec M. Adrien Ouellette, ministre de l'Environnement du Québec.

«Près de 99% des membres de l'Association ont déjà leurs permis» de dire Mme Nicole Pageau-Goyette, directrice-générale de l'organisme. Nous avons une tradition dans les contenants recyclables. Ils constituent 80% du marché de l'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec et sont retournés par les consommateurs dans une proportion de 98%, poursuit-elle.

Il ne se poserait, de l'avis de Mme Pageau-Goyette, aucune difficulté, si ce n'est que le principe diffère: les bouteilles sont actuellement réacheminées vers les embouteilleurs alors que les cannettes « aplaties » seront revendues à des compagnies de métal.

Un conseiller quitte le RCM qu'il juge dirigiste, autoritaire et peu représentatif

ANGÈLE DAGENAIS

Le conseiller municipal de Loyola (district 47) à l'Hôtel de Ville, M. Filippo Salvatore, a décidé de quitter le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) pour des raisons personnelles et idéologiques mais également parce qu'il perçoit ce parti comme étant de plus en plus autoritaire, dirigiste et peu représentatif de l'ensemble de la communauté montréalaise.

Il a affirmé qu'il terminera son mandat, en novembre 1986, comme indépendant parce qu'il n'a pas l'intention «pour le moment» de se lancer dans l'arène fédérale ou provinciale. Le RCM se retrouvera donc avec 14 conseillers à l'Hôtel de Ville tandis que le Parti civique conserve ses 39 élus et le Groupe d'action municipale ses trois conseillers.

Professeur à plein temps à l'Université Concordia et secrétaire du Congrès national des Italo-Canadiens (région du Québec), il a été élu en 1982 dans l'Ouest de la ville avec l'appui des petits propriétaires regroupés contre la hausse vertigineuse de la taxe foncière («Tax Revolt»).

M. Salvatore prétend qu'il doit maintenant «défendre les droits des locataires, les HLM et les coopératives» à l'encontre de toute autre considération parce que c'est la politique du RCM.

«Je n'ai rien contre la politique sociale du RCM, a ajouté M. Salvatore, mais je trouve inacceptable par exemple que l'on critique systématiquement l'Opération 20,000 logements de l'administration Drapeau-Lamarre parce que premièrement ça vient de l'administration et deuxièmement parce que ça peut générer des profits pour des entrepreneurs, convenir à des ménages plus à l'aise et augmenter l'assiette fiscale des Montréalais. On a besoin de la petite bourgeoisie à Montréal et elle n'a pas sa place au RCM».

Filippo Salvatore
Archives Le DEVOIR

M. Salvatore est également «agacé» et prétend que d'autres conseillers le sont aussi par la clique des anciens qui s'est arrogée le pouvoir au sein du Comité de coordination du caucus (les Doré, Fainstat, Gardiner et Boskey) et qui «décident seuls des enjeux importants et de la stratégie pour ensuite l'imposer aux autres». M. Salvatore estime que tous les conseillers devraient être sur le même pied.

Le démissionnaire se plaint aussi de l'attitude triomphaliste de l'opposition, du «zèle missionnaire» exprimé par certains, de la «redondance et du verbiage» qui caractérisent de nombreuses réunions y compris la performance de certains élus du RCM aux séances du conseil de ville qui «plus souvent qu'autrement ne font que s'écouter parler».

M. Salvatore s'interroge sur le rôle que doit jouer l'opposition à l'hôtel de ville. Il y a deux ans, prétend-il, la ville était une dictature et il fallait constituer une opposition très importante à l'équipe au pouvoir. «Aujourd'hui Drapeau se croit toujours infaillible, mais le RCM aussi. La vérité doit se trouver quelque part entre les deux. On ne peut pas indéfiniment opposer tyrannie à démocratie en pensant toujours avoir raison. La tentation totalitaire est également présente au sein du RCM», affirme le conseiller déçu.

M. Salvatore refuse de dire s'il se présentera à nouveau en 1986 et sous quelle bannière. Il affirme que le RCM aura de la difficulté à réussir une percée au sein des communautés culturelles, «chez les Grecs peut-être mais pas chez les Italiens», parce qu'il refuse de reconnaître les droits des petits propriétaires.

Jean Doré a compris qu'il fallait faire de son parti une coalition regroupant les intérêts de tous les Montréalais, ajoute Filippo Salvatore. «M. Doré reconnaît que Montréal est formé d'une mosaïque ethnique très particulière. Il est plus nuancé que les autres. Il vit véritablement à l'heure de 1984 à Montréal. Saura-t-il susciter la même ouverture d'esprit auprès des autres membres de son parti?», est la question que se pose le conseiller Salvatore.

Il reconnaît par ailleurs que le «mythe Drapeau» s'effrite dangeureusement et qu'il y aura un réalignement des forces en 1986. «Il pourrait bien y avoir un troisième parti sur la scène municipale qui ne sera pas le GAM». Pour Salvatore qui ne veut être associé d'aucune façon au GAM, le Groupe d'action municipale n'est pas un parti.

Appelé à commenter les propos de M. Salvatore, le conseiller Michael Fainstat, qui est le seul élu du RCM à son troisième mandat, prétend qu'il n'y a jamais eu de «débats idéologiques» entre M. Salvatore et tout autre membre du parti. «M. Salvatore n'a jamais remis en question les orientations du RCM».

Pour Fainstat, cette explosion soudaine de la part du conseiller démissionnaire est tout-à-fait inattendue, voire incompréhensible. Ce qui était visible et remarquée par contre, prétend Michael Fainstat, c'était les absences continuelles et le manque de disponibilité du conseiller de Loyola aux réunions du caucus (à toutes les deux semaines), aux réunions préparatoires aux séances du Conseil de Ville de Montréal et de celui de la CUM et aux comités du caucus (M. Salvatore siégeait sur le comité de l'environnement et des activités récréatives).

M. Salvatore ne s'est jamais présenté au comité de coordination du caucus qui se réunit chaque semaine et est ouvert à tous les conseillers, affirme M. Fainstat. Pour ce vétéran du RCM qui prétend avoir oeuvré sur «toutes sortes de comités depuis qu'il a 17 ans», le climat ouvert et démocratique qui caractérise les réunions du parti et du caucus est «sans nul autre pareil». «Il règne une cordialité et un esprit de corps que je n'ai jamais vu ailleurs», ajoute-t-il.

Lamarre retarde de six mois les travaux sur 21 unités de logement

ANGÈLE DAGENAIS

Le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, a finalement cédé aux pressions des «Voisins de Devonshire» et promis de suspendre pour six mois la construction par la Sodemont, sur le terrain de l'ancienne école Devonshire (angle Saint-Cuthbert et Clark dans le centreville), démolie hâtivement par la Ville au mois d'avril dernier, des 21 unités de logement qu'elle comptait revendre $60,000 chacune.

M. Lamarre a en effet réservé l'emplacement pour un projet coopératif et promis, avec l'accord de la Sodemont, d'aider le groupe à trouver du financement public auprès des différents paliers de gouvernement. Selon une porte-parole des Voisins, Mme Hélène Billette, le projet coopératif devrait comprendre une vingtaine de logements pour personnes de revenu moyen et au moins six logements pour personnes du troisième âge qui seront administrés par l'Office municipal d'habitation.

Le conseiller de Jeanne-Mance (district 34), M. Michel Prescott du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, qui avait appuyé avec un groupe de citoyens l'idée d'un projet coopératif dans l'école Devonshire au moment où elle existait encore, a parlé d'un «retour au bon sens» de l'administration municipale. «L'école n'existe plus mais le terrain est toujours là et il est intéressant qu'il profite aux gens du quartier qui cherchent à se reloger à la suite des évictions dont ils ont été victimes ou le seront en raison des démolitions ou de la rénovation de leurs logis», a ajouté M. Prescott.

Tout en confirmant la nouvelle, un porte-parole du bureau de M. Lamarre a déclaré hier que le président du Comité exécutif réservait ses commentaires pour la semaine prochaine.

Première greffe chez un adolescent à Sainte-Justine

Quatre-vingts heures après avoir reçu un nouveau coeur, l'opéré marche et mange

Le premier adolescent à bénéficier d'une greffe cardiaque au Québec, et probablement au Canada, a fait ses premiers pas hier à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal quelque 80 heures après avoir été opéré.

Le chirurgien Claude Chartrand jubilait littéralement en confiant aux journalistes «il va bien, il s'alimente par la bouche et sera vraisemblamblement en mesure de rentrer chez lui dans un mois».

Celui qu'on appellera X pour sauvegarder son anonymat, a reçu dans la nuit de lundi à mardi derniers le coeur d'un jeune de 15 ans victime d'un accident de la route dans la région métropolitaine.

Depuis un an, rien n'allait plus pour X. Il ne fréquentait plus l'école et arrivait à peine à faire quelques pas. «Il perdait constamment du terrain», souligne le chirurgien.

«Il était en phase terminale et nous n'avions aucune autre alternative thérapeutique que la greffe.»

La greffe proprement dite a duré deux heures mais X est demeuré en salle d'opération durant 12 heures, entouré d'une douzaine de médecins, infirmières, anesthésistes et techniciens.

Le Dr Chartrand raconte s'être occupé de X durant 48 heures. «J'étais stressé, il y avait tellement de choses dont il fallait s'occuper». Il fallait préparer le receveur, lui enlever le coeur malade, préparer le coeur à transplanter, exécuter la greffe et surveiller les réactions de X.

La transplantation dure normalement quatre heures mais celle faite sur X a été plus longue du fait qu'il avait subi une opération cardiaque, il y a quelques années, et que cela entraînait des saignements abondants.

En fait la décision de procéder à une greffe était prise depuis trois mois et demi «mais on devait attendre qu'un coeur soit disponible», a expliqué le chirurgien en soulignant qu'en France une loi autorise les médecins à prélever au besoin les organes de personnes décédées s'ils en ont besoin pour sauver la vie d'un patient.

À deux reprises précédemment il avait été question de recourir à la greffe cardiaque à l'hôpital Sainte-Justine mais les deux enfants en cause sont décédés avant que les organes ne soient trouvés.

Une fois la transplantation faite tous les problèmes ne sont cependant pas résorbés. Les heures immédiatement après l'opération et les premiers trois mois sont critiques. Un rejet ou une infection peuvent avoir raison du patient.

Les greffes cardiaques chez les enfants ne sont pas très fréquentes. Depuis qu'on pratique de telles opérations aux États-Unis, soit le début des annés 1980, seulement 13 enfants et adolescents ont reçu le coeur d'un autre. Le plus jeune enfant à vivre une telle expérience avait 4 ans.

Quand X sortira de l'hôpital Sainte-Justine, à la mi-août, il pourra s'adonner à la pratique des sports, travailler ou se préparer à la rentrée scolaire. «Si tout se passe bien il pourra vivre normalement», a assuré le chirurgien.

Cette greffe cardiaque et les soins subséquents coûteront environ $50,000, a évalué le directeur de Sainte-Justine M. Jean-Pierre Chicoine.

À Montréal, les greffes cardiaques sur les adultes sont pratiquées à l'Institut de cardiologie et à l'Hôpital Notre-Dame.

Godin ne peut donner son discours sur la toponymie

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration Gérald Godin, qui devait prononcer son premier discours de convalescent devant le premier congrès international de toponymie à Québec, vendredi soir, s'est fait remplacer par le député de Saint-Jean.

Au cabinet du ministre, on a indiqué que M. Godin, blessé à un oeil par une éclisse de bois et opéré récemment, était toujours, officiellement, en convalescence.

C'est bien lui qui a composé son allocution, mais celle-ci a été lue par M. Jérôme Proulx, adjoint parlementaire aux Affaires culturelles.

L'allocution de M. Godin portait sur l'importance de la toponymie française en Amérique du Nord, son influence historique dans la découverte et la colonisation des Etats-Unis et du Canada.

Le ministre rappelle l'importance de la sauvegarde des noms de lieux français, de génération en génération, comme partie intégrante du patrimoine québécois.

Selon Monique Bégin, les nominations politiques devraient s'inspirer de la compétence

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé Monique Bégin dit ne pas comprendre certaines nominations effectuées par le bureau du premier ministre.

Lors d'une entrevue à la radio de Radio-Canada, Mme Bégin a mentionné que cette forme de bienveillance était légitime, mais devait obéir à certaines normes.

Selon elle, ces nominations doivent être basées sur la compétence. "Je n'ai pas compris certaines nominations du (l'ancien) premier ministre Trudeau et c'est regrettable car j'estime qu'il est le plus grand premier ministre de l'histoire du Canada", a-t-elle dit.

Mme Bégin, qui mettra un terme à sa carrière politique après les élections du 4 septembre, n'a pas donné plus de détails, ni mentionné de cas particuliers où elle considère que certaines personnes ne méritent pas leurs nouvelles responsabilités.

Le ministre de la Santé a fait l'éloge de la décision de M. Turner de réduire la taille du gouvernement, en éliminant huit postes au sein du Cabinet et en simplifiant le système de responsabilité ministérielle.

"La structure ne doit pas prendre toute l'énergie (d'un ministre), car l'énergie c'est la vie. Je crois que M. Turner a mis un peu de vie dans le système", a-t-elle fait valoir.

La loi sur la santé, qui a suscité d'âpres débats avec les provinces et le milieu médical au cours de la dernière session au Parlement, constitue selon Mme Bégin "le dossier le plus déplaisant et le plus exigeant que je n'ai jamais eu".

Mme Bégin a mentionné qu'elle enseignera au cours de la prochaine année, mais n'a pas donné de précisions sur ses projets à long terme.

On se prépare pour la messe du pape à Ottawa

OTTAWA (PC) — Les travaux de nivellement des deux collines aménagées sur le site où le pape célébrera une messe ont débuté hier, ce qui permettra à 56,000 personnes de plus de voir le souverain pontife, le 20 septembre.

La roche utilisée comme remblai pour ces deux coteaux sera étalée également sur le site et recouverte de terre arable, a expliqué un porte-parole des organisateurs.

Le diocèse de Hull-Gatineau a dévoilé les souvenirs de la visite papale qu'il mettra en vente: des affiches et des macarons à $2 pièce, de même que d'autres affiches montrant le pape Jean-Paul II en compagnie de l'évêque de Gatineau-Hull, Mgr Adolphe Proulx, à Rome en 1978.

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

Si l'ALCOOL vous fait voir la vie en noir...
... La porte est ouverte!
Oasis de St-Sauveur-des-Monts
Centre de Réadaptation (Alcool - médicaments - drogues)
Claude Bourgeault, directeur
Adrien Bertrand, thérapeute
Demandez notre brochure
c.p. 742
J0R 1R0
1-(514) 227-2740
LIGNE DIRECTE DE MONTRÉAL: 430-6130

À 11 MINUTES DE L'AUTOROUTE
dans les Laurentides

Loin du bruit, cette ancienne maison de ferme a été entièrement rénovée et décorée. 3 chambres à coucher, foyer dans le salon, poêle de salon dans la cuisine, une vue sur la vallée. Le propriétaire a déjà acheté ailleurs. Prix demandé: $74,500.
Nicolas Perrault FRI
RE/MAX 430-3516, 1-229-6666
Rés: 1-229-2604

INFORMATIONS INTERNATIONALES

G.-B.: Tous les ports sont paralysés par la grève des dockers

LONDRES (Reuter, AFP) — Les dockers de Felixstove, sur la côte est, dernier grand port britannique encore en activité, se sont mis en grève hier.

L'arrêt de travail a été voté par les 1 200 dockers, ce qui a entraîné la fermeture du plus important port des côtes britanniques.

Soixante ports de commerce, comprenant les docks de Londres, Liverpool, Glasgow et Hull, sont paralysés par la grève.

Patronat et syndicat se sont rencontrés hier pendant neuf heures, ce qui n'a pas empêché les pourparlers de connaître un nouvel échec. C'était la deuxième rencontre depuis le début de la grève des dockers britanniques lundi dernier.

Les cheminots, les mariniers et les autres ouvriers se sont joints au débardeurs, et donc indirectement aux mineurs. Les patrons des ports britanniques sont donc soumis à une forte pression, car les importations et les exportations britanniques risquent de chuter et une confrontation majeure risque davoir lieu entre le gouvernement et les syndicats.

Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, serait, dit-on, particulièrement préoccupée par l'impact des troubles sociaux et ses répercussions sur la livre sterling, qui a accusé une très forte baisse depuis mars dernier, et les cours de la bourse.

D'autre part, une navette aérienne a été mise en place hier au dessus de la Manche pour rapatrier les 1 200 passagers du paquebot *Queen-Elizabeth II* qui a trouvé refuge à Cherbourg (nord-ouest de la France), faute de pouvoir rejoindre son port d'attache britannique bloqué par la grève nationale des dockers.

Le premier des onze vols prévus pour rapatrier les passagers du *Queen-Elizabeth II* qui, venant de New York, a été détourné sur Cherbourg, était attendu dans l'après-midi à l'aéroport de Bournemouth (sud de l'Angleterre), ont déclaré des responsables de la compagnie. Une autre navette doit être organisée entre Cherbourg et Bournemouth dimanche, pour évacuer plusieurs centaines de passagers du paquebot *Canberra*, lui aussi détourné vers le port français de Cherbourg.

Le mouvement de grève paralyse 70 % du trafic commercial de la Grande-Bretagne depuis quatre jours, et le syndicat TGWU et les employeurs des personnels portuaires ont entamé des négociations hier matin.

Les passages des touristes par ferry-boats entre les côtes anglaises et le continent n'ont pas été affectés jusqu'à présent, mais des embouteillages de camions — sept km de long sur certaines routes — se sont formés jeudi soir près de Douvres. De nombreux transporteurs ont en effet dirigés leurs convois vers Douvres, qui n'est pas régie par les règles syndicales à l'origine du conflit des dockers et continue d'accueillir des marchandises.

Par solidarité avec les dockers grévistes britanniques, plus aucun navire battant pavillon britannique ne devait chargé ou déchargé dans le port belge d'Ostende à partir de minuit ce matin (heure locale), a-t-on appris hier de source syndicale. Cette action, qui ne touche que le trafic de marchandise, a été décidée par les deux syndicats (chrétien et socialiste) de la Régie de transport maritime.

Le physicien italien accusé de subversion

Franco Piperno : coincé entre le chômage montréalais et un procès romain

NATHALIE PETROWSKI

Retiré aux abords du parc Lafontaine, Franco Piperno fait peu de bruit ces jours-ci. L'ancien militant du mouvement autonomiste italien attend. Il attend un procès en Italie. Il attend un permis de travail au Canada. Il attend que le destin plaide en sa faveur. Il attend pendant que ses amis et son ex-femme Fiora moississent en prison. Le temps est de plus en plus long.

Pour meubler les heures creuses du chômage forcé, il écrit, lit les journaux et parle de politique. Il m'avait prévenu : « J'ai des convictions politiques particulières. » Une façon de relativiser les idéologies qui divisent les hommes en camps distincts. Une façon de mettre le journaliste en garde.

Membre des Jeunesses communistes au début des années 60, Piperno fut expulsé pour deviationnisme de gauche. Il devait ensuite se joindre aux rangs du mouvement Autonomie ouvrière avec Toni Negri et servir d'intermédiaire entre le pouvoir et les Brigades rouges lors de l'enlèvement d'Aldo Moro. Accusé de complicité morale à l'assassinat de Moro, il fut acquitté, faute de preuves. Une série d'autres accusations, dont celle d'association subversive, étaient portées contre lui. Depuis cinq ans, il attend la date d'un procès qui traîne en longueurs, faute de preuves encore une fois.

Son ami Toni Negri, exilé en France, vient d'être condamné par contumace en Italie à 30 ans de prison pour activités terroristes. Piperno trouve cela scandaleux. « Negri était une figure symbolique mais certainement pas le leader d'Autonomie, dit-il. Il n'y avait pas de leader. Par sa nature-même, Autonomie était formé de groupes publics et décentralisés. Il se peut que les écrits de Toni aient influencé certains jeunes autonomistes, quoi que la plupart ne lisaient même pas. Mais dans ses livres, il n'y avait rien de très grave, ni de très original. On peut retrouver les mêmes idées dans les livres de Lénine. »

L'ancien activiste ne comprend toujours pas pourquoi l'opinion publique a confondu Autonomistes et Brigades rouges. « Il y a eu des Autonomistes qui sont rentrés dans les Brigades rouges. Mais la proportion est faible par rapport aux jeunes catholiques et communistes qui sont devenus terroristes. Pour les Brigades rouges, la vraie concurrence venait d'Autonomie. Nous proposions des actions illégales comme l'autoréduction des loyers mais jamais des actions criminelles. Les terroristes critiquaient cette forme d'intervention qu'ils qualifiaient d'utopique. Ils disaient que de cette façon on exposait les gens à la répression sans leur donner une organisation capable de les soutenir dans leurs luttes. Ils nous servaient en fait un discours classique d'organisation clandestine qui agit au niveau militaire. »

Les Brigades rouges existent-elles encore ? « J'espère que tout cela est bien fini, dit-il, mais je crois que ce ne serait pas réaliste de le penser. En 74 lorsque la loi contre les associations subversives est arrivée, les terroristes existaient de façon quasi-folklorique. Après 74, tous les systèmes des partis se sont ligués pour écraser les mouvements de gauche issus de 68. L'appareil d'État qui datait de la période fasciste n'a pas changé sinon pour devenir plus répressif. »

« Étant donné que rien n'a changé et qu'il reste encore des terroristes en prison, je ne vois pas pourquoi le terrorisme ne continuerait pas. Le terrorisme démontre en fait la faiblesse de l'État. Si l'État italien était fort il pourrait continuer à diriger la société au lieu de tirer sans sommation. Et l'État est faible parce qu'il est incapable d'avoir une idée, un programme pour la société. La seule chose qui l'intéresse c'est de se garder au pouvoir. »

L'idéaliste qui rêve encore d'une société juste et autogérée, ne cache pas sa déception face au Parti communiste italien. « Il y a 15-20 ans, le Parti communiste représentait une réelle alternative, une autre façon de voir la vie sociale. Aujourd'hui ce n'est plus vrai. D'abord le Parti communiste a le pouvoir, au niveau du parlement du moins. C'est lui qui administre les grandes villes et les régions les plus importantes. »

« Pour la première fois dans son histoire, ce parti a provoqué une cassure avec les jeunes générations en votant des lois répressives. Il est certain qu'en matière de politique extérieure, le parti pratique une politique d'indépendance face à l'Union soviétique. On le dit progressiste pour cela. Sauf que sa politique intérieure et sociale est loin d'être progressiste. Si l'on pense à la bataille sur le divorce, elle fut menée par les radicaux contre les communistes qui craignaient de diviser le peuple. »

Ses propos durcissent lorsqu'il est question de l'Italie, « ce pays corrompu où les assosiations criminelles se font au sein des gouvernements.» «Le Parti communiste est certainement le moins corrompu, dit-il mais de ce fait, il couvre la corruption des autres. »

« Ce fut le cas de (l'ex-secrétaire général Enrico) Berlinguer. C'était un type tout à fait médiocre, une sorte de Jean Chrétien en plus gris et sans le populisme drôle de Chrétien. Toute sa vie, il a été le fonctionnaire du parti. Il n'a pas participé aux luttes populaires. Il était honnête, soit. Mais le drame dans mon pays c'est que les gens honnêtes deviennent des héros. En conséquence, tous les voleurs italiens étaient à ses funérailles, c'est une façon de se cautionner collectivement à travers une image. »

Cela n'empêche qu'il serait prêt à retourner en Italie demain et même à faire de la prison. « Si je pouvais avoir la garantie de mon procès, je partirais. Je suis persuadé qu'on ne peut me condamner pour le moindre délit, même si je ne suis pas un ange. »

Le fait de ne pouvoir travailler le tue à petit feu, l'humilie profondément. « Il y a une contradiction dans le fait que je ne peux travailler et que je reçois de l'aide sociale. Ou bien je suis un danger pour la société et ils doivent m'expulser ou alors ils me laissent travailler. Je suis un physicien de bien modeste stature, mais je pourrais faire ma part comme les autres. » Il se tait, épuisé d'avoir trop parlé, épuisé de tourner en rond. Il partira peut-être en septembre. Il ne sait pas. Il ne sait rien. Il attend.

Chrétien souligne l'intérêt du Canada pour le Pacifique

DJAKARTA (AFP) — Le Canada est de plus en plus intéressé par la région du Pacifique après avoir été tourné pendant des siècles vers l'Atlantique, a souligne hier à Djakarta le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures canadien, Jean Chrétien.

Après une visite au Japon, M. Chrétien participe à Djakarta à la réunion annuelle entre les six pays de l'ASEAN (Indonésie, Singapour, Philippines, Malaisie, Thaïlande et Bruneï) et les cinq partenaires du Pacifique (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada et Japon) ainsi qu'avec la Communauté économique européenne.

Il a évoqué dans une conférence de presse « l'intérêt de plus en plus fort » du Canada pour le Pacifique et s'est félicité de l'accord entre l'Association des nations du sud-est asiatique et les cinq partenaires du Pacifique sur le développement des ressources humaines.

Le vice-premier ministre a par ailleurs indiqué que ses conversations de jeudi avec le secrétaire d'État américain George Shultz avaient porté sur les problèmes de désarmement, du contrôle des armes nucléaires, de l'Amérique centrale et sur des questions bilatérales concernant le gaz et l'acier.

Il a annoncé d'autre part que le Canada allait fournir une aide de $2 millions pour les camps de réfugiés cambodgiens en Thaïlande. Le Canada a accueilli plusieurs milliers de réfugiés l'an dernier, a-t-il rappelé.

La conférence de Djakarta avec les partenaires des six pays de l'ASEAN, qui a suivi la réunion des ministres de cette organisation, devait prendre fin hier soir.

Le grand «show» démocrate s'ouvre lundi

SAN FRANCISCO (AFP) — Le premier grand « show » de l'année électorale américaine va s'ouvrir lundi à San Francisco, où la convention du parti démocrate devrait désigner Walter Mondale et sa co-listière Geraldine Ferraro pour affronter les républicains Ronald Reagan et George Bush le 6 novembre prochain.

Près de 4 000 délégués, élus durant la longue campagne des élections primaires, vont débattre du programme de leur parti pendant quatre jours, du 16 au 19 juillet, et désigner officiellement leurs candidats à la présidence et la vice-présidence des États-Unis, sous les yeux de quelque 15 000 journalistes.

Trois candidats à l'investiture sont en lice : le sénateur du Colorado Gary Hart, 47 ans, le pasteur noir Jesse Jackson, 42 ans, et l'ancien vice-président Mondale, 56 ans. Mais, l'issue ne fait guère de doute et M. Mondale, assuré d'une majorité de délégués, doit devenir officiellement mercredi soir candidat démocrate à la Maison-Blanche.

La convention ne s'ouvre pas pour lui sous les meilleurs auspices : la reprise économique américaine aidant, tous les sondages donnent une large avance au président Reagan.

Pour tenter de combler son handicap, M. Mondale a, fait exceptionnel, annoncé avant l'ouverture de la convention le nom de son colistier. Et il a pris le risque, pour la première fois dans l'histoire d'un grand parti politique américain, de choisir une femme pour la vice-présidence : Mme Ferraro, 48 ans, une catholique descendante d'immigrants italiens, qui représente depuis 1978 une circonscription populaire de New York.

M. Hart, qui doit prendre la parole mercredi, continue de contester la victoire de M. Mondale et d'affirmer qu'il est le plus à même de ramener la Maison-Blanche dans le camp démocrate, mais son opposition semble maintenant plus symbolique que réelle. La grande inconnue réside dans l'attitude du premier noir à mener une intense campagne pour l'investiture démocrate, le pasteur Jackson, qui s'adressera aux délégués mardi et qui alterne depuis plusieurs semaines fermeté et conciliation à l'égard de M. Mondale.

M. Jackson, qui a obtenu 20 % des suffrages dans les élections primaires, mais qui ne détient qu'environ 10 % des délégués, n'a cessé de dénoncer les règles du parti, injustes, selon lui, pour les candidats des minorités. Le pasteur noir, qui a implicitement menacé de boycotter la prochaine campagne si ses revendications n'étaient pas prises en compte, veut aussi obtenir une réforme du processus de sélection des candidats démocrates dans les États du sud, une réduction du budget militaire américain et un engagement à ne jamais avoir recours en premier à l'arme atomique.

L'autre crainte des dirigeants démocrates est que le spectacle de la convention soit abandonné par les télévisions américaines au profit des innombrables manifestations hautes en couleur que des groupes de toutes sortes prévoient organiser dans les rues de San Francisco. Tout le monde doit défiler : les homosexuels (environ 20 % des habitants de la ville), les bi-sexuels, les partisans de la *Moral Majority*, les adversaires de la *Moral Majority*, les pacifistes, les féministes, les syndicalistes, sans oublier les membres de l'« Ordre de la perpétuelle indulgence » fondé par un travesti habillé en nonne et qui répond au nom de « soeur boom-boom ».

Huit personnes ont d'ailleurs été légèrement blessées jeudi soir à San Francisco au cours d'une manifestation de protestation réunie à l'occasion d'un congrès de deux jours organisé dans un hôtel de la ville par le révérend Jerry Falwell, dirigeant de l'organisation religieuse ultra-conservatrice Majorité morale, indique-t-on de source policière.

La manifestation réunissait quelque 2 000 personnes, dont de nombreux homosexuels. Huit manifestants ont été arrêtées, ajoute-t-on.

L'affaire Dikko : Lagos expulse trois diplomates britanniques

LAGOS (Reuter, AFP) — Le Nigéria a ordonné l'expulsion du haut-commissaire (ambassadeur) britannique, Hamilton Whyte, et de deux autres diplomates, a annoncé la télévision nigériane.

Il s'agit de représailles à l'expulsion par la Grande-Bretagne de deux membres du haut-commissariat (ambassade) nigérian à Londres.

Il s'agit aussi de représailles à la requête britannique, jugée « facheuse » et « inapproprié » par Lagos, de ne pas renvoyer à Londres l'ambassadeur du Nigéria. Le général Haldu Hananiya avait quitté Londres mercredi soir après avoir été, officiellement, « rappelé en consultations » par son gouvernement.

La télévision a précisé que John Harrison, chef de la chancellerie, et Stewart Evans, attaché administratif à l'ambassade, avaient une semaine pour quitter le pays.

La télévision a ajouté que la junte avait pris sa décision après avoir étudié avec soin la réaction de Londres à la tentative d'enlèvement d'Umaru Dikko, homme politique nigérian en exil retrouvé la semaine dernière drogué dans une malle dans un aéroport londonien.

Dans la journée, sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, avait annoncé au parlement qu'il avait donné à deux diplomates nigérians une semaine pour quitter le pays après que leur gouvernement eut refusé à Scotland Yard l'autorisation d'interroger le personnel de son ambassade sur l'affaire Dikko.

Quelques heures avant l'annonce de l'expulsion des diplomates britanniques, Ibrahim Gambari, ministre nigérian des Affaires étrangères, avait dit à des journalistes que son gouvernement répondrait de manière « responsable » à l'expulsion des diplomates nigérians.

Le ministère a précisé, dans une réponse écrite adressée aux Communes, que le permis de séjour de l'ancien ministre en exil à Londres depuis le coup d'État au Nigéria de décembre 1983, expirera à cette date.

La CIA est persuadée de la participation des Bulgares à l'attentat contre Jean-Paul II

WASHINGTON (AFP) — Des responsables des services secrets américains, sceptiques dans un premier temps, sont à présent persuadés que les services secrets bulgares ont collaboré avec le Turc Ali Agca dans l'attentat manqué du 13 mai 1981 contre le pape Jean-Paul II, a indiqué hier le *Washington Post*.

Le quotidien américain, citant des sources sûres, affirme que des hauts responsables des services de renseignements, dont le directeur de la CIA, William Casey, se sont déclarés frappés par les preuves recueillies par le substitut italien Antonio Albano, chargé de rédiger le réquisitoire dans cette affaire.

Selon le magistrat, les Bulgares auraient loué les services d'Ali Agca pour tuer le pape. Un responsable de la CIA, poursuit le journal, a qualifié cette hypothèse de « solide ».

Cependant, ajoute le *Washington Post*, des experts du département d'État estiment que l'hypothèse italienne d'une filière bulgare débouche sur une opération de trafic de drogue dirigée par des Turcs depuis la Bulgarie.

En effet, le quotidien affirme avoir appris de même source que deux des Turcs que le magistrat italien pourrait inculper dans cette affaire, Bekir Celenk et Omer Merson, sont considérés comme des trafiquants de drogue par le Bureau américain de lutte contre le trafic de stupéfiants (DEA, Drug Enforcement Agency).

Un autre ressortissant turc, Abuzer Ugurlu, dont le nom figure dans le rapport de M. Albano, est également fiché par la DEA comme un pilier du trafic international de drogue.

Cependant, ajoute le *Washington Post*, aucun élément des archives de la DEA ne prouve qu'Ali Agca ait déjà été impliqué dans un trafic de stupéfiants.

LE DEVOIR VOUS OFFRE
LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

Icônes byzantines

de Rosette Mociornitza

656-0188

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Afghanistan : Tchernenko soutient la médiation de l'ONU

MOSCOU (Reuter) - Le président Constantin Tchernenko a déclaré hier à Javier Perez de Cuellar qu'il soutenait la médiation des Nations unies sur l'Afghanistan mais n'a laissé percevoir aucun changement sur les conditions soviétiques pour un règlement.

Le secrétaire général de l'ONU a rencontré le chef de l'État soviétique et autres dirigeants du Kremlin pour préparer des discussions, prévues à Genève le mois prochain sous l'égide de l'ONU, destinées à régler le conflit afghan et préparer un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Vladimir Lomeiko, porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, a déclaré que MM. Tchernenko et Perez de Cuellar avaient eu « des échanges de vues sur une éventuelle solution » du problème afghan et que M. Tchernenko avait exprimé son soutien aux efforts de paix du secrétaire général.

Mais, a-t-il ajouté, le chef de l'État soviétique a souligné l'opportunité des discussions en condamnant « la poursuite de l'ingérence dans les Affaires intérieures de l'Afghanistan ».

Pour Moscou, la lutte armée des moudjahidine contre le gouvernement de Kaboul est dirigée et financée par des puissances étrangeres, principalement les États-Unis.

L'URSS a fait savoir que le retrait de ses troupes en Afghanistan — 110 000 hommes selon l'OTAN — n'interviendrait qu'à la demande de Kaboul et après la mise au point de garanties internationales sur la sécurité afghane.

M. Lomeiko a dit n'avoir aucune information sur un éventuel entretien entre M. Perez de Cuellar et Babrak Karmal, chef de l'État afghan, qui est récemment arrivé à Moscou et a rencontré ces derniers jours les dirigeants du Kremlin.

Le secrétaire général de l'ONU qui a refusé de rencontrer les journalistes durant ses deux jours de visite devait quitter l'Union soviétique hier soir.

À Genève, les ministres afghan et pakistanais des Affaires étrangères et Diego Cordovez, émissaire de l'ONU pour l'Afghanistan, doivent discuter d'un calendrier pour le retrait des troupes soviétiques, des garanties internationales de non-ingérence et des consultations avec les millions d'Afghans réfugiés au Pakistan.

Des diplomates disent avoir récemment décelé un durcissement de la position soviétique après l'importante offensive des forces afghanes et soviétiques au printemps contre la vallée du Panshir, l'un des fiefs des moudjahidine.

Moscou a récemment accusé Washington d'entraîner des rebelles afghans en territoire pakistanais et d'envoyer des conseillers américains en territoire afghan.

Le mois dernier, Leonid Zamyatine, porte-parole du Kremlin, a souligné que Moscou ne voulait pas maintenir des forces en Afghanistan. Mais il précisait que celles-ci resteraient jusqu'à ce qu'un mur de protection soit érigé à la frontière avec le Pakistan.

MM. Perez de Cuellar et Tchernenko se sont rencontrés hier avant le début des conversations entre une délégation de l'ONU et le gouvernement soviétique. (Photolaser AP)

L'opposition dit «oui, mais» à Mitterrand

PARIS (AFP) — Le président du parti néo-gaulliste RPR (Rassemblement pour la République), Jacques Chirac, a proposé hier que toutes les lois concernant les libertés essentielles soient adoptées par vote conforme des deux assemblées, Sénat et Assemblée nationale et, en cas de désaccord, soient soumises par référendum aux suffrages des Français.

En introduisant la notion du vote conforme des deux assemblées, M. Chirac veut ainsi aller plus loin que le président François Mitterrand qui, la veille, a proposé aux Français de modifier la constitution pour que la procédure référendaire puisse être utilisée pour tout problème touchant aux libertés.

Parmi les libertés qu'il entendrait voir mentionnées dans le projet, M. Chirac a cité, au cours d'une conférence de presse, les droits civiques, les libertés publiques, le régime électoral des assemblées parlementaires, les nationalisations d'entreprises, les principes fondamentaux de la libre administration des collectivités locales, ainsi que les libertés de l'enseignement, de la presse, et de la communication audiovisuelle.

Le maire de Paris a indiqué que sa formation défendrait cette position au cours de la procédure de révision constitutionnelle engagée dès la semaine prochaine devant le Parlement.

Autre leader de l'opposition, l'ancien premier ministre Raymond Barre s'est déclaré satisfait de l'initiative présidentielle sous réserve du contenu du texte qui sera soumis aux deux assemblées.

Ces réactions sont le reflet de la situation dans laquelle se trouve placée l'opposition néo-gaulliste et libérale après la proposition du président Mitterrand. Depuis longtemps favorables à un élargissement de la notion référendaire, les dirigeants du RPR et de l'UDF veulent éviter de tomber dans ce qu'ils ont eux-mêmes qualifiés de piège présidentiel qui pourrait aboutir selon eux, lors du référendum de septembre, à un véritable plébiscite du chef de l'État.

La bataille sera donc rude la semaine prochaine quand il s'agira pour le gouvernement de trouver un texte conforme aux voeux de l'Assemblée nationale, à majorité socialiste, et du Sénat, dominé par l'opposition.

Nombreux sont ceux qui, dans l'opposition, parlent de manoeuvre politique. D'autres, comme le leader d'extrême-droite Jean-Marie Le Pen et les mouvements écologistes, réclament la possibilité de référendums populaires, ce qui n'est pas prévu dans le projet présidentiel.

Du côté de la majorité, le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, s'est déclaré favorable à la réforme engagée qui devrait, selon lui, permettre de rassembler les Français autour de l'essentiel. Le Parti communiste se déclare d'accord avec l'extension de la notion référendaire si elle s'applique aux grandes questions touchant à l'élargissement des libertés publiques. Il estime toutefois qu'il ne faut pas tomber dans un usage à répétition du référendum ce qui comporterait des risques pour la démocratie elle-même.

Le gouvernement de M. Mitterrand a dû subir quelques cuisants revers au cours des dernières semaines. Les élections européennes ont démontré fin-juin que la majorité de la population française n'appuie plus la coalition socialiste et communiste. Une manifestation monstre en faveur de l'école privée dans les rues de Paris a aussi montré l'ampleur du mécontement à l'égard du président Mitterrand.

L'Irak revendique deux attaques

MANAMA (AFP) - L'aviation irakienne a attaqué hier deux « grands objectifs navals » au sud de l'île iranienne de Kharg, le principal terminal pétrolier iranien, a annoncé un porte-parole militaire irakien.

Le porte-parole, cité par l'agence irakienne INA, a précisé que les deux objectifs avaient été touchés de plein fouet par les appareils irakiens, qui ont tous regagné leur base « intacts ». Dans la terminologie militaire irakienne, le terme « grand objectif naval » est souvent employé pour désigner des pétroliers.

Cette attaque intervient deux jours seulement après que Bagdad eut annoncé avoir « détruit », mardi soir, un « grand objectif naval » dans le nord-est du Golfe, près du champ pétrolifère iranien off-shore de Barganshar. Cependant, la revendication par l'Irak de cette attaque, qui s'était déroulée à une centaine de kilomètres au nord de l'île de Kharg, n'a pas été confirmée de source indépendante, ce qui a donné à croire à certains observateurs, que l'objectif visé pourrait être une plateforme de forage.

L'Irak avait également revendiqué les 24 et 27 juin des attaques contre des pétroliers près du terminal de l'île de Kharg. Les pétroliers *Alexandre-le-Grand* et *Tiburon* — dont huit membres d'équipage avaient été tués — ont été touchés à ces dates selon des sources indépendantes dans le Golfe.

Les combats font rage dans le nord du Liban

TRIPOLI (Reuter) - Des affrontements se sont poursuivis hier pour la troisième journée consécutive dans la province septentrionale de Koura, dont deux milices libanaises prosyriennes se disputent le contrôle.

Toutes les agglomérations de la province ont été atteintes par les bombardements au canon, à la roquette et au mortier qui auraient fait, selon les stations de radio et la presse, des dizaines de morts et de blessés.

Les combats, qui opposent les *Maradas* (géants) chrétiens de l'ex-président Soleiman Frangié aux hommes du Parti national social syrien (PNSS) du catholique grec Inaam Raad, ont repris jeudi soir après l'échec de tentatives de médiation des gouvernements libanais et syrien.

Le principal enjeu des combats est Amioun, la capitale provinciale, où selon Radio-Beyrouth les positions rivales ne sont distantes que de 30 mètres. Les bombardements s'entendaient à Tripoli, à 15 km, où se sont réfugiés de nombreux habitants de la province, précise la radio.

Des affrontements avaient déjà opposé la semaine dernière à Tripoli d'autres milices rivales et cette flambée de violence dans le nord semble menacer les efforts du gouvernement d'« unité nationale » pour ramener la paix dans l'ensemble du pays. Le nord s'est embrasé dès le retour de la paix à Beyrouth le 4 juillet, soulignent des observateurs.

Les affrontements ont débuté mercredi à la suite d'un incident entre les *Maradas* commandés par Robert Frangié, le fils de M. Frangié, et le PNSS. Selon la presse libanaise, les *Maradas*, forts de 1 500 hommes, ont immédiatement attaqué les positions du PNSS dans la Koura, située au sud de la province de Zghorta, fief de M. Frangie.

Un nouveau parti politique juif *et* arabe voit le jour en Israël

JEAN-PIERRE LANGELLIER
Le Monde

HAIFA — M. Mohamed Miari croit à la mixité judéo-arabe et il la vit chaque jour. Dans l'immeuble tranquille où ce Palestinien d'Israël, avocat de profession, vient reprendre son souffle entre deux meetings, tous ses voisins d'étage sont Juifs. Le sourire chaleureux et la voix cassée par les harangues électorales, il nous explique, entre deux sonneries du téléphone, pourquoi il a accepté de conduire, aux législatives du 23 juillet, une liste d'extrême-gauche non communiste d'un type inédit, où cohabitent 60 Juifs et autant d'Arabes.

« Je suis un militant, dit-il, pas un politicien. Et les Arabes d'Israël affrontent deux grands défis qui appellent une action rapide : à l'intérieur de l'État hébreu, ils revendiquent l'égalité des droits civiques et nationaux entre Juifs et Arabes ; à l'extérieur, ils souhaitent une solution équitable du problème palestinien. Le temps presse et les prochaines années seront décisives pour l'avenir de la Palestine. Or, les Arabes d'Israël représentent une force politique qu'il faut utiliser et canaliser afin de faire pression sur l'opinion publique et sur le gouvernement. »

M. Miari, 45 ans, est né à Burweh, un petit village de Galilée, proche de Saint-Jean-d'Acre, détruit par l'armée israélienne après que ses habitants l'eurent déserté lors de la guerre de 1948. Il fut l'un des animateurs du mouvement pronassérien El Ard (la Terre), déclaré illégal alors qu'il prétendait participer à la bataille législative de 1965. Il préside l'Association des amis des prisonniers, fondée en 1979 à Nazareth, principale ville arabe d'Israël.

C'est également à Nazareth qu'est née l'idée de présenter une liste mixte qui serait pour la première fois dirigée par un Arabe et occuperait un large « créneau » entre, d'une part, les partis sionistes — notamment le Front travailliste et, de l'autre, le Front démocratique pour la paix et l'égalité, dominé par le Parti communiste. Sur la scène politique israélienne, les quelque 720 000 Arabes (17 % de la population) sont nettement sous-représentés. Sur 120 députés sortants, cinq seulement sont Arabes : deux communistes, deux travaillistes et un membre du Likoud, qui est Druze. Ils servent surtout d'« alibi » aux deux grands partis dominants.

Le Front travailliste n'a ni su ni vraiment voulu, en 36 ans d'indépendance, former dans ses rangs une génération d'hommes politiques arabes. Les communistes, quant à eux, ne parvinrent à séduire, en 1981, que 38 % des électeurs arabes. Les autres votèrent travaillistes ou boudèrent le scrutin. Il existe donc, estiment M. Miari et ses amis, un électorat à prendre, résolument nationaliste, mais rebuté par la rigidité doctrinaire des communistes et leur allégeance aux thèses soviétiques. « Le Parti communiste, ajoute-t-il, est en outre condamné à ne jamais "mordre" sur un électorat juif qui lui demeure viscéralement hostile. »

Pourquoi ne pas avoir mis sur pied une liste « purement arabe » ? « C'eût été, souligne M. Miari, fournir des armes aux autorités. En effet, le gouvernement aurait pu réclamer plus aisément l'interdiction d'une telle liste en brandissant l'éternel argument de la sécurité de l'État. Avec 60 candidats juifs, c'est beaucoup moins facile. »

Les craintes de M. Miari ne sont pas imaginaires. La preuve : sa Liste progressiste pour la paix a bien failli être mise hors course la semaine dernière. La Commission centrale des élections, qui rassemble une trentaine de députés appartenant à tous les groupes représentés à la Knesset, avait décidé de la disqualifier en même temps que la liste d'extrême droite patronnée par le rabbin Meir Kahane. Il lui était notamment reproché d'avoir pris des positions « équivoques » envers l'OLP. Mais la Cour suprême, à qui revenait le dernier mot en la matière, annula cette double interdiction.

Pour M. Miari, l'heure est venue de nouer une alliance entre les Arabes et les Juifs progressistes, fût-elle très minoritaire, car, assure-t-il, « l'opinion israélienne y est prête ». Sur la liste de M. Miari figurent deux célèbres « colombes » : le général de réserve Matti Peled, en deuxième position, et le journaliste Uri Avnery, qui occupe la très honorifique 120e place.

La Liste progressiste pour la paix a un programme clair. Elle demande l'évacuation de tous les territoires occupés en 1967 par Israël, y compris Jérusalem-Est, prône la création au côté de l'État juif d'un État palestinien et exige une totale égalité des droits entre tous les citoyens d'Israël, juifs et arabes. Pour M. Miari et ses amis, l'OLP est le « seul représentant légitime du peuple palestinien ». Voilà qui est net.

Une différence fondamentale oppose toutefois M. Miari à l'OLP : il reconnaît l'existence et le besoin de sécurité de l'État hébreu dans ses frontières de 1967. Autre divergence : il mène un combat politique, donc légal et non violent. Mais il tient à souligner que « chaque Palestinien est seul juge de la forme de sa lutte selon l'endroit où il se trouve ». Autrement dit, il se garde de condamner le recours à la lutte armée des Palestiniens de la dispora.

M. Miari tient M. Yasser Arafat pour le chef légitime de l'OLP et juge qu'« Abou Moussa est un traitre ». Il se félicite que le chef des fedayin ait salué favorablement la constitution de sa liste. En octobre dernier, M. Miari rencontra à Genève M. Farouk Kadoumi, chef du département politique de l'OLP, lors d'une conférence des Nations unies sur les droits du peuple palestinien. À son retour en Israël, il fut assigné à résidence à Haïfa pendant six mois.

L'initiative de M. Miari embarrasse et irrite le Parti communiste israélien. Sa presse ne manque pas une occasion d'éreinter « le défaitisme d'une liste inspirée par Camp David » et « l'opportunisme d'Avnery ». Ils nous abreuvent de mensonges et cherchent à nous nuire par tous les moyens, constate avec calme M. Miari. Ils ont peur de perdre des voix et manquent de sang-froid. Mais nous prendrons aussi des électeurs aux partis sionistes. »

M. Miari a une bonne chance de faire son entrée à le Knesset. « Nous aurons beaucoup de travail, prévoit-il. Nous lutterons en priorité pour la protection de la terre et un meilleur accès à l'éducation. À moyen terme, j'espère que notre groupe aura plusieurs députés. » Ainsi, dans quelques semaines, un avocat de Haïfa, qui a choisi de jouer à fond la carte parlementaire, pourra, s'il est élu, monter à la tribune de la Knesset et réclamer, en toute immunité, l'avènement d'un État palestinien dirigé par l'OLP. Ce ne serait pas une mince affaire.

Le procès des quatre conseillers de Solidarité est ajournée à Varsovie

VARSOVIE (AFP) — Le procès des quatre dirigeants du KOR (Comité d'auto-défense sociale) inculpés de « complot contre l'État » a été ajourné à mercredi prochain à l'issue de la première audience, qui s'est tenue hier dans le plus grand secret devant le tribunal militaire de Varsovie, dont les abords étaient gardés par la milice.

Cet ajournement, a-t-on appris de source sure, répond à la demande des accusés, Jacek Kuron, Adam Michnik, Henryk Wujec et Zbigniew Romaszewski, qui d'entrée de jeu ont protesté contre le fait qu'ils n'avaient pu ni consulter le dossier de l'accusation, ni voir leurs avocats dans des conditions normales pour préparer leur défense.

M. Michnik, l'idéologue du KOR, a affirmé qu'on lui avait « retiré » les quelques 50 dossiers de l'accusation en octobre dernier, alors qu'il « n'en avait lu que dix ». Les entretiens avec les avocats se sont déroulés non pas dans des pièces normalement prévues à cet effet, mais des locaux du ministère de l'Intérieur équipés de tables d'écoute et de caméras de télévision, ont affirmé les accusés, a-t-on précisé de même source.

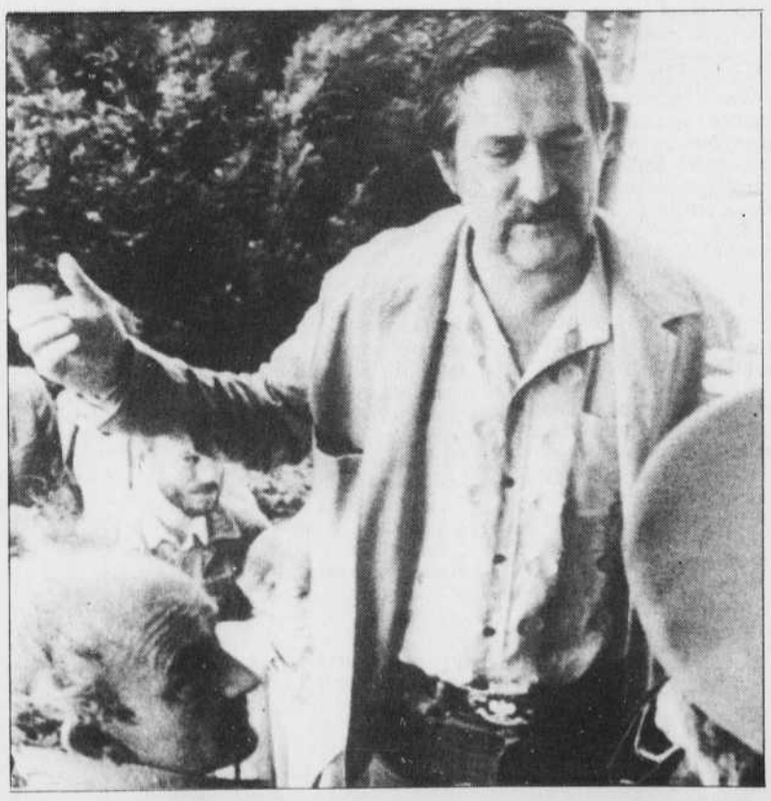

Lech Walesa n'a pu assister hier au début du procès des quatre conseillers de Solidarité. Une foule de curieux a été dispersée par la police. (Photolaser AP)

M. Michnik a catégoriquement refusé de répondre aux interrogatoires d'identité jusqu'à ce que le tribunal décide d'ajourner les débats pour permettre aux accusés de préparer leur défense dans des conditions normales. Avant la prise de cette décision, il répondait invariablement : « Je refuse de participer à un tel procès. »

Les accusés et leurs avocats ont en outre dénoncé le fait que le procès se déroule pratiquement à huis clos, dans une salle exigüe d'une trentaine de places, remplie en majorité de policiers en civil, aux côtés des seuls observateurs admis, sept membres des familles des prévenus et trois journalistes de la presse officielle polonaise.

Le président du tribunal, un colonel, a reconnu la présence des « services de sécurité ». Les autorités, a-t-il expliqué, « avaient demandé que le ministère de l'Intérieur soit représenté, vu l'importance du procès ».

Le tribunal a toutefois accepté que plusieurs observateurs choisis par les accusés et la défense puissent assister au procès. Les avocats en ont immédiatement désigné deux, MM. Bronislaw Geremek et Tadeusz Mazowiecki, les deux anciens conseillers de Solidarité qui avaient tenté en vain le matin même, avec Lech Walesa et des membres du KOR, d'assister au procès. Mais lorsque les avocats ont voulu leur faire part de cette autorisation tardive, les deux personnalités de l'opposition et la petite foule d'une cinquantaine de personnes qui stationnaient sur les marches du tribunal avaient été dispersées par la milice.

Toute la journée, les forces de l'ordre sont restées présentes en nombre dans le périmètre du tribunal, contrôlant systématiquement les identités et notamment celles des journalistes étrangers, qui étaient invités fermement à dégager les lieux. Au cours de l'audience, M. Kuron a demandé que les débats soient retransmis par un circuit de télévision intérieure dans une autre salle, plus grande, notamment pour la presse occidentale. Le tribunal a réservé sa réponse à mercredi.

MM. Kuron, Michnik, Wujec et Romaszewski, qui risquent au maximum 10 ans de prison, sont apparus en bonne forme physique, malgré leur pâleur dû à une longue détention (deux ans et demi pour les premiers et depuis août 1982 pour M. Romaszewski). Arrivés menottes aux mains, ils ont regagné en fin d'après-midi la prison de Rakowiecka à Varsovie, où sont incarcérés sept autres dirigeants de Solidarité poursuivis pour les mêmes motifs.

St. Michael's
Université catholique, coéducationnelle.
l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts.

COURS D'ANGLAIS
Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Écrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Rappel

Date limite: 1er août 1984

Programmes de certificats en sciences de l'éducation

Certificat en administration scolaire
Certificat en andragogie
Certificat en applications pédagogiques de l'ordinateur
Certificat en enseignement de la bureautique
Certificat en enseignement de la productique
Certificat en enseignement de l'expression dramatique
Certificat de mesure et évaluation en éducation
Certificat de technologie éducationnelle

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au:

Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3

Tél.: 343-7622

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeur adjoint: Denis Lord

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LA CRISE, CONNAIS PAS

DEPUIS hier, en fin d'après-midi, tous les chantiers du Québec se sont tus pour les vacances d'été. Pendant deux semaines, le silence régnera sur les chantiers. Ce ne sera pas encore la paix des cimetières, même si une menace très précise pèse toujours sur cette industrie : celle d'une grève générale ou d'un lock-out à la rentrée de septembre.

Lorsque le travail reprendra, le 30 juillet prochain, il ne restera que 30 jours avant l'échéance fatidique où prendra fin le sursis de 120 jours décrété par le ministre du Travail. Mais le souhait exprimé par M. Raynald Fréchette, le 25 avril dernier, celui de « vivre enfin une véritable négociation », n'a pas trouvé d'écho.

★

En fait, aucune négociation n'a encore eu lieu, ni avant ni après le 30 avril, date d'expiration du dernier contrat de travail. Et c'est en vain que, depuis ce temps, un conciliateur s'évertue à rapprocher les parties. Comment sortir de l'impasse ?

Le cadre juridique des relations de travail dans la construction au Québec relève du corporatisme le plus pur. Syndicalisation obligatoire, aussi bien du côté des employeurs que des employés. Les entrepreneurs doivent adhérer à une association unique, créée de toutes pièces par le législateur : l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ). Quant aux travailleurs, un régime de pluralité leur donne le choix entre cinq associations syndicales, dont la FTQ-Construction et le Conseil provincial des métiers de la construction (international) qui détiennent en cartel la majorité suffisante pour négocier et signer une convention collective applicable à tous.

Ce corporatisme n'aura apporté à l'industrie de la construction ni la prospérité ni la paix sociale. Le bâtiment bat de l'aile. Le nombre des heures travaillées est en chute libre. L'année 1982, au plus creux de la récession, a été catastrophique : 74,000 heures travaillées en regard de 101,000 l'année précédente. Une légère reprise s'est fait sentir au dernier trimestre de 1983, grâce aux programmes gouvernementaux d'aide à la construction domiciliaire, mais insuffisante pour annuler la baisse enregistrée plus tôt : 68,000 heures.

Les hauts salaires, conjugés à l'accroissement spectaculaire du nombre des travailleurs en chômage (40 pour cent des inscrits), ont entraîné une montée significative du travail au noir. Selon des estimations faites par le service de recherche de l'AECQ, 27 pour cent des travaux en 1983 auraient été exécutés sur un marché clandestin.

Devant un tel état de choses, on aurait pu s'attendre à ce que les parties abordent la présente ronde de négociations dans un esprit de concertation axé sur la création d'emplois. Il n'en fut rien.

Chez les syndicats, la crise, connais pas. La « fluidité » n'est pas leur fort, surtout s'il s'agit de salaires. Tour à tour, ils sont venus déposer leurs demandes : hausse des taux horaires, réduction du temps de travail, vacances, congés fériés, primes diverses, avantages sociaux, pouvoirs accrus de leurs représentants sur les chantiers . . . Les employeurs ont fait le calcul. Assez salée, la note. Les revendications du cartel FTQ-Conseil provincial entraîneraient une hausse des coûts de main-d'oeuvre de l'ordre de 16.6 pour cent la première année et de 10 et 11 pour cent pour les deux suivantes. La CSN est plus gourmande : 27 pour cent la première année, et deux hausses de 11 pour cent par la suite.

Ces demandes heurtent de front l'approche de l'AECQ, laquelle regroupe, rappelons-le, une écrasante majorité (80 pour cent) de très petites entreprises (cinq employés et moins). Les entrepreneurs estiment plutôt que la relance de l'industrie passe par une baisse de leurs coûts de main-d'oeuvre. Ils se sont fixé un objectif : moins 20 pour cent, qu'ils envisagent d'atteindre non seulement par une réduction des taux horaires mais par l'allégement de diverses contraintes réglementaires, tels le ratio compagnon/apprenti, l'abolition de certaines primes, le décloisonnement des métiers, et le reste.

Quant au ministre, il est conscient de la dé-responsabilisation des parties en présence. Dans sa conférence de presse du 25 avril, M. Fréchette soulignait que depuis 15 ans l'industrie de la construction a toujours laissé reposer sur le gouvernement le soin de trancher ses litiges : « On ne peut dire que le sens du compromis, que l'entente négociée ou que la négociation véritable aient été la marque de commerce de (cette) industrie. » Il serait temps, avait-il dit, de « sortir de cette méthode traditionnelle ». Mais son message est resté lettre morte.

Faut-il alors passer à l'autre extrême, laisser les parties exercer leur rapport de forces dans une lutte à outrance qui pourrait entraîner une paralysie générale, et pour une durée illimitée, de tous les chantiers du Québec ? Autant dire l'apocalypse. Les syndicats ont des mandats de grève en poche, un mot d'ordre suffirait. Quant aux entrepreneurs, ils croient cette fois tenir le gros bout du bâton. Chacun joue les matamores.

Mais un conflit d'une telle ampleur ne serait guère tolérable. La construction est une industrie charnière qui conditionne tout le reste de l'activité économique. Une grève générale compromettrait les modestes débuts d'une relance encore incertaine. Tôt ou tard, le gouvernement devra s'interposer entre les belligérants. Toute la question est de savoir quelle forme devrait prendra cette intervention.

★

La loi fait obligation au ministre d'entendre les parties en commission parlementaire avant de modifier unilatéralement le décret. La tenue de cette commission est déjà prévue pour la fin du mois d'août. Suffira-t-elle à éclairer le ministre ? On peut penser que non. Il ne serait guère prudent de sa part d'agir seul — à la Pierre Marois — avec ou sans « préjugé favorable » pour les uns ou pour les autres.

Une médiation extraordinaire s'impose, avec large mandat d'enquête sur la situation économique de l'industrie, sur les multiples réglementations qui l'encadrent et sur les implications des revendications respectives des entrepreneurs et des syndicats. Voilà pour le court terme.

Quant au moyen terme, il faudra s'y attaquer sans délai. Il faut remettre en cause les fondements mêmes de cette expérience « corporatisante » dont le résultat le plus clair depuis 1968 aura été la mise en tutelle de toute une industrie.

— JEAN FRANCOEUR

Le Québec, du rouge au bleu ?

QUÉBEC

GILLES LESAGE

POUR espérer former un gouvernement majoritaire, M. Brian Mulroney doit absolument faire élire un bon groupe de candidats, au moins une dizaine, dans sa province natale. Pour effectuer une percée le moindrement significative, le Parti nationaliste doit, de toute urgence, regrouper les énergies moribondes des indépendantistes et des Québécois de stricte obédience.

Or les seuls partis qui pourraient aider le « p'tit gars de Baie-Comeau » et l'avorton de M. Marcel Léger à gagner leur audacieux pari font la sourde oreille ou somnolent dans la torpeur estivale que le début de campagne fédérale trouble à peine. Pour des raisons opposées, le Parti libéral de M. Robert Bourassa et le Parti québécois ne veulent pas se compromettre, le premier pour ne pas tuer la poule aux oeufs d'or sur laquelle il est assis, le second parce qu'il en a plein les bras à entreprendre des relances qui achoppent les unes après les autres. Tant et si bien que s'il n'a pas le coup de pouce dont il a désespérément besoin, le chef bleu ne pourra livrer la marchandise promise et traverser la mer rouge, tandis que l'effet de nuisance des pénépistes, comme celui des créditistes en 1980, peut assurer l'hégémonie libérale, même après le départ de M. Trudeau.

Ce n'est pas pour ses beaux yeux que l'ancien président de l'Iron Ore fait des mamours à M. Bourassa, insistant lourdement sur la similitude de vues entre lui et son vieil ami Robert. M. Mulroney a beau dire que lui, contrairement aux ministres Jean Chrétien et André Ouellet, n'a jamais été méprisant envers le chef libéral réincarné, ce dernier ne se départit pas de la neutralité officielle qui est la sienne, dans la foulée de MM. Jean Lesage et Claude Ryan. M. Bourassa savoure la cour éhontée dont il est l'objet, expliquant qu'un ancien et futur premier ministre du Québec doit se garder les mains libres pour pouvoir discuter et négocier avec le gouvernement fédéral, qu'il soit dirigé par M. John Turner ou par M. Mulroney.

Bien sûr, sur un plan personnel, MM. Bourassa et Mulroney peuvent échanger des résultats de sondages, dont ils sont férus, mais le chef libéral, craignant d'atténuer la formidable avance qui est la sienne, se fait l'ami de tout le monde. De M. Turner autant que de M. Mulroney, d'autant plus aisément que M. Trudeau n'est plus dans le décor. La neutralité de M. Bourassa, qui craint d'être perçu comme le petit frère d'Ottawa, est payante pour lui, mais elle risque d'être désastreuse pour son ami Mulroney. Certes, les libéraux québécois sont libres d'agir comme ils l'entendent. Mais il est significatif qu'à ce jour, un seul député libéral, M. Claude Dauphin, de Marquette, ait accordé son appui à un candidat conservateur, M. Claude Lanthier, dans LaSalle. Il y a bien un certain nombre d'organisateurs libéraux qui appuient localement les conservateurs, mais leur influence semble circonscrite. De plus, le Parti conservateur a de la difficulté à attirer des « gros noms », les pressentis se défilant les uns après les autres. Par exemple, le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, n'écoute même pas les propositions qu'on voudrait lui faire, tout comme son collègue de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis.

À cet égard, la désignation du journaliste Nick auf der Maur, hier, comme candidat PC dans Notre-Dame-de-Grâce, est l'exception qui confirme la règle : c'est un ami affiché de MM. Mulroney et Bourassa. Mais bien des vedettes, y compris des journalistes, invités par M. Marcel Masse et les autres lieutenants conservateurs, trouvent toutes sortes de raisons valables pour ne pas faire le saut.

Cela tient probablement au fait que l'engouement suscité par l'élection de M. Mulroney, l'an dernier, s'estompe, comme l'indiquent les sondages les plus sérieux. Le membership a fait des bonds prodigieux mais, avec les deux tiers des suffrages, les libéraux gardent leur emprise sur le Québec, leur chasse gardée. Loin de nuire, le départ de M. Trudeau semble avoir calmé les mécontents, d'autant que le pouvoir, assorti de faveurs et de patronage, est un ciment extraordinairee.

Contre toute attente, ce sont les libéraux qui, à la suite d'une quinzaine de départs, réussissent à attirer de nouveaux visages. M. Turner n'a pas convaincu deux de ses amis, les anciens ministres Raymond Garneau et Lise Bacon, à faire équipe avec la troïka Ouellet-Chrétien-Lapointe; mais d'autres personnalités, dont plusieurs femmes, sautent dans la barque libérale qui, hier encore, prenait l'eau. Il y a là une étonnante faculté de renouvellement, du moins en façade, qui démontre la profondeur et l'ampleur des racines libérales dans ce pays trop facilement conquis qu'est le Québec.

C'est probablement pour cette raison, et parce qu'il a été échaudé par l'inutilité de ses mots d'ordre antérieurs (abstention, annulation, appui à M. Fabien Roy), que M. René Lévesque est tranquillement parti en vacances avec son gouvernement, qui ne reprendra ses activités, à toutes fins utiles, qu'à la mi-août. Il sera alors bien tard pour mettre en oeuvre la résolution adoptée en congrès général, le mois dernier, et selon laquelle « le Parti québécois appuie la formation d'un parti oeuvrant sur la scène fédérale, voué exclusivement à la défense des intérêts du Québec ». Certes, comme l'a précisé la vice-présidente du PQ, Mme Nadia Assimopoulos, « aucune instance du parti ne peut apporter son appui à un parti fédéral, à l'exception du Parti nationaliste » ; mais, comme appui, on a déjà vu plus vigoureux.

Dans l'état délabré où il est, le PQ ne peut simplement pas se permettre de subir d'autres dégelées. Comme le dit si bien M. Lévesque, on peut mener un cheval à l'abreuvoir, mais on ne peut le forcer à boire. Il serait présomptueux de donner des directives dont, de toute manière, les militants font ce qu'ils veulent. Ministres et députés feront campagne, dénonçant les libéraux à qui mieux mieux, ravivant les ardeurs affadies, mais aucun n'embarquera dans la pauvre galère pénépiste. Ils peuvent montrer les dents, comme l'ont fait les ministres Bernard Landry et Clément Richard au cours de la semaine, mais ils n'ont plus la force de mordre, encore moins de briser l'épouvantable monopole libéral.

Bien sûr, la campagne commence et les « bleus » menaceront quelques fiefs libéraux. Mais, sans la bouée de sauvetage de M. Bourassa, qui a le vent dans les voiles, ce n'est pas le 4 septembre que le « p'tit gars de Baie-Comeau » va entrer à Ottawa avec un Québec rouge passé au bleu.

En rase campagne

« À PARTIR de maintenant, plaidait jeudi un John Turner exaspéré, j'aimerais qu'on me juge sur mes propres actes. »

Le pauvre, on le comprend. Toute la première semaine de la campagne électorale l'a obligé à assumer des décisions controversées, souvent carrément scandaleuses, de son prédécesseur Pierre Trudeau. Les mauvais esprits vont jusqu'à croire que l'ancien premier ministre l'a fait exprès.

Mais en rase campagne, là où les chefs se révèlent souvent le mieux, M. Turner n'apparaît pas aussi victime qu'il le dit.

Chantage et patronage

Ainsi, on a accepté sans autre question, avec même un brin de commisération, les 19 nominations de pur patronage politique qu'il signait lui-même lundi. Il n'y était pour rien, disait-il. Il avait promis à Pierre Trudeau de se livrer lui-même à cette opération miséricorde-aux-riches pour éviter de mettre sa majorité en danger aux Communes. S'il avait refusé, Pierre Trudeau menaçait de récompenser ses protégés lui-même. Le gouvernement serait devenu minoritaire. Le gouverneur général, Mme Sauvé, aurait pu mettre en cause sa prétention à former un nouveau cabinet pour gouverner.

Que de conditionnels dans ce raisonnement ! Et qui ne tiennent guère. Puisque la Chambre ne siégeait pas, et qu'il avait déjà décidé de se précipiter en élections, la possibilité d'une session d'urgence se situait probablement bien des fois sous zéro. Quant à la réticence de Mme Sauvé à le reconnaître comme premier ministre, parce qu'un sixième de sa députation se serait trouvé en d'autres reposoirs libéraux, elle est ridicule. Si, même à la tête d'un parti minoritaire, il avait demandé à Mme Sauvé de dissoudre le Parlement, on ne voit pas au nom de quoi elle le lui aurait refusé.

Le souci « d'intégrité constitutionnelle » derrière lequel s'abrite M. Turner est « pure folie », dit aujourd'hui l'ancien sénateur Eugene Forsey, constitutionnaliste expert, qui voit là « un bout de roman sorti d'on ne sait quelle imagination ».

De deux choses l'une, dès lors. Ou M. Turner connaît mal ses prérogatives constitutionnelles, ou il a voulu surtout préserver sa fragile paix avec Pierre Trudeau, au prix de se livrer lui-même au patronage.

Lisbonne libérale

M. Turner a également essuyé les traces de M. Trudeau en présentant officiellement les excuses du gouvernement canadien au gouvernement portugais, pour la manière cavalière, sans l'avertissement diplomatique de rigueur, dont on vient d'affubler Lisbonne d'un nouvel ambassadeur, en la personne de M. Bryce MacKasey.

De ce désastre, le nouveau premier ministre aurait encore les moyens de s'extirper. Toute la semaine, en effet, de nouvelles allégations ont fait surface à propos des affaires financières de M. MacKasey, dans la presse montréalaise qui suit le procès Harrison. Certes, l'ancien ministre libéral n'est pas au banc des accusés, et encore moins des condamnés. Mais les allégués de la Banque de Montréal à son égard ont été suffisants pour déclencher de nouvelles enquêtes. Pourrait-on sérieusement tenir rigueur à M. Turner de suspendre cette nomination, que le gouvernement portugais n'a pas encore acceptée, au moins jusqu'à ce que les faits soient éclaircis ? S'il veut se démarquer de l'impudeur de M. Trudeau dans l'ensemble du dossier du patronage, il en a l'occasion.

La propagande

Autre pratique proche du sabotage : beaucoup de Canadiens, le jour même du déclenchement des élections, ont reçu à domicile une publicité gouvernementale qui s'apparente carrément à de la propagande électorale. Au Québec, ce petit journal tabloïd se présentait sous le titre *L'avenir est au Canada, Nouvelles de l'économie*. Sa page frontispice, ornée du rouge libéral, ne permettait aucunement d'en identifier la source. Les pages intérieures faisaient état de l'ensemble des programmes fédéraux, million par million, dont nous sommes les heureux bénéficiaires. Aucune note, aucune présentation éditoriale, sauf une invitation à réclamer plus de renseignements des bureaux de « Publications Canada ». Il fallait deviner que cette littérature émargeait aux fonds publics.

Pure coïncidence, a-t-on répondu à Ottawa. On voulait tout simplement informer les Canadiens de programmes fédéraux intéressants, « à l'occasion du premier juillet », fête du Canada. La Société canadienne des postes se serait, par hasard, trompée de quatre jours. Pourquoi avoir presque maquillé la provenance de ce document ? Pourquoi n'avoir pas osé signer ? Motus et bouche cousue.

Cette façon flagrante de contourner la loi électorale est aussi l'une des marques de l'ancien régime, qui s'est doté au sommet de groupes de propagande dont la dévotion aux intérêts politiques du pouvoir en place n'a d'égale que leur distance de la véritable fonction publique.

M. Turner n'a sans doute rien à voir avec cette opération, qui ne peut qu'avoir été planifiée de longue date, par une machine rompue à la manipulation de l'opinion. Mais il se trouve encore coincé, obligé d'en répondre.

S'il voulait refaire rapidement sa crédibilité, il aurait tout loisir de promettre de démanteler cette mécanique plus ou moins anonyme qui fait de la partisanerie glorifiée un des plus hauts instruments de gouvernement.

Le passé aura donc pesé de tout son poids sur cette semaine de campagne, et permis aux conservateurs de regagner sans doute un peu de terrain, sans prendre le moindre risque. M. Turner peut bien réclamer un peu d'empathie, devant son legs piégé, mais il dispose de beaucoup moins que cinquante jours pour prouver, par des signaux décisifs, qu'il commence à amender des moeurs qui, même chez les plus habitués, ont semé la gêne et le scandale. Ce pourrait être l'occasion, comme l'est souvent le pire, d'un début de sagesse.

— LISE BISSONNETTE

LETTRES AU DEVOIR

■ *Plus de cinq millions et demi de catholiques ?*

« PLUS de 5.5 millions de Québécois se déclarent catholiques », affirme péremptoirement M. Gilles-André Grégoire dans une lettre au DEVOIR (28 juin), pour interdire tout de go la critique de l'abus de fonds et de services publics que provoque déjà la visite du pape. Si on y regardait de plus près . . .

Étant l'une des cinq millions et demi de personnes baptisées sans consultation, dont on se sert avec de tels arguments, que l'on me permette de corriger par des informations concrètes une perspective aussi partiale. Pour notre archevêché, est catholique toute personne baptisée. À celles et ceux qui réclament que l'on cesse d'exploiter une décision de leurs parents en gonflant les statistiques comme celles que cite M. Grégoire, on répond « nous prions pour vous. » Par contre, j'ai pu constater — comme beaucoup de monde — que les convictions réelles, actuelles de tous ces « catholiques de force » étaient soigneusement ignorées, et même combattues par « leur » Église, notamment en matière de droits et libertés des femmes. Étrange « choix » s'il est à sens unique . . .

Si l'on veut réellement compter le nombre de celles et ceux qui, pour citer M. Grégoire, « n'ont pas le moindre doute que le pape est le représentant de Dieu sur terre », que l'on fasse le décompte des personnes qui tiennent encore compte de ses injonctions et diktats. On ne trouvera qu'une très faible minorité de la population, qui ne justifie plus de tels abus, surtout en période de crise. Avec $ 50 millions, on en étancherait de l'injustice et de la souffrance ! Mais c'est de pouvoir qu'il s'agit pour eux.

— MARTIN DUFRESNE
Montréal, 5 juillet.

■ *Des dépotoirs*

Lettre adressée à M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

NOUS désirons attirer votre attention sur les problèmes soulevés par la prolifération des restaurants situés à proximité des zones résidentielles et de leur impact sur la vie des résidents.

Vous devez être conscient du problème de stationnement causé par l'accroissement de l'achalandage autour de ces zones de restauration.

Également, les résidents doivent vivre constamment avec les odeurs nauséabondes et la vue de déchets jonchant le sol, donnant à certaines ruelles l'aspect de véritables dépotoirs.

Ces problèmes sont dévolus aux résidents des rues Labadie, Fairmount et de l'avenue du Parc depuis plus d'un an, avec la venue de deux nouveaux restaurants dans le secteur, au 362 de la rue Fairmont et au 5184 de l'avenue du Parc.

La situation devient tout simplement intenable les jours de cueillette des déchets. Même les éboueurs se plaignent.

Nous sommes intervenus auprès des propriétaires concernés à maintes reprises, sans résultat. Nous avons communiqué avec les responsables à la Ville de Montréal, encore-là sans résultat.

En dernier recours, nous exigeons que des mesures soient prises pour que les déchets soient entreposés dans un endroit à l'abri de la vermine et des odeurs, et qu'un service sanitaire privé soit exigé pour la cueillette des déchets des restaurants à Montréal.

Nous préconisons une qualité de vie équivalente au montant des taxes payées à Montréal et vous devez voir à la préserver.

— LORRAINE LAURIN
Montréal, 11 juillet.

■ *Un été jazzé*

MOI QUI jadis croyais que Montréal et l'été ne faisaient pas bon ménage ! Eh bien, je me rétracte. Vous ne m'en auriez pas demandé tant, je sais, mais je vous le dis quand même, bien que je sache que je pourrais garder mes *mea culpa* (*culpi* ? . . . ou *vici versi* !) pour la visite papale.

Alors que la fête nationale semble, à moins d'intervention majeure, enfouie sous une montagne de cannettes, et qu'on nous promettait « mer et monde » en gonflant la voile à l'aide d'un ventilateur sauce Piiârr, il y avait quelque part à Montréal un groupe de gens qui livrait la marchandise . . . et un autre qui était là pour la recevoir : tout cela porte le nom de Festival international de jazz de Montréal.

Sur un humus de fleurs-de-lys et de feuilles d'érables fanées, les organisateurs et organisatrices, musiciens et musiciennes du festival ont su faire jaillir en nous quelque chose de merveilleux : cet amour (qui était déjà là) pour une musique qui a tête sur épaules et coeur au ventre.

Pour une fois, cela ne relève pas du cliché que de dire qu'il y en avait, mis à part les Gaulois du parquet de la Bibliothèque nationale, pour tous et pour toutes : même ma mère s'y reconnaissait, ayant, il y a fort longtemps, dansé aux sons de Lionel Hampton et Duke Ellington !

Il est agréable de constater que le Festival international de jazz est exactement ce qu'il dit être, et qu'il dessert un public qui mûrit à vue d'oeil.

Quelque part entre l'écume et le bitume (je ne sais trop à qui je vole l'expression . . .), ma ville m'offre un événement sur lequel je puis jeter mon dévolu, et c'est avec plaisir qu'une fois l'an désormais, je m'endormirai dans ses bras.

— NORMAND d'ENTREMONT
Montréalais et spectateur.
Montréal, 9 juillet.

P. S. Je joins ma voix à celle du « mer » de Québec et du commodore Drouin pour vous dire que s'il y a des fissures dans la coque de « Québec 84 », c'est la faute aux médias ! ! !

■ *Les gens ne sont pas des numéros*

Lettre adressée à M. le juge Robert Sauvé, président-directeur général de la CSST

LE PROBLÈME qui fait l'objet de la présente n'est pas le plus important auquel les victimes d'accidents ou de maladies du travail ont à faire face, mais il me semble quand même symptomatique de la considération dont fait l'objet votre « clientèle » . . . J'ai déjà discuté verbalement ce problème avec vous et il me semble bien que vous m'aviez dit que vous vous en occuperiez ?

Vos services communiquent par écrit avec un(e) réclamante(e). On adresse la lettre : « monsieur » ou « madame », selon le cas. En rubrique, on indique les numéros du dossier, de l'assurance-sociale, de l'assurance-maladie, le nom de l'employeur ainsi que la date de l'« événement ». Rendu à la « salutation », on écrit invariablement : « MONSIEUR OU MADAME » !

Le réclamant (ou la réclamante, selon le cas) avait déjà l'impression que, pour la CSST, il (elle) n'était qu'un numéro ! Maintenant, il (elle) en a la certitude ! Même si la lettre contient des éléments tout à fait particuliers à son dossier, on n'a même pas pris la peine de vérifier s'il s'agissait d'un « monsieur » ou d'une « madame ». La lettre qu'il (elle) reçoit a l'apparence d'une lettre circulaire.

S'il ne vous est pas possible de former vos agents (d'indemnisation, de réadaptation, etc.) à détecter, d'après le dossier, s'il s'agit d'un « monsieur » ou d'une « madame », peut-être vous serait-il possible d'obtenir ce minimum de « personnalisation » de la part de vos ordinateurs ? Et si c'était impossible (ou si ça coûtait trop cher aux employeurs), pourquoi ne pas tout simplement « sauter » la salutation. Tant qu'à me faire appeler « monsieur ou madame », j'aime autant ne pas me faire « saluer » du tout !, et qu'on passe tout de suite à l'objet de la lettre !

— ÉMILE BOUDREAU
ex-membre du conseil d'administration de la CSST.
Montréal, 10 juillet.

P. S. Si vous écriviez à un autre juge, lui diriez-vous « monsieur ou madame » ?

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 130$ par année; 6 mois 65$; 3 mois: 35$; édition du samedi 40$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Pour que les audiences publiques aient un sens

LIBRE OPINION

MICHEL YERGEAU
et LUC OUIMET

M. Yergeau, avocat, est vice-président sortant du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement. M. Ouimet est membre du même bureau. C'est cependant à titre personnel que les auteurs signent cette libre opinion.

AU COURS des cinq dernières années, des audiences publiques ont été tenues à propos de projets relevant des autorités gouvernementales, para-publiques ou municipales ou émanant de l'entreprise privée. Bien souvent, ces audiences avaient été demandées par la population. Le coefficient élevé de participation, l'importance des efforts consacrés à leur préparation, la qualité des mémoires déposés et la « couverture » de presse témoignent du besoin et du dynamisme d'un tel outil.

Lignes de transport d'électricité, programmes gouvernementaux, schéma d'aménagement ou installation de certaines usines, les champs d'application de l'audience publique comme forme de consultation sont aussi nombreux que les façons de les organiser et de les tenir.

Sous le vocable répandu d'« audience publique » se cachent des pratiques différentes et une réalité multiforme qu'il est difficile de définir de façon précise si on veut coller aux usages dans le domaine. Mécanisme mis en place pour prendre le pouls de la population sur un sujet donné, l'audience publique ne relève pas d'une autorité centrale, ne connaît pas de règles de fonctionnement admises de tous, n'est pas réglée par une procédure uniforme ni dotée d'un code de déontologie qui permettrait d'éviter abus ou pièges.

Car, soyons francs, l'audience publique n'est pas dépourvue de pièges, au contraire. Ainsi, il est possible de consulter la population alors que les décisions sont déjà prises. Ou bien tel promoteur recherche une bonne image publique en prétendant consulter la population sans avoir l'intention de prendre en compte les suggestions formulées. L'audience peut encore offrir une occasion privilégiée d'identifier les arguments des adversaires pour mieux leur répondre par la suite. Aussi est-il facile de transformer l'audience en une opération de *marketing*, voire de manipulation pure et simple, détournant ainsi de ses objectifs un mécanisme qui exige des efforts considérables du public qui y collabore et y croit.

Ces dernières années, certaines audiences ont été tenues dans un contexte qui n'évitait pas toujours les pièges que nous venons d'évoquer. Il est pourtant clair que les efforts de réflexion et les énergies qu'on exige de la population lors d'une audience ne doivent pas être détournés de leur objectif premier : participer au débat sur des choix importants de notre société et influencer les décisions.

Quelques règles d'application simple apparaissent nécessaires et permettraient de baliser une « éthique de l'audience publique ». Leur application résulterait très probablement en un exercice public crédible et utile. Il en découlerait aussi une meilleure aptitude, pour la population, à distinguer l'opération *bona fide* de l'exercice de maquillage et, ainsi, à mieux choisir ses tribunes en écartant celles où les conditions ne permettent pas la participation efficace.

Le classement que nous proposons est purement linéaire, sans égard à l'importance de l'une ou l'autre règle. Sans contenir toutes les règles, cette liste décrit l'esprit et la démarche d'un processus démocratique.

Dans le présent texte, le terme « projet » comprend un ouvrage, une politique, un règlement ou un programme. On désigne, par « promoteur » ou « proposeur », celui dont le projet est soumis à la consultation.

Première règle : il importe que la procédure d'audience soient connue de tous au préalable de façon qu'aucun des protagonistes ne soit pris par surprise en cours de route.

Bien que l'audience publique ne soit pas un processus judiciaire, elle n'en répond pas moins à un certain nombre de règles de procédure : périodes d'information, diverses parties d'audience, délais, rédaction des mémoires, méthodes d'analyse et d'intégration des opinions, remise du rapport d'audience.

L'application de ces règles doit certes se faire avec souplesse et sans intransigeance mais il importe que promoteurs, participants, personnes intéressées et médias puissent en prendre connaissance dès l'annonce d'une audience et planifier leur participation. Sinon, les règles étant différentes d'audience en audience, il risque d'y avoir confusion, que d'aucuns exploiteront si elles ne sont pas explicitées dans chaque cas.

Deuxième règle : toute audience doit être précédée d'une période pendant laquelle documents et informations nécessaires à la compréhension du projet sont mis à la disposition des intéressés.

Ces documents et informations doivent être aisément accessibles pour qui veut les consulter. Leur facture doit être claire, lisible et le plus possible dépourvue de jargon technique. Il est oiseux de prétendre écouter la population sans au préalable avoir fourni à tous les éléments d'information qui permettent de comprendre la nature et la portée du projet étudié et les effets qu'il serait susceptible d'entraîner. Il est de première importance que non seulement le projet soit connu dans ses tenants et aboutissants mais qu'en plus une information adéquate sur ses conséquences soit mise à la disposition des intéressés, pendant une période de temps suffisamment longue, pour qu'ils puissent en prendre connaissance et préparer leur participation.

Aucun projet ne comporte que des aspects positifs. Il y a toujours des volets moins attrayants et des contraintes plus difficiles à justifier. Lorsque cette exigence d'information est laissée entre ses mains, le promoteur ou maître du projet a tendance à maximiser ceux-là et banaliser celles-ci. C'est pourquoi il convient, dès cette étape, de confier la diffusion des informations à un tiers neutre et indépendant.

Troisième règle : l'audience doit être menée par un arbitre neutre et impartial sous forme de commission, de bureau ou de groupe de travail.

C'est à ces personnes que s'adressera le public. Elles doivent être choisies non seulement pour leur connaissance du sujet ou leur compétence technologique, mais aussi pour leur aptitude et leur souci de l'intégrité du processus d'audience et leur respect des personnes qui y participent. La fonction dépasse de beaucoup celle d'un animateur dont le rôle se limite à susciter des interventions, à donner la parole et à éviter chahut ou confusion.

Les personnes appelées à tenir une audience n'ont pas seulement pour fonction d'entendre les représentations; elles ont aussi, par la suite, l'obligation de dresser un rapport faisant la synthèse de leurs observations et proposant une analyse de l'ensemble des informations recueillies. Ainsi circonscrit, ce rôle ne peut pas être dévolu au promoteur ou à ses commettants. Confier au promoteur la responsabilité de l'audience risquerait fort d'en faire une simple séance de justification, point par point, en réponse aux arguments présentés par les groupes intéressés, sans qu'une analyse impartiale ne puisse finalement être dressée des résultats de l'exercice. Tenir une audience sous de tels auspices mène inévitablement à dévaloriser la consultation.

Quatrième règle : il est souhaitable que l'audience se déroule en deux temps distincts.

La documentation, les informations et les services disponibles avant le début de l'audience, pour essentiels qu'ils soient, ne peuvent remplacer la période des questions que des intervenants veulent poser au promoteur ou aux spécialistes invités. Cette période comporte une dynamique différente du dépôt des mémoires et des opinions qui viendront en deuxième partie. Elle est l'occasion d'un échange rapide d'informations et permet une synthèse du dossier pour les personnes présentes. Tous y apprennent, y compris le promoteur. Cette étape devrait constituer la première partie de l'audience.

Si le promoteur ne peut s'attendre à jouer le rôle de commissaire, il doit comprendre qu'il est nécessaire pour lui de se soumettre à l'exercice et de répondre aux questions qui lui sont adressées. Il est difficile de limiter cette période de questions aux seuls sujets que le promoteur désire lui-même aborder. Il est inévitable que les intéressés posent des questions non seulement sur la nature ou les conséquences du projet ainsi que sur les mesures de mitigation ou d'insertion que le promoteur juge bon d'y inclure, mais aussi sur la justification, les choix fondamentaux et les alternatives au projet, y compris le choix de ne rien faire.

À cette fin aussi, des experts peuvent-ils être invités pour répondre à des questions, pour faire part de leur expérience ou pour jeter sur le problème un éclairage nouveau et parfois différent du point de vue, nécessairement partisan, du promoteur ?

Après que les questions ont été posées et les réponses adéquates fournies, il serait sage d'ajourner pour une période plus ou moins longue, selon la nature du problème étudié, de façon à permettre aux intéressés de décanter l'information, de la vérifier, de rédiger leur mémoire et de préparer leurs opinions. Ceci exige une grande disponibilité du promoteur et de ses consultants à l'occasion de la première partie de l'audience autant qu'une grande discrétion au cours de la seconde partie, où toutes les personnes, groupes ou associations, corps professionnels, etc. sont invités à déposer les résultats de leurs travaux et de leurs réflexions.

Cinquième règle : le mandat donné aux responsables doit être clair et l'objet de l'audience doit être identifié sans ambiguïté.

L'audience n'a pas pour seul objet de permettre à divers groupes d'intérêt de venir aimablement causer d'un même sujet; elle doit plutôt avoir un but, par exemple : l'identification des consensus, les meilleurs façons de bonifier un projet, la mise en place des mécanismes de conciliation. Elle doit surtout se prononcer : oui ou non, le projet doit-il être réalisé et, si oui, à quelles conditions ? Dans tous les cas, l'essentiel de l'audience demeure d'influencer une décision qui n'est pas encore prise. Lorsque le mandat est défini et l'objet de l'audience circonscrit, le mandataire ne doit plus intervenir dans le travail de la commission, ni pour infléchir ses décisions, ni pour modifier le mandat.

Sixième règle : il faut prendre le temps de préparer et de tenir l'audience.

L'audience est un mécanisme exigeant en terme de temps et d'énergie déployée pour y participer. On ne naît pas avec une propension à participer à des audiences publiques. C'est un apprentissage difficile mais nécessaire. Nos sociétés modernes à haute technologie devront de plus en plus, pour progresser, s'appuyer sur le débat démocratique et la recherche du consensus. L'effort qu'on demande à la population a pour corrolaire le respect qu'on lui accorde dans la mise en place du processus.

Or le temps est un des facteurs les plus délicats sous cet aspect. Entre le moment de l'annonce par un proposeur et le moment où le projet est suffisamment connu par les intéressés pour que ceux-ci puissent porter un jugement, il faut laisser une période où assimiler l'information et se préparer. Cet élément est aussi important que la qualité de l'information préalable fournie aux intéressés. La valeur de l'argumentation, la qualité des mémoires déposés à l'audience et leur utilité pour celui qui prendra les décisions en sont directement tributaires.

Vouloir compresser le calendrier et presser le débat est susceptible d'en altérer le niveau et la qualité, en plus d'attiser la colère des participants et leur agressivité.

Il importe aussi, au cours de l'audience, de laisser aux participants tout le temps nécessaire pour poser leurs questions et s'assurer que l'information est comprise.

Lors de la seconde partie de l'audience, il est nécessaire qu'une période de temps suffisante soit allouée aux intéressés pour déposer leur mémoire ou pour présenter leur témoignage devant la commission et expliquer le bien-fondé de leurs conclusions. Si des participants investissent des jours et des semaines de travail pour se préparer, c'est simple respect que de prendre le temps nécessaire pour entendre leurs opinions. Et ces opinions ne sont pas uniquement transmises à la commission; elles sont communiquées à tout le public présent de façon que l'audience soit un véritable lieu d'échange d'idées.

Sous cet angle, l'expérience montre qu'il est inefficace de vouloir imposer une période de temps trop limitée à chaque intervenant. Les besoins varient selon les intervenants et la matière qu'ils ont à transmettre. Choses certaine, quand des gens ont consacré des jours entiers à participer à l'audience et à préparer un mémoire, il leur apparaît inélégant et injuste qu'on leur alloue un maximum de dix à quinze minutes pour entendre leurs représentations. Devant cet impératif, les agendas même chargés de ceux qui sont à la tribune doivent céder le pas. Ceci doit même constituer un critère d'exclusion de la commission si un des membres n'a pas de temps suffisant à consacrer à ce travail.

Septième règle : l'audience doit être ouverte au grand public et tous les intéressés doivent pouvoir poser leurs questions, formuler leurs commentaires et produire un mémoire.

Pour que l'audience ait un sens, il faut qu'elle respecte scrupuleusement son qualificatif de « publique ». Il est trop facile de trahir le processus en ne donnant la parole qu'à quelques intervenants, groupes ou individus, triés sur le volet et spécifiquement invités — façon de sélectionner les idées à l'avance en fonction des interlocuteurs choisis, avec les conséquences qu'on peut imaginer. C'est là exactement le contraire de l'objectif fondamental d'une audience qui est, par essence, ouverte à tous, de façon à donner à chacun le droit de s'exprimer.

Huitième règle : il est pertinent de soumettre le projet à la contre-expertise.

Bien souvent, des faits ou des conclusions tenus pour avérés par un promoteur peuvent être remis en question ou même renversés par l'opinion de spécialistes indépendants. Au point de départ, le promoteur est mieux équipé que les personnes extérieures, intéressées certes, mais étrangères à la formulation du projet. Il risque d'y avoir un déséquilibre entre les moyens du promoteur et ceux du public. Les responsables de l'audience devraient pouvoir remédier à ce déséquilibre des forces avant même la tenue de l'audience, de façon à rétablir la balance. Dans le jeu des pressions et des forces en présence qui entourent toujours ce mécanisme complexe de consultation, les opinions même pertinentes de bien des participants risquent d'être dévalorisées, noyées ou emportées par le climat d'approximation ou d'ignorance qu'une information mal diffusée et des moyens trop restreints pourraient entraîner. Il est donc pertinent de pouvoir assurer aux éventuels participants, tout au long du processus, un accès à des moyens et à des connaissances que des groupes souvent formés *ad hoc* n'ont pas à leur disposition.

Neuvième règle : l'audience doit faire l'objet d'une analyse et d'un rapport écrit.

Les personnes qui se présentent à une audience le font avec le désir de convaincre. Mais tous les arguments n'ont pas valeur égale. Certains sont plus probants que d'autres, mieux assis sur des faits ou mieux articulés. Les participants s'attendent que ceux qui les ont écoutés disposent de leur arguments, les hiérarchisent et formulent conclusions et recommandations.

L'audience publique ne doit pas se terminer par un rapport purement factuel et linéaire qui se contenterait d'enregistrer le *score* entre partisans et adversaires. Si on acceptait cette hypothèse, on imagine mal comment l'audience pourrait aider à décider adéquatement.

L'audience risquerait d'être alors un exercice stérile où chacun retiendrait ce qu'il veut bien des arguments avancés sans que personne n'ait fait l'effort d'intégrer l'information et d'élaborer une analyse. Le rapport doit à la fois disposer des arguments techniques et pondérer les choix de société.

Dixième règle : le rapport d'analyse doit être rendu public.

C'est le corollaire de ce principe qui veut que tout le processus soit public et vérifiable par les parties intéressées. Il n'existe pas de pire facteur démobilisant que de ne dresser aucun rapport à la suite d'un tel exercice. Mais il est presque aussi déplorable de ne pas rendre public un rapport d'audience. Les intervenants et la population en général ont le droit de savoir comment les personnes chargées de les écouter ont analysé leurs arguments et dans quel sens vont leurs conclusions.

Or c'est seulement en rendant public le rapport que la chose est vraiment possible; sinon, le titutaire de l'information peut être tenté de ne laisser filtrer que la part qui l'intéresse de l'analyse. Il y a plus. Le rapport, rendu public, permet aux intéressés de l'utiliser pour faire pression sur le décideur, ce qui est bien normal, compte tenu des efforts investis dans l'audience. C'est aussi à ce moment qu'il devient possible de mettre en parallèle les conclusions et recommandations du rapport d'audience avec la décision prise et de juger celle-ci à la lumière de celles-là.

Onzième règle et la plus importante : celui qui a mis en branle le processus d'audience publique doit s'engager à tenir sérieusement compte des conclusions dans sa décision.

L'audience ne doit pas être un incident de parcours ou un mécanisme de dépistage des résistances et des arguments des opposants. C'est un forum ouvert et une occasion unique de débattre un projet ou un programme en face du public et des médias d'information. C'est aussi un processus de civilisation et une démarche humaniste qui se raffinera, à n'en pas douter, à mesure que les expériences s'accumuleront.

C'est pourquoi les règles proposées n'ont rien de définitif. Elles ne prétendent qu'à aider au respect d'un mécanisme dans lequel nous avons foi et dont plusieurs attendent une façon nouvelle d'aborder certaines questions délicates auxquelles sont confrontées nos sociétés.

La chasteté sous toutes ses coutures . . .

LU

FRANÇOIS FOURNIER

★ Yan de Kerorguen, **Le Plaisir chaste**, collection « Ciel ouvert », Autrement, Paris, 1984, 211 pages.

À la mention du mot chasteté, nos oreilles contemporaines grimacent de méfiance. Diverses images défilent dans nos têtes : ceintures de chasteté imposées aux femmes, lot des moines et curés, discours qu'on livre aux jeunes; en somme, une imagerie de répression sexuelle. Alors qui, en 1984, oserait associer ce terme à celui de plaisir ? *Le Plaisir chaste*, c'est pourtant le titre provocant d'un essai, signé Yan de Kerorguen et publié récemment dans la collection « Ciel ouvert » de la revue *Autrement*.

Écrit avec brio et intelligence, ce petit livre n'est ni un bréviaire de chasteté, ni un recueil des mille positions chastes, mais il constitue à la fois une enquête et une réflexion théorique sur la sexualité et les rapports amoureux dans la modernité. À partir de divers indicateurs de « chasteté » qu'il nous livre en vrac, l'auteur s'interroge : de l'ère du sexe-à-tout-prix des années 1960-70, passons-nous à l'heure du non-sexe, le *no sex o'clock*, tel qu'on peut le lire en ce moment à l'horloge californienne ? Ce volontarisme de la chasteté représente-t-il une simple mode de « gens branchés » qui durera le temps d'un feu de paille, ou traduit-il une tendance plus profonde de restructuration de l'identité et des rapports interpersonnels ?

Dans une première partie, l'auteur fait son enquête-maison auprès de gens ordinaires et de spécialistes pour voir ce qu'il en est des rumeurs de chasteté en France, « au pays de Sade et des troubadours »; dans la seconde, il nous convie à un voyage du côté de l'histoire de l'amour et de la sexualité, cherchant à en dégager une problématique théorique de l'aujourd'hui amoureux.

Les résultats de son enquête dévoilent non pas une mais de multiples chastetés, parfois choisies, parfois douloureusement subies et qui, par ailleurs, n'excluent nullement l'auto-érotisme. Elles marquent souvent une distanciation à l'égard des « iodéologies du sexe » des vingt dernières années : « Depuis quelque temps . . ., la chasteté est à la mode. Les plaisirs se déplacent vers l'ensemble du corps, vers le coeur, vers l'esprit, vers le vide et ses vertiges. L'idée qui ressort de tout cela est celle de la pause . . . Les préoccupations essentielles ne sont plus d'ordre sexuel. C'est la sexualité paisible. » En somme, « on habite bel et bien différemment l'espace sexuel ».

Selon l'auteur, ces chastetés nombreuses paraissent devoir inaugurer un « nouveau code amoureux », ou encore de « nouvelles sensibilités » : inflation du discours sur la tendresse, « ne pas aller trop vite », la peur « d'être captif de l'autre », volonté de réserve, de pudeur et de « juste distance », désir « d'intégrer le sexuel dans la durée », etc. Mais, signale-t-il, politiques, puritains, pape et vendeurs de romans-savon essaient de faufiler leurs discours et leurs lois au travers de cette atmosphère plus favorable, cherchant à faire émerger une « nouvelle morale ».

Les réflexions étayant la seconde partie portent l'empreinte d'auteurs à la mode dans les milieux académiques : du regretté Michel Foucault à Jean Baudrillard, en passant par Lasch, Lipovetsky, Sennett et Julia Kristeva. À son avis, deux processus convergents affectent le « paysage amoureux » : d'une part, depuis le 18e siècle, la tendance croissante à la régulation et au contrôle de la sexualité et, d'autre part, la poussée narcissique perceptible en Occident depuis quelques années. Le premier processus aurait conduit à une autonomisation, atomisation et technocratisation de la sexualité, à une espèce de « sexe néo-libéral » où plaisir et amour sont « transformés en affaire de science », encourageant ainsi la coupure amour/sexualité.

Puis, à cette autonomisation du champ sexuel se superposerait celle de l'individu : « Narcisse : la plus forte pulsion du monde occidental . . . Le prototype du Narcisse moderne, c'est le *roller-man* avec *walkman*. Il ne communique pas avec les autres. Il est déconnecté, branché dans sa temporalité individuelle. Il ne dialogue pas. Il est égoïste, mais il se montre beaucoup. »

Ces processus qui s'entremêlent et s'entrechoquent créent, selon l'auteur, un décor amoureux tissé « d'instabilité conjugale, d'errances sentimentales, d'indifférence narcissique, de déceptions sexuelles ».

Contre la chasteté narcissique et aseptisée, qui serait à la fois envers et prolongement du discours sexologique, mais aussi contre les « pères-la-pudeur », Yan de Kerorguen oppose l'autre « chasteté », celle qui logerait du côté des sens et de la « culture ordinaire de l'amour ». Trahissant ses affinités avec Barthes, il estime qu'il faut, aujourd'hui, sortir des idéologies du sexe, ouvrir son moi à l'autre avec dignité, dans un esprit de « civilité amoureuse ». Il voit cette chasteté-là comme prélude au voyage amoureux : « Je la devine comme une manière d'intelligence du rapport amoureux, réserve de souplesse, de jeu, de mouvement . . . » Et pour clore : chasteté, pudeur, réserve, juste distance pour dire seulement que dans le suspens des années '80, le recours aux histoires d'amour et à la civilité peut abriter une forme de liberté du présent. C'est là une intuition . . . »

Que l'on soit d'accord ou non avec les thèses néo-romantiques de l'auteur, cette lecture fascine et nous abreuve de faits, de témoignages, de références historiques et de pistes qui méritent l'attention. Sexualistes de tous poils et autres puritains, s'abstenir . . .

Vénus, déesse de l'amour et de la beauté chez les Romains.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Libéraux

Mulroney.

Traditionnellement, du moins depuis 20 ans, le Parti libéral du Québec demeure neutre lors des élections fédérales. M. Bourassa a toutefois rappelé que cette tradition n'implique pas pour autant qu'il soit impossible qu'un appui tacite soit offert à M. Mulroney. M. Bourassa avait d'ailleurs nommé ce dernier à titre de dirigeant d'une commission d'enquête, en 1974, sur la corruption dans l'industrie de la construction, au Québec.

« On n'a pas à douter de la pertinence de mes décisions. Elles s'inscrivent dans la tradition libérale qu'ont établie mes prédécesseurs, » affirmait récemment M. Bourassa en interview.

Si on exclut les prises de position officielles du PLQ, on doit admettre que M. Bourassa n'est pas considéré, pour le moins, comme un partisan avoué des libéraux fédéraux. Plusieurs grands sachems du Parti libéral fédéral n'ont pas caché leur désaveu du leadership de M. Bourassa, à l'époque où il détenait le pouvoir à Québec.

Si M. Bourassa et ses principaux adjoints conservent leur distance, il n'en va pas de même pour certains autres, tel M. Niro, qui n'ont pas hésité à sauter la barrière.

« Je les crois trop arrogants, » de dire M. Niro en parlant des libéraux fédéraux. « Ils n'ont aucun respect pour le citoyen ordinaire. Bay Street et les financiers de Toronto ont élu Turner et il ne se préoccupera que des 'gros' au détriment des 'petits' ».

Claude Lanthier, candidat conservateur dans LaSalle, est le beau-frère de M. Niro, doit-on préciser. Ce dernier insiste toutefois pour expliquer que ce lien parental n'a rien à voir avec sa décision de modifier ses allégeances politiques.

Il se dit bouleversé par la série de nominations à saveur patronale qui ont été faites durant les derniers jours du règne Trudeau et durant les premiers de l'ère Turner. « Ce n'est tout simplement pas correct. »

M. Niro admet ne pas se leurrer sur l'issue possible de l'élection dans LaSalle. En 1981, M. Campbell avait obtenu 77 % de la faveur populaire et les tories seulement sept pour cent. Même le NPD avait fait mieux avec 12 % des votes inscrits.

Non seulement M. Niro et son adjoint, Marcel Poirier — un organisateur libéral depuis 30 ans — ont-ils mué politiquement, mais ils ont amené dans leurs sillons plusieurs anciens libéraux.

« Les libéraux provinciaux me donnent un bon coup de main, » affirme M. Niro. « J'ai réuni environ 100 personnes pour nous aider dans cette campagne et environ 70 d'entre elles sont des libéraux. »

Selon M. Dauphin, plusieurs conflits politiques ont approfondi le fossé qui sépare les libéraux provinciaux et fédéraux.

Plusieurs libéraux provinciaux, explique-t-il, sont toujours antagonisés par la bataille constitutionnelle de 1980 à 1982 qui avait débuté par la menace de M. Trudeau de rapatrier unilatéralement la constitution et qui s'était terminée par un compromis que le Québec refusa d'entériner.

« Trudeau a décidé de rapatrier unilatéralement la constitution, immédiatement après avoir dénoncé le référendum et peu après l'élection de 1981, » affirme M. Dauphin. « Il nous a imposé la nouvelle formule constitutionnelle et nous devons aujourd'hui en faire notre profit. »

Les libéraux avaient subi une dure défaite lors de cette élection générale et plusieurs d'entre eux estiment que le PQ, face à la menace que posait M. Trudeau de rapatrier la constitution unilatéralement, a profité d'une plateforme électorale rêvée.

Cette forme de double allégeance politique n'est pas chose nouvelle au Québec, affirme Richard French, député libéral de Montréal-Westmount à l'Assemblée Nationale.

« Certains de mes partisans les plus loyaux sont des tories fdéraux, mais je ne connais aucun activiste libéral oeuvrant pour les tories, » affirme-t-il.

« Mon député fédéral est le ministre de la Justice Don Johnston et il faudrait que le climat soit véritablement au désastre avant que je ne lui refuse mon appui. »

Alors que les libéraux provinciaux ont opté de demeurer relativement discrets durant la présente campagne, le Parti Québécois a, lors de son dernier congrès, adopté une résolution appuyant le Parti nationaliste, créé l'an dernier par certains de ses membres.

Il s'agit toutefois d'un appui teinté de tiédeur. Les péquistes sont en effet libres d'appuyer qui bon leur sembe, affirme la vice-présidente du parti, Nadia Assinopoulos.

Quant au premier ministre René Lévesque, il a toujours été réservé, sinon hostile, à l'idée d'un parti séparatiste à Ottawa, craignant qu'un éventuel échec politique d'une telle formation puisse avoir une influence néfaste sur la faveur électorale accordée au PQ.

Les sondages réalisés jusqu'à maintenant laissent croire que le Parti nationaliste sera chanceux de recueillir cinq pour cent du vote populaire lors du prochain scrutin. En mai dernier, les perspectives semblaient si sombres que le fondateur du parti, Marcel Léger, a résigné ses fonctions de leader, affirmant qu'il lui était impossible de tenir ses promesses: il s'était fixé pour objectif l'élection de douze députés du PN.

Il appuie toujours ce parti mais, à l'instar d'une demi-douzaine de ses collègues de l'Assemblée Nationale, il n'est pas engagé au point d'abandonner son poste au provincial pour se présenter à la députation fédérale.

Certains ministres péquistes sont plus enthousiastes. Ainsi, le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, déclarait récemment, devant les membres du PN, qu'il croyait avoir une « obligation morale » de consacrer un peu de temps à aider le Parti nationaliste. « Ce sera la première fois que je voterai dans une élection fédérale sans compromettre mes idéaux, » affirmait-il.

Cette déclaration a quelque peu laissépantois un des participants à cette réunion. Il s'agit de Henri Laberge, celui qui avait fondé un parti pro-indépendantiste qui s'est sabordé après avoir fait piètre figure lors des élections fédérales de 1979 et 1980.

L'Union populaire de M. Laberge avait été totalement ignoré par M. Lévesque et avait difficilement obtenu un pour cent du vote populaire.

◆ Un débat

déjà lancée à fond de train sur la route.

« Je voyage avec la population, en classe économique », a lancé M. Turner aux journalistes qui réclamaient des comptes sur les problèmes de logistique qui ont entaché la première sortie de M. Turner dans le cadre de la campagne électorale.

En après-midi, en route pour Edmonton, M. Turner a commencé, à bord de l'avion, à serrer des mains et signer des autographes sur le dos des menus d'Air Canada.

Hier, tandis que la campagne conservatrice démarrait avec un avion nolisé, amenant le chef Brian Mulroney dans son comté de Central Nova, le premier ministre John Turner devait emprunter les vols commerciaux, son organisation n'ayant pas eu le temps de réserver un avion pour ce premier périple hors d'Ottawa.

Pour l'attaché de presse de M. Turner, Dennis Baxter, ces problèmes sont liés au fait que le voyage à Edmonton était prévu avant le déclenchement de l'élection.

Pour John Turner, qui promettait comme candidat au leadership de son parti de ramener l'Ouest dans le giron libéral, cette première sortie revêt un caractère symbolique.

« Pour accomplir la tâche monumentale de rebâtir notre parti dans l'Ouest, je devrai y passer beaucoup de temps », admettait-il au lendemain de sa victoire du leadership libéral.

Le chef libéral se doit de faire une percée dans les Prairies, d'autant plus qu'avec un engagement similaire face au Québec, son rival Brian Mulroney a débuté sa campagne dans sa province d'origine.

« J'ai toujours su qu'il se présenterait au Québec », a dit M. Turner, qui refuse toujours de préciser où, en Colombie-Britannique, il entend briguer les suffrages.

Hier, M. Turner participait à la première réunion de travail du nouveau comité formé par les libéraux pour tenter de faire une percée dans l'Ouest, une région où il sont pratiquement rayés de l'échiquier politique.

Selon des sources au sein du PLC, l'un des responsables de ce comité, le ministre des Transports Lloyd Axworthy, aurait préféré une élection en automne, qui aurait donné plus de temps pour replâtrer une organisation libérale quasi inexistante dans l'Ouest.

Depuis la dernière élection fédérale, en 1980, les libéraux ne détiennent plus que deux sièges à l'ouest de l'Ontario et n'ont pu faire élire un seul député provincial.

De leur côté, les tories réussissaient à maintenir leur château fort de l'Ouest, râflant les 19 sièges d'Alberta, 17 en Colombie-Britannique, la moitié des 14 comtés de Saskatchewan et cinq sièges au Manitoba.

La présidente du PLC, l'ex-ministre Iona Campagnolo, a cependant affirmé récemment que l'engagement de M. Turner de se présenter dans l'Ouest avait fouetté les troupes libérales dans les Prairies, soulevant un intérêt depuis longtemps inconnu chez d'éventuels candidats.

Mme Campagnolo sera l'une des têtes d'affiche pour les libéraux lors de la prochaine campagne, des organisateurs lui concédant déjà un rôle de lieutenant égal à celui du ministre des Affaires extérieures Jean Chrétien sur les tribunes à travers le pays.

Mais Mme Campagnolo ne fera pas campagne dans son ancien comté de Skeena, en Colombie-Britannique, où elle avait, bien que ministre en 1979, subi une cuisante défaite aux mains du néo-démocrate Jim Fulton.

Cette fois la flamboyante Mme Campagnolo a choisi le comté de North Vancouver-Burnaby, détenu par le député conservateur Chuck Cook, qui n'avait obtenu qu'une faible majorité de 1,400 votes en 1980.

Quant à M. Turner, il laisse durer le suspense quant à la circonscription où il entend se présenter. « J'ai beaucoup d'options ouvertes », a-t-il lancé aux journalistes qui lui demandaient s'il avait choisi la circonscription de Capilano, comme le veut la rumeur. En 1980 ce comté avait été remporté par plus de 15,000 voix par le conservateur Ron Huntington, mais ce dernier a décidé de mettre fin à sa carrière politique.

Aujourd'hui M. Turner fait une visite éclair à Calgary, histoire de serrer des mains l'espace de quelques heures. Il s'envole immédiatement après vers Vancouver.

Il doit avoir des activités privées toute la journée de dimanche et attendra vraisemblablement lundi pour annoncer sur quel comté son choix s'est fixé.

M. Turner a fait une bonne partie de ses études en Colombie-Britannique, province d'origine de sa mère, où il a encore de la famille.

Il semble toutefois que les libéraux partent de très loin derrière les conservateurs dans leur campagne de séduction de l'Ouest. Il y a deux semaines le chef tory Brian Mulroney avait choisi la patrie de l'ex-premier ministre conservateur John Diefenbaker pour rendre publique la série d'engagements d'où son parti entend lancer sa campagne.

Dans ses discours aux gens des Prairies, M. Mulroney ne manque pas de rappeler que, défavorisé par les sondages, sa situation n'est pas sans rappeler celle du leader décédé qui, contre toute attente, avait défait les libéraux en 1957.

En revanche, M. Turner n'a fait que répéter qu'il n'avait pas l'intention « d'acheter les votes » de l'Ouest avec une surenchère de promesses, ouvrant cependant la porte à une nouvelle hausse d'un déficit qu'il promettait de couper de moitié lors de la campagne au leadership de son parti.

◆ Québec 84

tions sont gratuitement accessibles au public de Québec, le ministre a déclaré que « le gouvernement québécois aurait mieux fait d'appuyer la Corporation plutôt que de lui nuire en organisant une fête parallèle ».

Selon des sources sûres proches du ministre Lapointe, le gouvernement du Canada n'aurait guère prise, le fait d'être à la remorque d'un plan d'assistance initié, mercredi dernier, par celui du Québec.

Le gouvernement fédéral qui a déjà investi plus de $30 millions dans l'événement préférerait faire assumer le déficit par les autorités québécoises.

Exaspéré de voir détourner l'objectif d'une conférence de presse portant sur un tout autre sujet, le ministre, M. Charles Lapointe, a répondu par un « Je m'en contrefous » à un journaliste lui demandant s'il ne se « lavait pas les mains » des problèmes de Québec 84.

Rejoint à son bureau de la capitale fédérale, un porte-parole du cabinet, M. Bernard Couet, a tenu à préciser que « La porte était loin d'être fermée à toute forme d'aide ou d'assistance. Toutefois, il n'est pas question de subvention avant le 4 septembre. D'autres mesures temporaires pourraient être envisagées. »

Le porte-parole du ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, s'est refusé hier à tout commentaire officiel.

Les autorités québécoises préfèrent attendre les résultats d'une première rencontre entre MM. Richard Drouin et Charles Lapointe avant d'émettre toute déclaration. Cette rencontre devrait avoir lieu au cours des prochaines 48 heures.

Par ailleurs, LE DEVOIR a appris que le commissariat général du Canada et la Corporation Québec 84 ont en mains, depuis hier, la première de trois parties d'une étude sur la rentabilité économique des fêtes de la voile commandée d'un commun accord à la firme Roche et associés de QAuébec au coût de $100,000.

Selon des sources sûres, cette étude ferait état de nombreuses aberrations en ce qui a trait entre autres, aux prévisions d'achalandage sur le site du Vieux-Port de Québec.

Avec un taux de fréquentation plus modeste que celui prévu, Québec 84 devra vraisemblablement faire face à un déficit de $5 millions, représentant plus du quart de son budget d'opération pour l'exercice financier 1984.

Pressée par l'insistance de son principal bailleur de fonds, la Banque royale du Canada, la Corporation a dû faire appel cette semaine aux différents gouvernements en vue de garantir sa marge de crédit et d'assurer la poursuite de ses activités.

Le président de l'organisme, Me Richard Drouin, avait annoncé, il y a une semaine, l'instauration d'un plan de relance des opérations comprenant un effort additionnel au plan de l'animation sur le site et d'imposantes restrictions budgétaires.

Selon les informations obtenues par LE DEVOIR, le quart des effectifs réguliers de la Corporation qui comprend 195 employés sera affecté par ces mesures.

De ce nombre, une vingtaine d'employés ont été réaffectés dès hier après-midi à d'autres tâches reliées au plan de relance. Une trentaine d'employés contractuels, dont l'engagement prenait fin au cours des prochains mois, se sont vus signifier prématurément leur congé.

Parmi les hauts cadres remerciés de leurs services, on retrouve plus de cinq fonctionnaires prêtés par le gouvernement du Québec pour assumer notamment la responsabilité des secteurs des opérations, de l'hébergement, de l'accueil et de la programmation.

Dans la majorité des cas, les employés quitteront leur emploi, d'ici la fin du mois de juillet, au plus tard.

Le directeur général de Québec 84, M. Georges Dragon, nous a précisé que les économies salariales ainsi réalisées ne représenteraient qu'une mince partie des sommes nécessaires au plan de relance. Le salaire de nombre d'entre eux étant assumé par le gouvernement provincial.

Les 950 travailleurs embauchés par Québec 84 en vertu des programmes d'emplois fédéraux et provinciaux échapperont aux effets de ces mesures.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir prendre note que la publication des chroniques publiées sous les rubriques « À surveiller », « Week-end » ou « Aujourd'hui » est interrompue pour la saison estivale.

Il nous fera plaisir d'offrir à nouveau ces services à la communauté dès le début de septembre.

Les essais nucléaires français de Mururoa ne seraient pas dangereux

Rien ne permet d'affirmer avec certitude que les essais nucléaires français de Mururoa portent préjudice à la santé ou mettent en péril la vie, affirme en substance le rapport d'une mission scientifique internationale venue travailler dans cet atoll français du Pacifique Sud pendant quatre jours en octobre dernier.

Les tests nucléaires souterrains, indique toutefois ce rapport, ont provoqué une fissure, l'affaissement et le glissement sous-marin des récifs de coraux formant la section supérieure de l'atoll. En outre, si l'ensemble de la partie volcanique centrale de ce dernier ne semble pas en avoir été altérée... des fuites radioactives (provenant des zones poches des centres d'explosion) peuvent se produire d'ici 500 à 1,000 ans, ajute le rapport.

La mission scientifique, composée de trois Néo-zélandais, de deux Australiens et d'un biologiste de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a également conclu:

■ qu'il n'y a pas de taux croissants de cancers liés à l'irradiation en Polynésie française;

■ que les niveaux de radiations à Mururoa sont généralement plus bas qu'ailleurs en raison de la teneur en radioactivité naturelle très faible des sols de coraux;

■ que les essais nucléaires souterrains réduisent la capacité de la roche volcanique de l'atoll à servir de barrière aux fuites radioactives à long terme;

■ que les affirmations françaises selon lesquelles la décharge de radioactivité dans l'air à la suite d'une explosion est à peine, sinon rarement décelable, sont presque certainement fausses;

■ que le plutonium dissous dans le lagon de l'atoll se déverse dans l'océan, mais que son importance en matière de radiation est mineure;

■ que les affirmations françaises selon lesquelles les fuites de radioactivité liées aux explosions sont stoppées par des roches imperméables ne sont pas confirmées.

L'équipe indique également qu'en raison dees restritions officielles françaises, elle n'a pas eu la possibilité de vérifier des données de plusieurs cas et dans un cas, cette vérification a été rendue pratiquement impossible.

Elle fait d'ailleurs état de 41 essais nucléaires dans l'atmosphère ente 1966 et 1975 et de quelque 63 explosions souterraines entre 1975 et aujourd'hui.

En outre, les deux chercheurs australiens de la mission ont déclaré à Canberra que l'ensemble des fuites radioactives liées aux explosions souterraines était insignifiant. Ils ont ajouté que, selon des chercheurs français, il y a 10 à 20 kg de plutonium dans le lagon de l'atoll en raison, probablement, des esais nulcéaires effectués dans l'atmosphère avant 1976.

Le ministre australien des Affaires étrangères, M. Bill Hayden, a pour sa part déclaré que l'Australie maintiendrait sa ferme opposition aux essais nucléaires français. Il a également indiqué que le rapport de la mission serait étudié par les chefs de gouvernement des pays du Pacifique Sud lors de leur prochaine rencontre en août.

Le ministre néo-zélandais des Affaires étrangères, M. Warren Cooper, a tenu à souligner que le rapport ne fournit aucune base pour dire que le programme d'essais nucléaires (français) n'a pas d'effets dommageables sur l'environnement. Il a également estimé que ce rapport objectif et équilibré contribuerait à calmer l'opinion publique inquiète des conséqences des essais nucléaires en matière de santé.

Une nouvelle association de parents adoptifs voit le jour à Montréal

RENÉE ROWAN

En réaction au mouvement Retrouvailles qui prend de plus en plus d'ampleur à travers le Québec, quelque 550 parents adoptifs de la région métropolitaine se sont regroupés en une association qu'ils voudraient voir devenir provinciale.

La présidente de la nouvelle association, Mme Ghyslaine Pilon, elle-même mère adoptive de deux enfants, reconnaît que l'expansion que connaît Retrouvailles depuis 18 mois et un récent jugement de la Cour d'appel assouplissant la règle de confidentialité ont servi de catalyseurs à la naissance de l'Association des parents adoptifs du Québec (APAQ).

«En vertu du jugement rendu le 14 juin dernier par la Cour d'appel du Québec dans l'affaire Andrée Carrier, le judiciaire a expliqué le mot «sollicitation» en lui donnant une plus grande amplitude. Il s'agissait, selon lui, d'information et non de sollicitation. Cette décision risque de rendre inefficace l'effet voulu par le législateur d'assurer et de maintenir la confidentialité telle que stipulée dans l'article 625 du projet de loi 89», maintient Mme Pilon.

En vertu de cet article, l'adopté majeur a le droit d'obtenir les renseignements lui permettant de retrouver ses parents si ces derniers y ont préalablement consenti. Il en va de même des parents d'un enfant adopté si ce dernier, devenu majeur, y a préalablement consenti. Ces consentements ne doivent faire l'objet d'aucune sollicitation dit la loi.

«Lorsqu'on a adopté des enfants, on nous a promis la confidentialité, remarque Mme Annette Saint-Louis, mère adoptive et vice-présidente de la nouvelle association. Nous nous sommes, de notre côté, pliés aux exigences de la loi, nous contentant d'un minimum d'informations sur les géniteurs: taille, couleur des yeux, milieu social, parfois occupation. Maintenant, on change les règles du jeu faisant fi de la loi et du droit à la confidentialité».

Selon Mmes Pilon et Saint-Louis, le mouvement Retrouvailles, largement publicisé par les médias, a suscité dans de nombreuses familles des problèmes sérieux dont on entend trop peu parler. «Cette publicité pertube les enfants adoptés qui sont encore mineurs. C'est traumatisant pour eux», affirme la présidente qui souhaite que cela cesse.

Une mère a téléphoné récemment à l'association pour faire part des réactions de sa fille de 14 ans qui est complètement bouleversée à la pensée que sa mère biologique veule la retrouver: «Je ne veux pas que l'on me recherche, c'est toi ma mère».

Mme Saint-Louis se dit convaincue que cette réaction est loin d'être unique. «Un grand nombre d'enfants adoptés et probablement encore plus de génitrices — nous sommes fatiguées d'entendre parler de mères naturelles, de mères biologiques, de «vraies» mères — n'ont aucunement envie de ces retrouvailles qui sont peut-être bénéfiques pour certains, mais qui peuvent aussi détruire toute une vie».

L'Association des parents adoptifs du Québec invite toutes les personnes intéressées à obtenir plus d'information ou à joindre ses rangs à communiquer aux numéros de téléphone suivants: 677-6763, 667-8432, ou à écrire à l'adresse suivante: Association des parents adoptifs du Québec, à l'attention de Messier, Bourgeois, 50 Place Crémazie, suite 1410, Montréal, H2P 2T9.

◆ Chypre

sadeurs ainsi que la tenue d'un référendum constitutionnel au mois d'août suivi d'élections en novembre.

Même si on s'y attendait, le geste de Raouf Kenktash, le dirigeant chypriote turc qui souhaite se faire appeler « président de la République turque du Nord de Chypre », a eu un effet dramatique tant à Nicosie qu'à Athènes. La déclaration unilatérale est perçue en Grèce comme un « coup d'État », formulation qui pourrait théoriquement justifier une intervention militaire grecque en vertu du traité de garantie de 1959.

Du côté des Chypriotes turcs, la déclaration est invoquée comme un contrepoids nécessaire à la majorité grecque, qui les aurait écrasés économiquement pendant 40 ans, et aurait déclenché des massacres au nom de l'« enôsis », c'est-à-dire le rattachement à la Grèce.

Plusieurs interrogations demeurent toutefois quant à la volonté chypriote turque d'en venir à une entente négociée avec la partie grecque. Une source près du quartier général de l'UNIFCYP, la force de paix de l'ONU, va jusqu'à déclarer que la partie chypriote turque « n'abandonnera jamais les territoires occupés », qui comprennent les terres agricoles les plus fertiles de l'île, propices à la culture très profitable des agrumes.

Au Conseil de sécurité de l'ONU, seul le Pakistan a voté contre la résolution 550 (les États-Unis se sont abstenus), adoptée le 15 mai, qui condamne « tous les actes sécessionnistes, y compris le soi-disant échange d'ambassadeurs entre la Turquie et les leaders chypriotes turcs, les déclare illégaux et non valides et fait appel à leur annulation immédiate ». La résolution fait également appel à « tous les États de s'abstenir de faciliter ou aider, de quelque manière que ce soit, l'entité sécessionniste ».

La démilitarisation complète de la république, la mise sur pied d'une force internationale chargée de la défense et de la sécurité interne, et une structure fédérale bizonale : tels sont les points saillants d'un cadre de règlement proposé au mois de mai par le président Kyprianou. Peu d'observateurs, cependant, sont optimistes quant aux chances de la démarche de M. Kyprianou, ou des résolutions de l'ONU.

Force est de constater que le problème de Chypre déborde largement le cadre d'un conflit entre une majorité grecque et une minorité turque. Fruit de deux régimes coloniaux, celui de l'Empire ottoman, et celui de la Grande-Bretagne, le cas de Chypre continue d'être un problème international : deux pays membres de l'OTAN, la Grèce et la Turquie, ont failli se faire la guerre à trois reprises. Sept pays, dont le Canada, sont impliqués dans l'UNIFCYP, installée à Chypre depuis 1964.

Seule une Chypre occupée à 40 % ou même totalement serait de nature à pallier les soucis des dirigeants d'Ankara. Depuis près de 30 ans on soutient, comme l'a fait le premier ministre turc, M. Trugut Üzal, que « Chypre est un poignard dans le ventre de la Turquie. »

À Chypre la perception est tout autre. Le maire de Nicosie, Lellos Dimitriadis, fait remarquer que 500 000 Chypriotes grecs peuvent difficilement menacer 45 millions de Turcs. « Loin d'être une minorité oppressive, nous a-t-il déclaré, nous sommes en position de minorité infime devant la Turquie. »

D'autres songent au fusil. En décembre 1983, le synode grec orthodoxe lance sa propre campagne de défense nationale, effectuant une collecte afin d'acheter armes et munitions. Et comme la Garde nationale chypriote, qui tient lieu d'armée, serait probablement débordée lors d'une attaque, il semble probable que la Grèce soit amenée à envoyer des troupes dans l'île. Il est difficile de ne pas y voir des dangers accrus de guerre.

Même si la « République turque du Nord de Chypre » n'a été reconnue que par la Turquie, des porte- parole de la minorité espèrent que plusieurs pays la reconnaîtront. La direction chypriote turque entend privilégier la « filière islamique » : au dernier congrès des pays islamiques tenu à Casablanca, M. Denktash a été reçu de façon cordiale. On parle de la mise sur pied d'un centre d'études économiques islamiques en zone turque financé par l'Arabie saoudite, grand argentier des pays arabes conservateurs.

Le courant intégriste qui bouleverse le monde islamique depuis la révolution iranienne se nourrit du refus des valeurs occidentales et se fonde sur l'unité religieuse. S'agirait-il, dans les mains habiles de M. Denktash, d'une simple « carte » de plus ou du reflet d'un sentiment plus profond ? Quel effet aurait-il dans une île où la population est chrétienne à 80 % ?

Dans la zone grecque de Chypre, l'attentisme s'installe : seuls les États-Unis, pense-t-on, possèdent une influence politique capable de faire reculer la Turquie. L'opinion chypriote souhaite que les Américains jouent un rôle, par le truchement de l'ONU. Mais Washington a ses propres intérêts en Méditerranée orientale, et ceux-ci ne coïncident pas forcément avec les exigences du gouvernement de Chypre.

La récente offre du président Reagan de créer un « Fonds de paix et de reconstruction » pour Chypre a été reçue avec déception à Athènes et à Nicosie, qui n'ont pas manqué de signaler que la proposition présidentielle accompagnait un accroissement de l'aide militaire US à la Turquie, gendarme régionale aux yeux de Washington. La position grecque se résumait à ceci: « Chypre n'a pas besoin de dollars, mais de justice. »

L'Union soviétique, contrepoids « naturel » aux Américains, semble davantage préoccupée par l'ébranlement de l'OTAN, advenant une guerre entre Athènes et Ankara, que par le sort de Chypre elle-même.

Le problème chypriote, depuis les années 1950, a revêtu plusieurs aspects différents. Il a été question, successivement ou même simultanément, d'autodétermination, de décolonisation, de conflits religieux ou communautaires, de lutte de libération nationale, d'affrontement entre le communisme et l'anticommunisme, de bataille entre le nationalisme grec et celui des Turcs, de rivalité géopolitique entre les superpuissances au Moyen-Orient. Il s'est agi d'un problème bilatéral, trilatéral ou carrément international, un problème britannique, ouest-européen ou de la Méditerranée orientale.

Le conflit larvé entre Chypriotes grecs et turcs, entre la Grèce et la Turquie, entre un régime reconnu et une force illégitime continue de risquer de se transformer en conflit ouvert. Car l'enjeu n'est pas seulement une île un peu oubliée, mais bien la stabilité de l'OTAN et, par là, celle de la Méditerranée orientale.

Un bon conseil

Evitez l'embonpoint

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

14 juillet

par la PC et l'AP

1982: la nomination de George Shultz au poste de secrétaire d'Etat est ratifiée à l'unanimité par la commission des Affaires étrangères du Sénat américain.

1971: Anatoly Chtcharanski, un des chefs de file du mouvement en faveur du droit des juifs soviétques à l'immigration, est condamné à 13 ans de prison et de camp de travail sur accusation de trahison, espionnage et agitation anti-soviétique.

1967: l'Assemblée générale de l'ONU adopte une résolution qui demande aux Israéliens de suspendre les mesures prises après la guerre des Six jours et qui tendent à modifier le statut de Jérusalem.

1965: Adlai Stevenson, représentant des Etats-Unis à l'ONU, succombe à une crise cardiaque dans une rue de Londres.

1934: mise en service d'un oléoduc entre Mossoul et Tripoli.

1789: les Parisiens s'emparent de la Bastille, symbole du pouvoir royal, et libèrent les prisonniers qui y étaient détenus.

Ils sont nés un 14 juillet: le cardinal Jules Mazarin, prélat et homme d'Etat français d'origine italienne (1602); le romancier américain Irving Stone (1903); l'ancien président américain Gerald Ford (1913); le metteur en scène suédois Ingmar Bergman (1918).

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 14 juillet 1984

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

CLAUDE TURCOTTE

Forte hausse pour IBM

La société International Business Machine (IBM) a annoncé hier une augmentation de ses bénéfices de 20.8 % pour le second trimestre de l'année, par rapport à la même période de l'an dernier. Les bénéfices d'IBM ont atteint $1.6 milliard grâce à une forte hausse des ventes. Au cours du deuxième trimestre, son chiffre d'affaires a en effet atteint $11.2 milliards, en hausse de 16.8 % par rapport aux $9.6 milliards enregistrés au deuxième trimestre de 1983. Par ailleurs, le bénéfice par action a été de $2.65 au deuxième trimestre 1984, contre $2.22 un an plus tôt. Les tendances encourageantes du premier trimestre se sont maintenues grâce à un bon accueil de nos produits, a affirmé M. John Opel, président d'IBM. Au premier trimestre 1984, les bénéfices avaient déjà augmenté de 23 % et les ventes de 15.7 %. M. Opel a également indiqué que les commandes d'IBM continuaient à augmenter fortement par rapport à l'an dernier. Pour les six premiers mois de l'année, la société a enregistré $2.8 milliards de bénéfices, pour des ventes de $20.8 milliards.

Peerless: perte d'exploitation

Au cours du trimestre se terminant le 19 mai, les ventes de la firme montréalaise Tapis Peerless se sont élevées à $32.7 millions, comparativement à $32.1 millions pour la même période l'an dernier. Cependant, il y a eu une perte d'exploitation de $1.7 million, soit 43 cents l'action, par rapport à un profit de $1.2 million, ou de 29 cents par action, au trimestre correspondant de l'an passé. Le rendement de l'entreprise, explique-t-on, a été affecté par le lancement de la boutique Collection Peerless, ce qui a entraîné des frais importants, « dont une bonne part ne se reproduira pas ».

L'Impériale émet des actions

L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie, a fait savoir qu'elle avait augmenté son capital autorisé et qu'une première série de 1 million de « deuxièmes actions privilégiées » d'une valeur nominale de $25 chacune, a été émise en diffusion restreinte. L'Impériale a confié l'émission de ces actions privilégiées à McLeod Young Weir. L'Impériale est une importante compagnie d'assurance-vie canadienne, dont plus de 99 % des actions ordinaires sont détenues par Le Fonds Laurentien Inc., une compagnie membre du Groupe La Laurentienne. L'Impériale offre, directement et par l'entremise de ses filiales, une gamme variée d'assurances-vie et maladie ainsi que de rentes aux particuliers et aux groupes, au Canada, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et aux Bahamas.

Précision de Mercantile

La Banque Mercantile du Canada a annoncé hier que le prix de ses actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif et à taux variable, catégorie A, série 2, sera de $25 l'action au lieu de $100, comme il était indiqué dans le prospectus préliminaire succinct.

Yorbeau recueille $4.3 millions

Les Ressources Yorbeau Inc., en offrant des unités comprenant des actions ordinaires accréditives, des actions ordinaires et des bons de souscription, a recueilli $4.3 millions, a annoncé le président de l'entreprise, M. Karl Glackmeyer. Les Ressources Campbell Inc., le principal actionnaire de Yorbeau, a souscrit $1.4 million en achetant 270 unités. L'exercice des bons de souscription, dont la date d'échéance est le 1er avril 1985, pourrait fournir une somme additionnelle de $3.4 millions, qui serait utilisée aux fins de la campagne d'exploration de 1985.

La Chemical fait mieux

La Chemical Bank, sixième banque américaine, a déclaré hier des bénéfices de $76.8 millions au cours du second trimestre de l'année, en hausse de 10 % par rapport à la même période de 1983. Chemical, groupe parent de la banque new-yorkaise, a ainsi enregistré pour les six premiers mois de l'année $158.1 millions de bénéfices, soit $3.03 par action. Ces bénéfices sont dus, a précisé M. Walter Shipley, président du groupe, à l'augmentation des revenus d'intérêt et de ceux des services financiers. Une augmentation des bénéfices sur les marchés de changes et des profits réalisés lors de la vente de titres expliquent également la progression.

Le dollar canadien grimpe à 75.34 cents US

La Banque de C.-B. monte son taux préférentiel, mais n'est pas imitée

JEAN-PIERRE LANGLOIS

Une banque d'importance secondaire, la Banque de Colombie-Britannique, a décidé hier de porter son taux de base de 13.5 % à 14 %. Par contre, les grandes banques à charte ont refusé de bouger sur le front des taux d'intérêt. Leur taux préférentiel demeure donc à 13.5 %. Quant à la valeur externe de notre devise, elle s'est améliorée, passant de 75.10 cents US à 75.34 cents US, une hausse appréciable de 24 centièmes. Enfin, sur les marchés européens et japonais, le dollar américain s'est replié légèrement.

C'est un peu avec surprise que les marchés financiers ont appris hier qu'une petite banque donnait le ton en haussant son taux préférentiel. Son initiative n'a pas été suivie. C'est par suite de l'augmentation du taux d'escompte jeudi à 13.26 % que de nouvelles pressions sont apparues dans le système bancaire canadien pour une augmentation du taux de base. C'est généralement une grande banque à charte comme la Banque Royale (actif $85 milliards), qui relève la première son taux privilégié. La Banque de Colombie-Britannique n'a qu'un actif de $3 milliards. Certains observateurs soutiennent que les difficultés de la banque de Vancouver pourraient expliquer la hausse de son taux de base. Dernièrement, la direction de cette banque a demandé à ses employés une réduction volontaire de salaire de 10 %.

Par ailleurs, le dollar américain a fléchi hier au terme d'une semaine de hausses accélérées. A Paris, la devise américaine s'échangeait dans la matinée contre 8.72 francs français (ff). Jeudi, le dollar avait atteint un cours record à 8.76 ff sur le marché officiel. La banque centrale d'Allemagne fédérale, la Bundesbank, est intervenue hier pour faire chuter la devise américaine, en vendant $33.8 millions US. La veille, pour la première fois en 10 ans, le billet vert avait passé la barre de 2.85 marks à Francfort. De l'avis des cambistes, le repli du dollar US n'est que technique. Ce fléchissement ne devrait pas donner le coup d'envoi d'une baisse durable.

Aux Etats-Unis, même s'il est possible que les taux d'intérêt montent encore (certains affirment que le *prime* pourrait passer de 13 % à 14 % dans les prochaines semaines), tout indique que l'économie commence à ralentir. Cela signifie que la banque centrale américaine, le « Fed », pourrait être moins tentée de vouloir freiner la croissance du crédit en relevant les taux d'intérêt. Si tel est le cas, cela pourrait marquer un temps d'arrêt dans les pressions exercées contre le dollar américain et, par ricochet, contre les autres devises, dont le dollar canadien.

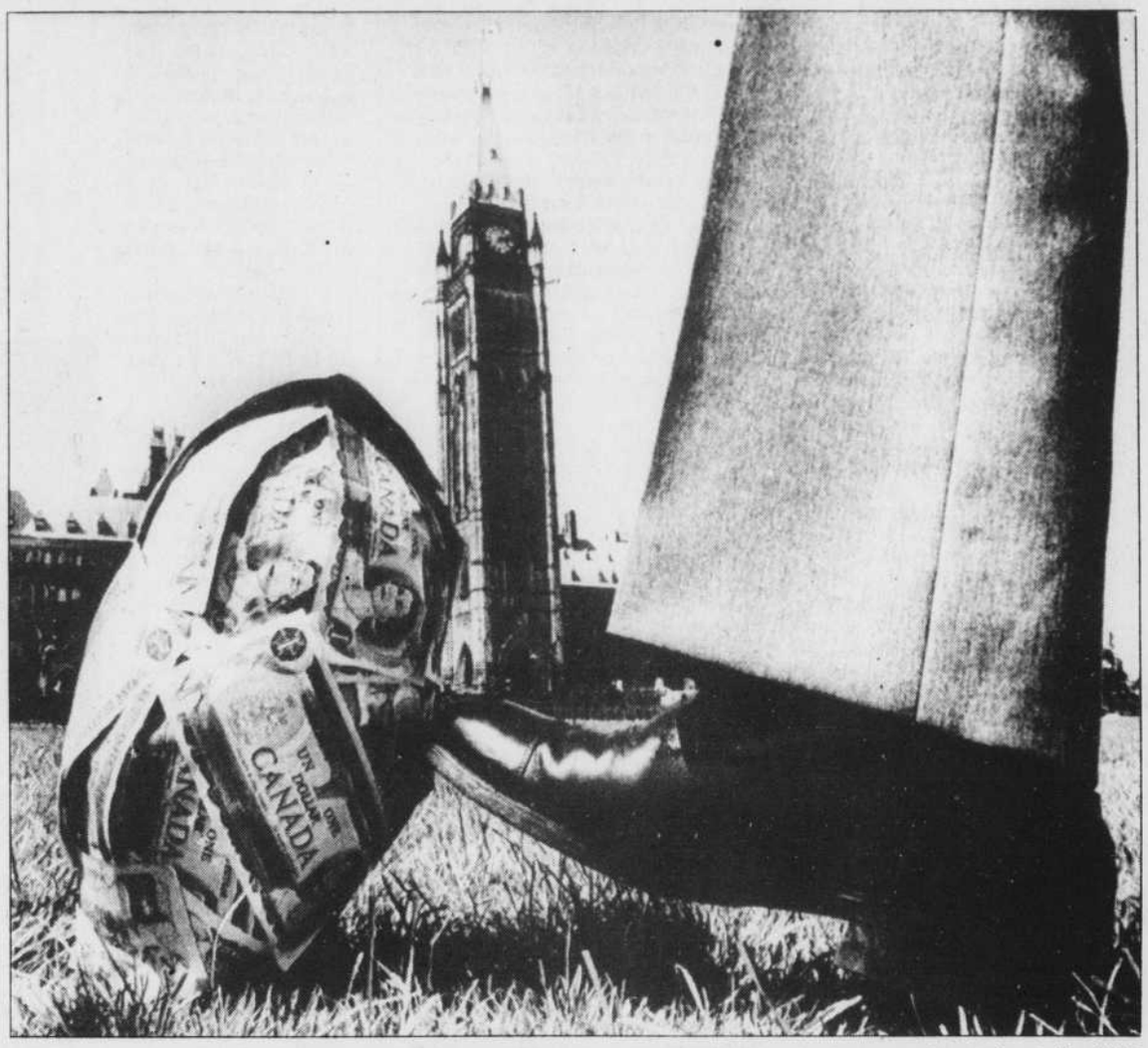

Même si notre devise s'est appréciée hier par rapport au dollar américain, plusieurs se demandent si le billet vert canadien ne donnera pas lieu à la création d'un ballon politique lors de la campagne électorale fédérale. Un ballon politique qui souffrirait des coups de pied de nos politiciens . . . (Photolaser CP)

Le troc connaît un regain de vie

DANIÈLE BLAIN
Collaboration spéciale

ROME — Cela pourrait sembler anachronique: en 1984, le troc est à la mode. Au-delà du recours constant des pays de l'Est à cette forme d'échange qui leur permet d'équilibrer leur balance de paiements, la « vieille méthode » qu'imposait le ministre de l'économie Hajlmar Schacht aux partenaires économiques de l'Allemagne nazie jouit aujourd'hui d'un regain de popularité auprès des pays en développement, aux prises avec un manque chronique de devises fortes. Bon gré, mal gré, les compagnies occidentales ont suivi . . .

À défaut d'une typologie universellement reconnue, on distingue grosso modo trois formes modernes de troc, rebaptisé « accord de compensation » par les experts: la première, proche du troc classique et constituée d'une unique transaction, permet l'échange entre deux partenaires de biens reconnus de valeur égale. Une seconde, dite « buy back » ou « rachat », permet à l'importateur de revendre les biens produits grâce à l'équipement ou à la technologie fournis par l'exportateur: l'URSS y a recours pour la construction du gazoduc trans-sibérien.

Certaines études de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) suggèrent que les accords de compensation représentent aujourd'hui jusqu'à 20 % du commerce international, mais le chiffre a été contesté, entre autres, par l'économiste Gary Banks qui, dans un article publié par *The World Economy* évaluait leur part à environ 5 %. Il n'en demeure pas moins qu'en 1982, près de 25 % des exportations d'automobiles de la compagnie Renault vers les pays en développement ont été réalisés sur la base d'« achats de contrepartie ». Cette troisième forme de troc, de loin la plus répandue malgré les négociations complexes qu'elle présuppose, permet à l'importateur de payer une partie de sa dette sous forme de biens; à moins qu'ils ne s'agisse d'une multinationale aux activités extrêmement diversifiées ou d'un état, l'exportateur revend généralement ces marchandises, soit par l'intermédiaire de l'une de ses filiales, soit à travers une société (elles sont de plus en plus nombreuses) spécialisée dans ce genre de « recyclage ».

« Mieux vaut vendre contre des marchandises que de ne pas vendre du tout »: résignation, adaptation, dans les milieux d'import-export, la préférence pour l'acord commercial classique demeure très nette. Préoccupés par la fermeture des importants marchés des pays en développement, pressés par la nécessité de contourner leur pénurie chronique de devises fortes, surtout dans les pays nouvellement industrialisés (Brésil, Mexique, Algérie, Inde . . .) dont la dette extérieure mobilise toutes les ressources, aux dépens de leurs importations, ont-ils le choix ? Dans un monde où la concurrence par la qualité tend à diminuer, à cause des normes très strictes des grands contrats internationaux, « seuls les prix font la différence et, au-delà des prix, les capacités à répondre aux demandes de compensation », dit-on dans les cercles commerciaux français. Entre les achats de contrepartie et la « promotion des ventes », le fossé ne cesse de se rétrécir.

Les importateurs ne manquent pas non plus d'arguments pour justifier leur recours croissant à de telles ententes. Tous ne vont pas jusqu'à affirmer, comme le président de la Malaisie, que les accords de compensation « constituent un moyen de lutter contre le protectionnisme des pays développés »; ils permettent toutefois aux pays nouvellement industrialisés d'assurer le flux de produits ou d'une technologie essentielle à leur croissance, autrement difficilement accessible. Face à leurs partenaires moins développés, ajoute-t-on, il leur offre par contre la possibilité d'exporter une « technologiie intermédiaire » ou des produits manufacturés, en échange d'approvisionnements essentiels: le Brésil vend ses Volkswagen contre du pétrole nigérian, ou encore du café, du sucre ou des produits sidérurgiques contre l'or noir algérien.

Mais passée la première vague d'enthousiasme, des critiques de plus en plus nombreuses s'élèvent contre cette pratique, rejoignant sur ce terrain le Fonds monétaire international (FMI), qui n'a jamais cessé de la dénoncer, affirmant que « si certains États sont contraints de recourir à la compensation, c'est qu'ils ne sont pas concurrentiels » et que « de tels accords leur permettent de se maintenir dans cet état ».

Credo libéral ou manoeuvre indirecte contre l'utilisation de ressources qui devraient selon le FMI servir à payer de lourdes dettes plutôt qu'à permettre de nouvelles importations ? « Le système des accords de compensation est mauvais pour le commerce mondial », soutient pour sa part M. Banks. « Sans le menacer, ces accords sont loin de renforcer le commerce multilatéral, et compte tenu de la grande discrétion qui entoure les négociations, rendent en général les transactions moins limpides. »

L'expérience s'est déjà révélée désagréable pour certains exportateurs occidentaux: aux prises avec des produits dont ils connaissent mal les marchés, obligés parfois de s'engager dans des opérations de transformation de la marchandise (présentation, commercialisation), confrontés à des délais parfois très longs de livraison, n'est-il pas juste alors de croire les « économistes orthodoxes » lorsque ceux-ci affirment que ces pays intégreront dans leurs prix les coûts indirects résultant d'un tel accord, faisant finalement payer leurs produits plus cher à l'importateur ?

L'argument le plus fréquemment utilisé par les firmes ou les pays importateurs pour justifier le recours à la compensation, à savoir l'accès à de nouveaux marchés, est précisément celui que ses détracteurs sont unanimes à réfuter: « Quand vous imposez à un fournisseur des achats de contrepartie, expliquait récemment dans une entrevue le conseiller commercial de l'ambassade de Nouvelle-Zélande à Paris, M. R. K. Cummings, il commence par vous demander une liste de produits. Puis il vous dit « je peux vendre ça, ou ça . . . et il tombe sur les marchandises pour lesquelles vous êtes un peu doué. Ne va-t-il pas finalement les revendre sur des marchés que vous auriez pu prospecter vous-même ?

« Un des risques de ce genre d'opérations, affirme un expert de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) est que le pays en développement n'a généralement aucun contrôle sur la destination finale de son produit, dont il ne sait jamais s'il ne sera pas revendu, à un prix inférieur, dans un pays où il commençait justement à prendre pied: il se fait alors concurrence à lui-même sans le savoir . . .

« L'attrait que l'achat de contrepartie, ou les autres formes de troc, exerce sur les pays en développement se fonde en grande partie sur une mauvaise perception de leurs propres possibilités d'améliorer leur situation commerciale et d'endettement dans un contexte de récession mondiale, conclut M. Banks. En pratique, il est presque certain que l'accord de compensation ne pourra que faire empirer les choses. » Selon la CNUCED, il est malgré tout à prévoir que la tendance à recourir à cette nouvelle forme de troc se maintiendra tant que l'on aura pas trouvé une solution aux problèmes critiques de balance de paiements des pays nouvellement industrialisés chez lesquels, le phénomène au cours des prochaines années, devrait se concentrer. Panacée ou mal nécessaire, l'accord de compensation, presque ignoré pendant 30 ans a bel et bien refait surface.

Plus que jamais, le commerce international doit aujourd'hui composer avec différentes formes de troc. Selon certaines sources, le troc représente maintenant 20 % du commerce mondial.

Marconi hausse son bénéfice de 78.3 %

CLAUDE TURCOTTE

La compagnie Marconi Canada a réalisé un bénéfice net en hausse de 78.3 % à $12.3 millions durant le trimestre terminé le 30 juin. Lors de la même période l'an dernier, l'entreprise avait inscrit un bénéfice de $6.9 millions. Par ailleurs, le total des revenus a passé de $58.6 millions à $76.2 millions pour ce trimestre.

Ces résultats annoncés hier maitienent assez bien l'allure des affaires de Marconi pendant tout l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars dernier et dont les résultats indiquent une augmentation de 29 % du chiffre d'affaires, lequel a dépassé les $256 millions. Le bénéfice net par action après impôt est passé de 65 cents à $1.58.

On explique dans le rapport annuel que l'augmentation des ventes et des bénéfices d'exploitation résulte de l'excellent rendement qu'ont connu les deux plus importants groupes de produits: le matériel de communications pour la défense et les systèmes aéroportés destinés à un usage commercial et militaire. A la fin de l'exercice financier, Marconi Canada avait un carnet de commandes de $300 millions, comparativement à $258 millions un an plus tôt. A la fin du premier trimestre de 1984, le carnet de commandes se maintenait encore à $270 millions.

La recherche et le développement constituent un aspect important des activités de Marconi, qui a dépensé $28 millions à cet effet au cours du dernier exercice financier. En fait, les dépenses brutes pour la recherche et le développement ont totalisé près de 11 % du revenu total. Ces dépenses augmentent en flèche, en raison d'une moins grande participation du gouvernement canadien dans des programmes à coûts partagés qui portent sur la mise au point de produits pour la défense destinés à l'étranger.

Les dirigeants de la compagnie préviennent dans le rapport annuel qu'il ne sera pas facile de maintenir un tel niveau de croissance soutenu. « Au cours des trois dernières années, une série d'importants contrats pour la fourniture de matériel de radio tactique nous avaient été accordés par l'armée américaine. Nous ne prévoyons pas que des commandes d'une telle envergure se répètent avant un certain temps. »

Mais, ils expliquent aussi qu'une grande partie des ventes dépendra toujours du moment auquel seront mis sur pied les programmes d'approvisionnement particuliers des organismes gouvernementaux, sachant que ces programmes sont souvent modifiés ou retardés. En conséquence, on pense chez Marconi que les ventes de certains produits pourraient atteindre leur plus haut sommet avant même que le marché ne soit prêt à supporter une nouvelle génération de produits de relève.

Les nouvelles commandes proviennent en majeure partie de l'extérieur du Canada, ce qui n'est pas inhabituel puisque Marconi exporte déjà 87 % de sa production manufacturière. Marconi contribue beaucoup aux systèmes de communications militaires; ses ventes du poste de radio AN/GRC-103, qui constitue le coeur du système, comblent 70 % de la demande mondiale.

Marconi Canada fournit des systèmes de communication autonomes à 25 pays. Dans le domaine de l'aérospatiale, l'entreprise produit près de 80 % des pièces qui entrent dans la fabrication de 95 % des systèmes de navigation, de surveillance et d'affichage disponibles sur le marché international. L'armée américaine est l'un de ses plus importants clients.

Marconi est une corportion publique canadienne et General Electric Company, d'Angleterre, détient 51.6 % des actions en circulation. Elle compte plus de 3,000 employés.

La société comprend deux sections majeures, celle des communications et celle de l'électronique. Au cours des cinq dernières années, l'activité de ces deux groupes a permis d'exporter des marchandises canadiennes totalisant plus d'un demi-milliard de dollars dans 138 pays.

Le siège administratif et cinq des six divisions de Marconi sont situées à Montréal; l'autre, qui s'occupe de radar, est à Kanata, en banlieue d'Ottawa. En outre, Marconi a deux filiales aux Etats-Unis.

Kaufman: vers une autre appréciation du dollar US

NEW YORK (AFP) — L'abolition de la retenue à la source de 30 % sur les revenus d'obligations américaines détenues par les étrangers pourrait entraîner une hausse supplémentaire du dollar américain et obliger les banques aux États-Unis à augmenter encore leurs taux d'intérêt, a estimé hier l'influent analyste Henry Kaufman.

Economiste en chef de la société financière Salomon Brothers, M. Kaufman, dont les analyses ont déjà plusieurs fois provoqué d'importants mouvements sur les marchés financiers, explique, dans un bulletin de sa firme, que l'abolition de la retenue à la source de 30 %, qui a été votée récemment par le Congrès, pourrait attirer de nouveaux investissements.

LIVRES

JULIEN BÉLIVEAU

Un sale commerce

Sans se livrer à un jeu de mots, l'auteur de *Dirty Business* soutient que la cueillette des ordures industrielles et domestiques est un bien sale commerce, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Mais quel commerce !

Il y a loin en effet de la cueillette artisanale des déchets domestiques par un artisan, avec charrette ou camion, à l'ubiquité des camions broyeurs, « agréments » des grasses matinées urbaines. L'évolution de l'un vers l'autre s'est effectuée en à peine deux décennies, mais non sans esclandres. Si le commerce artisanal avait des odeurs, sinon des accointances, douteuses, ce trait devait persister au fur et à mesure que les sociétés cotées en bourse remplaçaient les artisans à l'échelle du continent.

Le jour où l'État décida de réglementer l'établissement de dépotoirs sonna le glas de l'éboueur indépendant. Auparavant, il suffisait de posséder un véhicule, des bras et, surtout, un coeur solide pour se lancer dans ce type d'affaires. À l'époque, en effet, tout fermier le moindrement complaisant acceptait, en retour d'un modeste loyer, de faire place sur sa ferme aux rebuts. À partir du jour où de telles complaisances devenaient illégales, seuls pourraient ramasser les ordures ceux qui posséderaient ou auraient accès à un endroit légitime où les enfouir. Et, bien sûr, si une société parvenait à s'approprier une série de tels sites d'enfouissement dans plusieurs villes, tôt ou tard elle obtiendrait un véritable monopole sur la cueillette des ordures. Bref, elle serait aux ordures ce que les Rockefeller ont été au pétrole.

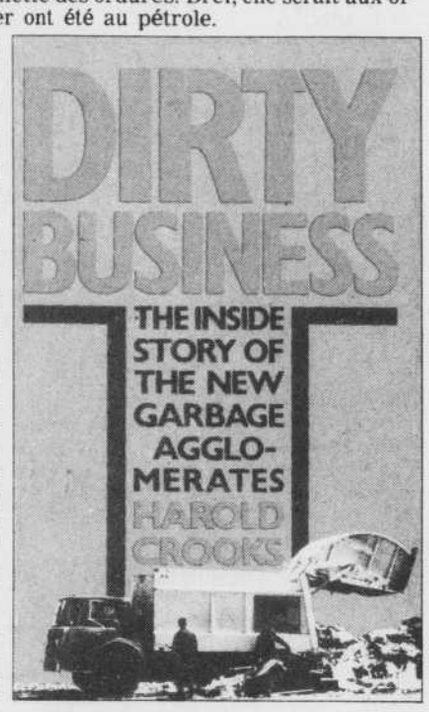

Et c'est exactement ce que Tom J. Fatjo avait à l'esprit le jour où sa modeste compagnie obtint le contrat global de la cueillette des déchets de la ville de Houston, en 1968. Comme stratégie, il entreprit de se porter acquéreur d'une société manufacturière de machinerie lourde, qui possédait deux atouts de taille. D'abord elle pouvait être acquise pour un prix abordable, $600,000 et, ensuite, elle était inscrite à la cote de la New York Stock Exchange, critère qui en faisait un véhicule idéal d'expansion. En 10 années, la nouvelle Browning-Ferris Industries Inc. devait, sous le sigle BFI, étendre son marché de Houston à Victoria en passant par l'Arabie saoudite.

Sa stratégie de croissance était simple: l'acquisition par échange d'actions, un procédé qui offrait l'avantage d'une croissance sans endettement pour l'acquéreur et d'un placement liquide pour le vendeur. Pour rendre la transaction encore plus attrayante au vendeur éventuel, on lui offrait un contrat de gestion à long terme avec rémunération alléchante. Il va sans dire que d'autres devaient emboiter le pas à BFI. Bientôt apparaîtraient, conçus selon les mêmes principes, les Waste Management Inc., de Chicago, Service Corporation of America, de Boston, ainsi que la puissante Laidlaw Motorways, de Hamilton, en Ontario. Ensembles, ces quatre « agglomérats » contrôlent aujourd'hui la presque totalité des déchets de l'Amérique, ce qui n'est pas peu dire !

Une affaire extrêmement profitable: au dire du p.-d. g. de la Laidlaw, un site d'enfouissement des déchets, c'est l'équivalent d'un puits de pétrole à l'envers; une fois découvert, en le remplissant, son propriétaire est condamné à devenir riche ! Aussi, ne doit-on pas se surprendre indûment que l'industrie ait été constamment en butte aux enquêtes gouvernementales de toutes sortes. L'une portera sur les liens entre ce milieu et le crime organisé; l'autre fouillera les circonstances entourant l'octroi par une ville d'un permis d'exploitation d'un dépotoir géant. De nombreuses autres examineront tout simplement les pratiques restrictives de l'industrie.

■

Montréal a bien raison encore une fois d'être fière, car elle constitue une exception à l'échelle américaine: les *majors* des déchets en sont absents ! Cette absence remarquable n'autorise pourtant pas la conclusion que tout va pour le mieux dans le monde des ordures montréalaises. Au contraire, selon un des « intervenants », « Montréal, c'est une jungle de vidanges ».

Le milieu des ordures de notre ville compte, ou plutôt comptait, des noms célèbres. Pour un, J. Aldeo Rémillard, le maire déchu de l'ex-Ville Jacques Cartier, qui, après ses déboires municipaux, dut faire face à plus fort que lui, c'est-à-dire aux Teamsters. Pour un autre, Irving Kott, le pittoresque homme fort de la promotion d'entreprises de ressources naturelles des glorieuses années de la Bourse Canadienne. Et bien d'autres !

■

Ce livre d'un journaliste montréalais, M. Harold Crooks, pose les véritables questions qu'il faut soulever au sujet de cette industrie. Le public a-t-il le service qui correspond aux frais qu'il doit payer ? Son environnement est-il protégé de façon adéquate et peut-on se permettre de laisser ce « sale commerce » au secteur privé sans même se donner la peine de le réglementer, comme on le fait pourtant avec le gaz et le téléphone ? Pourtant, si chaque foyer ne possède pas encore son combiné, chacun génère pourtant des déchets. Comme le disait avec à-propos un ancien sous-secrétaire à l'Intérieur du gouvernement américain, « les déchets sont notre seule ressource naturelle en pleine croissance ».

■

Dirty business, par Harold Crooks, James Lorimer & Co., Toronto, 1983, 257 pages.

Les ciné-parcs tentent d'enrayer la diminution de leur clientèle

DANIEL LEMIEUX
Collaboration spéciale

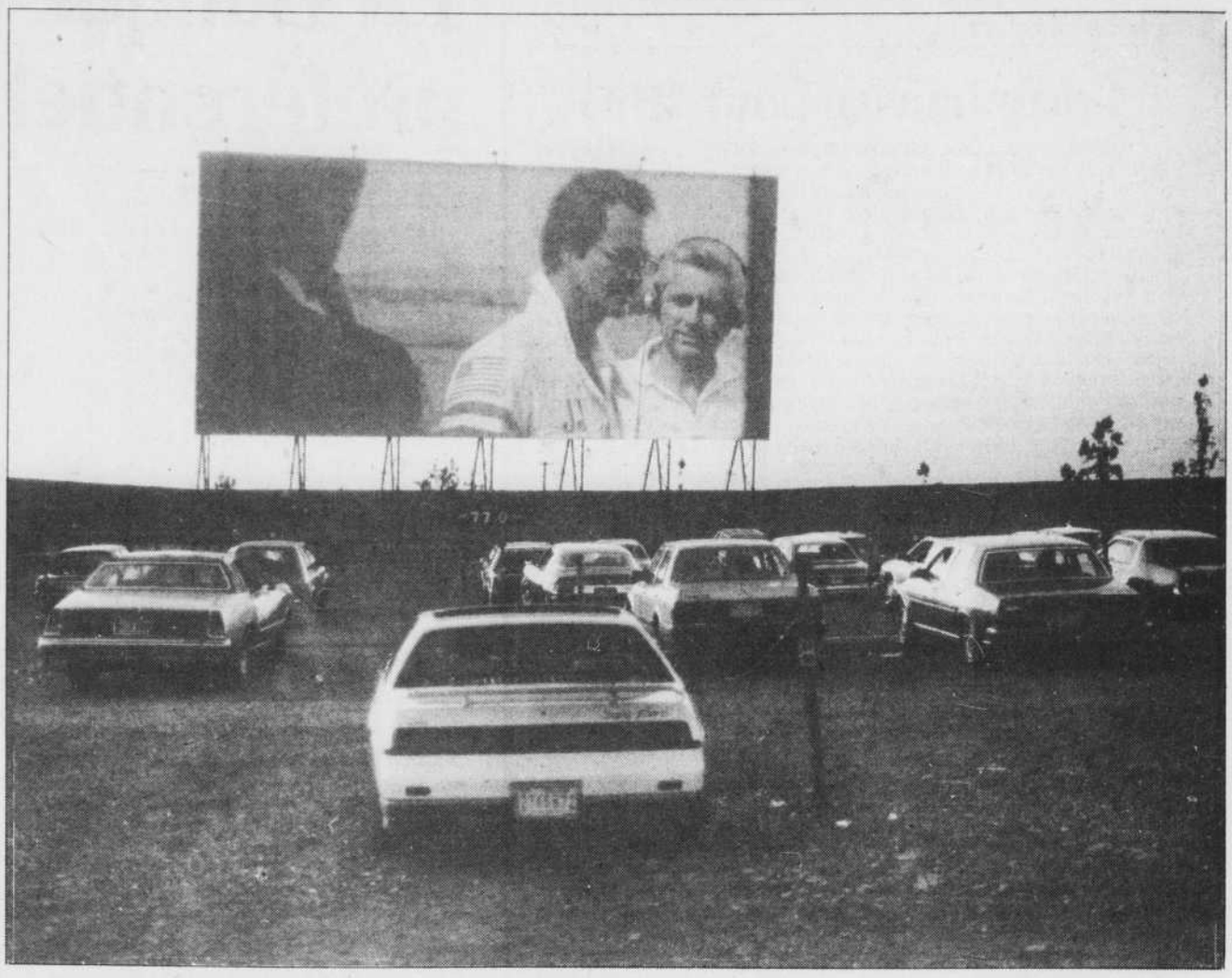

Selon M. Robert Carrier, de Cinévic, il faut compter un minimum de 75,000 habitants dans un rayon de 35 milles pour qu'un ciné-parc soit rentable. (Photo Réjean Meloche)

Les propriétaires et dirigeants de ciné-parcs ont actuellement recours à toutes sortes d'activités promotionnelles dans le but d'accroître leur clientèle, ou à tout le moins de la maintenir à son niveau actuel. Selon Statistique Canada, les assistances et revenus des ciné-parcs québécois ont diminué respectivement de 32 % et 21 % entre 1979 et 1982.

La situation ne semble guère meilleure pour l'ensemble du Canada, où le nombre de ciné-parcs décroît annuellement depuis 1975.

C'est pourquoi nombreux sont les ciné-parcs qui accordent des rabais sur le prix d'entrée et qui présentent des « programmes doubles » durant les fins de semaine. Certains organisent même des spectacles et des concours de « break dancing » avant la présentation des films afin d'attirer davantage de consommateurs.

Les Cinémas Odéon, récemment vendus à Cineplex Corporation, de Toronto, ont par exemple réduit leur prix d'entrée à $4.97 par véhicule le mercredi soir (alors que le prix régulier est de $4.50 par adulte). Au dire d'un porte-parole du Ciné-parc Laval, un des sept établissements de cette chaîne, une telle mesure a permis de doubler les assistances.

« La clientèle a baissé de 15 % à cause des vidéos », de mentionner Mme Carmen Verville, assistante-gérante au Ciné-parc Châteauguay. À Laval, on affirme aussi enregistrer certaines baisses pour la même raison.

D'après M. Charles Benoit, publicitaire aux cinémas Odéon, le Québec, qui compte 39 de ces établissements, « est définitivement un marché saturé ».

Les ciné-parcs sont des commerces très vulnérables. Ils dépendent de plusieurs facteurs incontrôlables, dont les plus importants sont évidemment la température et la qualité des films. Mais le nombre de visiteurs fluctue aussi selon les performances des Expos et la présentation de festivals d'été.

Situés en plein champ, les ciné-parcs misent en grande partie sur la population des centres urbains périphériques, celle-ci devant parcourir entre 10 et 50 kilomètres pour s'y rendre.

Le concept du ciné-parc a d'abord été développé à une époque où l'essence était peu dispendieuse, les automobiles grandes et spacieuses, et les balades en voitures encore populaires. Depuis, la montée fulgurante des prix de l'essence (ainsi que des péages autoroutiers) a fait fuir un grand nombre de consommateurs.

Malgré ces augmentations, une soirée au ciné-parc demeure plus abordable pour une famille que bien d'autres divertissements, comme La Ronde par exemple. Souvent, un couple choisit d'aller au ciné-parc plutôt qu'ailleurs, car il peut épargner les coûts d'une gardienne en faisant dormir les enfants sur la banquette arrière.

Afin d'accroître leur pouvoir d'attraction et leurs revenus, plusieurs établissements se sont dotés de trois ou quatre écrans. Cela leur permet également de diversifier leur clientèle en présentant différents genres de films. On estime que de tels ciné-parcs réalisent jusqu'à $1 million de chiffre d'affaires, alors que les petits réalisent environ $150,000. En général, 30 % de ces revenus proviennent de la vente de nourriture de type *fast-food*.

Voyant la grande popularité des « drive-in » aux États-Unis durant les années 60, plusieurs entrepreneurs locaux, peu avertis, ouvrirent des ciné-parcs dans de petites localités ayant des bassins de consommateurs insuffisants. Ceux-ci furent les premiers à connaître des difficultés et à disparaître.

Selon M. Robert Carrier, responsable de la publicité chez Cinévic, une chaîne de sept ciné-parcs, il faut compter un minimum de 75,000 habitants dans un rayon de 35 milles pour qu'un ciné-parc soit rentable.

Juillet, le mois des vacances, génère environ 40 % des revenus. « La température est le plus gros problème des ciné-parcs » d'affirmer M. Carrier. Comparativement aux États-Unis et au sud de l'Ontario, la saison est très courte au Québec, soit de quatre à six mois tout au plus.

Comme ces établissements enregistrent 80 % des entrées lors des fins de semaine, il suffit de quelques vendredis ou samedis pluvieux pour qu'une saison tourne mal.

M. Benoit compare la clientèle des ciné-parcs à celle des campings. Plusieurs, par exemple, apportent chaises et glacières. Ils arrivent une ou deux heures avant le film, s'installent, mangent, boivent et s'amusent comme en camping. Il semble ainsi que les consommateurs ne vont plus uniquement pour voir un film, mais davantage, comme le précise M. Jean Cyr, vice-président de l'Association des propriétaires de cinémas du Québec, « pour se divertir en plein air ».

AU JOUR LE JOUR

ANDRÉ BOUTHILLIER

Forex: 160 mises à pied

Le Groupe Forex a annoncé hier l'arrêt progressif de la production de ses usines de Val D'Or. Cette fermeture temporaire entraînera la mise à pied de 160 personnes. Les arrêts s'échelonneront entre le 21 juillet et le 21 août. La compagnie se dit incapable de poursuivre ses activités en raison de la grève déclenchée chez Domtar, à Lebel-sur-Quevillon. Cette grève rend difficile l'écoulement de ses copeaux. Le communiqué annonçant cette fermeture a été émis hier à 16 h 38. Il fut impossible de joindre la direction pour en savoir davantage...

Ouimette à Radio-Mutuel

M. Jacques Ouimette ferme sa maison de relations publiques Jacques Ouimette et Associés et s'en va au réseau Radio-Mutuel. Il y occupera la fonction de directeur des communications. La compagnie Jacques Ouimette et Associés a été fondée en 1974. La valeur de ses contrats s'élevait à $140,000. Ses principaux clients étaient: Lada du Canada, la Ville de Sherbrooke, le Forum de Montréal, la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal et... CJMS-CKMF de Radio-Mutuel. La nomination de M. Ouimette se situe dans le cadre d'une réorganisation amorcée par ce réseau il y a quelques mois. Les changements avaient commencé avec le passage des principaux dirigeants de Télémédia, MM. Paul-Emile Beaulne et Normand Beauchamp, à la direction de Radio-Mutuel. La direction des communication est un nouveau poste.

SNA: intérim de quelques mois

Le nouveau président-directeur général de la Société nationale de l'amiante (SNA) du Québec, M. Jacques Paquin, n'occupera son poste que pour une période intérimaire de quelques mois. Le président du conseil d'administration de la SNA, M. André Saumier, a précisé hier au DEVOIR que le successeur définitif de M. Daniel Perlstein occupera sa nouvelle fonction d'ici « trois à six mois ». M. Paquin a accepté d'assuré l'intérim en attendant. Ses chances d'être le nouveau p.-d. g. de la SNA sont tout de même bonnes. M. Perlstein a démissionné de son poste un an avant la fin de son mandat. Hier, M. Saumier n'avait que des éloges à faire sur son travail accompli durant son règne de cinq ans.

Sacs de papier: la demande gonfle

Dans un marché d'alimentation en Europe il faut supplier l'épicier pour avoir un sac de papier ou de plastique. Au Canada, c'est l'inverse. On peut même parler de gaspillage. Par exemple, en mai, les fabricants canadiens ont livré pas moins de 197.3 millions de sacs de papier d'épicerie, en hausse de 1.3 % par rapport à mai 1983. Les livraisons de sacs de papier de comptoir-caisse ont atteint 93.7 millions, une augmentation de 11.1 %. Voici plusieurs arbres que la tordeuse d'épinettes ne dévorera pas...

Avertissement de Ford

Les propriétaires d'environ 58,000 voitures de tourisme compactes et sous-compactes Ford, modèles 1983 et 1984, vendus au Québec et dans les Maritimes, devront aller faire vérifier leur véhicule chez leur concessionnaire. Par voie de communiqué, Ford a annoncé hier que les moteurs de ventilation de certains de ses produits Ford Escort, EXP Mercury Lynx et LN7 1983 et 1984, ainsi que Ford Tempo et Mercury Topaz 1984, peuvent s'endommager au contact du gros sel épandu sur les routes enneigées ou glacées. Les propriétaires des véhicules recevront une lettre de Ford les invitant à se présenter chez leur concessionnaire. Aucun frais ne sera chargé pour effectuer les réparations.

Salaires agricoles: Québec dernier

Daté du 15 mai, le dernier relevé trimestriel de Statistique Canada sur les salaires agricoles indique que le Québec arrive au dernier rang avec un salaire horaire moyen de $4.53, soit un sou de moins que dans les Maritimes. Classée première, la Saskatchewan présente une rémunération moyenne de $6.00, comparativement à $5.99 pour la Colombie-Britannique. L'Ontario précède le Québec avec un salaire moyen de $4.84. La moyenne canadienne est de $5.14.

Faillites en baisse

Le nombre de faillites au Canada a continué de fléchir au cours du mois de juin, a indiqué hier le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations. Il y a eu 2,417 faillites, contre 2,861 en juin 1983. Mais cette baisse est due uniquement à une amélioration des faillites personnelles, car le nombre des faillites commerciales est passé de 787 à 786. Les faillites personnelles ont diminué sensiblement, passant de 2,074 à 1,631. Depuis le début de 1984, on a enregistré 5,186 faillites commerciales, par rapport à 5,456 durant la même période l'an dernier. Les faillites personnelles sont passées de 14,692 à 11,725. Les récentes hausses des taux d'intérêt pourraient cependant inverser la situation.

Transactions illicites: un ministre du Qatar est mis en cause aux USA

NEW YORK (AFP) — La Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a annoncé hier le dépôt d'une plainte contre quatre personnes, dont le ministre de l'Intérieur du Qatar, M. Khalid Bin Hamad Al-Thani, ainsi que contre une société du Liechtenstein, accusés de violation de la loi sur les transactions, à la suite de la fusion de la société pétrolière Santa-Fe International avec la Koweit Petroleum.

La SEC reproche à ces personnes de s'être livrées à des opérations « d'initiés », en violation de la loi americaine, en utilisant pour leur propre compte des informations qui ne sont normalement pas accessibles à tous. Elle exige le remboursement des profits réalisés à la suite de cette opération, qu'elle évalue à $5 millions US.

La commission des valeurs mobilières affirme que ces opérateurs avaient été informés à l'avance de la fusion Santa-Fe/Koweit Petroleum et qu'ils auraient acheté des actions Santa-Fe par l'intermédiaire de banques suisses. L'annonce de la fusion avait été rendue publique le 5 octobre 1981 et le lendemain la valeur de ces actions avait grimpé de 72 %.

La plainte a pu être déposée grâce aux informations fournies à ce sujet — pour la première fois — par les banques suisses, précise-t-on de source officielle américaine.

Outre M. Al-thani, les autres personnes accusées sont un homme d'affaires qatariote, M. Mannai, un Jordanien, M. Costandi Nasser, un Britannique, M. McCulloch, et la fondation Rochanal, basée au Liechtenstein.

Nos ventes de porcs aux USA s'accélèrent

WASHINGTON (AFP) — Les exportations de porcs canadiens aux Etats-Unis se poursuivent à un rythme soutenu, tandis que les producteurs américains ont fortement réduit leur propre production, a indiqué hier un rapport du département de l'Agriculture à Washington.

Les producteurs de porcs américains ont exprimé leur mécontentement auprès de l'administration fédérale, lui demandant de réduire par une taxe l'avantage procuré aux producteurs canadiens par les subventions qu'ils reçoivent de leur gouvernement.

Les autorités fédérales américaines leur opposent l'argument selon lequel toute action tendant à décourager les importations de porcs canadiens aux USA déclencheraient des mesures de rétorsion canadiennes envers les importations américaines.

Le Canada, rappelle le gouvernement américain, demeure l'un des premiers marchés pour les produits agricoles américains.

Les importations de porcs vivants en provenance du Canada ont atteint 389,164 têtes, soit une augmentation de 112 % pour les quatre premiers mois de 1984 comparativement à la même période en 1983, et pourraient atteindre 750,000 têtes pour l'ensemble de 1984, en augmentation d'environ 75 % sur 1983.

Les importations de viande de porc canadien n'ont augmenté par contre, au cours de la même période, que de 14 % par rapport aux quatre premiers mois de 1983.

Les exportations de porcs US en direction du Japon, le principal client, sont passées de 43 millions de livres de janvier à avril 1983 à 35 millions de livres pour la même période en 1984.

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Marché modéré

TORONTO (PC) — Les cours ont progressé dans un marché modéré, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a gagné .68 à 2176.26 en clôture.

Quelque 6.01 millions d'actions ont changé de mains, à comparer à 7.63 millions de titres jeudi. Les titres à la baisses ont été supérieurs au titres à la hausse: 268 contre 256. 139 titres sont demeurés inchangés.

Parmi les valeurs industrielles, Dome Petroleum croissait de 30 cents à $2.55, Entreprises Bell Canada de 1-8 à $31 3-4, Ford Canada de 1 à $98, Barbecon B de 65 cents à $5 1-4 et B.C. Sugar A de 5-8 à $19 5-8, Noranda de 1 à $17 1-8, Domtar de 3-4 à $30 3-4 et Alcan de 1-2 à $34 5-8.

Dans les minières, Denison B chutait de 1-4 à $14 et Barrick Resources de neuf cents à $1 7-8; dans les pétrolières, Poco Pete grimpait de 1-8 à $5 1-8, Oakwood Pete de 3-8 à $6 3-8 et Numac Oil and Gas de 1-4 à $16 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSE 300	Services publics	Pétrole et gaz
0,68	5,1	22,9
2176,26	2172,1	3059,1

Variations des titres	Produits industriels	Produits de consommation
256	1,3	
139	1583,4	2771,9
268		9,2

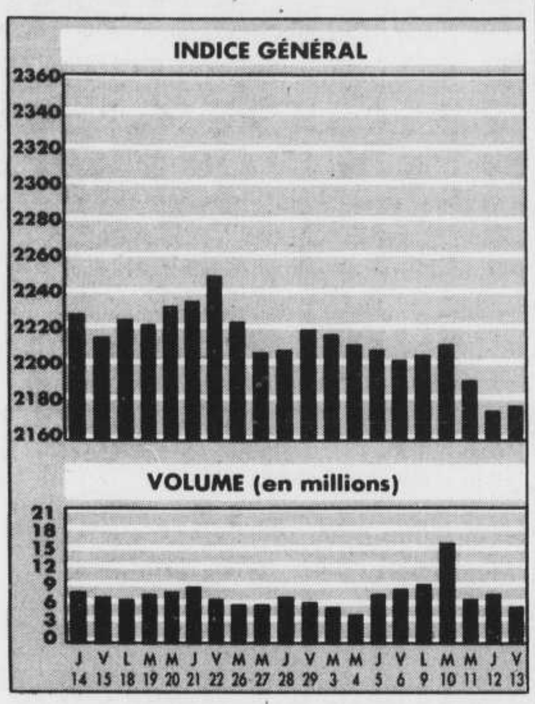

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	100	$9	9	9	
AMCA Int	2466	$19¼	19⅛	19¼	
AMCA p	3200	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
Abeford	21300	$10	9¾	9¾	
Abeford w	200	221	221	221	+ 11
Abti Prce	1058	$27	26½	26½	
Abitbi 10	415	$49	49	49	
Agassiz	z20	189	189	189	
Agassiz w	z333	43	43	43	
Agnico E	2750	$15½	15⅜	15½	+ ¼
Aiguebel o	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Alt Energy	6646	$19¾	19⅜	19¾	
Alt Enr A	700	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅛
Al Enr 1125	200	$32⅝	32⅝	32⅝	— 1
Alta Nat	700	$10½	10½	10½	— ¼
Alcan	149596	$35½	34⅝	34⅝	— ½
Alcan w	19450	$11¼	10¾	10¾	
Algo Cent	612	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Algoma St	2621	$21⅛	20¾	20¾	— ⅛
Algma St B	17475	$21⅝	21½	21½	
Altex o	2700	83	81	83	
Alum A	1900	$24¾	24⅝	24¾	+ ⅛
Am Eagle o	8780	170	165	169	+ 4
Am Leduc	z200	24½	24½	24½	
Andrs WA f	100	$23	23	23	+ ¼
Ang CT 4½	z7	$23¼	23¼	23¼	
Ang dGld o	675	85	85	85	— 5
Ang UDev	z200	57	57	57	
Argyll A f	6000	231	227	227	—18
Asamera	12300	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Astral B f	10010	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Atco I f	1300	$5⅞	5⅞	5⅞	
Atco 11½	1000	$27⅛	26⅞	27⅛	+ ⅛
Atco w	4000	90	85	85	— 6
Atlas Yk o	13000	25	24	24	— 1
Augmitto o	1300	150	150	150	+ 5
Avinda o	5050	170	165	165	
Avinda w	22100	30	30	30	
BC Rail p	2200	$25½	25¼	25½	+ ⅜
BC Sugar A	2000	$19¾	19⅛	19⅝	+ ⅝
BC Sugar w	2800	380	375	375	+ 5
BGR A	500	$6¾	6½	6¾	+ ¼
BGR w	1350	173	165	165	+ 5
BMB Comp	6200	455	445	445	
BP Canada	1616	$24	24	24	
Bachelor o	1200	425	425	425	
Bkrtlc	2500	46	45	45	— 1
Banister C	200	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
Bk Alberta	5725	$8½	8½	8½	
Bank BC	16394	$9½	9⅜	9⅜	
Bk BC 228	300	$20¼	20	20	
Bk BC 222	560	$20⅜	20¼	20¼	
Bank Mtl	35092	$23	22⅞	23	+ ⅛
Bk Mtl 285	5480	$30¾	30⅜	30⅜	— ⅜
Bk Mtl 250	19800	$28	27¾	27¾	+ ⅛
Bk Mtl w	700	355	355	355	+ 5
Bank N S	38630	$10⅞	10¾	10¾	+ ⅛
Bk N S 1p	5700	$25⅜	25¼	25¼	
Bankeno o	1000	320	320	320	
Barbcon A f	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Barbcon B	600	$5¼	5	5¼	+ 65
Barick	161145	189	180	185	— 9
Baton A f	11500	$13½	13½	13½	
Baton B	100	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Baxter	740	125	115	115	—10
Baxter w	1240	13	13	13	— 4
Beauty C o	1000	52	52	52	— 1
BCE	185965	$31⅞	31⅝	31¾	+ ⅛
BCE 1.80 p	200	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
BCE 2.05 p	900	$31⅝	31⅝	31⅝	
BCE 2.70 p	7765	$33½	33⅛	33½	+ ⅛
Bl Hawk o	1000	10½	10½	10½	—1½
Black Phot	100	$17	17	17	
Blkdom o	500	305	305	305	+ 5
Blackwod	70000	260	250	250	
Blake Res o	64000	6	6	6	
Bluesky	6137	440	435	440	+ 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bonanzo R	4667	410	395	395	— 5
Bonza R w	500	50	50	50	
Bnza RA w	30000	6	3	6	+ 3
Bow Valy	25165	$20⅛	19¾	20⅛	— ⅜
Bow Vly 205	5550	$29⅛	28	28½	— ¾
Bow Vly R	6800	$7¾	7½	7½	— ⅛
Bralorne	8800	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Bralor 8.75	950	$21⅞	21½	21⅞	— ⅛
Bralorn w	2800	165	155	155	— 5
Bramalea	10300	$14½	14½	14½	
Brscade p	648	$39⅜	39⅜	39⅜	
Brascan A	12200	$30	29½	30	+ ⅜
Brscn 8½	200	$24½	24½	24½	
Brscn 1981	1900	$26⅛	26	26	
Brkwater o	11540	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅜
Brenda M	1900	$10½	10½	10½	— ⅛
Brinco	1020	205	203	205	— 1
Brinco p	616	235	230	230	—22
Br Am Bnk	200	$18	18	18	
BCFP	75702	$8¾	8½	8½	— ⅛
BC Res	25070	310	305	305	
BC Res p	785	$27	26¾	26¾	
BC Phone	5045	$20	20	20	
BCPh 4½ p	220	$42¾	42¾	42¾	
BCPh 4¾ p	300	$47	45½	45½	— ½
BCPh 4.84	1700	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
BCPh 5¾ p	175	$56	56	56	
BCPh 6.80	200	$18	18	18	— ¼
BCP 10.16 p	183	$25¼	25¼	25¼	— ½
BCP 11.24 p	800	$27⅞	27¾	27⅞	
Broulan	433	103	103	103	
Brunswk	1000	$15¼	15	15	— ⅜
Budd Con	2000	$12½	12½	12½	+ ⅛
Bytec	800	200	195	195	— 5
C D					
CAE	24850	$11⅛	11	11	
CCL B f	19600	$18⅞	18⅝	18⅞	
CSA A f	300	$5	5	5	
Cableshar	200	166	166	166	
Cad Frv	3200	$13⅞	13⅝	13⅝	— ⅛
Cad Frv A	26300	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Cad Frv w	600	$6⅜	6⅜	6⅜	
Calais	15500	65	63	64	+ 1
Calvert o	1500	27	26½	26½	
Cambridg	100	$13⅝	13⅝	13⅝	
Cmbridg w	250	240	240	240	
Camco Inc	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Camel O G	509	80	80	80	— 5
Camflo	22655	$12⅞	11¾	12½	+ ⅜
Camp RL	38600	$27⅞	27¼	27½	+ ¾
Camp Res	1100	$9¼	9¼	9¼	
Cam Res p	1800	370	365	365	— 5
Camp Soup	9588	$14⅛	14	14⅛	+ ¼
Campeau f	4150	$21	21	21	
Cmpeau w	550	430	430	430	—10
CCem ex p	1307	$13½	13½	13½	
C Cem 6½	1000	$16⅜	16⅜	16⅜	
CCem 2 p	100	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
CDC f	4450	400	375	400	+ 35
CDC pr B	525	$94	93¾	94	
CDC 1980	6410	$12½	12⅜	12⅜	
CDC 1983	3725	$23	22¾	22⅞	
Can Malt	600	$18½	18½	18½	+ ⅛
C Nor West	2128	$30	29¼	29¼	— ⅞
CanP Ent	83110	$21	20½	20⅝	— ⅛
C Packrs	300	$25½	25½	25½	
CPerm 8	100	$20	20	20	
CS Pete f	2200	450	440	450	+ 25
Can Trust	6429	$22½	22¼	22½	
C Trust 11	100	$22¼	22¼	22¼	— ½
CTrust w A	2800	$19¼	18¾	18¾	— ½
C Tung	100	$14⅝	14⅝	14⅝	— ⅜
CComrcl p	500	$19	19	19	+ ¼
C Curtis	2000	125	120	125	+ 5
C Formst B	800	270	270	270	— 5
C Found pr	400	$10¼	10¼	10¼	
CGE	z6	$47¾	47¾	47¾	
Cl Bk Com	9415	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIBC 250 p	200	$25½	25½	25½	— ¼
CIBC 2.05 p	13500	$22¼	21¾	22	+ ¼
CIBC 35625	3400	$29⅛	29	29	— ⅛
CIBC 3 p	5100	$100	99⅝	99⅝	— ⅛
CIBC w	1700	325	325	325	
C Manoir	500	$5¼	5¼	5¼	
C Marconi	5506	$23⅜	23⅜	23½	
CNat R	3000	33	33	33	+ 1
C Nat 8.50	700	180	175	175	— 5
C Ocdental	665	$27¼	27⅛	27¼	+ ⅛
CP Ltd	17750	$40⅜	40	40⅛	+ ⅛
CPL A p	200	$9¼	9¼	9¼	
Cdn Tire	32400	$13	13	13	+ ¼
CTire A f	62342	$10	9¾	9⅞	— ⅛
CUtil A f	1720	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
C Util B	378	$14	13⅞	14	+ ¼
CUtil 6 pr	310	$59	58	58	— 2
C Util 9.24	200	$23¼	23¼	23¼	
CUtil 2nd D	1700	$26¼	26⅛	26¼	— ¼
CUtil 2nd E	16800	$26	26	26	— ⅛
CUtil 2nd F	100	$28¼	28¼	28¼	
CUtil 2nd H	2500	$22⅛	22	22	— ⅛
CUtil 2nd I	1100	$23¾	23⅝	23¾	
CUtil A w	3493	140	140	140	—10
CUtil B w	2132	155	150	155	+ 5
CWN G 4 pr	z5	$7⅜	7⅜	7⅜	
C Wrld	1900	$6	6	6	
C Wrldwd p	300	$21½	21½	21½	— ¼
Cnamax o	2213	$5	5	5	
Canfor	3650	$13	12⅞	13	+ ¼
Canuc o	1000	55	55	55	— 3
Cara	250	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
Cara A f	150	$10½	10½	10½	
Carl OK	10075	$16⅛	15⅞	16	+ ⅛
Carl A p	200	$22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
Carlyle o	z200	97	97	97	
Carma A	10000	33	31	31	
Carolin o	3000	$7½	7⅜	7⅜	+ ¼
Celanese	2667	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
CFund A f	3400	$6½	6⅜	6½	+ ¼
CFund w	21700	3	2½	3	+ ½
Centrl Tr	3190	$11	11	11	
Chnclr	z100	53	53	53	
Charter Ol	500	51	51	51	— 2
Chateau A f	100	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Chieftan	210	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Chieftan B	100	$52⅞	52⅞	52⅞	— ⅝
Chrysler	2905	$34½	34⅛	34½	+ ¼
Cimaron o	5000	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Cineplex o	1000	295	295	295	+10
Coho A f	450	300	295	300	
Coin Lake o	600	22	22	22	— 3
Color Y W	600	$25	25	25	+ ⅛
Cmplx	8700	275	265	266	—19
Cominco	8765	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ¼
Cominco D	450	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
Cmrcl OG	8000	200	192	200	+ 2
Cmplg	1500	$10¾	10¾	10¾	
Cmp Inv o	7637	235	230	235	
Comstate o	6500	30	30	30	+ 4
Coniagas o	5800	$5½	475	5½	— ¼
Con Bath A	1500	$27	26⅝	26⅝	— ⅜
C Bath 525	see below				
C Marbnr o	2120	25	25	25	
C Norex	4026	222	220	220	
Con Prot o	5000	145	140	145	+10
C Rambler	2950	$6½	6½	6½	
Consoltex	200	$5¼	5¼	5¼	— ⅜
C Distb A	231	$5¼	5¼	5¼	
CDistb B f	1362	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Cons Gas	600	$18½	18⅜	18½	
Con Gas B	300	$60	59	60	+ 1
C Gas 9¼	400	$25	25	25	+ ¼
Cons Gas w	2200	315	310	310	
Con Glass	1000	$12⅛	12	12	
CTL Bank	7850	$10⅛	10	10⅛	— ¼
CTL A p	200	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Conventrs	100	375	375	375	
Conwest A	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Conwst B f	605	$8⅞	8½	8½	— ⅜
Conwst 12	1000	$29½	29	29	—1½
Cooper C	5000	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Corby vt	1008	$36⅜	36⅜	36⅜	
Corby B f	1040	$34¼	34¼	34¼	
Cor Mark f	7100	$9	8¾	8¾	
Core Mrk w	1000	330	325	325	—15
Corp Food	500	$9¾	9¾	9¾	
C Falcon C	2250	$14¾	14¾	14¾	
Corrida o	13667	41	35	35	— 5
Coseka R	2000	325	320	325	+ 5
Coseka 7 p	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Courvan o	1700	55	55	55	
Craigmt	2100	130	130	130	+ 5
Crain RL f	200	$15	15	15	
Crestbrk	5500	$9	9	9	
Crownx	300	$14⅛	14	14	— ⅛
Crownx A f	1009	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Cuvier o	10000	22	22	22	— 1
Czar Res	4100	165	161	165	+ 4
DRG A f	200	$8½	8½	8½	— ¼
Dale-R pr	100	$6	6	6	
Daon Dev	16112	140	138	138	— 2
Daon 9½ p	500	190	190	190	—10
Datatech o	3100	125	110	125	— 5
Denison A	3120	$15½	15¼	15¼	— ¼
Denison B f	54520	$14¼	14	14	— ¼
Denison p	1825	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Develcon	1200	$10½	10⅜	10⅜	
Dexleigh o	1000	95	95	95	+ 2
Dexligh w	500	22	22	22	
Dicknsn A f	31900	445	430	435	+ 5
Dicknsn B	30100	430	430	430	— 5
Digtech	3325	41	40	40	— 1
Digtech w	1000	1½	1½	1½	— ½
Discovry f	2001	190	180	180	—10
Dofasco A	15370	$19¾	19½	19½	+ ⅛
Dfs 235	2900	$23⅞	23⅞	23⅞	
Dofasco wt	1800	$17¼	16¾	16¾	— ⅝
Doman A	812	200	200	200	—10
Doman B f	404	195	195	195	— 3
Dome Cda	40344	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Dome Mine	5000	$13	12¾	12⅞	+ ⅜
D Pete	469850	255	228	255	+ 30
DPete A p	11603	$10¼	9½	10¼	+ ⅝
DPete B p	4000	$10	9⅝	10	+ 1⅜
D Pete w	34000	½	½	½	
D Explor o	11000	45	43	43	+ 1
Dom Store	110	$20¼	20¼	20¼	
D Textie	25551	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Domtar	22775	$31¼	30¾	30¾	— ¾
Domtar 225	500	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Donohue	400	$30	29¾	30	+ ¼
Dorset o	8000	59	58	58	— 2
Dover Ind	700	$16	15¾	15¾	
Drm Pete o	17325	37	35	35	— 1
Dumagmi	2500	$5	490	5	
Durham o f	24660	259	250	250	
Durham w	7200	124	120	122	+ 1
Dylex Ltd	200	$25¼	24¼	25¼	+ ¾
Dylex A	900	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅛
Dynamr w	1000	12	12	12	— 1
E F					
Eaglet o	4000	340	320	320	—20
Eaton A	300	$9⅝	9½	9½	— ¼
Echo Bay	15987	$9⅝	9½	9½	+ ⅛
Echo 1986 w	300	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Echo 1987 w	1400	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Echo 1988 w	3400	$6¾	6⅝	6¾	+ ¼
Echo 1989 w	1700	$7⅝	7½	7½	
Ego Res o	z200	27	27	27	
Elcthom X	1055	380	380	380	+ 5
Elcthm Y f	1010	350	340	340	—10
Emco	z30	$14½	14½	14½	
Empire A f	250	$12¼	12	12¼	
Enertec	z97	165	165	165	
Epitek	3000	51	50	51	+ 1
Equity Svr	1400	$8	7⅞	8	+ ¼
Erickson	4500	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Erickson L	900	$5	5	5	
FCA Intl	51500	$18½	18½	18½	— ⅛
Fibrdg	7420	$58	58	58	
Flcnbrdg w	750	$17½	17½	17½	— ¼
Fardy Res	266	295	295	295	
Fathm Ocn	300	180	180	180	—10
Fed Ind A	200	$18	18	18	
Fed Ind II	300	$27½	27⅜	27⅜	— ⅛
Fin Truco	9800	355	355	355	
Finning A	200	$8½	8½	8½	
Finning B f	3000	$8½	8¼	8¼	
Firan	1500	110	110	110	— 2
F City Fin	248	$12½	12½	12½	
F Cty Tr D	110	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ½
F Marthon	400	290	290	290	
F Mar	3000	185	185	185	
Flanagan o	z166	45	45	45	
Fleet Aero	300	$7½	7½	7½	+ ⅜
Ford Cnda	1600	$98	97	98	+ 1
Franco o	43100	78	75	78	+ 2
Frnco w	z25600				
G H					
GB Auto	3700	$6⅛	5⅝	5⅝	— ½
GSW Cl A	z26	$8¾	8¾	8¾	
Govest	103900	200	175	185	+75
Gandalf	960	$14¾	14⅝	14⅝	— ¼
Gane	10000	40	38	38	— 2
Gaz Metr	1240	$7⅜	7⅜	7⅜	
Gaz 5.40 p	100	$90	90	90	
Gaz 15 p	100	$29	29	29	
Geac Comp	2400	$16	15½	15½	— ⅜
GMC	957	$88⅞	88¾	88⅞	+ ⅜
Genstar L	4919	$21¼	21	21¼	+ ⅛
Gnstar 2.35	2300	$28½	27⅝	27⅞	— ⅜
Geocrude	12672	245	242	245	
Giant Yk	100	$18¾	18¾	18¾	+ ½
Glenayre	500	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Glencair o	1000	10	10	10	
Goldale A f	500	245	245	245	
Goldcorp f	10730	$6½	6⅜	6⅜	
Goldcrp w	29000	177	171	175	+ 3
Gldn Rul o	33000	94	90	94	+ 9
Gldn Ter o	500	38	38	38	— 2
Goldlund o	3100	65	65	65	+ 4
Goldast o	z38	120	120	120	
Gowganda o	8800	310	296	296	— 9
GL Forest	41600	$86½	86½	86½	
GW Steel A	z300	73	73	73	
Grenwich o	3500	170	150	170	—13
Greyhnd C	1000	385	385	385	— 5
Greyhnd	2436	$22¼	22	22	— ½
Gardn MS f	8800	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Gard MS w	17200	155	145	145	— 5
Gard PA f	5500	$8	8	8	
Gardn P w	5800	120	110	115	— 2
Gulf Can	28933	$15⅜	15⅛	15¼	
Gulfstrm o	14000	75	75	75	— 5
HCI A f	2100	60	60	60	— 5
HCI Hldg B	z200	67	67	67	
Haley	6100	$7⅛	7⅛	7⅛	
H Group A	1700	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅜
Hardee	3000	110	105	110	+ 10
Hrding A f	3000	170	160	160	—10
Hard Crp C	1000	171	165	165	—10
Harris A f	400	$6	6	6	
Hawker	7825	$18	17¾	18	+ ¼
Hayes D	8195	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Hees Intl	1500	$18	18	18	
Helix	2000	$9⅝	9½	9½	— ⅛
Helix w	8286	$5⅝	5⅜	5⅜	— ¼
Highwod o	900	280	280	280	+ 10
HBay Mn s	217	$9⅝	9⅝	9⅝	
HBay Mn w	1000	85	85	85	+ 5
H Bay Co	21280	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
HBC A p	2400	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
HBC B p	2000	$27	26½	27	+ ½
Husky Oil	13450	$10¼	10⅛	10⅛	
Husky 13 p	1325	$45½	45	45	
Hydra Ex o	z40	36	36	36	
I J					
IU Intl	600	$22¼	22¼	22¼	— ⅜
Imasco	19435	$39	38½	38¾	+ ⅛
Imp Life p	600	$26½	26⅛	26½	
Imp Oil A	17965	$35	34¾	34⅞	+ ⅛
Inca o	1500	475	470	470	+ 10
Inco	49801	$12½	12⅛	12¼	— ⅛
Inco 7.85	700	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Inco wt	5700	205	202	202	+ 1
Indal	1000	$11	10⅞	11	+ ½
Indusmin	1000	$21½	21½	21½	+ ⅜
Inland Gas	140	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅜
Innopac	16900	$9⅛	9	9	— ⅛
Inter-City	1650	$9¾	9⅝	9⅝	
I Atlantis o	500	160	160	160	
IBM	359	$139⅜	139⅜	139⅜	— ⅛
Intl Thom	100	$7	7	7	
Intpr Pipe	25715	$29¼	29⅛	29⅛	
Inverness	300	$5¾	5⅜	5¾	
Inverns 875	200	$16	16	16	— ½
Inv GrA f	3025	$45	44	44	—2½
Ipsco	180	$13¼	13¼	13¼	
Irwin Toy	204	$5⅞	5⅞	5⅞	
Irwin Toy f	3400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Island Tel	100	$20½	20½	20½	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ivaco A f	500	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
Ivaco D p	225	$25	24¾	24¾	— ⅜
Ivaco E p	825	$24¾	24½	24½	— ½
Ivaco F p	1500	$25	24¾	24⅞	+ ¼
Ivaco w	2220	420	420	420	+ 15
Jannock	1750	$10¾	10¾	10¾	
Jannock 8	500	$11	11	11	
Janock wf 2	600	440	430	440	—10
Jonpol	z26	53	53	53	
Jorex	23000	34	32	34	
Joutel o	1100	28	28	28	
K L					
Keg A f	3226	440	440	440	
Keg w	1000	60	60	60	— 5
Kelly DA f	z50	$17¾	17¾	17¾	
Kerr Add	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅜
Kiena Gld	1800	$22½	22½	22½	
L A Varah	1500	320	320	320	+ 5
LAV w	2250	110	105	105	
Labatt	11662	$19¾	19½	19½	
Lac Mnrls	23924	$27⅛	26⅝	27	+ ¾
Lacana	34660	$10	9⅝	9¾	+ ⅛
Lafarge	200	$12⅝	12⅝	12⅝	
Laidlaw A	7200	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼
Laidlw B f	6075	$13¾	13½	13¾	+ ⅜
LOnt Cem	5800	$7¼	7	7	
L Shore	6000	$37¼	37	37	+ ¼
Lanpar	450	405	405	405	—10
Larder o	500	27	27	27	
Lava Cap o	1500	53	51	51	— 7
Leigh Inst	6300	209	201	202	+ 2
Lenora o	3000	61	61	61	
LL Lac	1300	$32⅛	32	32	
Loblaw Co	500	$14⅞	14⅝	14¾	
Lob Co pr	z50	$25¼	25¼	25¼	
Lob 370 p	z75	$38	37½	37½	
Lochel A i f	700	110	110	110	— 5
Lochiel B	1000	110	110	110	— 5
Lumonics	6600	$15	14¾	15	+ ¼
Lynx Can o	3000	74	74	74	+ 2
Lytton M o	5000	85	85	85	— 2
M N					
MDS H A	400	$15⅞	15½	15½	— ⅜
MDS B f	1300	$15¼	15⅛	15⅛	— ¼
MSR Exp	3350	490	480	490	
Mcknz	200	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Mclan H X	12454	$19	19	19	— ⅜
Mcln HY f	15300	$18⅝	18½	18½	— ⅛
Macmilan	14155	$24⅜	23¾	23¾	— ¼
Mcmiln 200	339	$23¼	23	23	— ¼
Mcmiln 208	235	$22¼	22¼	22¼	
Macquest o	500	30	30	30	+ 3
Madeline	1500	33	33	33	
Magna A f	1900	$14¼	14⅛	14¼	
Magna B	1000	$20½	20½	20½	
Maistc Con	1000	310	310	310	
Manitoba p	38140	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Man w	114125	60	55	60	+ 5
Manridg o	9000	75	74	74	+ 2
M Lf Gard	470	$39	37½	37½	—3½
Mrtme El p	100	$24¾	24¾	24¾	+ ¾
Maritime f	220	$34	34	34	
Martim A p	1000	$7	7	7	— ¼
Mar T 940	300	$10	10	10	
Mark Wrk f	2200	100	98	98	— 2
Mascot G o	1000	170	170	170	
Mass Fer -	3418	340	335	340	+ 5
Mas F A	1400	$10⅛	10	10	
Mas F B	500	$10	10	10	
MF Init w	4500	64	64	64	— 1
Maynard	9435	400	385	400	+ 25
Mercantil	300	$11¾	11¾	11¾	
Meridian o	5600	340	335	335	— 5
Merland E	4671	465	460	460	
Metalore	3800	$6⅝	6¼	6½	— ⅛
Mdlnd Dty	600	$7⅛	7⅛	7⅛	
Mikes Subs	1700	$5	5	5	+ ¼
Minrl Res	12700	295	282	284	+ 4
Mitel Corp	9363	$8⅝	8¼	8⅜	
Mitel 200 p	2700	$15⅜	15⅛	15⅛	+ ⅛
Molson A f	14418	$17	16¾	16¾	— ¼
Molson B	1200	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Moneco A f	2000	$9⅛	9⅛	9⅛	
M City 2625	100	$25¾	25¾	25¾	
M Trsco A	2200	$10½	10½	10½	
Moore	5000	$51¾	51⅜	51½	— ¼
Morisn	300	335	335	335	+ 20
Murphy	6000	$22¾	22½	22⅝	— ⅛
Muscocho	28500	183	180	180	+ 3
Mus p	1200	$8½	8½	8½	
N B Cook	1000	27	27	27	
Nabu o	4700	125	120	122	— 3
Nat Bk Can	1730	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Nat Bk cv	300	$31¾	31¾	31¾	— ¼
Nat Bk 15	950	$29⅛	29	29⅛	+ ¼
Nat Pete o	1100	28	28	28	
Nat Trust	500	$39	39	39	
Nearctic o	3000	50	48	50	+ 3
NB Tel	2502	$13¾	13⅝	13¾	+ ⅛
NB Tel 1.85	325	$19½	19½	19½	+ ⅜
N QRagln o	3900	165	165	165	— 5
N York Oil	911	135	135	135	
Nfl CapA f	8300	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Nfld Cap B	600	$5¼	5¼	5¼	
Nfld LP A	550	$26½	26	26½	+ ½
Nfld Tel	1984	$13¼	13⅛	13⅛	
Nfld Te 885	300	$18	17½	18	+ 1
Nfld T 1350	250	$23½	23½	23½	— ¼
Newscop o	1000	150	150	150	— 5
Nkl Rim o	2500	13	13	13	
Noma A f	5800	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Nor Acme o	1000	93	93	93	+ 3
Noran	238010	$18	17	17⅛	— 1
Nor 9½	303	$100¾	100¾	100¾	+ ½
Norbaska o	z200	26	26	26	
Norbeau o	2000	16	16	16	— 1
Norcen	1201	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Norcn ord f	1882	$15	15	15	
Norcen A	300	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Norcn 7¾	6570	$24⅞	24½	24⅞	+ ⅛
Nordair A	500	$19	19	19	
Normick P	z95	$9	8¼	8¼	
Nor Tel	44675	$45½	44⅞	45⅛	
NTel 21875	1050	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
NTel 222	1100	$24¾	24⅝	24⅝	— ⅛
Northgat	1300	485	465	485	+ 15
Nthgat w	z100	40	40	40	
Nthlnd Bk	400	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Northstar	3100	80	80	80	
Nva AltA f	32199	$7¼	7⅛	7⅛	
Nova C p	z10	$77	77	77	
Nova G p	2800	$24¾	24½	24½	
Nova H p	300	$19	19	19	
Nova K p	1950	$21⅜	20⅞	20⅞	— ¼
Nova L p	400	$30⅜	30¼	30¼	
Nova M p	3530	$32⅛	31⅞	32	
Nova N p	6000	$27⅛	26⅞	26⅞	— ½
N Beauc o	4500	25	25	25	— 3
Nowsco W	2081	$19⅜	19⅜	19⅜	
Nu-Wst A	24293	48	46	48	+ 1
NuWst C f	z46	29	29	29	
Nu-Wst 8 p	z100	68	68	68	
Numac	30450	$17	16½	16¾	+ ¼
O P					
OPI	500	40	40	40	+ 5
Oakwood	27935	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅜
Oakwd A f	5050	480	480	480	— 5
Oakwod pr	1600	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Okwd B p	700	$25¾	25⅝	25¾	+ ¼
Oakwood w	700	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Oakwd A w	2000	55	50	55	
Obrien o	2100	102	100	100	
Ocelot B f	3000	345	335	345	
Omega	1700	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Omnibus o	22044	235	212	225	+ 13
Omnibus w	5250	50	50	50	— 1
Onyx Pete	100	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Orca o	18800	115	110	115	—10
Orca w	z100	35	35	35	
Orofino o	2500	70	70	70	+ 5
Oshawa A f	8000	$19	18¾	19	+ ⅛
PCL Indust	6575	$6⅛	5¾	6	
PCL p	700	203	203	203	
PCsar A o	3000	204	195	204	— 1
PCsar B f	200	195	195	195	+ 5
Pac TrOc o	13000	84	83	84	+ 1
Pac W	24470	$10⅜	10¼	10¼	
Pgurin A f	8400	$10½	10¼	10¼	— ⅛
Paloma P	4400	460	460	460	+ 5
Pamour	355	$9	8½	9	+ ⅞
PanCan P	2720	$26½	26¼	26¼	
Parkland	3000	$6¼	6¼	6¼	
Parlake o	z32	49	49	49	
Pe Ben O	1000	123	123	123	+ 3
Peerless	5600	$5	450	475	—50
Pegasus	18522	$9½	9⅜	9⅜	+ ¼
Pembina	200	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Penn Wst o	133	142	142	142	
PenWst A f	533	135	135	135	
Pen Wst r	2380	1	1	1	+ ½
Pennant o	34200	55	53	55	+ 3
Penningtn	z30	$8¼	8¼	8¼	
P Jewl	200	$11	11	11	
PJewl A f	1200	$8½	8½	8½	
PC Prods B	304	$14⅜	14⅜	14⅜	
Petro Sun o	13900	200	185	190	+ 5
Ptrotech o	1200	226	226	226	+ 1
Phonix Oil	1800	$7⅛	7	7⅛	
Pine Point	550	$23¼	23	23¼	— ½
Place GO o	900	115	112	115	+ 4
Placer	32100	$18⅜	17¾	18¼	+ ⅝
Placer w	250	315	315	315	+15
Plexus o	1000	160	160	160	— 5
Poco Pete	84050	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Pysr pr	1040	$27¾	27¾	27¾	
Pominex o	1800	44	44	44	— 2
Potash Co p	8825	$23¼	23⅛	23¼	— ¼
Potter A f	2200	115	110	115	+ 5
Powr Cor f	23300	$19¼	19	19	— ⅛
Precamb	4000	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Princpl A f	200	$7¾	7¾	7¾	
Provigo	753	$16	15⅞	15⅞	— ⅜
Q R					
Que Sturg o	3400	$5	490	495	+ 5
Qenstk	1500	460	460	460	— 5
Quenstn o	z25	190	190	190	
Qintro B o	3000	45	42	45	— 3
Ram Pet	200	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Rnchm A f	200	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Rnchm B f	100	$5	5	5	
Rnchmn p	200	$24	24	24	+ ¼
Ranger	7415	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Rank Org	200	380	380	380	+ 20
Ravrock f	500	$9¼	9¼	9¼	
RelCap A f	400	385	385	385	—15
Redpath	3810	$24½	24	24	— ⅜
Redstone o	2000	45	45	45	+ 2
R Sth A	2550	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Regional o	2000	$5	490	490	—10
Reichhold	475	$8⅜	8⅜	8⅜	
Reigate A o	1000	35	35	35	— 5
Renisanc o	728	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Res Serv f	300	170	170	170	+ 4
Revistk A f	300	$7	7	7	
Revn Prp A	z57	135	135	135	
Revnu B f	4095	85	85	85	
Rio Algom	71283	$14	14	14	
Rio Alto o	6525	155	151	151	— 4
Rogers A	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Rogers B f	3120	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Roman	900	$13¾	13½	13½	— ¼
Rothman	1900	$42	42	42	
Rothm A p	z5	$73	73	73	
Rothm 2p	200	$13⅜	13⅜	13⅜	
Rxmk	4000	19	17	19	+ 3
Roxy A	300	245	245	245	
Roxy B	33800	250	240	240	— 6
Royal Bnk	9194	$27⅜	27⅛	27⅛	— ¼
Ry Bk 1.88	1750	$19½	19½	19½	
Ry Bk 2.75	2525	$31⅛	30¾	31⅛	+ ¼
Ry Bk 1.45	1900	$16	15⅞	16	
Ry Bk w	3100	400	385	385	— 5
Ryl Gld o	1000	61	61	61	— 3
Ryl Gld w	6000	15	13	13	— 2
RyTrco A f	4515	$24⅜	24¼	24¼	— ⅛
Royex o	8182	415	390	400	+ 10
Royex p	6299	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Ruprtlnd o	9195	23	20	20	
Ruprtlnd w	6000	4	4	4	
S T					
Sandwell A	300	$5⅛	5⅛	5⅛	
Scarboro o	4100	86	86	86	— 4
Sceptre	6058	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Sceptre pr	100	$16	16	16	
Scintilor o	800	103	103	103	+ 3
Scot Paper	z50	$14¼	14¼	14¼	
Scot York	3000	255	250	250	— 5
Scotts f	17000	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Scurry Rn	450	$16½	16½	16½	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Seagram	20314	$43¾	43½	43½	— ⅜
Sears Can	357	$7½	7½	7½	
Selkirk A f	700	$15	14½	15	+ ½
Selkirk w	500	300	300	300	
Senlac o	58600	165	150	165	+ 17
Shell Can	5669	$22⅛	21¾	22⅛	+ ⅛
Shltr OG o	5000	95	85	85	— 8
Sherritt	8150	$6⅛	5⅞	6	
Sigma	200	$13¼	13	13	+ ½
Siltronic	600	350	340	345	+ 20
Silver Lk o	3800	219	210	210	— 5
Silvma o	1000	17	17	17	— 5
Silverton o	1000	180	180	180	—13
Sonor o	5000	61	61	61	+ 1
Sonora o	700	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Southm	z100	$47¾	47¾	47¾	
Spar Aero f	2014	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Spar w	1300	$23	23	23	— ¼
St Brodcst	800	$9¾	9¾	9¾	
S Trstco w	500	100	100	100	—15
Starrex o	300	265	265	265	— 5
States Ex o	500	80	80	80	— 5
Steep R	500	340	340	340	
Steinbg A f	2500	$24½	24½	24½	+ ¼
Stnbg 29375	400	$26½	26⅜	26½	+ ¼
Stelco A	10820	$20½	20¼	20⅜	— ⅛
Stelco C p	1970	$22½	22	22½	+ ½
Stelco D p	200	$25⅛	25⅛	25⅛	
Stelco E p	300	$29	29	29	+ ¼
Stelco w	4225	400	390	390	—30
Strnd OG o	2800	375	375	375	—15
Strhcona	z220	52	52	52	
Stroud o	500	15	15	15	
Sulivan	z1	435	435	435	
Sulptro B f	2400	420	420	420	
Sydney o	3450	57	55	57	+ 2
Systmhs A	22300	83	73	83	+ 13
Systmhs p	350	200	200	200	+ 40
TIE Tel	1400	$10⅞	10⅝	10⅝	— ⅛
Talcorp	2500	90	90	90	
Talcorp 300	400	220	220	220	
Taro Ind	200	110	110	110	
Teck Cor A	700	$9	9	9	
Teck B f	8390	$9⅛	8¾	9	+ ⅜
Teledyne	400	$8	8	8	— ¼
Temagmi	5000	55	55	55	+ 4
Terra Mn o	11521	350	335	350	+ 10
Terra o	1500	69	68	68	+ 2
Teratech o	1500	20	20	20	
Tex Can	7217	$34⅞	34¼	34⅞	— ⅛
The HB	26500	92	85	89	— 3
Thom N A	400	$40¾	40⅝	40¾	+ ¼
Tiber	1262	385	385	385	—15
Toromont	2500	$6¼	6¼	6¼	
Tor Dm Bk	36570	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
TD Bk 1.835	150	$19	19	19	+ ⅜
TD Bk 2.375	800	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Tor Sun	47220	$20¾	20¼	20¼	—1¼
Torstar B f	640	$14	13½	13½	— ½
Torstar 268	149	$25¾	25¾	25¾	— ½
Torstar w	149	100	100	100	—25
Total Pet	1810	$12½	12½	12½	
Total PA p	500	$29⅞	29¾	29⅞	+ ⅛
Total P w	2760	100	95	100	+ 5
Traders A f	720	$17	17	17	— ¼
Trade 7½ p	z50	$35¾	35¾	35¾	
TrCan R A	5400	245	241	245	+ 4
TrC R p	100	$16½	16½	16½	+ ⅛
TrAlt A	14240	$21	20⅞	20⅞	— ⅛
TrAlta 2.36	680	$23⅝	23½	23½	+ ⅜
TrAlta 1.40	100	$20¾	20¾	20¾	— ½
TrAlta 12	3000	$27	26¾	26¾	
TrAlt 14.25	2570	$29	28⅞	29	
TrAlt 12½	500	$28	27⅞	27⅞	— ⅜
TrAlt 9	550	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
TrAlt 8.40	100	$22¾	22¾	22¾	
TrAlt w	3300	240	240	240	
TrC PL	108258	$16⅜	16	16⅛	— ⅛
TrP 2.80 p	100	$29	29	29	
TrP 1st D	500	$51	51	51	
TrP 1st E	400	$51	50¾	50¾	— ¼
Trpacfic o	5200	89	89	89	
Tresr Vly o	10400	88	86	86	
Tricentrol	200	$6⅝	6¼	6⅝	— 1
Trillium	3000	$7½	7½	7½	
Trilogy o	3139	190	185	190	+ 1
Trilon A	2900	$24⅜	24⅛	24⅛	— ⅛
Trilon Fin p	4150	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Trilon w	3200	405	390	400	
Trimac	9006	$5⅛	5	5	
Trinity Res	700	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Trizec B	10400	$22¼	21¾	22¼	+ ½
Tru-Wall	800	$6½	6¼	6½	— ½
Tudor o	5100	300	280	300	+ 20
Turbo f	6700	37	36	37	+ 2
Turbo sp	z150	38	38	38	
Turbo 8¾	700	101	101	101	
Turbo 10½	2000	101	100	100	—10
Tut Ent o	12000	22	22	22	— 1
Twin RB f	700	140	140	140	
U V					
UAP w	500	$7½	7½	7½	
Ulster P o	6377	124	120	124	+ 4
Unicorp A f	z1	$6⅛	6⅛	6⅛	
Unicorp B	3001	$6⅛	6⅛	6⅛	— ½
Unicorp .80	1000	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Uncrp reA f	151	135	135	135	
Uncrp Re B	1202	140	135	135	
Un Carbid	800	$13	13	13	
Union Gas	15326	$10⅝	10½	10½	
UGas 6 pr	300	$32	31½	32	+ ½
U Gas 1438	500	$23⅝	23⅜	23⅜	+ ⅛
U Canso	1200	200	200	200	+ 7
Un Corp p	115	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Un Corp 59	z80	$14¾	14¾	14¾	
Un Corp 63	z55	$14¾	14¾	14¾	
U Keno	400	$13	12¾	12⅞	+ ⅛
Un Reef o	1000	13	13	13	— 4
U Siscoe	800	310	310	310	+ 10
Un Tire	1000	90	90	90	— 3
Vedron o	10000	38	38	38	— 2
Verstl A f	4367	$6½	6⅛	6¼	
Verstl Cl B	1000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Verstl Cor p	150	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Verstl 2625	500	$29⅛	29⅛	29⅛	
Verstl w	z200	27	27	27	
Vestgron	150	$15½	15½	15½	
VG Trstco	9340	$13½	13	13	+ ⅛
Vulcan Ind	20300	165	160	160	
W X					
WIC B f	200	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Waddy o	3100	125	120	124	+ 4
Woiax A	2700	$13⅛	13	13	
Walker R	14047	$22⅛	21⅞	21⅞	— ⅛
Walker 9	100	$29	29	29	— ⅛
Walker 7½	5160	$22⅜	22¼	22¼	— ⅛
Walker 9½	1740	$26	25¾	25¾	— ⅛
Wlkr 14.16	1200	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
Walker w	6120	250	235	245	
Wlkr 1988 w	2383	295	285	285	—10
Walwyn	1100	255	250	250	— 5
Wardair	300	$5¼	5¼	5¼	
Warn Can	400	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Warren o	8000	12	12	12	
Wrintn	5000	98	95	98	+ 2
Wasabi o	2000	18	18	18	— 2
Weldwod	300	$14	13⅞	13⅞	— ⅜
Westar A p	100	$23	23	23	— ⅛
Wstburne	400	$14½	14½	14½	
Wcoast T	6200	$14¼	14¼	14¼	
Wcost 8½ p	z30	$49¼	49¼	49¼	
Westfield	1000	175	175	175	— 2
Westfort o	z300	27	27	27	
Wstgro B p	1375	410	410	410	—35
Wstgro C p	2000	400	400	400	
Westley o	500	100	100	100	
Westmin	4200	$12¼	12⅛	12¼	— ⅛
Westmin p	12300	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ⅛
Westmnt r	41600	100	99	100	+ 4
Wstn 4½p	z5	$49	49	49	
Wstn 6pr	z75	$62½	62½	62½	
Wharf	11800	380	370	380	+ 10
Whim Crk o	4075	305	300	305	
Wilshir E o	8000	41	41	41	
Win-Eld o	2400	65	65	65	
Woodwd A	247	$12½	12½	12½	
WEaite A f	4120	$7	6⅞	7	+ ⅛
WEqute I w	2300	55	55	55	
WEqu II w	17800	105	100	105	
Wr Harg	500	$7⅛	7⅛	7⅛	
Yk Bear	1700	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Partnership Units					
Lehndorff	100	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Trust Units					
BBC R un	1720	$5¼	475	5¼	+ ¼
BarickC u	10500	80	75	80	+ 5
C Perm un	500	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅜
Traded In US Funds					
Alum B	700	$24½	24⅜	24½	
Bow Vly 200	1200	$27½	27¼	27¼	— ½
C Bath 525	500	$52	52	52	— ¼
Mercntl 1	100	$26½	26½	26½	+ ¼
Stinbg 2875	600	$27	26½	27	+ ½

FONDS MUTUELS

MEMBERS	
AGF Group	
Amer Grth	14.82
Cdn GasEnr	6.88
Cdn SecGrth	5.34
Cdn Trusteed	3.95
Corp Invest	9.21
Corp Inv Stk	5.12
Grwth Eqty	5.86
HiTech	8.26
Japan	7.54
nMMF 10.48	10.00
Opt Equity	4.19
Pfd Incme	9.62
Special	9.00
Assoc Inv	4.97
Bolton Tremblay	
Cdn Cumul	12.91
Incme Fnd	10.52
Internatl	14.07
Money Fnd	1.00
Pld Res	11.66
Taurus	4.71
Calvil Bullock Gr.	
Acrofund	1.82
Banner Fnd	4.93
CIF	6.07
xdCIF Incme	8.14
Central Group	
yCompond	11.17
yDividend	12.19
yFund 4000	5.58
yIntl Grwth	7.70
yNat ResGrt	5.58
yNor Enr	4.52
yRevenu Grt	3.61
yUnivest	5.91
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	5.18
Confed Group	
Dolph Eqty	5.58
yDolph Mtge	5.04
Cundill Group	
ySecurity	10.78
Value	10.28
Dynamic Grp	
ynDy AmCd	8.13
ynDy Am US	6.10
ynDy CdnFn	14.44
ynDy Grd Gl	4.05
ynDyn Incme	5.11
yn Prospect	.84
Eaton Bay Group	
Canwith	7.90
Dividend	5.96
Growth	9.56
Income	3.46
Internatl	11.19
Mtge	10.29
Viking	10.66
Guaranty Trust Gr	
yninv Eqty	16.19
yninv Incme	4.12
yn Mtge	10.08
Guardian Group	
Enterprise	1.28
Growth Fnd	22.49
Nor Amer	6.20
Can (MAF)	5.05
STMny 10.56	10.04
Worl Eqty	5.52
Investors Grp	
yBond	3.67
yDividend	7.68
yGrowth	7.60
yIndxed Stk	4.22
yInternatl	11.26
yJapan	18.95
yMtge	4.77
yMutual	6.73
yProv Stk	8.71
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	13.83
Jones Hewart Gr.	
ynJH Fnd	4.97
ynJH Amer	5.57
Montreal Trust Gr	
yn Equity	22.57
yn Income	6.90
yn Interntl	13.44
ynMtge	9.78
Principal Gr.	
yBond	2.39
yCollective	14.66
yEquity US	5.20
yGrwth	6.02
yVenture	7.65
yWorl IncUS	5.64
Prudential Gr.	
Growth	7.93
Income	4.70
Ptnm Hlth Sci	7.70
ynReal Grwth	9.38
Res Can	9.07
Sagit Group	
yCam Grth	6.45
yIntl Enr	2.83
yIntl Incme	4.14
yTrans A	5.33
yTrans B	70.40
yTrans C	11.62
ySask Dev Fn	4.58
Sterling Group	
Equity	5.17
yMtge	4.81
Templeton Grp	
Temp Grwth	11.52
Temp Cdn	3.96
Trimark Grp	
Trimark	8.821
Trimark Cdn	6.94
United Bond Share	
nRoyfund	12.02
nRoyfund	4.36
Universal Grp	
Americn	6.93
Equity	6.37
Income	3.90
Japan	5.61
Res	5.73
nyWaltaine	38.32
Non-Members	
nAltamira	5.92
Beaucangx	6.29
nyCan Anges	7.84
Canagex Gr.	
Cap Grwth	7.17
nCapstone	4.72
Co-Op Trust Gr.	
yn CT Mutl	17.06
yn Grwth	8.88
yn Income	8.45
Desjardins Gr.	
yActions	15.32
yHypotheq	4.22
yInternatl	13.21
yObligatns	3.96
Dixon Krog Gr.	
D K Trust	11.71
D K Intl	12.59
Heritage	3.41
yDomeqty	11.15
nFrst CdnMt	10.60
yFiscn Fnd	6.25
Harvard	14.06
Industrial Gr.	
Indus Amer	4.93
Ind Div	7.09
Indust Eq	13.00
Indust Gwth	8.92
Indus Incme	7.49
Indust Pens	3.79
Mack Eqty	1.76
Mack Mtg	.98
yMar Eqty	3.42
Marlboro	9.18
yMD Grwth	8.11
nNatrusco	25.53
NW Group	
yCanadian	5.88
yEquity	12.19
yNW Tru Eq	14.03
Pemberton Gr.	
nPac Div	6.77
nPac Ret	5.34
nPac US	4.21
PHN Group	
yBond	7.65
yCanadn	13.18
yDiv Incme	11.53
Fund	24.53
yPooled	37.08
nyRRSP	29.72
PMF Managemt	
nPension	8.93
nXanadu	8.14
Pret et Revenu Gr	
yAmericn	17.75
yCanadian	9.05
yFonds H	4.97
yRetraite	13.69
Syncrovest	6.35
Tradex	5.57
Trust General Gr.	
ynActions	17.16
ynOblig Hypo	7.76
ynHypo	9.68
ynVal Amer	8.41
United Group	
Accumulat	7.57
Accumulat R	7.76
American	4.13
Cont Mtge	5.07
Security	3.74
Venture	7.05
Venture Res	8.40
yWest Grwth	3.52
U.S. Funds	
A Bnd	12.00
Caltx	12.68
Drvef	11.17
Interm	12.04
Levge	15.12
Gth Op	9.33
NY Tx	12.87
Spl Inc	6.97
Tax Ex	10.51
Thrd C	5.68
Fidel	13.44
Gvt Sec	8.76
Tech	11.04
Keystone Mass:	
Cus K1	8.17
Cus S1	17.57
Cus S4	4.86
Lexington Grp:	
Resh	13.98
Neuberger Berm:	
Manht	5.72
Oppen	7.78
Grwth	9.92

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les prix étaient à la hausse ainsi que stables et l'activité était modérée, cette semaine sur le marché canadien des obligations.

Les bons du Trésor à trois mois s'échangeaient à 13.01 % en moyenne, par rapport à 12.51 % la semaine dernière. Les bons semestriels à six mois étaient à 13.81 % en moyenne, contre 13.42 % sept jours plus tôt.

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 325	65	100	25.00	23.00	23.00
Aug 325p	66	496	3.70	3.00	3.00
Nov 325	2	12	35.00	35.00	35.00
Nov 325p	29	275	6.00	4.70	5.50
Feb 325p	71	93	7.00	6.00	6.00
Aug 350	76	526	8.50	6.10	7.00
Aug 350p	19	1564	10.00	10.00	10.00
Nv350	48	377	19.50	18.00	18.00
Nv350p	171	963	15.00	11.50	13.00
Fb350	10	91	28.00	27.00	28.00
Fb350p	21	664	16.00	13.00	13.50
Aug 375	26	1021	3.00	2.00	2.00
Aug 375p	32	276	33.00	28.00	32.00
Nov 375	80	740	8.90	7.00	7.00
Nov 375p	10	391	37.00	37.00	37.00
Feb 375	14	94	18.50	16.00	16.00
Feb 375p	3	148	31.00	31.00	31.00
Aug 400	106	2962	1.50	.40	.70
Nov 400	7	1464	4.00	4.00	4.00
Ag 425	6	3781	.50	.50	.50
Nov 425	16	2652	2.20	2.00	2.20

Total volume: 878

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
fb 325	8	44.00	48.00
Aug 400p	5	53.00	57.00
Nov 400p	31	53.00	57.00
Feb 400	673	9.00	10.00
Feb 400p	1	53.00	57.00
Ag 425p	0	77.00	82.00
Nov 425p	0	77.00	82.00

Total open interest: 19408

NEW YORK

Marché calme

NEW YORK (AFP) — Des statistiques positives ont suscité un bon raffermissement hier, à Wall Street, dans un marché calme.

L'indice des industrielles s'est établi à 1109.87, en hausse de 5.30 points. Quelque 75 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 859 contre 610; 464 titres ont été inchangés.

Les investisseurs ont été encouragés, ont noté les courtiers, par la progression modérée de la production industrielle en juin (0.5 %) et par la stabilité des prix de gros dont l'indice est demeuré inchangé depuis trois mois. Les fortes baisses enregistrées ce vendredi par les taux d'intérêt hors banque ont contribué à la demande, ont-ils ajouté.

Walt Disney a gagné 2 7-8 à $51. General Electric a progressé de 1 3-8 à $50 3-4. Homestake Mining a monté de 1 1-4 à $23 5-8.

Upjohn a cédé 1 1-2 à $52 1-2. American Petrofina a perdu 1 1-8 à $57 1-8. Dart and Kraft a chuté de 1 1-8 à $73 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Dow Jones Industriel	Dow Jones Transport	Services publics
5,30	463,27	0,77
1109,87	1,03	125,77

Variations des titres	S & P 500	NASDAQ OTC
859	0,85	0,45
464	150,88	234,67
610		

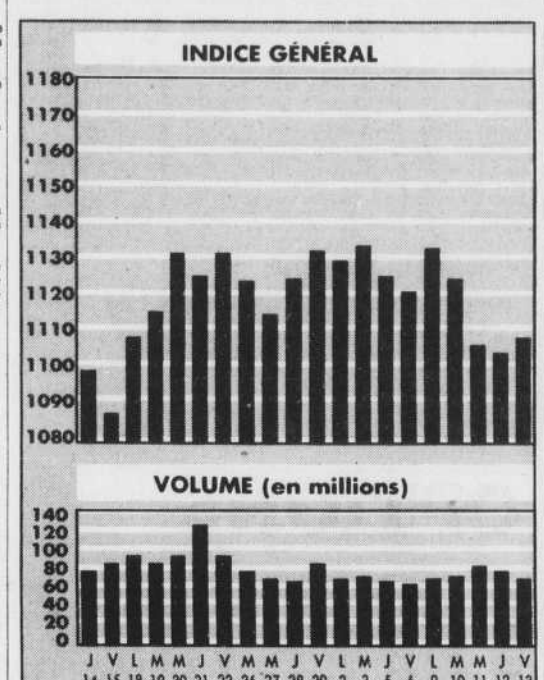

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B						
AMF		116	15⅞	15¾	15¾	— ⅛
AMRCp	5	2630	29	28⅜	28½	
ASA		571	52⅜	51⅜	51½	+ ¾
AbtLab	14	1847	42⅜	41½	41⅞	— ¼
Acme Cl		35	15¼	15¼	15¼	
Alcan	15	1396	26⅞	d26	26⅛	— ¾
Allg Gpb	15	63	81⅝	80¾	81	— ½
Alg Int	42	8125	20¼	d18¾	19½	— ¾
AllenG	11	23	19¼	19	19	+ ⅛
AlldCp	8	1809	30⅜	30	30	+ ⅛
AllisCh		125	10½	10⅛	10⅛	
Alcoa	10	2115	33	32½	32⅝	— ⅜
Amax		414	18⅞	18½	18⅞	
AmHes	8	2662	26¾	25¼	26½	+ 1¼
ABrand	8	394	56⅞	56½	56⅝	+ ⅛
A Bdcst	11	1808	63½	62⅝	63⅜	+ ⅝
Am Can	13	1152	44¼	44	44⅛	
A Cyan	11	516	46⅜	45½	45½	— ⅝
Am EIP	16	1754	17¼	17	17¼	+ ⅛
AExp	12	6121	28¾	27½	27¾	— ⅜
AGnCp	6	1072	20¼	20	20¼	+ ¼
AHome	12	1943	49¾	49⅜	49⅝	+ ⅜
AHosp	10	2311	30⅞	30⅛	30⅛	
Amrtc	7	941	68½	67¼	68⅛	+ 1
AMI	12	982	23½	23⅛	23¼	+ ⅛
AmMot		726	4⅜	4⅛	4⅜	+ ¼
AmStd	14	388	25½	24¾	25⅛	+ ½
AT&T	12	9613	17¼	16¾	16⅞	—
Ametk	13	215	24⅝	23⅝	23⅞	— ¼
Armco		704	14¼	d13¾	13⅞	— ⅛
ArmsR	7	113	17⅛	16½	17⅛	+ ½
Arm Win	8	1778	24⅛	23⅜	24	+ ⅛
Asarco		333	20⅜	19¾	20	+ ⅛
Ashld O	8	755	24	23	23⅞	+ ⅞
AtlRich	7	2492	43¼	42¼	43¼	+ ⅞
AtlasCp		17	15½	15¼	15⅜	
Avco Cp	7	995	30¼	28⅜	30	+ 1⅝
AVEMC	11	50	16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Avon	10	1041	22¼	22⅛	22¼	+ ⅛
Axia	24	54	24½	24½	24½	
BkrIntl		3494	18⅛	17¾	17⅞	+ ⅛
BaldwU		634	1¼	1⅛	1⅛	
BaxtTr	10	2200	14½	14⅛	14½	+ ⅜
BeatCo	8	1445	27¾	27¼	27¼	— ⅜
Bel How	9	288	27¼	26⅝	26⅞	
BellAt	7	1172	72¾	72	72	
BCE		181	24	23¾	24	+ ⅛
BellSo	7	1942	29	28⅝	28¾	+ ⅛
Bendx pf		7	74½	d74¼	74¼	— ¼
Benfl Cp	7	143	26⅝	26⅜	26⅜	
Beth Stl		444	17¾	17¼	17½	
Black D	15	627	21	20⅜	20⅝	
Blck HR	10	68	39¼	38⅝	39⅛	— ⅜
Boeing	13	2575	44½	43¾	44⅜	+ ⅜
Bois Cas	14	310	34¾	34⅛	34¾	+ ⅜
Borden	9	209	60½	59⅝	59¾	— ½
BorgWa	8	1779	18⅜	18	18⅛	— ¼
BristM	14	1944	44⅞	44⅜	44⅞	+ ¼
BritPt	6	20	23¼	23	23¼	+ ¾
Bwn Gp	8	305	26¼	25⅞	25⅞	+ ⅛
BrwnF	13	534	31½	30⅞	31½	+ ¼
Brnswk	8	1094	30½	29¾	30⅛	+ ⅜
Bucy Er		91	12¾	12½	12⅝	+ ⅛
Burl Ind	6	426	26⅜	26	26⅜	+ ⅜
BrlNth	16	3445	39⅜	d38½	38½	—1
Burndy	14	66	14⅞	14¼	14⅞	+ ⅜
Burrgh	11	2176	53⅛	51¾	51⅞	— ¾
C D						
CBI Ind	14	61	31½	31	31	— ⅛
CBS	11	809	80	79⅛	79¼	
CPC Int	13	218	37⅜	37	37⅜	+ ¼
CSX	7	1780	20⅞	20½	20⅝	
Callhn	26	181	16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
CRLk		902	21	20⅜	20⅝	+ ⅝
CamSP	12	259	64	63	63⅝	+ ⅜
CdPac		159	30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅛
CanPE		71	15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Caring		154	12⅛	11⅞	12⅛	
Carnat	11	625	63½	62⅞	63⅜	— ⅛
CartWl	9	135	20⅞	20½	20⅝	+ ⅛
CatrpT		1347	37⅜	37	37¼	+ ⅛
Cense	4 7	242	64⅛	63½	63¾	+ ¼
CessAir		700	21⅜	20¼	21¼	+ ¼
Chmpln	13	590	20¼	19¾	20	+ ⅛
Chase	3	804	37¾	37¼	37½	+ ⅛
Chevrn	7	4328	33⅜	32¾	33½	+ ⅝
ChkFull b	23	55	10⅛	d 9¾	10	
ChrisCr	21	26	29¼	29	29	
Chryslr	3	5257	26⅛	25⅝	26	+ ⅝
Citicrp	4	2497	28⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
ClevEl	4	1425	16⅛	15⅞	16	— ⅛
Clorox	8	538	25¼	24¾	24⅞	
Cluett P	9	7	26¾	26½	26¾	+ ¼
Coastal	5	185	27⅜	27⅛	27¼	
CocaCl	14	2598	58⅜	57⅜	58⅜	+ ¾
ColeN	17	509	37½	37⅜	37⅜	+ ⅛
Coleco		891	13¼	12⅞	12⅞	— ⅛
ColgPal	9	3437	23⅛	22⅝	22⅞	— ¼
Col Aik	6	142	33¼	33	33¼	— ¼
ColGas	6	971	32⅞	32⅜	32⅞	+ ¼
CmbEn	15	188	30½	30¼	30¼	— ¼
CmwE	5	3005	23¾	23¼	23⅝	+ ⅜
Cmsat	8	145	22⅞	22½	22⅝	— ¼
Compgr	13	59	30¼	29⅝	30⅛	+ ⅛
Comp S	9	581	12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅛
ConsEd	6	667	25¾	25⅜	25¾	
ConFd	9	721	29⅝	29	29½	+ ¼
CnsFrt	9	81	46¼	45⅞	46	+ ¼
CnsNG	7	90	34½	34⅜	34⅜	
CntlCp	4	588	26	25½	25½	— ½
Cntl Grp	14	2185	54⅞	54¾	54¾	
Contlll	2	3989	4¾	4⅝	4⅝	+ ⅛
ClDat	7	686	29¼	28⅞	29	+ ⅛
Coopr	20	583	27⅞	27¼	27⅜	— ⅛
CooLb	19	423	24½	24	24¼	+ ⅜
Crane		974	35½	34¾	35½	+ ⅝
Crn Ck	10	26	38⅞	38¾	38¾	+ ⅛
Cr Zell	11	570	30⅛	29⅝	29⅞	— ⅜
DartKr	9	1051	75½	73¾	73⅞	—1⅛
DataGn	24	1871	45	43¾	44¾	+ ¾
Datpnt	14	998	17⅞	17¼	17¾	+ ½
Deere	17	1823	26½	26⅛	26⅛	
Delta A	15	539	30⅜	29¾	30⅛	+ ⅛
DenMfg	9	204	29¾	29⅝	29⅝	— ⅛
DeSoto	9	100	28⅞	28¼	28⅞	+ ⅞
Dexter	10	89	19½	d18½	18⅝	—1⅛
DiamS	99	779	20⅛	19⅝	19¾	— ¼
Digital	17	2153	83⅜	82½	83¼	+ ⅞
Disney	23	6034	51¾	48	51¾	+ 3⅝
Divrsln	22	163	4⅜	4⅜	4⅜	— ⅛
Dome		907	9⅞	9⅝	9¾	+ ½
Dow Ch	15	2228	27½	d26¾	27⅛	+ ⅛
Dravo		98	11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Dresr	28	943	19½	19¼	19¼	— ⅛
duPont	8	888	45	44½	44⅞	+ ⅛
Duq Lt	5	754	12¼	12	12	— ⅛
E F						
EGG	18	77	28⅞	28⅝	28¾	+ ⅛
EastAir		551	4¼	4⅛	4⅛	— ⅛
Es Kod	17	4549	71⅛	70⅜	70⅝	+ ⅜
ElecAs		197	3	2⅝	3	+ ⅜
EmrsEl	13	1068	62	61½	61⅝	— ½
Emhrt	8	74	29½	29	29⅛	— ⅛
Equifax	11	165	27⅜	27	27⅜	+ ¼
Esmark	14	15	59¼	59⅛	59⅛	
Ethyl	9	90	22⅜	21⅝	21⅞	— ⅛
ExCelo	9	24	31¼	31	31	
Exxon	6	7772	41	40⅜	40⅝	+ ⅛
FMC Cp	10	949	51½	51¼	51¼	— ¼
Fairchd	10	251	17¾	17	17½	+ ½
Feders	26	155	6¼	5⅞	6	— ⅛
Firestn	9	217	16⅝	16⅜	16½	+ ⅛
FlaPl	8	3093	37⅜	37⅛	37⅜	+ ¼
Fluor		1267	17⅛	17	17⅛	+ ⅛
FordM	3	5450	37½	36½	37¼	+ ½
Fruehf	10	398	30¾	30½	30⅝	
G H						
GAF		75	18⅛	17⅞	17⅞	— ⅛
GCA s	53	413	25⅜	24⅜	24⅞	+ ¼
GEO		254	6¼	d 6	6	— ¼
GTE	7	1358	37⅜	37⅛	37¼	
GnCorp	12	29	36⅛	36	36	— ⅛
Gn Dyn	9	2756	53⅞	53⅛	53¾	+ ⅝
GnFd	9	460	54¾	54¼	54⅝	+ ⅜
GnInst	22	720	22	21½	21⅝	+ ⅜
GMot	5	4739	67¼	66½	67	+ ⅝
GPU	6	1341	9	8¾	9	+ ⅛
GenRe	14	520	51	50¼	50½	+ ½
GnSignl	13	610	43	42¾	43	— ⅛
Genst		38	16	15¾	16	+ ¼
Gd Pac	17	1964	19⅝	19⅛	19⅜	+ ⅛
Gillette	9	666	45½	45	45	
Goodrch	18	2799	27⅝	27	27	— ⅜
Goodyr	8	617	24¾	24¼	24⅜	— ⅛
Gould	18	1028	28¼	27¾	27¾	+ ¼
Grace	12	1308	43¾	42	43	— ½
Gt AP	17	239	15⅝	15⅛	15⅝	+ ⅛
GtWFin	8	1010	19⅝	18⅞	19⅝	+ 1
Greyhd	12	475	20¾	20½	20¾	+ ⅛
Gruman	7	453	27¼	26⅝	27⅛	+ ½
Glf Wst	8	838	28¾	28¼	28⅝	+ ⅛
GulfRs	13	119	18⅞	18⅝	18⅞	+ ⅛
Gulton	10	25	14¾	14¾	14¾	— ⅛
Halbtn	12	2566	33½	33⅛	33⅜	+ ⅜
Hanna	7	19	18¾	18¾	18¾	— ½
Harris	14	842	24⅛	23⅜	23⅝	— ⅜
HartH	19	1355	30¼	30⅛	30⅛	+ ⅛
Heinz 1.40	11	846	37½	36¾	37	— ¾
Hercul	8	1189	28⅛	27⅞	28	+ ¼
Hershy	11	1036	34¾	33¾	33⅞	+ ½
HewP	19	3682	35¼	34¼	34¼	—1⅝
Hilton	11	446	48¼	47½	48	+ ¾
Holiday	11	3006	38⅛	37¾	38	+ ¾
Hmstke	26	1685	23¾	23¼	23⅝	+ 1¼
Honwll	9	1588	49¾	48¼	48¼	+ ⅛
HousInt	7	1240	26¾	25⅞	26⅝	+ ¾
Houlnd	5	1895	18⅞	18¾	18¾	— ⅛
I J						
IC Ind	9	229	23¾	22⅞	23½	+ ½
ICN	29	153	7½	7⅜	7½	— ¼
INA In		12	14⅝	14½	14½	
ITT Cp	6	19286	23⅜	22	22¾	— ¼
INCO		1332	9½	9¼	9⅜	
IngerR		971	37½	d36¼	36½	—1
InldStl		186	22⅞	22⅝	22¾	+ ⅛
Interco	8	212	58	57½	57½	— ⅝
IBM	12	8551	105¾	104	105¼	+ ⅞
IntHarv		1506	6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
IntMin	10	1441	35⅜	35	35½	+ ⅜
IntMult	7	59	25	24⅝	25	+ ⅜
Int Pap	10	1031	47	46⅝	46⅝	
IpcoCp	10	39	12¼	11⅞	12¼	+ ⅜
JohnJn	11	3122	29¼	28⅞	29	
Jon Lgn	10	288	26⅛	26	26	— ⅛
JoyMfg	58	81	22⅛	21⅞	21⅞	+ ⅛
K L						
KLM	12	69	50⅛	50	50	+ ½
K Mart	8	2598	31	30½	30½	
KaisAl	13	250	15	14¾	15	+ ⅜
KaufBr	8	190	13	12½	12¾	+ ⅛
Kellogg	9	306	30⅜	29⅝	29⅞	— ¼
KerrM	12	934	30	29	29½	+ ¼
KimbCl	10	327	40¾	40⅛	40⅜	
Kopers	39	236	19	18¼	18⅞	+ ⅝
LTV		7711	10¼	d 9¾	10⅛	— ⅛
Lomaur	8	14	15¼	14¾	15	+ ¼
LeaRnl	14	43	16⅝	16½	16½	— ⅛
LeeEn	15	104	25⅛	24⅝	25⅛	+ ⅞
LeviSt	9	309	29⅝	29	29⅝	+ ½
Levitz F	8	366	30	29⅞	29⅞	
Lilly	9	2431	59⅛	57⅞	58⅛	— ½
Litton	11	823	74¾	74	74⅝	+ ⅝
Lockhd	9	2503	38½	37⅞	38⅛	+ ⅛
Loews	7	49	82⅝	82¼	82¼	+ ⅛
Loral	16	417	24⅛	23¾	23¾	— ¼
LLand	10	969	28	26⅞	27⅞	+ 1⅛
Lukens		16	11¼	11¼	11¼	
M N						
MCA	16	709	43	42	42½	— ⅜
MGM UA	16	499	14	13¾	13⅞	+ ⅛
MacMil	12	122	29¾	29⅜	29¾	+ ⅜
Macy	11	1292	46¾	46⅛	46⅝	+ ⅜
Manvl	6	3478	9¼	8⅞	9	
MarMid	4	42	20⅜	19⅞	20¼	+ ⅛
MrshM	32	395	42⅞	42½	42⅝	+ ⅛
MartM	8	855	34¾	33¾	34½	+ ½
Masco	11	2555	24⅜	23⅝	24	+ ¼
MaseyF		282	2⅝	2½	2½	— ⅛
MasCp		24	20⅞	20½	20¾	
Mattel		1387	9	8¾	8¾	— ⅛
McDnld	12	1327	70	69	69⅞	+ ¾
McDnD	8	265	57	56	56⅛	— ⅝
McGEd	14	328	32	31⅝	31¾	
McGrH	16	245	43¼	42¾	42⅞	— ⅛
McInt		44	22⅛	d21½	21⅞	
Mead	19	973	33⅞	32¾	33⅞	+ ⅜
Measrx	20	32	15¾	15½	15½	
Melvill	11	628	36⅞	36½	36¾	+ ⅛
Merck	14	1603	85⅜	84⅝	84¾	+ ⅜
Merr Ly	18	3080	25¼	24¾	24⅞	+ ⅛
Mid Ros	37	16	19½	19½	19½	
MMM	13	1286	76⅜	74⅞	75	— ¾
MoPsv b	5	536	15⅝	15⅜	15½	
Mitel		1214	6⅜	6¼	6¼	
Mobil	7	4040	26¼	25¾	26⅛	+ ⅛
MobIH		100	2⅝	2½	2⅝	+ ⅛
Mhwk D		387	12¾	12⅛	12¾	+ ⅛
Monsn	9	1224	46⅜	45⅝	46⅛	+ ⅞
MoreM	13	19	20¾	20⅜	20¾	+ ¼
Morton	12	91	75½	75	75¼	
Motrola	13	4830	32⅛	31⅜	31¾	— ⅜
NCR	8	4345	23	22½	22⅞	+ ⅛
NL Ind		766	12½	12	12¼	+ ⅛
NabscB	9	642	44⅞	44½	44½	— ⅛
Nat Can	18	11	35⅝	35½	35½	
Nat Dist	12	125	27¼	27⅛	27⅛	— ⅛
Nat Gyp	6	249	28	27⅝	28	+ ¼
NII		283	25	24⅞	24⅞	
NMedE	12	532	20⅛	19⅝	19⅝	
NSemi s	15	1571	11¾	11¼	11⅜	— ⅛
NtSvIn	10	15	25⅛	24⅝	24⅝	— ⅛
Newmt	23	268	34¾	33¼	34¾	+ 1¾
NiaMP	5	869	14⅛	13⅞	14⅛	+ ¼
Nortel		1213	34⅜	33⅝	34	+ ¼
Nthgate		5	3⅝	3½	3⅝	
Nwst Air	12	171	37¼	36⅞	37	
NYNX	7	1209	65¼	64¾	65	+ ⅛
O P						
Occ Pet	22	3040	28⅞	28	28⅞	+ ¾
Ohio Ed	5	1726	10¾	10⅝	10⅝	
Olin	9	131	27¾	27	27⅜	+ ⅜
OutbM	8	415	21¼	21	21¼	+ ¼
Owen Cn	8	542	26¼	25¾	26¼	+ ¼
PacG	6	1346	13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Pac Ltg.16	6	3123	31⅞	31⅝	31¾	+ ¼
PcTel	7	2144	57½	56⅝	57¼	+ ⅝
PanAm		1200	4⅝	4⅜	4½	
PanhEC	10	77	35⅜	35	35¼	+ ¼
Pennev	7	3226	47⅞	d47	47⅞	+ ½
Pennzol	11	1932	32⅞	30⅞	32¼	+ 1½
PeopEn	5	288	9¾	9½	9⅝	
PepsiCo	13	1211	41¾	41	41¾	+ ¾
Pfizer	11	2675	31½	d30⅝	30¾	— ½
PhelpD		282	15⅜	d15	15⅛	— ¼
PhibS	7	955	25¼	24⅝	24¾	+ ¼
Phila El	5	3225	11⅞	d11⅜	11½	— ⅜
PhilMr	9	1159	69⅝	68½	69⅛	+ ⅝
Phil Pet	7	4889	37⅜	35⅝	37¼	+ 1½
Pilsbry	9	564	36⅛	35¼	35⅞	+ ⅝
PitnyB	13	2098	31¼	30½	31	— ⅞
Polarid	15	1877	27⅛	26¼	27	+ ⅝
Pondr	11	94	19¼	19	19¼	
Portec		12	15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
PortGE	4	177	13¾	13½	13½	— ⅛
ProctG	10	2095	53¾	53	53½	+ ⅛
PSv EG	6	661	22¼	21⅝	22¼	+ ½
Q R						
QuakO	10	332	63½	62⅜	62⅜	— ½
RCA	13	1529	30⅛	29½	30	
RalsPur	10	20522	28	27⅛	27⅜	—1⅛
RangrO	9	298	6½	6½	6½	
Rayth	11	891	39⅛	38⅝	38⅞	+ ¼
ReichC	8	307	24	23½	23¾	+ ⅜
Rever	2	46	11¼	11	11¼	
Revlon	13	4255	39¼	38⅝	39	+ ¼
Rexnrd	26	108	14¼	13¾	14¼	+ ⅜
Reynln	8	2090	57½	57	57½	+ ¼
ReyMtl		136	28¾	28⅛	28⅝	+ ⅜
Rch Vck	12	22	26⅜	26¼	26¼	
RiteA .41	14	x261	21	20	21	+ 1⅛
Rockwl	10	1567	28⅞	28⅜	28½	— ¼
Ronson		202	4½	4⅛	4½	+ ¼
RoylD	4	1443	46¾	46¼	46⅝	+ ⅝
S T						
SCM	10	39	38⅜	38	38⅜	+ ⅜
Safewy	8	1635	25½	24⅞	25⅜	+ ½
StRegis	24	10780	44¼	40½	41¾	—2⅝
SJuanR	15	13	8⅝	8½	8½	
Schr Plo	10	1191	35⅜	33⅞	35	— ¼
Schlmb	11	2955	43⅛	42⅜	42⅝	+ ⅝
Scott P	10	641	27⅞	27⅛	27⅞	+ ⅞
Seacnt .42		17	22	21¾	22	+ ⅜
Seagrm	8	313	33	32¾	32⅞	
Sears	8	3957	32⅛	31⅞	32¼	+ ½
Sedco	5	630	33⅞	33½	33½	— ⅜
Shakle	7	72	16	15¾	15¾	
Shell Oil	10	154	57¼	57	57⅛	+ ¼
ShellT	6	3	32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅜
Shrwin	11	245	26¼	25¾	26	
Signal	12	1650	26⅜	25⅝	26⅛	+ ⅜
Singer	19	327	28¾	27¾	28½	½
Smithin		880	15⅛	d14⅞	15⅛	— ⅛
SmkB	9	3012	56⅜	53¾	53¾	—2⅝
SnapOnT	13	28	29⅞	29¾	29⅞	+ ⅛
SonyCp	14	649	14	13⅞	14	— ⅛
SCalEd	6	641	38	37½	38	+ ⅜
South Co	5	1510	15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Soutind	8	510	27½	26⅜	27⅜	+ ¾
SwBell	7	1292	59⅛	58⅜	58¾	+ ⅜
Sperry	8	3668	35⅜	d33¾	34⅜	— ⅞
Squibb	13	551	44⅜	44⅛	44¼	+ ⅛
StOInd	8	3129	55⅛	54½	55⅛	+ ½
StdOOh	7	1111	44	42½	43⅞	+ ⅞
Sterl Dg	11	1428	24¾	24½	24½	— ⅛
StwWr	26	22	31⅜	31⅜	31⅜	— ¼
StorTec		235	9	8⅝	8¾	
SunCo	12	4041	50½	48⅛	49¾	+ 1⅜
SunMn	81	428	10¾	10¼	10½	+ ¼
Supr Oil	19	5980	42¾	42⅛	42⅞	— ⅛
Syntex	10	508	43⅜	42¾	42⅞	— ⅛
TRE Cp	29	31	20⅛	19½	19½	— ½
TRW	11	1540	65¾	65¼	65½	+ ⅜
Taft Brd	16	180	64	63⅜	63⅜	— ⅛
Tandy	9	2074	25⅞	25⅛	25⅝	— ⅛
Tndyctt	12	5	12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Tektrn	17	2504	55½	54¼	54⅞	+ ⅝
Telex	11	971	27¾	27¼	27½	+ ½
Tenneco	7	1189	37	d36½	36⅞	+ ⅛
Texaco	7	1261	33¾	33½	33⅝	— ⅛
TxOGs	14	5800	22¼	21	21⅜	— ¾
Textron	12	854	29½	29	29⅜	+ ½
TigerIn		330	6⅛	6	6	
Timel	13	1021	36⅞	d36⅛	36¼	— ⅛
Timkn	33	6	53¼	53¼	53¼	
Tonka		7	28½	28¼	28¼	— ½
Transm	7	2579	21⅜	21	21	
Trdnsco	10	2929	52	49⅜	51⅜	+ 1⅞
Transcn	6	41	8⅜	8¼	8⅜	
Tranwy I	11	216	35	34⅞	35	
TriCon		185	22¾	22½	22½	
Trico	30	17	7¼	7¼	7¼	+ ⅛
TrifEng	8	55	14⅛	13¾	13⅞	— ¼
U V						
UAL	5	985	35¼	34⅝	34⅝	— ½
Lpf2.40		129	26½	26	26¼	+ ¼
UNC Re		394	10	9¾	10	
UniNV	8	62	79	78¼	79	+ 1
Un Carb	26	817	50¾	49⅞	50⅜	+ ⅛
UnPac	14	1158	37½	36⅞	37½	+ ⅜
UnBrnd	4	57	15	14¾	15	
US Gyps	7	305	47¾	47	47	— ½
US Steel		1998	22¾	22½	22⅝	+ ¼
USWst	7	2244	59⅜	59	59	— ⅛
UnTch	8	1081	33⅞	33⅛	33¼	— ½
UnoCal	9	11238	u40½	31¼	36	+ 5
Valero	8	1082	9⅝	9¼	9¼	— ¼
Varco		31	3⅜	3¼	3¼	
Vornad	17	9	28⅝	28½	28⅝	
W X						
Wainoc	72	362	8¾	8⅝	8⅝	+ ¼
WkHRs		138	16⅜	16½	16½	— ⅛
WrnCm		1265	19¼	18½	18⅝	— ⅜
WarnL	11	994	30⅛	29¾	29⅞	+ ⅛
Wn Air		219	3	2⅞	2⅞	
W Union		1543	18⅜	d17½	18⅜	+ ⅛
Westg E	8	2545	21⅜	21	21⅜	+ ⅜
Weyerh	18	859	27⅛	26¾	27	+ ⅜
WhelPit		5	20½	20½	20½	
Whit C	8	173	26⅛	26	26	— ⅛
William	7	561	25½	25	25⅜	+ ⅛
Winnbg	10	539	9½	9	9¼	— ⅛
Wolwth	9	50	34⅛	33⅞	34	+ ⅛
Xerox	8	1341	37⅜	36½	36¾	— ⅝
ZenithE	9	649	23	22⅜	22⅜	— ¼
Zurnin	12	28	23⅜	23½	23⅜	

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
A B						
Agnic E	Fb	15 p	2	12	140	$15½
Agnic E	Fb	17½	2	9	125	$15½
Agnic E	Ag	15 p	15	71	60	$15½
Agnic E	Ag	17½p	40	181	$2⅛	$15½
Agnic E	Ag	20 p	10	23	$4½	$15½
Agnic E	Nv	15	5	7	$2	$15½
Agnic E	Nv	17½	4	85	95	$15½
Alcan	Fb	35	1	139	$3¼	$34⅝
Alcan	Ag	32½	20	59	$2¾	$34⅝
Alcan	Ag	35	25	1474	95	$34⅝
Alcan	Ag	40 p	2	855	$4¾	$34⅝
Alcan	Nv	35	42	1109	$2	$34⅝
Alcan	Nv	35 p	35	624	155	$34⅝
Alcan	Nv	40	50	1718	80	$34⅝
Alcan	Nv	40 p	10	176	$5¼	$34⅝
Alcan	Nv	45 p	5	71	$10⅜	$34⅝
Alt Enr	Sp	17½p	5	10	15	$19¾
Alt Enr	Dc	17½p	30	30	35	$19¾
Alt Enr	Dc	20	10	104	150	$19¾
Asamo	Ja	12½	2	72	$2	$12¾
Asamo	Ja	15	2	458	110	$12¾
Asamo	Jy	12½p	15	678	20	$12¾
Asamo	Jy	15 p	5	25	$2¼	$12¾
Asamo	Oc	12½	55	2258	150	$12¾
Asamo	Oc	12½p	50	369	80	$12¾
Asamo	Oc	15	79	2255	80	$12¾
Asamo	Oc	15 p	3	81	$2½	$12¾
BCE	Fb	30	561	1259	$2¾	$31¾
BCE	Fb	30 p	6	325	60	$31¾
BCE	Fb	32½	105	518	100	$31¾
BCE	Fb	32½p	2	10	140	$31¾
BCE	Ag	30	4	3501	$2⅛	$31¾
BCE	Ag	30 p	2	2681	15	$31¾
BCE	Ag	32½	76	2741	25	$31¾
BCE	Ag	32½p	100	410	80	$31¾
BCE	Ag	35	51	1446	5	$31¾
BCE	Nv	30	362	1225	$2½	$31¾
BCE	Nv	30 p	25	491	30	$31¾
BCE	Nv	32½	107	4995	65	$31¾
Bk NS	Mr	12½	10	79	70	$10¾
Bk NS	Sp	12½	80	866	5	$10¾
Bk NS	Dc	10	25	1128	150	$10¾
Bow Val	Ja	20	2	4	$2	$20⅛
Bow Val	Ja	22½	4	80	120	$20⅛
Bow Val	Ja	22½p	5	64	$2⅜	$20⅛
Bow Val	Ja	25	20	137	50	$20⅛
Bow Val	Jy	22½p	3	69	$2¼	$20⅛
Bow Val	Jy	25 p	3	5	$4⅞	$20⅛
Bow Val	Oc	20	78	88	135	$20⅛
Bow Val	Oc	20 p	10	110	130	$20⅛
Bow Val	Oc	22½p	21	66	$2¾	$20⅛
Bow Val	Oc	25 p	10	61	$5¼	$20⅛
Brscn A	Ja	30	50	50	185	$29⅝
C D						
C Im B	Dc	27½	10	87	25	$24⅛
C Marc	Fb	22½p	30	34	105	$23⅜
C Marc	Fb	25 p	2	18	$2⅛	$23⅜
C Marc	Ag	22½p	10	223	50	$23⅜
CanP E	Fb	20	10	95	$2⅛	$20¾
CanP E	Fb	22½	3	264	105	$20¾
CanP E	Ag	20	8	212	100	$20¾
CanP E	Ag	22½p	10	423	$2	$20¾
CanP E	Nv	20	5	283	150	$20¾
CanP E	Nv	22½	6	1098	70	$20¾
Carl OK	Fb	15	5	69	$2⅜	$16
CBth A	Oc	27½p	20	36	115	$27
Cmnc	Dc	12½	23	24	180	$13⅜
CP Ltd	Ag	40	93	1696	145	$40⅛
CP Ltd	Ag	40 p	85	1231	95	$40⅛
CRL	Mr	25 p	5	5	125	$27½
CRL	Mr	27½	3	16	$3½	$27½
CRL	Mr	27½p	10	234	$2⅜	$27½
CRL	Mr	30	8	18	$2⅞	$27½
CRL	Mr	30 p	5	35	$3⅜	$27½
CRL	Mr	32½	40	479	180	$27½
CRL	Mr	35	7	43	100	$27½
CRL	Mr	35 p	3	5	$7⅜	$27½
CRL	Sp	25	1	21	$3⅜	$27½
CRL	Sp	25 p	65	105	75	$27½
CRL	Sp	27½	149	515	175	$27½
CRL	Sp	27½p	41	590	160	$27½
CRL	Sp	30	214	1003	75	$27½
CRL	Sp	30 p	60	796	$3¼	$27½
CRL	Sp	35	97	1779	20	$27½
CRL	Sp	35 p	3	627	$7⅜	$27½
CRL	Sp	40	50	377	10	$27½
CRL	Dc	25 p	13	13	100	$27½
CRL	Dc	27½	17	61	$2⅞	$27½
CRL	Dc	27½p	7	148	$2⅛	$27½
CRL	Dc	30	65	198	170	$27½
CRL	Dc	30 p	18	300	$3¼	$27½
CRL	Dc	32½	32	1223	100	$27½
CRL	Dc	35	72	851	45	$27½
CRL	Dc	35 p	5	86	$7½	$27½
CRL	Dc	40	50	378	35	$27½
Dfs A	Sp	20	20	770	90	$19⅝
Dfs A	Dc	20 p	10	7	145	$19⅝
Dom M	Ja	12½p	5	128	125	$12⅞
Dom M	Ja	15	6	86	105	$12⅞
Dom M	Ja	17½	10	311	75	$12⅞
Dom M	Oc	10	2	2	$3⅜	$12⅞
Dom M	Oc	12½	2	35	145	$12⅞
Dom M	Oc	12½p	12	107	100	$12⅞
Dom M	Oc	15 p	5	157	$2¼	$12⅞
Dom M	Oc	22½p	2	14	$9½	$12⅞
G H						
Gnstar	Ja	20 p	4	42	115	$21¼
Gnstar	Oc	22½	10	341	130	$21¼
Gnstar	Oc	27½	5	139	20	$21¼
Gulf C	Fb	15	10	34	190	$15¼
Gulf C	Fb	17½	16	382	95	$15¼
Gulf C	Ag	15	119	1170	75	$15¼
Gulf C	Ag	17½p	78	760	$2	$15¼
Gulf C	Nv	15	400	820	135	$15¼
Gulf C	Nv	15 p	4	114	65	$15¼
Gulf C	Nv	17½p	40	706	$2¼	$15¼
Gulf C	Nv	20	50	6099	30	$15¼
Gulf C	Nv	20 p	5	157	$4⅞	$15¼
Husky	Jy	10	4	1953	60	$10⅛
Husky	Jy	12½	2	6931	1	$10⅛
Husky	Jy	12½p	3	371	185	$10⅛
Husky	Oc	10	12	849	125	$10⅛
I J						
I-City	Sp	10 p	5	65	75	$9⅝
I-City	Dc	12½p	10	6	$2⅝	$9⅝
Imsco	Ja	35	984	1093	$5	$38⅞
Imsco	Ja	35 p	10	15	35	$38⅞
Imsco	Ja	40	3	849	160	$38⅞
Imsco	Ja	40 p	33	71	$2¼	$38⅞
Imsco	Jy	35	984	1289	$3⅝	$38⅞
Imsco	Oc	40 p	11	155	$2¼	$38⅞
Inco	Fb	10	4	4	$3	$12¼
Inco	Fb	15	35	412	60	$12¼
Inco	Fb	15 p	4	43	$2¾	$12¼
Inco	Ag	15	10	798	10	$12¼
Inco	Nv	12½p	10	76	100	$12¼
Inco	Nv	15	34	1993	25	$12¼
IOil A	Ag	32½	2	60	$2¾	$34⅞
IOil A	Ag	35	12	639	90	$34⅞
IOil A	Ag	40	537	1086	5	$34⅞
IOil A	Nv	35	50	245	190	$34⅞
K L						
L Mnr	Sp	27½	10	30	125	$27
L Mnr	Sp	27½p	1	74	175	$27
L Mnr	Sp	30	5	106	50	$27
L Mnr	Sp	30 p	145	70	$3	$27
L Mnr	Sp	32½	10	767	20	$27
L Mnr	Dc	25 p	4	14	110	$27
M N						
Mitel	Mr	7½	7	17	$2¼	$8⅜
Mitel	Mr	10	10	60	100	$8⅜
Mitel	Sp	10	3	905	35	$8⅜
Mitel	Dc	7½	2	110	190	$8⅜
Moore	Nv	50	3	515	$4¼	$51½
Nat Bk	Ag	15	3	2013	1	$11⅛
Nor Tel	Ja	45	4	467	$4¼	$45⅛
Nor Tel	Ja	45 p	5	213	190	$45⅛
Nor Tel	Ja	50	29	167	$2	$45⅛
Nor Tel	Ja	50 p	1	22	$5¼	$45⅛
Nor Tel	Jy	40	15	2065	$5¼	$45⅛
Nor Tel	Jy	45	71	2257	65	$45⅛
Nor Tel	Jy	45 p	79	1908	40	$45⅛
Nor Tel	Oc	40 p	108	596	55	$45⅛
Nor Tel	Oc	45	90	1713	$3	$45⅛
Nor Tel	Oc	50	17	621	95	$45⅛
Nor Tel	Oc	55	10	205	20	$45⅛
Noran	Fb	20	20	47	115	$17⅛
Noran	Ag	17½	25	300	100	$17⅛
Noran	Ag	17½p	2	12	35	$17⅛
Noran	Ag	20	50	415	20	$17⅛
Noran	Ag	20 p	15	386	$2⅛	$17⅛
Noran	Nv	17½	100	153	150	$17⅛
Noran	Nv	17½p	30	35	115	$17⅛
Noran	Nv	20	220	836	60	$17⅛
Noran	Nv	22½p	10	68	$4⅜	$17⅛
Nva A f	Fb	7½	50	2829	40	$7⅛
Nva A f	Ag	5	13	390	$2⅛	$7⅛
Nva A f	Ag	7½	50	10417	5	$7⅛
Nva A f	Ag	7½p	5	149	40	$7⅛
Nva A f	Nv	5	25	760	$2¼	$7⅛
Nva A f	Nv	7½	20	6386	25	$7⅛
O P						
Oba 01	Mr	70 p	1	4	160	$73⅜
Oba 01	Mr	72½	8	59	$3¾	$73⅜
Oba 01	Mr	75	8	97	190	$73⅜
Oba 01	Mr	77½	20	20	110	$73⅜
Oba 01	Sp	72½	26	500	190	$73⅜
Oba 01	Sp	72½p	3	1095	115	$73⅜
Oba 01	Sp	75	54	1944	85	$73⅜
Oba 01	Sp	75 p	11	265	$2¾	$73⅜
Oba 01	Dc	70	4	4	$4⅜	$73⅜
Oba 01	Dc	72½	14	383	$2⅜	$73⅜
Oba 01	Dc	72½p	2	362	185	$73⅜
Oba 01	Dc	75 p	3	535	$3	$73⅜
Obd 04	Mr	77½	1	5	$2⅛	$77⅛
Obd 04	Sp	75	1	230	$2½	$77⅛
Obd 04	Sp	75 p	8	43	90	$77⅛
Obd 04	Sp	80 p	1	2	$3⅜	$77⅛
Obd 04	Dc	75	5	202	$3⅛	$77⅛
Placer	Mr	22½	3	43	65	$18¼
Placer	Sp	17½	5	7	155	$18¼
Q R						
Rang	Ja	7½	10	101	$7	$8¾
Rang	Ja	10	4	360	75	$8¾
Rang	Ja	10 p	2	164	155	$8¾
Rang	Ja	12½	10	164	35	$8¾
Rang	Jy	10 p	2	114	125	$8¾
Rang	Oc	10	8	2050	30	$8¾
Roy Bk	Jy	27½p	35	53	85	$27⅛
S T						
Segrm	Ja	45	3	44	$2⅜	$43½
Segrm	Ja	45 p	4	76	$2½	$43½
Segrm	Ja	50	3	98	105	$43½
Segrm	Ja	50 p	4	32	$6⅜	$43½
Segrm	Jy	45	104	523	10	$43½
Segrm	Oc	40 p	3	217	55	$43½
Segrm	Oc	50	10	252	35	$43½
Shell C	Fb	22½p	6	28	110	$22⅛
Shell C	Fb	25	4	56	100	$22⅛
Shell C	Fb	27½	1	64	50	$22⅛
Shell C	Ag	20	2	26	$2⅜	$22⅛
Shell C	Ag	27½	2	623	5	$22⅛
Shell C	Nv	22½	257	263	125	$22⅛
Shell C	Nv	22½p	8	21	90	$22⅛
Shell C	Nv	27½	5	522	30	$22⅛
Stlco A	Ag	20	5	10	100	$20⅜
T 300	Jy	22 p	30	416	20	$21¾
T 300	Jy	23 p	10	290	120	$21¾
T 300	Jy	24 p	20	224	$2⅛	$21¾
T-D Bk	Dc	12½	30	68	$2⅜	$14⅝
TIX	Jy	110 p	29	48	110	108⅞
TIX	Ag	110	5	63	130	108⅞
TIX	Ag	110 p	25	141	$2⅛	108⅞
TIX	Ag	115	19	105	35	108⅞
TIX	Ag	115 p	2	37	$6	108⅞
TrAlt A	Fb	22½	130	230	35	$20⅞
TrC PL	Fb	17½p	10	115	145	$16⅛
TrC PL	Nv	15	1	3569	185	$16⅛
TrC PL	Nv	15 p	1	3519	25	$16⅛
W X						
Wlkr R	Sp	22½	50	526	70	$22
Wlkr R	Dc	22½	3	4163	100	$22
XCM	Ag	100	3	3	$2¾	$99¼
XCM	Ag	100 p	10	10	155	$99¼
XCO	Ag	120	20		$2¾	120⅜
XCO	Sp	120	4	4	$4⅛	120⅜
XXM	Jy	105	2	51	155	105
XXM	Jy	105 p	63	189	25	105
XXM	Jy	110	93	80	5	105
XXM	Jy	110 p	25	20	$4¼	105
XXM	Ag	105	28	104	$2¾	105
XXM	Ag	110	33	85	65	105
XXM	Ag	110 p	24	39	$4⅜	105
XXM	Sp	105	80	34	$3¼	105
XXM	Sp	105 p	10	35	125	105
XXM	Sp	110	15	94	115	105
XXM	Sp	110 p	16	75	$4⅜	105

Total volume 9908.
Total open interest 382106.

DIVIDENDES

Control Data Corp, 16.5 cents US, payable le 1er octobre aux inscrits le 14 septembre.

Ford Motor, 40 cents US, payable le 1er septembre aux inscrits le 2 août.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était en baisse de 21-50 à $1.3273 par rapport à la devise canadienne, à la fermeture du marché des changes, hier. La devise US avait fermé jeudi à $1.3315. La livre sterling était en hausse de 1 31-100 à $1.7543.

A New York, le dollar canadien était en hausse de 6-25 à $0.7534 et le sterling également en hausse de 1 2-5 à 1.3217.

MONTRÉAL

Marché actif

MONTREAL (PC) — Les cours ont continué de chuter dans un marché actif, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général du marché a terminé en baisse de 0.19 à 105.45.

Quatre des six indices ont reculé, avec les pétrolières gagnant 1.67 à 120.56 et les forestières cédant 1.41 à 127.82. Les baisses ont légèrement devancé les hausses alors que 1,055,108 actions ont changé de mains, par rapport à 1,239,626 jeudi.

Les industrielles ont descendu de 0.76 à 102.88, les mines de 0.11 à 99.27 et les services de 0.11 à 108.57 pendant que les banques montaient de 0.16 à 97.96.

Le titre industriel le plus actif était Entreprises Bell Canada, demeuré stable à $31 3-4, dans un volume de 187,524 actions traitées. Parmi les minières et pétrolières, la plus active était Geocrude, en hausse de 21 cents à $2.45 dans un volume de 59,100 actions.

Par ailleurs, Kiena Mines gagnait 3-4 à $23, Placer 5-8 à $18 3-8, CP Ltée 1-2 à $40 3-8, Camflo 3-8 à $12 3-4, Long Lac Minerals 1-4 à $27 et Northern Telecom 1-4 à $45 1-4 tandis que la Canadian Development Corp. (société d'Etat) B perdait un dollar à $94 et Noranda Mines un dollar à $17 1-8. Dalmy's demeurait stable à $10, Maclean Hunter à $18 7-8, Seagram à $43 5-8 et la banque Toronto Dominion à $14 5-8.

Voici la progression des titres:

Ven. Jeu. Hausses: 86 44 Baisses: 89 138 Stables: 61 76 Totaux: 236 258

Le titre « junior » le plus actif était Brosnan, en hausse de trois cents à 45 cents dans un volume of 14,040 actions échangées; Muscocho, en hausse de trois cents à $1.83 dans un volume de 4,700 actions; et les Mines d'or Perron, en baisse de cinq cents à 65 cents dans un volume de 2,000 actions transigées.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

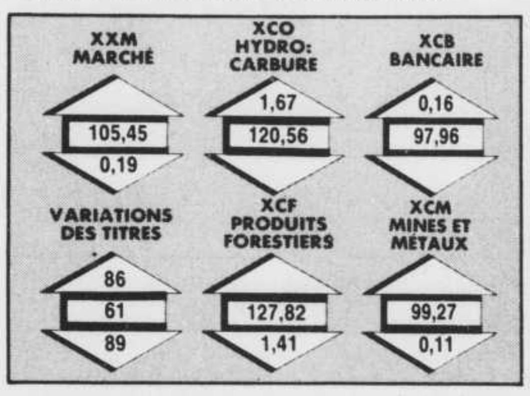

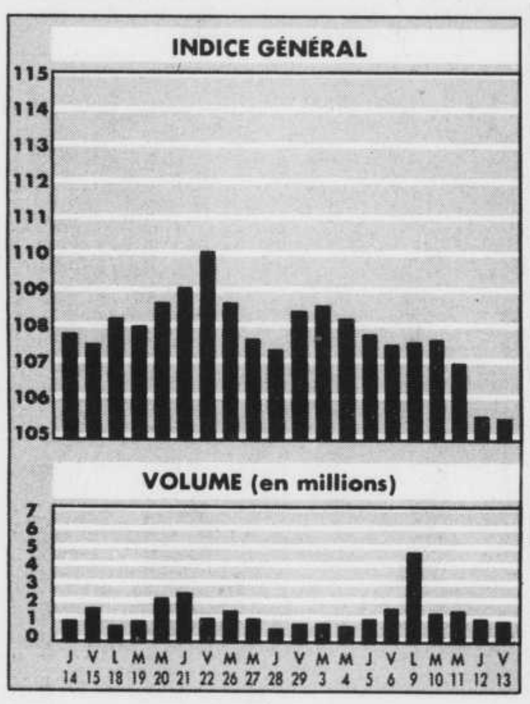

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Agnico E	1300	$15½	15½	15½	+ ⅜
Aiguebelle	1600	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
Alta energ	4790	$19¾	19½	19¾	+ ⅛
Alcan Alu	17541	$35½	34⅞	34⅞	— ¾
Alcan Wt	4450	$11¼	10⅞	10⅞	— ¼
Algoma St	z6	$20½	20½	20½	— ⅜
Aligro	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Alum 2.312	1000	$24⅝	24⅝	24⅝	
Amusecor	2300	150	125	125	—10
Asamera	1600	$12⅝	12½	12⅝	— ¼
fAstral A	12500	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
BCE	187524	$31⅞	31⅝	31¾	
BCE 1.80p	600	$22⅝	22¼	22⅝	+ ⅜
BCE 2.05p	600	$31¾	31⅝	31¾	— ¼
BCE 2.70p	3200	$33⅜	33⅛	33⅜	— ⅛
B C Forst	800	$8⅞	8½	8½	— ¼
BGRpMt.A	200	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
BGRpM.wt	900	165	160	160	—5
BC Phone	1315	$20⅛	20	20	— ⅛
Bank NS	8500	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Baue Cont	8110	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
B.Cont.srl	400	$25	24⅞	25	+100
Baue Mtl	7527	$23	22⅞	22⅞	
BMO 2.85	700	$30⅝	30½	30½	— ¼
BMO $2.50	4300	$28	27⅞	27⅞	+ ⅛
BMO Wts	800	350	350	350	
Ba Eparg	1450	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
BaEp 2.62	1400	$26	25¾	26	+ ½
Baue Nat	23160	$11⅛	11	11⅛	
BaNat 2.94	400	$31¾	31⅝	31⅝	+ ⅛
Ba Nat B	800	$29¼	29	29¼	+ ¼
Ba Royale	6421	$27⅜	27	27	— ⅜
Ba Ry Wt	1850	390	380	385	—5
BaRy 1.45	350	$16	16	16	
BaRy 2.75	1750	$31	30¾	31	+ ¼
Baxter Tc	1000	115	110	115	—20
Bluewater	200	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅝
fBomb A	800	$17	17	17	
fBomb B	1350	$15¼	15⅛	15¼	
Bow Val	5000	$20¼	20¼	20¼	— ⅝
BowVl2.05	400	$28¾	28½	28½	— ½
Bralorne	500	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Brascade	975	$39⅝	39⅝	39⅝	
Brascan A	7300	$30	29½	30	+ ⅜
Bv—Com	30000	200	195	199	—1
C D					
CAE Ind	18575	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
CIL	400	$26	26	26	
Cad Frvw	200	$13¾	13¾	13¾	
Cad.Fw.wt	250	$6⅜	6⅜	6⅜	
Camflo	6000	$12¾	11⅞	12¾	+ ⅜
Cambridge	200	$13⅝	13⅝	13⅝	— ⅜
Camp R	326	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅜
Cmpbel.Sp	2900	$14	14	14	
fCampeau	300	$21	21	21	— ⅛
Cda Pack	100	$25½	25½	25½	
fCDC	1000	375	375	375	—10
CDC Pr B	3700	$94	94	94	—1
CDC 1980	1650	$12½	12⅜	12½	
C Imp Bk	6000	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ¼
CIBq 2.05	200	$22	22	22	+ ¼
CIBQ 3.562	200	$29⅛	29⅛	29⅛	
CP Ltee	8499	$40⅜	40	40⅜	+ ½
Cdn Tire	600	$13	12½	12½	+ ¼
fC Tire A	3800	$10	9⅞	10	+ ⅛
fC Utilit A	1250	$14	13⅞	13⅞	— ¼
C Util Prk	170	$28¼	28¼	28¼	— ¼
C.Util SrH	500	$22⅛	22⅛	22⅛	
C Util wta	z30	130	130	130	—20
C Util wtb	z75	145	145	145	+5
Careno	300	$19	19	19	+1
Carl Ok	550	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Cascades	6460	$9⅝	8⅞	9⅝	+ ⅝
CB Pak	100	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Celanese	200	$8⅜	8⅜	8⅜	
Central Tr	3000	$11	11	11	+ ¼
Chrysler	1000	$34½	34⅜	34½	+ ⅜
CimL PrE	616	$13½	13½	13½	
Cim L 1.17	3875	$15¼	15	15	— ¼
Cominco	700	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
Cmp Inv	700	235	230	230	—10
C Bath A	6193	$27	27	27	
CnsGas914	400	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Coseka Rs	500	325	325	325	—5
CIDesi pr	2200	$11	11	11	
Dalmy ltd	284	$10	10	10	
fDalmys C	42465	$10	10	10	
Doon Dvlp	4400	140	138	138	+2
Denison A	100	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅜
Denism9.75	500	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Dofasco A	16200	$19⅝	19½	19⅝	+ ¼
Dofasc Wt	200	$17	17	17	— ⅝
Dome Cda	3700	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Dome Mns	1100	$13	12⅞	12⅞	+ ⅜
Dome Pet	79350	255	225	255	+30
Domtex	z6	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ¼
Domtar	1581	$31⅜	30⅞	30⅞	— ½
Domtr.2.25	200	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅝
Donohue	1800	$30	29⅝	30	+ ⅜
E F					
Echo Bay	1100	$9½	9½	9½	+ ¼
fEnPr A	2000	50	50	50	—24
Entrep CP	2510	$20⅞	20½	20⅝	— ⅛
Epitek Int	2000	52	52	52	+2
Falcn Cop	1000	$14¾	14¾	14¾	
FalLtee	1050	$58	58	58	— ¼
Forex	500	250	250	250	—10
G H					
Gaz Metr	2900	$7⅜	7¼	7⅜	
Gaz 15	400	$29	29	29	
Genstar c	1600	$28¼	27⅝	27⅝	—1⅛
Geocrude	59100	245	245	245	+2
fGldcrp.A	2500	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
GldcWt	10200	180	175	175	+3
Gulf Can	18210	$15⅜	15¼	15¼	
Helix.Circ	2301	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
HelxWt	1000	$5½	5½	5½	
Hir Walkr	4871	$22⅛	21⅞	22	
H Wlkr D	133	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Wlkr Wts	z50	250	250	250	
H.Wlkwt88	500	290	290	290	—10
H Bay Co	500	$20¾	20¾	20¾	— ⅝
H Bay2.25	200	$26½	26½	26½	
Husky Oil	900	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Husky 13	200	$45¼	45¼	45¼	+ ¼
I J					
Imasco ltd	8339	$38⅞	38⅝	38¾	+ ¼
Imp Oil A	2495	$35	34¾	34⅞	
Inco Ltd	5500	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Inco Wts	1200	202	201	202	+1
IBM	80	$139	138½	139	— ½
Inter Pipe	10300	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Ivaco Wts	1000	420	410	410	—75
Ivaco E p	100	$24½	24½	24½	— ½
Jonck Wts	200	430	430	430	—25
K L					
Kiena	1400	$23	22½	23	+ ¾
Labatt	105	$19⅝	19⅝	19⅝	
LafargeCo	160	$12½	12½	12½	— ¼
fLaidlw B	5100	$13⅝	13⅜	13⅝	
Lake Shre	z50	$37⅝	37⅝	37⅝	—18
Loblaw	400	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
LouvmWt1	500	25	25	25	—10
M N					
MRRM	600	$39	38	39	+1½
Mclean X	17200	$18⅞	18⅞	18⅞	
McM Bldl	616	$24	23⅞	24	
MnP.p	1000	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Mntoba wt	32500	60	55	60	+3
C Marconi	1200	$23⅝	23⅜	23⅝	+ ¼
fMarit Tel	291	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ⅛
Mrt pr C	200	$10	10	10	+ ⅛
Mass Fer	625	340	340	340	+5
McNeil M	2000	290	290	290	—10
Merland	1700	465	460	465	
Merland a	200	$17½	17½	17½	— ¼
Min Lac	1100	$27	27	27	+ ¼
Mitel Corp	500	$8½	8½	8½	+ ⅛
fMolson A	800	$17	16⅞	17	— ⅛
Moore	4720	$51¾	51½	51½	— ¼
fMorgn T	400	410	410	410	—10
Nabu Net	600	120	120	120	—5
NB Tel	2631	$13¾	13⅝	13¾	— ⅛
Nfld 1414	1200	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Nfld Tel	1323	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Noranda	30310	$18	17⅛	17⅛	—1
Norcen.En	310	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
fNoreNv	z10	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Normick	4236	$9⅝	8½	9⅝	+ ⅞
Nor Tel	11085	$45⅝	44⅞	45¼	+ ¼
fNova Alt	4900	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Nova 612	500	$21	21	21	— ¼
Nova 15	1000	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ¼
Nova 12	600	$31⅞	31⅞	31⅞	— ⅛
Nova 11.24	300	$27¼	27	27	— ⅜
O P					
Oakwood	500	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
fOcelot B	500	335	335	335	—25
fOsha A	6350	$19	18¾	19	+ ⅛
Placer Dv	4000	$18⅜	17¾	18⅜	+ ⅝
PlacerDwt	1800	335	310	335	+35
fPowr Cr	5175	$19¼	19	19	— ⅛
Prooptic	980	210	210	210	
Provigo	817	$16⅛	15⅞	15⅞	— ⅜
Pub St II	8000	$11¼	11¼	11¼	+ ½
Q R					
Que Tel	235	$30⅝	30⅝	30⅝	
Rio Algom	500	$14	14	14	— ⅜
fRogerC B	700	$8⅜	8⅜	8⅜	
fRollnd A	100	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Rothman	200	$41¾	41¾	41¾	— ¼
S T					
Seagram	8551	$43¾	43½	43⅝	
Sears Can	1100	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Shell Can	6425	$22¼	21⅞	22¼	+ ¼
Southam	500	$48¼	48¼	48¼	+ ½
fSpar Aer	900	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅛
Stelco A	3000	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
Stelco Wts	1000	400	390	390	—20
Stel 1.94	100	$22	22	22	— ⅜
Sullvn.Min	1700	425	410	420	+5
Tembec.wt	262	115	102	102	—13
Texaco	500	$34¾	34¾	34¾	+ ¼
Thomsn A	1900	$40⅝	40⅝	40⅝	
TIE Teleco	1200	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Tor Dm Bk	28184	$14¾	14⅝	14⅝	
Total.P.wt	700	100	100	100	—25
TrAlta A	9334	$21	20⅞	20⅞	— ⅛
TrCan Pl	19644	$16⅜	16⅛	16⅛	— ⅜
TrCan pre	300	$51	51	51	+ ¼
Trilon Fin	100	$24⅛	24⅛	24⅛	+1⅝
Trimac	418	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Trizec B	11200	$22¼	21¾	22¼	+ ⅝
Trust Gen	2200	$19½	19¼	19½	+ ⅛
fTurbo Rs	4700	38	36	38	—4
U V					
fUAP InA	100	$29	29	29	
UAP Wt	z50	$7⅛	7⅛	7⅛	— ¼
Union Gas	950	$10⅝	10½	10½	
Unit Corp	4000	$21⅞	21⅞	21⅞	
Velcro Ind	300	$42	42	42	+2⅝
Verso.CIB	600	$6⅛	6⅛	6⅛	— ¼
Wargton	4000	96	95	95	—3
Westburne	300	$14½	14½	14½	— ¼
Wcst Trn	5032	$14⅝	14¼	14¼	
Westmin	600	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
WrldEa	1100	$7	6⅞	7	+ ⅛
Wrld wt.A	3000	50	46	46	—9
Wrld wt.B	1000	97	97	97	—8
Junior Mines Oils					
Belchasse	500	38	38	38	
Brosnan	14040	45	41	45	+3
Chesbar	1000	15	10	15	+5
Cons I Rs	z61	85	85	85	—10
C.Imp. 10	1000	250	250	250	
D'Or Val	1000	150	150	150	—5
Dumagmi	1200	490	490	490	
G Knight	900	230	230	230	—5
Mnra Res	500	48	48	48	+3
Muscocho	4700	183	180	183	+3
Musco pr	1115	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
PerronGld	2000	65	65	65	—5
Prov Exp	500	38	38	38	+1
Talisman	z100	22	22	22	—5
W Q Mnes	1000	110	110	110	

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	1950	7.55	7.53	7.53
Grdn gld	5	346.50	346.50	346.50

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.

High	Low		High	Low	Price	Chg.	Int.
210.20	187.00	SP	189.80	187.40	184.70	—2.30	18
220.70	196.00	NV	196.50	196.00	196.00		16
224.00	206.50	JA	207.00	206.50	207.00	—4.50	9
234.50	229.50	MR			226.00		2

Estimate Sales: ...13...
Total open interest: ...45

LE DOLLAR CANADIEN

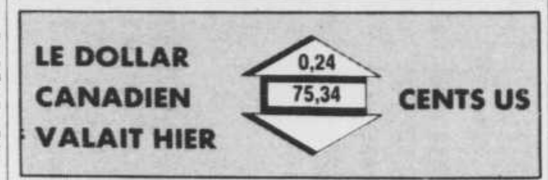

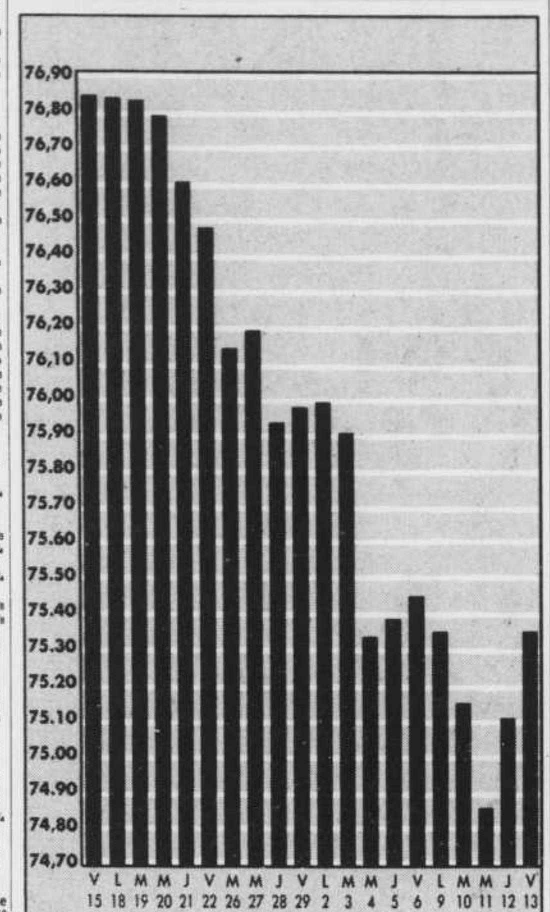

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME				PRÊT HYPOTHÉCAIRE		PRÊT PERSONNEL
	30-59	1 an	3 ans	5 ans	1 an	5 ans	1 à 5 ans
Fid. du Québec	10.50	12.75	13.50	13.75	13.75	15.00	—
Trust Royal	10.00	12.25	13.50	13.75	13.75	15.00	15.25
Trust Général	10.00	12.63	13.50	13.75	13.75	14.75	—
Crédit Foncier	10.25	12.63	13.50	13.50	13.75	14.63	—
Morguard	10.25	12.00	13.55	13.50	14.00	14.75	—
Montréal Trust	10.50	12.75	13.50	13.75	13.50	14.75	—
Fid. Prêt. Rev.	11.00	12.75	**13.75**	13.75	13.75	15.00	14.50
Guardian	11.00	12.75	**13.75**	13.70	14.00	—	—
Fiduciaires	10.25	12.63	13.13	13.75	13.63	14.75	—
Le Permanent	10.00	12.25	13.50	13.75	13.50	14.75	**13.25**
Morgan Trust	**11.50**	**13.00**	**13.75**	13.50	13.50	15.00	—
Soc. Nat. Fid.	10.38	12.25	13.25	13.50	13.50	15.00	—
Trust National	10.25	12.50	13.50	13.75	13.50	—	—
First City	10.25	12.75	**13.75**	13.75	—	—	—
Guaranty Trust	10.25	12.50	13.50	13.50	13.50	14.63	13.50
B. Mercantile	10.75	11.50	12.00	12.50	—	—	—
B. Nationale	10.00	12.25	13.50	13.75	13.75	15.50	15.00
B. d'Épargne	9.50	12.00	13.50	**14.00**	**13.25**	15.00	14.50
B. Royale	10.00	10.75	11.25	12.25	13.75	15.50	17.00
B. Commerce	10.00	10.25	10.75	11.50	**13.25**	15.00	14.25
B. de N.-Écosse	10.00	11.25	11.25	12.00	**13.25**	15.00	15.75
B. Continentale	9.75	12.25	13.50	13.75	—	—	—
B. de Montréal	10.00	10.75	11.25	13.50	13.50	14.75	14.00
B. T.-Dominion	10.50	11.00	**13.75**	12.75	13.75	—	14.25
T. Financial	11.25	12.75	**13.75**	13.75	—	—	—
B. Com. Italiana	10.75	12.25	13.00	13.75	**13.75**	—	14.00

(Compilation par LE DEVOIR)

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	$2½	$2¾		20
Agnic E	Fb	15 p	140	155		12
Agnic E	Fb	17½	125	150		7
Agnic E	Fb	17½p	$2¾	$3		40
Agnic E	Ag	12½	$3	$3¼		4
Agnic E	Ag	12½p	5	20		10
Agnic E	Ag	15	100	125		156
Agnic E	Ag	15 p	60	85		56
Agnic E	Ag	17½	20	40		170
Agnic E	Ag	17½p	$2⅛	$2¼		186
Agnic E	Ag	20	1	25		54
Agnic E	Ag	20 p	$4⅝	$4⅞		13
Agnic E	Nv	15	175	$2		13
Agnic E	Nv	15 p	110	120		1
Agnic E	Nv	17½p	$2½	$2¾	$2⅝	32
Agnic E	Nv	20	25	45		32
Agnic E	Nv	20 p	$4¾	$5		2
Alcan	Fb	32½	$4¾	$5		
Alcan	Fb	35 p	185	195	170	71
Alcan	Fb	40	150	170	180	124
Alcan	Fb	40 p	$5	$5¼	$4⅞	87
Alcan	Ag	32½	$2¾	$3	$4	66
Alcan	Ag	40	5	20	20	2377
Alcan	Ag	45 p	$9¾	$10	$10⅝	92
Alcan	Ag	50		5	1	1152
Alcan	Ag	50 p	$14¾	$15	$14¼	
Alcan	Nv	32½	$3¾	$4		
Alcan	Nv	32½p	55	75	60	40
Alcan	Nv	40 p	$4⅞	$5⅛	$4¼	171
Alcan	Nv	45 p	$9⅞	$10⅛	$10½	73
Alt Enr	Mr	17½	$3½	$3¾		
Alt Enr	Mr	17½p	25	40		
Alt Enr	Mr	20 p	90	110	75	1
Alt Enr	Mr	22½	75	90	120	5
Alt Enr	Mr	22½p	$2¾	$3¼		
Alt Enr	Sp	17½	$2½	$2¾	$3	123
Alt Enr	Sp	17½p	5	15	15	5
Alt Enr	Sp	20	65	85	110	415
Alt Enr	Sp	20 p	75	95	70	134
Alt Enr	Sp	22½p	$2¾	$3⅛	195	13
Alt Enr	Sp	25		10		
Alt Enr	Sp	25 p	$5¼	$5½		
Alt Enr	Dc	17½	$3	$3¼	$4⅝	10
Alt Enr	Dc	17½p	20	35		
Alt Enr	Dc	20	130	145	$2	104
Alt Enr	Dc	20 p	85	105	75	10
Alt Enr	Dc	22½	40	50	60	898
Alt Enr	Dc	22½p	$2¾	$3¼	$2	13
Alt Enr	Dc	25	10	25		
Alt Enr	Dc	25 p	$5¼	$5⅝		
Asama	Ja	10 p	30	45		
Asama	Ja	12½	$2	$2¼	$2¼	70
Asama	Ja	12½p	100	115	155	15
Asama	Ja	15 p	$2¾	$3	180	20
Asama	Jy	10 p	1	15	10	305
Asama	Jy	15 p	$2¼	$2½	160	25
Asama	Oc	10	$3	$3¼	$3¾	111
Asama	Oc	10 p	15	30	20	49
Asama	Oc	12½	150	160	180	2209
Asama	Oc	12½p	80	95	80	319
BC Tel	Ja	17½	$2¾	$3	$3	1
BC Tel	Ja	17½p	5	15		
BC Tel	Ja	20	85	100		
BC Tel	Ja	20 p	45	65		
BC Tel	Ja	22½	10	25		
BC Tel	Ja	22½p	$2⅝	$3		
BC Tel	Jy	15			$4¾	
BC Tel	Jy	15 p				
BC Tel	Jy	17½	$2⅝	$2⅞	$2⅛	50
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	15	35	60	80
BC Tel	Jy	20 p	10	25		
BC Tel	Jy	22½		10	5	66
BC Tel	Jy	22½p	$2¼	$2½		
BC Tel	Jy	25				
BC Tel	Jy	25 p				
BC Tel	Oc	15				
BC Tel	Oc	15 p				
BC Tel	Oc	17½	$2¾	$3	$2¾	3
BC Tel	Oc	17½p		10		
BC Tel	Oc	20	55	75	50	30
BC Tel	Oc	20 p	30	45		
BC Tel	Oc	22½		10	25	3100
BC Tel	Oc	22½p	$2½	$2¾	185	3010
BC Tel	Oc	25				
BC Tel	Oc	25 p				
BCE	Fb	27½	$4½	$4⅞	$4⅞	55
BCE	Fb	32½p	130	155	140	8
BCE	Ag	27½	$4⅛	$4½	$4⅞	84
BCE	Ag	27½p		10	10	25
BCE	Ag	35	1	5	5	1448
BCE	Ag	35 p	$3⅛	$3⅜	$4½	
BCE	Nv	27½p	1	15	40	20
Bk Mtl	Fb	22½	160	180	165	110
Bk Mtl	Fb	22½p	85	95		22
Bk Mtl	Fb	25 p	$2½	$2¾	$2¼	311
Bk Mtl	Ag	22½p	25	35		132
Bk Mtl	Ag	25	5	10	5	1087
Bk Mtl	Ag	25 p	$2¼	$2½	$2¼	1420
Bk Mtl	Ag	27½p	$4⅜	$4⅝	$4⅜	270
Bk Mtl	Ag	30	1	5		1249
Bk Mtl	Ag	30 p	$6¾	$7⅛		5
Bk Mtl	Nv	22½	120	140	145	72
Bk Mtl	Nv	22½p	65	85		34
Bk Mtl	Nv	27½	5	15		169
Bk Mtl	Nv	27½p	$4⅜	$4⅝		17
Bk NS	Mr	10	175	195	180	25
Bk NS	Mr	10 p	50	65	65	20
Bk NS	Mr	12½p	$2	$2⅛		
Bk NS	Sp	10 p	10	30	40	18
Bk NS	Sp	12½	10	20	15	901
Bk NS	Sp	12½p	185	$2⅛	190	235
Bk NS	Sp	15		5	10	175
Bk NS	Sp	15 p	$4⅛	$4½	$3½	6
Bk NS	Dc	10	150	155	160	1139
Bk NS	Dc	10 p	30	50	40	29
Bk NS	Dc	12½p	185	$2	$2	28
BkNS 8						
Bk NS	Dc	15 p	$4⅛	$4½		
Bow Val	Ja	20 p	120	145	115	37
Bow Val	Ja	22½	110	135	150	76
Bow Val	Ja	25 p	$4⅜	$4⅝	$3⅝	50
Bow Val	Ja	27½	15	30	65	50
Bow Val	Ja	27½p	$6¾	$7⅛		
Bow Val	Jy	22½	1	15	10	431
Bow Val	Jy	25		1	1	1330
Bow Val	Jy	27½		1	5	449
Bow Val	Jy	27½p	$6¾	$7⅛	$3¼	
Bow Val	Oc	20	175	$2	$2⅛	15
Bow Val	Oc	22½	60	75	110	366
Bow Val	Oc	22½p	$2¼	$2½	175	81
Bow Val	Oc	27½	5	20	45	583
Bow Val	Oc	27½p	$6¾	$7⅛	$6⅛	3
Brscn A	Ja	30	$2	$2¼		
Brscn A	Ja	30 p	$2	$2¼		3
Brscn A	Ja	32½	100	125		158
Brscn A	Ja	35	45	70		11
Brscn A	Ja	35 p	$5	$5⅜		43
Brscn A	Ja	40	10	35		7
Brscn A	Ja	40 p	$10	$10½		
Brscn A	Jy	35		10		152
Brscn A	Jy	40		5		120
Brscn A	Jy	40 p	$10	$10½		1
Brscn A	Jy	45		5		4
Brscn A	Jy	45 p				
Brscn A	Oc	30	125	150		24
Brscn A	Oc	30 p	165	190		26
Brscn A	Oc	32½	45	70	50	163
Brscn A	Oc	32½p	$2⅞	$3⅛		38
Brscn A	Oc	35	10	35	25	3102
Brscn A	Oc	35 p	$5	$5⅜		3044
Brscn A	Oc	40		20		224
Brscn A	Oc	40 p	$10	$10½		21
Brscn A	Oc	45		15		50
Brscn A	Oc	45 p				
C D						
C Im B	Mr	22½p	65	90		
C Im B	Mr	25 p	165	190	170	3
C Im B	Mr	27½	30	40	40	272
C Im B	Mr	27½p	$3⅝	$4		
C Im B	Sp	22½	185	$2⅛	$2⅝	
C Im B	Sp	22½p	20	35	30	130
C Im B	Sp	25	35	45	35	72
C Im B	Sp	25 p	135	160	150	185
C Im B	Sp	27½		10	5	68
C Im B	Sp	27½p	$3½	$3⅞	$2½	16
C Im B	Sp	30		10	5	199
C Im B	Sp	30 p	$6	$6⅜	$5¾	18
C Im B	Sp	32½		5	1	1153
C Im B	Sp	32½p				
C Im B	Dc	22½	$2⅛	$2⅜	$2	15
C Im B	Dc	22½p	60	70	65	160
C Im B	Dc	25	85	90	85	103
C Im B	Dc	25 p	155	180	175	52
C Im B	Dc	27½	15	25	25	77
C Im B	Dc	27½p	$3½	$3⅞	$3¼	6
C Im B	Dc	30	5	10	10	70
C Im B	Dc	30 p	$6	$6½		
C Im B	Dc	32½		10		
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	22½	$3	$3¼		
C Marc	Fb	22½p	120	145		8
C Marc	Fb	25	175	$2		
C Marc	Fb	25 p	$2¼	$2½		18
C Marc	Ag	20	$3⅜	$3⅞		9
C Marc	Ag	20 p	1	25		116
C Marc	Ag	22½	140	165		50
C Marc	Ag	22½p	30	50		230
C Marc	Ag	25	35	60		63
C Marc	Ag	25 p	160	185		44
C Marc	Ag	27½	1	20		5
C Marc	Ag	27½p	$4	$4¼		3
C Marc	Nv	20	$4¼	$4½		40
C Marc	Nv	20 p	30	50		79
C Marc	Nv	22½	$2⅜	$2⅝		160
C Marc	Nv	22½p	75	100		194
C Marc	Nv	25	95	120		494
C Marc	Nv	25 p	$2	$2¼		477
C Marc	Nv	27½	35	60		108
C Marc	Nv	27½p	$4⅛	$4⅜		5
CanP E	Fb	20	$2¼	$2½		95
CanP E	Fb	20 p	75	100		73
CanP E	Fb	22½p	$2	$2¼	175	264
CanP E	Ag	17½	$3⅜	$3⅝		5
CanP E	Ag	17½p		25		
CanP E	Ag	20 p	25	50		113
CanP E	Ag	22½	10	30	20	870
CanP E	Ag	22½p	175	$2		423
CanP E	Ag	25		25		820
CanP E	Ag	25 p	$4⅛	$4⅜		32
CanP E	Nv	17½	$3¾	$4		1
CanP E	Nv	17½p	15	40		
CanP E	Nv	20	165	190	$2	288
CanP E	Nv	20 p	45	65		76
CanP E	Nv	22½p	185	$2		135
CanP E	Nv	25	15	35		210
CanP E	Nv	25 p	$4¼	$4½		11
Carl OK	Fb	15	$2⅛	$2⅜	$2½	64
Carl OK	Fb	15 p	40	65		
Carl OK	Fb	17½p	175	$2	185	10
Carl OK	Fb	20	20	45	80	55
Carl OK	Fb	20 p	$4	$4⅜		
Carl OK	Ag	15 p	15	35	15	45
Carl OK	Ag	17½	10	20	15	374
Carl OK	Ag	17½p	160	170	140	224
Carl OK	Ag	20	1	10	5	1089
Carl OK	Ag	20 p	$3⅞	$4⅛	$4⅛	10
Carl OK	Ag	22½	1	5	10	357
Carl OK	Ag	22½p	$6⅜	$6¾	$5	
Carl OK	Ag	25	1	5	1	119
Carl OK	Ag	25 p	$8⅞	$9¼	$5⅛	
Carl OK	Nv	15 p	30	55	40	18
Carl OK	Nv	17½	80	100	90	363
Carl OK	Nv	20	10	25	30	1172
Carl OK	Nv	20 p	$4	$4⅜	$2¾	8
Carl OK	Nv	22½	1	10	55	25
Carl OK	Nv	22½p	$6½	$7	$2¼	
CBth A	Ja	25	$3	$3¼		5
CBth A	Ja	25 p	20	45		
CBth A	Ja	27½	95	120		38
CBth A	Ja	27½p	115	140		5
CBth A	Ja	30	65	90		90
CBth A	Ja	30 p	$3⅛	$3⅜		70
CBth A	Jy	20	$6⅞	$7¼		1
CBth A	Jy	20 p		1		10
CBth A	Jy	22½	$4½	$4¾		30
CBth A	Jy	22½p		1		35
CBth A	Jy	25	$2	$2¼		109
CBth A	Jy	25 p		5		79
CBth A	Jy	27½	1	25		65
CBth A	Jy	27½p	40	70		38
CBth A	Jy	30		15		42
CBth A	Jy	30 p	$2¾	$3⅛		30
CBth A	Oc	25	$2½	$2¾		49
CBth A	Oc	25 p	10	25		
CBth A	Oc	27½	50	75		51
CBth A	Oc	27½p	80	105		28
CBth A	Oc	30	30	45		11
CBth A	Oc	30 p	$3	$3¼		
Cmnc	Mr	12½	185	$2⅛		
Cmnc	Mr	12½p	60	85		
Cmnc	Mr	17½	20	35	30	55
Cmnc	Mr	17½p	$4¼	$4⅝		
Cmnc	Sp	12½	125	150	$2⅝	1
Cmnc	Sp	12½p	30	55	20	30
Cmnc	Sp	15 p	$2	$2¼	40	21
Cmnc	Sp	16⅞	1	15	90	22
Cmnc	Sp	16⅞p	$3⅜	$3¾	$2⅝	20
Cmnc	Sp	17½	1	10	10	60
Cmnc	Sp	17½p	$4¼	$4⅝		
Cmnc	Sp	18⅜	1	5	15	2137
Cmnc	Sp	18⅜p	$5⅛	$5½	150	566
Cmnc	Sp	20	1	5	5	537
Cmnc	Sp	20 p	$6¾	$7⅛	$6⅜	9
Cmnc	Sp	21⅝	1	5	30	120
Cmnc	Sp	21⅝p	$8⅜	$8⅞	$5¾	
Cmnc	Dc	12½	155	180	$2⅛	9
Cmnc	Dc	15	35	60	45	45
Cmnc	Dc	15 p	$2⅛	$2⅜	190	5
Cmnc	Dc	16⅞	10	30	40	10
Cmnc	Dc	16⅞p	$3⅜	$3¾	125	30
Cmnc	Dc	17½	5	15	15	228
Cmnc	Dc	17½p	$4¼	$4⅝	$3¾	2
Cmnc	Dc	18⅜	1	10	10	118
Cmnc	Dc	18⅜p	$5⅛	$5½	$3	17
CP Ltd	Fb	45	175	$2	$2	32
CP Ltd	Ag	35	$5⅛	$5½	$4½	1
CP Ltd	Ag	35 p	1	25		
CP Ltd	Ag	40	140	150	150	1693
CP Ltd	Ag	45	5	10	5	1463
CP Ltd	Ag	45 p	$5	$5⅛	$4¾	281
CP Ltd	Ag	50	1	5	10	321
CP Ltd	Ag	50 p	$9¾	$10⅛	$10⅞	
CP Ltd	Ag	55	1	5	30	85
CP Ltd	Ag	55 p	$14¾	$15⅛	$6⅜	
CP Ltd	Nv	35	$5⅝	$6⅛	$6	13
CP Ltd	Nv	35 p	25	45	65	2
CP Ltd	Nv	40	$2¾	$3⅛	$2⅞	303
CP Ltd	Nv	45	90	100	110	1454
CP Ltd	Nv	45 p	$5	$5¼	$4¾	209
CP Ltd	Nv	50	20	30	30	170
CP Ltd	Nv	50 p	$9¾	$10⅛	$8⅜	
CRL	Mr	25	$4⅜	$5		
CRL	Mr	25 p	145	170		
CRL	Mr	30	$2⅜	$2⅝	$3	13
CRL	Mr	32½	$5¾	$6	$5	205
CRL	Mr	35	90	105	100	48
CRL	Mr	35 p	$8⅛	$8⅜	$8⅜	5
CRL	Sp	32½	25	40	45	1264
CRL	Sp	40	5	10	10	377
CRL	Sp	40 p	$13	$13⅜	$11½	19
CRL	Dc	25	$3⅞	$4¼		
CRL	Dc	25 p	105	130		
CRL	Dc	27½	$2⅜	$2⅝	$2¾	44
CRL	Dc	35	40	45	35	856
CRL	Dc	35 p	$8⅛	$8⅜	$8⅜	86
CRL	Dc	40 p	$13	$13½	$8	19
CTL Bk	Mr	10	145	170		
CTL Bk	Mr	10 p	35	60		
CTL Bk	Mr	12½	25	45		
CTL Bk	Mr	12½p	$2½	$2¾		
CTL Bk	Sp	10	75	100		13
CTL Bk	Sp	10 p	10	30		
CTL Bk	Sp	12½	5	25		30
CTL Bk	Sp	12½p	$2⅛	$2⅜		12
CTL Bk	Sp	15	1	15		97
CTL Bk	Sp	15 p	$4½	$4¾		
CTL Bk	Dc	10	115	140		321
CTL Bk	Dc	10 p	20	40		20
CTL Bk	Dc	12½	15	30		524
CTL Bk	Dc	12½p	$2⅜	$2⅝		520
CTL Bk	Dc	15	15	30		
CTL Bk	Dc	15 p	$4½	$4¾		
CTr A f	Mr	7½	$3	$3¼		
CTr A f	Mr	7½p	25	50		
CTr A f	Sp	7½	$2⅝	$2⅞		
CTr A f	Sp	7½p	5	20		
CTr A f	Sp	10	50	75		
CTr A f	Sp	10 p	35	60		10
CTr A f	Sp	12½	10	25		42
CTr A f	Sp	12½p	$2⅝	$2⅞		5
CTr A f	Dc	7½	$2⅞	$3⅛		
CTr A f	Dc	7½p	15	35		
CTr A f	Dc	10	90	115		47
CTr A f	Dc	10 p	45	70		10
CTr A f	Dc	12½	20	40		48
CTr A f	Dc	12½p	$2¾	$3		25
Den B f	Ja	12½	$2½	$2⅞		
Den B f	Ja	12½p	50	75		
Den B f	Ja	15	90	115	140	30
Den B f	Ja	15 p	135	155	100	2
Den B f	Ja	17½	35	60	60	132
Den B f	Ja	17½p	$3½	$3⅞		
Den B f	Ja	20 p	$5⅝	$6	$3¾	
Den B f	Jy	12½	160	195		
Den B f	Jy	12½p		25		
Den B f	Jy	15	1	25		
Den B f	Jy	15 p	60	95		
Den B f	Jy	17½		15	50	145
Den B f	Jy	17½p	$3	$3⅜	150	5
Den B f	Jy	20		25		
Den B f	Jy	20 p	$5⅝	$6		
Den B f	Oc	12½	$2⅛	$2½		
Den B f	Oc	12½p	20	55		
Den B f	Oc	15 p	110	135	50	5
Den B f	Oc	17½	1	10	55	320
Den B f	Oc	17½p	$3⅜	$3¾	150	37
Den B f	Oc	20	1	25	60	5
Den B f	Oc	20 p	$5⅝	$6		
Denis	Jy	35		10	25	29
Denis	Jy	35 p	$5	$6	120	10
Denis	Jy	40		1	10	234
Denis	Jy	40 p	$10	$11	$9	1
Denis	Jy	45		1	5	133
Denis	Jy	45 p	$15	$16	$9½	
Denis	Jy	50		1	15	106
Denis	Jy	50 p	$19⅝	$21⅝	$5½	
Denis	Oc	35	50	100		
Denis	Oc	35 p	$5	$6	$2¼	8
Denis	Oc	40	20	50	30	47
Denis	Oc	40 p	$10	$11	$4¼	10
Denis	Oc	45	5	20	25	70
Denis	Oc	45 p	$15	$16	$8⅝	
Denis	Oc	50	1	10	$2¾	4
Denis	Oc	50 p	$20	$21		
Dfs A	Mr	17½p	40	65		
Dfs A	Mr	20	185	$2⅛		18
Dfs A	Mr	20 p	150	175		
Dfs A	Mr	22½p	$3	$3¼		
Dfs A	Sp	17½p	10	25		30
Dfs A	Sp	20	85	105		768
Dfs A	Sp	20 p	110	125		308
Dfs A	Sp	22½	10	30		10
Dfs A	Sp	22½p	$3	$3¼		
Dfs A	Sp	25		5		25
Dfs A	Sp	25 p	$5¼	$5⅝		
Dfs A	Dc	17½	$2⅞	$3⅛		139
Dfs A	Dc	17½p	25	50		5
Dfs A	Dc	20	145	170		140
Dfs A	Dc	20 p	130	155		10
Dfs A	Dc	22½p	$3	$3¼		5
Dfs A	Dc	25	10	20		135
Dfs A	Dc	25 p	$5¼	$5⅝		
Dom M	Ja	10 p	60	80		
Dom M	Ja	15 p	$2½	$2¾	$2½	53
Dom M	Ja	17½p	$4¾	$5⅛	$4¼	73
Dom M	Ja	20 p	$7¼	$7⅝	$7⅝	247
Dom M	Jy	12½p	20	40	30	397
Dom M	Jy	15	1	20	15	187
Dom M	Jy	15 p	$2⅜	$2⅝	$2⅜	215
Dom M	Jy	17½		10	5	753
Dom M	Jy	22½		10	10	407
Dom M	Jy	22½p	$9¾	$10⅛	$8	5
Dom M	Oc	10	$3⅛	$3⅜		
Dom M	Oc	10 p	40	60		
Dom M	Oc	20	15	20	20	1416
Dom M	Oc	20 p	$7¼	$7⅝	$6⅞	125
Dom M	Oc	22½	5	15	15	405
Dom M	Oc	22½p	$9¾	$10⅛	$6	14
G H						
Gnstar	Ja	17½	$4½	$4⅞		
Gnstar	Ja	20 p	120	145	120	38
Gnstar	Ja	22½	155	180	$2	207
Gnstar	Ja	25	85	110		
Gnstar	Ja	25 p	$3¾	$4⅛	$3⅝	18
Gnstar	Jy	17½	$3⅜	$3¾	$3⅞	2
Gnstar	Jy	17½p		10	5	4
Gnstar	Jy	20	120	130	190	163
Gnstar	Jy	25		5	5	400
Gnstar	Jy	25 p	$3⅝	$4	$3⅝	
Gnstar	Jy	27½		5	5	235
Gnstar	Jy	27½p	$6⅛	$6½	$5⅞	4
Gnstar	Jy	30		5	5	299
Gnstar	Jy	30 p	$8⅝	$9	$5⅜	
Gnstar	Jy	32½		5	5	255
Gnstar	Jy	32½p	$11⅛	$11½	$3¾	
Gnstar	Oc	17½	$3⅞	$4¼	$4½	
Gnstar	Oc	20	$2⅜	$2½	$2½	229
Gnstar	Oc	22½	125	135	150	341
Gnstar	Oc	25	30	55	45	314
Gnstar	Oc	25 p	$3¾	$4	$3¾	172
Gnstar	Oc	27½	20	35	35	139
Gnstar	Oc	27½p	$6¼	$6⅝	$5⅞	36
Gnstar	Oc	30	10	20	20	192
Gnstar	Oc	30 p	$8¾	$9⅛	$10	
Gulf C	Fb	15	180	$2	$2⅛	29
Gulf C	Fb	15 p	80	95	100	20
Gulf C	Fb	20 p	$4⅝	$5		
Gulf C	Ag	17½	15	20	20	4429
Gulf C	Ag	20 p	$4⅝	$5		14
Gulf C	Nv	20	20	30	35	6067
Gulf C	Nv	20 p	$4⅝	$5	$4⅝	172
Husky	Ja	12½p	$2	$2¼	185	49
Husky	Jy	10 p	1	5	5	420
Husky	Jy	12½		5	5	6933
Husky	Oc	10 p	35	50	30	229
Husky	Oc	12½	15	25	25	3854
Husky	Oc	12½p	180	$2	160	31
I J						
I-City	Mr	7½	$2¼	$2⅝		
I-City	Mr	7½p	5	30		
I-City	Mr	10	80	105	110	3
I-City	Mr	10 p	75	95		
I-City	Mr	12½	15	35		
I-City	Mr	12½p	$2¾	$3⅛		
I-City	Sp	7½	$2	$2⅜	$3⅛	63
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	20	40	30	1427
I-City	Sp	10 p	50	75	50	60
I-City	Sp	12½		10	10	1416
I-City	Sp	12½p	$2¾	$3⅛	150	10
I-City	Dc	7½	$2⅛	$2½	$2⅞	10
I-City	Dc	7½p		25		
I-City	Dc	10	50	70	75	190
I-City	Dc	10 p	65	75	95	34
I-City	Dc	12½	10	15	15	2017
I-City	Dc	12½p	$2¾	$3	185	11
Imsco	Ja	32½	$6¾	$7⅛		177
Imsco	Ja	32½p	5	30		
Imsco	Ja	35 p	25	50		5
Imsco	Jy	30	$8⅜	$8¾	$9½	222
Imsco	Jy	30 p		5		20
Imsco	Jy	32½	$5⅞	$6¼		103
Imsco	Jy	32½p		5		120
Imsco	Jy	35 p		15		394
Imsco	Jy	40	5	20	10	271
Imsco	Oc	30	$8¾	$9⅛		132
Imsco	Oc	30 p		10		7
Imsco	Oc	32½	$6⅜	$6¾		195
Imsco	Oc	32½p		20		58
Imsco	Oc	35 p	10	35		453
Inco	Fb	12½p	125	150	100	30
Inco	Ag	12½	50	75	90	89
Inco	Ag	15	5	15	15	798
Inco	Ag	15 p	$2½	$2⅞	$2	111
Inco	Ag	17½p	$5	$5⅜	$4¼	
Inco	Ag	20		5	10	788
Inco	Ag	20 p	$7½	$7⅞	$4	
Inco	Nv	15	25	40	40	1993
Inco	Nv	15 p	$2½	$2⅞	$2	83
Inco	Nv	17½	10	25	25	387
Inco	Nv	17½p	$5	$5⅜	$4½	5
Inco	Nv	20	5	20	20	184
Inco	Nv	20 p	$7½	$7⅞	$6	
IOil A	Fb	32½	$4	$4⅜		
IOil A	Fb	32½p	30	50		
IOil A	Fb	35	$2¾	$3	$3⅛	63
IOil A	Fb	35 p	160	185	170	29
IOil A	Fb	40	75	100	105	61
IOil A	Fb	40 p	$5⅛	$5⅝	$5½	4
IOil A	Ag	32½p	5	20	15	27
IOil A	Ag	40	5	10	10	1623
IOil A	Ag	40 p	$5	$5⅜	$4⅞	26
IOil A	Ag	45	1	10	1	21
IOil A	Ag	45 p	$10	$10⅜	$10⅛	
IOil A	Nv	32½	$3¼	$3⅝	$3¾	23
IOil A	Nv	32½p	15	40	30	25
IOil A	Nv	35 p	125	135	135	430
IOil A	Nv	40 p	$5	$5⅜	$3⅜	12
IOil A	Nv	45	15	20	25	167
IOil A	Nv	45 p	$10	$10½		
K L						
L Mnr	Mr	25 p	125	150		
L Mnr	Mr	27½	$2⅜	$2¾	$4¾	10
L Mnr	Mr	27½p	$2¼	$2⅝		
L Mnr	Mr	30	145	170		
L Mnr	Mr	30 p	$3¾	$4⅛		
L Mnr	Mr	32½	85	110	$4½	6
L Mnr	Mr	32½p	$6	$6⅜		
L Mnr	Mr	35	50	75	110	38
L Mnr	Mr	35 p	$8½	$8⅞	$2⅜	20
L Mnr	Sp	25	$2¼	$2½		
L Mnr	Sp	32½p	$6	$6½	$5	96
L Mnr	Sp	35 p	$8½	$9	$8⅛	61
L Mnr	Sp	40	1	5	10	85
L Mnr	Sp	40 p	$13½	$14⅛		
L Mnr	Dc	25	$3⅛	$3⅜		
L Mnr	Dc	30 p	$3⅝	$3⅞	$2⅞	23
L Mnr	Dc	32½p	$6	$6⅜	$5	55
L Mnr	Dc	35 p	$8½	$8⅞	$7	72
L Mnr	Dc	40	5	10	100	132
L Mnr	Dc	40 p	$13½	$14	$8¾	6
M N						
Mitel	Mr	7½	$2¼	$2⅝	$2⅝	16
Mitel	Mr	7½p	60	80	70	8
Mitel	Mr	10 p	185	$2⅛	$2⅛	9
Mitel	Sp	7½	140	160	180	676
Mitel	Sp	7½p	25	45	50	698
Mitel	Sp	10 p	165	185	155	654
Mitel	Sp	12½	10	25	15	637
Mitel	Sp	12½p	$4	$4½	$3¾	10
Mitel	Sp	15	5	10	10	409
Mitel	Sp	15 p	$6½	$7	$5¾	
Mitel	Sp	17½	1	5	5	851
Mitel	Sp	17½p	$9	$9½	$7½	
Mitel	Sp	20	1	5	5	2537
Mitel	Sp	20 p	$11½	$12	$11⅝	
Mitel	Dc	7½p	55	70	55	156
Mitel	Dc	10	75	95	100	826
Mitel	Dc	10 p	175	$2	185	135
Mitel	Dc	12½	40	50	60	564
Mitel	Dc	12½p	$4	$4½	$3⅞	17
Mitel	Dc	15	10	35	25	219
Mitel	Dc	15 p	$6½	$7	$6½	10
Moore	Ag	40	$11⅞	$12¾		
Moore	Ag	40 p	1	25	25	20
Moore	Ag	50 p	30	75	$2	10
Moore	Ag	55	30	50	40	258
Moore	Ag	55 p	$2¾	$3¾	$6¾	10
Moore	Nv	40 p	10	35	50	26
Moore	Nv	45 p	20	60	50	43
Moore	Nv	50 p	100	150	150	34
Moore	Nv	55 p	$3⅝	$4¼	$6½	
Nat Bk	Fb	10	170	180		66
Nat Bk	Fb	10 p	35	50		53
Nat Bk	Fb	12½	40	55		36
Nat Bk	Fb	12½p	175	$2		26
Nat Bk	Ag	10	120	140		103
Nat Bk	Ag	10 p	1	25		
Nat Bk	Ag	12½		10		4652
Nat Bk	Ag	15		1		2016
Nat Bk	Ag	15 p	$3⅞	$4⅛		5
Nat Bk	Nv	10	145	170		142
Nat Bk	Nv	10 p	20	35		12
Nat Bk	Nv	12½p	155	170		754
Nat Bk	Nv	15	5	10		1040
Nat Bk	Nv	15 p	$4	$4¼		1
Nor Tel	Ja	35	$11¾	$12¼	$11	7
Nor Tel	Ja	35 p	15	25	35	10
Nor Tel	Ja	40	$7½	$7¾	$8⅝	110
Nor Tel	Ja	45 p	190	$2⅛	180	208
Nor Tel	Ja	50 p	$5	$5½	$5⅛	21
Nor Tel	Jy	35	$10	$10⅛	$10⅞	52
Nor Tel	Jy	35 p		5	20	30
Nor Tel	Jy	40 p		5	5	2190
Nor Tel	Jy	50		1	5	911
Nor Tel	Jy	50 p	$4¾	$5⅛	$6⅛	
Nor Tel	Jy	55		1	5	238
Nor Tel	Jy	55 p	$9¾	$10¼	$11½	
Nor Tel	Jy	60		1	1	228
Nor Tel	Jy	60 p	$14¾	$15¼	$20⅛	
Nor Tel	Oc	35 p	5	20	20	74
Nor Tel	Oc	50	80	100	115	621
Nor Tel	Oc	50 p	$4⅞	$5¼	$4⅝	33
Nor Tel	Oc	55 p	$9¾	$10¼	$9¾	
Noran	Fb	17½p	85	110		
Noran	Fb	20 p	$2½	$2¾		291
Noran	Fb	22½	35	60		36
Noran	Fb	22½p	$4⅜	$4⅝		45
Noran	Ag	17½	110	135		280
Noran	Ag	17½p	35	45		10
Noran	Ag	20	10	35	50	445
Noran	Ag	25	1	10		634
Noran	Ag	25 p	$6⅝	$7		10
Noran	Ag	27½		10		287
Noran	Ag	27½p	$9⅛	$9½		3
Noran	Nv	20 p	$2¼	$2½		179
Noran	Nv	22½	15	35		1861
Noran	Nv	25	1	15		506
Noran	Nv	25 p	$6⅝	$7		5
Nva A f	Fb	5	$2¼	$2½	$2¼	210
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	40	60	55	19
Nva A f	Ag	5	$2⅛	$2¼	$2¼	405
Nva A f	Ag	5 p		10	20	5
Nva A f	Ag	7½	5	10	10	10417
Nva A f	Ag	7½p	30	45	45	154
Nva A f	Ag	10		5	10	
Nva A f	Ag	10 p	$2⅝	$3		
Nva A f	Nv	5	$2⅛	$2¼	$2¼	770
Nva A f	Nv	5 p		10		
Nva A f	Nv	7½p	35	55	50	173
Nva A f	Nv	10		10		
Nva A f	Nv	10 p	$2⅝	$3		
O P						
Oba 01	Mr	70	$4¼	$4½		13
Oba 01	Mr	72½p	$2½	$2¾		35
Oba 01	Mr	75	170	185	185	89
Oba 01	Mr	75 p	$3⅞	$4⅛		5
Oba 01	Mr	77½	100	125		
Oba 01	Mr	77½p	$5⅜	$5⅞		
Oba 01	Sp	70 p	30	50		
Oba 01	Sp	75 p	$2⅜	$2¾	$2⅞	265
Oba 01	Sp	77½p	$4⅜	$4⅝	$4⅝	280
Oba 01	Sp	80	1	20		1309
Oba 01	Sp	80 p	$6⅜	$7⅛		149
Oba 01	Sp	82½	1	20		926
Oba 01	Sp	82½p	$9	$9½		204
Oba 01	Sp	85	1	20		494
Oba 01	Sp	85 p	$11½	$12		3
Oba 01	Dc	70	$4	$4⅛	$4	1
Oba 01	Dc	70 p	85	110		
Oba 01	Dc	72½	$2¼	$2⅜	$2⅛	369
Oba 01	Dc	72½p	180	$2		360
Oba 01	Dc	75	105	130	110	1067
Oba 01	Dc	75 p	$3⅛	$3⅜		535
Oba 01	Dc	77½p	$4¾	$5¼		52
Oba 01	Dc	80	20	45	25	229
Oba 01	Dc	80 p	$6⅞	$7⅜		8
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p		$8	$5½	1
Obc 03	Sp	85	165	190	$2⅜	42
Obc 03	Sp	85 p	110	135	190	42
Obc 03	Sp	87½	60	85	60	257
Obc 03	Sp	87½p	$2½	$2⅞	$3⅛	49
Obc 03	Sp	90	15	40	50	288
Obc 03	Sp	90 p	$4⅜	$4¾	$4½	105
Obc 03	Sp	92½	1	25	130	4
Obc 03	Sp	92½p	$6⅝	$7⅛	190	60
Obc 03	Sp	95	1	25	50	64
Obc 03	Sp	95 p	$9	$9½	$10½	122
Obc 03	Sp	97½	1	25	75	210
Obc 03	Sp	97½p	$11⅛	$12⅛	$5¼	50
Obc 03	Sp	100	1	25	55	110
Obc 03	Sp	100 p	$13⅝	$14⅝	$4⅜	20
Obc 03	Dc	85	$2⅜	$2¾	$2⅛	102
Obc 03	Dc	85 p	170	195	$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½p	$2⅞	$3¼	$4½	46
Obc 03	Dc	90	65	90	$2¾	21
Obc 03	Dc	90 p	$4⅜	$5	$4⅛	66
Obd 04	Mr	75	$3⅞	$4⅛		9
Obd 04	Mr	75 p	$2¼	$2½		20
Obd 04	Mr	77½	$2⅛	$2⅜		4
Obd 04	Mr	77½p	$3⅜	$3⅝		4
Obd 04	Mr	80	110	135		10
Obd 04	Mr	80 p	$4⅞	$5⅜		
Obd 04	Sp	75	$2⅜	$2½	$2¼	231
Obd 04	Sp	77½	100	125		592
Obd 04	Sp	77½p	175	$2		165
Obd 04	Sp	80	20	40		345
Obd 04	Sp	80 p	$3⅜	$3⅞		2
Obd 04	Sp	82½	1	25		338
Obd 04	Sp	82½p	$5⅞	$6⅜		142
Obd 04	Sp	85	1	20		85
Obd 04	Sp	85 p	$8	$8½		15
Obd 04	Sp	87½	1	20		41
Obd 04	Sp	87½p	$10⅝	$11⅛		2
Obd 04	Sp	90				246
Obd 04	Sp	90 p				
Obd 04	Dc	75 p	155	180		52
Obd 04	Dc	77½	155	180	150	480
Obd 04	Dc	77½p	$2⅜	$2⅞	$3⅛	67
Obd 04	Dc	80	75	100		49
Obd 04	Dc	80 p	$4⅜	$4⅝		8
Obd 04	Dc	82½	25	50		93
Obd 04	Dc	82½p	$6⅛	$6⅝		
Obd 04	Dc	85	10	35		
Obd 04	Dc	85 p	$8¼	$8¾		
Placer	Mr	17½	$2	$2¼		
Placer	Mr	17½p	125	150		
Placer	Mr	20	100	120	175	17
Placer	Mr	20 p	$2⅛	$2⅜	190	32
Placer	Mr	22½p	$4½	$4⅞		
Placer	Sp	17½	110	135	$2	3
Placer	Sp	17½p	75	100		
Placer	Sp	20	10	20	35	591
Placer	Sp	22½p	$4½	$4⅛	$3⅜	235
Placer	Sp	25		5	15	330
Placer	Sp	25 p	$7	$7⅜	$4⅞	5
Placer	Dc	22½	40	45	55	813
Placer	Dc	25	10	15	15	46
Placer	Dc	25 p	$7	$7⅜	$2¾	10
Powr f	Fb	17½	$2¾	$3		
Powr f	Fb	17½p	50	75		
Powr f	Fb	20	130	150		7
Powr f	Fb	20 p	145	165		5
Powr f	Fb	22½	25	30		
Powr f	Fb	22½p	$3⅜	$3⅝		
Powr f	Ag	17½p		25		147
Powr f	Ag	20	10	30	20	527
Powr f	Ag	20 p	100	125		228
Powr f	Ag	22½		5		90
Powr f	Ag	22½p	$3⅛	$3⅜		1
Powr f	Nv	17½	$2¾	$2⅝		118
Powr f	Nv	17½p	30	50		20
Powr f	Nv	20	85	110		771
Powr f	Nv	20 p	125	145		34
Powr f	Nv	22½	10	30		3
Powr f	Nv	22½p	$3¼	$3½		
Q R						
Rang	Ja	7½	180	$2	$2	95
Rang	Ja	7½p	15	40		
Rang	Ja	12½	25	35	55	174
Rang	Ja	12½p	$3¾	$4	$2⅝	
Rang	Jy	7½	110	135	130	50
Rang	Jy	7½p		15		
Rang	Jy	12½	1	5	1	3062
Rang	Jy	15		1	1	1726
Rang	Jy	15 p	$6¼	$6½	$4¾	
Rang	Oc	7½	145	170	175	40
Rang	Oc	7½p	15	25	25	20
Rang	Oc	10 p	140	150	140	297
Rang	Oc	12½	15	20	20	2612
Rang	Oc	12½p	$3¾	$4	$3⅝	55
Rang	Oc	15	5	10	15	335
Rang	Oc	15 p	$6¼	$6⅝	$5	
Roy Bk	Ja	25	$3	$3⅜	$3½	40
Roy Bk	Ja	25 p	60	85	125	51
Roy Bk	Ja	27½	140	165	160	247
Roy Bk	Ja	30 p	$3⅛	$3½	$2⅞	15
Roy Bk	Ja	32½	10	35	25	38
Roy Bk	Ja	32½p	$5¼	$5¾	$5⅛	3
Roy Bk	Jy	25	$2¼	$2⅝	$2⅜	42
Roy Bk	Jy	25 p		10	20	196
Roy Bk	Jy	30		5	1	1022
Roy Bk	Jy	30 p	$2¾	$3⅛	$2⅝	384
Roy Bk	Jy	32½		5	5	135
Roy Bk	Jy	32½p	$5¼	$5¾	$5⅜	29
Roy Bk	Jy	35		5	10	492
Roy Bk	Jy	35 p	$7¾	$8¼	$6⅝	
Roy Bk	Oc	25	$2⅝	$3	$2⅝	64
Roy Bk	Oc	25 p	30	55	50	17
Roy Bk	Oc	30	15	30	30	595
Roy Bk	Oc	30 p	$2⅞	$3¼	$2¾	23
Roy Bk	Oc	32½	5	15	10	722
Roy Bk	Oc	32½p	$5¼	$5¾	$5¼	2
Roy Bk	Oc	35	1	10	1	72
Roy Bk	Oc	35 p	$7¾	$8¼		
S T						
Segrm	Ja	45	$2⅜	$2¾	$2½	41
Segrm	Ja	45 p	190	$2¼	$2½	74
Segrm	Ja	50	90	105	100	95
Segrm	Ja	50 p	$6⅝	$7	$7¼	30
Segrm	Jy	40	$3⅜	$4	$3½	330
Segrm	Jy	40 p	1	5	5	387
Segrm	Jy	50		5	1	256
Segrm	Jy	50 p	$6¼	$6⅝	$7½	
Segrm	Oc	40	$4⅝	$5	$4⅝	91
Segrm	Oc	40 p	60	70	60	214
Segrm	Oc	45 p	165	$2	185	398
Segrm	Oc	50 p	$6½	$6⅞	$5⅞	3
Shell C	Fb	20	$2¾	$3⅛		
Shell C	Fb	22½	180	$2	$2⅜	71
Shell C	Fb	22½p	110	130	110	26
Shell C	Fb	25	90	105	135	60
Shell C	Fb	25 p	$2⅞	$3¼	$2½	33
Shell C	Fb	27½	35	50	75	64
Shell C	Fb	27½p	$5⅜	$5¾	$4¼	2
Shell C	Ag	20	$2	$2⅜	$3½	24
Shell C	Ag	20 p	5	25	15	18
Shell C	Ag	22½	45	65	85	108
Shell C	Ag	22½p	65	90	40	82
Shell C	Ag	25	5	25	15	1041
Shell C	Ag	27½	5	10	5	623
Shell C	Ag	27½p	$5⅜	$5¾	$2⅛	
Shell C	Nv	20	$2⅜	$2¾		
Shell C	Nv	20 p	15	35		
Shell C	Nv	22½p	90	110	60	13
Shell C	Nv	25 p	$2⅞	$3¼	180	78
Shell C	Nv	27½	15	30	35	520
Shell C	Nv	27½p	$5⅜	$5¾	$3½	
Stlco A	Fb	20 p	70	95		
Stlco A	Fb	22½	110	125	115	227
Stlco A	Fb	25	40	60	65	131
Stlco A	Fb	25 p	$4⅜	$4¾	$2⅜	28
Stlco A	Ag	20	65	90	175	5
Stlco A	Ag	22½	5	30	65	223
Stlco A	Ag	22½p	185	$2⅛	155	4
Stlco A	Ag	25		20	1	482
Stlco A	Ag	25 p	$4¼	$4⅝	$3	2
Stlco A	Ag	27½		5	15	764
Stlco A	Ag	27½p	$6¾	$7⅛	$6⅛	15
Stlco A	Ag	30		10	5	1013
Stlco A	Ag	30 p	$9⅛	$9¾	$4⅞	
Stlco A	Ag	32½	1	10	5	726
Stlco A	Ag	32½p	$11¾	$12¼	$4¾	
Stlco A	Ag	35		10	1	32
Stlco A	Ag	35 p	$14¼	$14¾	$3⅛	
Stlco A	Nv	20 p	60	80	55	5
Stlco A	Nv	22½	50	75	60	50
Stlco A	Nv	25	20	40	35	318
Stlco A	Nv	25 p	$4⅜	$4¾	$3⅜	26
Stlco A	Nv	27½	1	25	30	343
Stlco A	Nv	27½p	$6⅞	$7¼	$6½	10
Stlco A	Nv	30		15	15	295
Stlco A	Nv	30 p	$9⅜	$9⅞	$4¼	
T 300	Jy	21	80	95	130	69
T 300	Jy	21 p		10		
T 300	Jy	22	5	15	20	324
T 300	Jy	23		10	5	512
T 300	Jy	24		5	5	267
T 300	Jy	24 p	$2⅛	$2	190	244
T-D Bk	Mr	12½	$2⅜	$2¾		
T-D Bk	Mr	12½p	20	40		
T-D Bk	Mr	15	85	110	100	17
T-D Bk	Mr	15 p	85	110		
T-D Bk	Mr	17½p	$2⅞	$3¼		
T-D Bk	Sp	12½	$2¼	$2⅝	$3	5
T-D Bk	Sp	12½p	1	15	35	62
T-D Bk	Sp	15	35	50	55	1052
T-D Bk	Sp	15 p	60	80	60	757
T-D Bk	Sp	17½	1	10	5	442
T-D Bk	Sp	17½p	$2¾	$3⅛	$2⅝	155
T-D Bk	Dc	12½	$2¼	$2⅝	$2⅛	38
T-D Bk	Dc	12½p	10	20	20	13
T-D Bk	Dc	15 p	70	85	135	90
T-D Bk	Dc	17½	5	10	10	223
T-D Bk	Dc	17½p	$2¾	$3⅛	$3¼	274
TIX	Jy	105	$4	$4½	$5⅜	6
TIX	Jy	105 p	1	15		
TIX	Jy	110	20	35	70	304
TIX	Jy	115	1	15	25	477
TIX	Jy	115 p	$5⅞	$6⅜	$4⅛	21
TIX	Ag	105 p	30	45	50	34
TIX	Ag	110 p	$2	$2⅜	175	141
TIX	Ag	115	20	35	60	86
TIX	Ag	115 p	$5⅞	$6⅜	$4⅞	37
TIX	Sp	115 p	$6	$6½		
Total P	Ja	10	$2⅞	$3¼		
Total P	Ja	10 p	10	35		
Total P	Ja	12½	130	150	145	18
Total P	Ja	12½p	60	80	85	20
Total P	Ja	15	45	60	60	64
Total P	Ja	15 p	$2¾	$3	$2⅝	10
Total P	Jy	10	$2½	$2¾	$2¾	42
Total P	Jy	10 p		10	55	19
Total P	Jy	12½p	5	25	15	89
Total P	Jy	15		5	5	2638
Total P	Jy	15 p	$2½	$2⅝	$2½	33
Total P	Jy	17½		5	40	25
Total P	Jy	17½p	$4⅝	$5	$4⅛	
Total P	Oc	10	$2¾	$3⅛		
Total P	Oc	10 p	5	25		
Total P	Oc	15	15	20	20	533
Total P	Oc	15 p	$2⅝	$2¾	$2½	45
Total P	Oc	17½	5	15	35	84
Total P	Oc	17½p	$4¾	$5⅛	$4¾	5
TrAlt A	Fb	17½	$3½	$3⅞		
TrAlt A	Fb	17½p	10	35		
TrAlt A	Fb	20	115	120	90	550
TrAlt A	Fb	20 p	35	60	65	550
TrAlt A	Fb	22½p	165	190		
TrAlt A	Ag	17½	$3¼	$3⅝		
TrAlt A	Ag	17½p	1	10		
TrAlt A	Ag	20	90	115	40	530
TrAlt A	Ag	20 p	1	10	10	300
TrAlt A	Ag	22½	1	20	10	312
TrAlt A	Ag	22½p	145	170	$2⅛	50
TrAlt A	Ag	25	1	10	5	125
TrAlt A	Ag	25 p	$3⅞	$4¼		
TrAlt A	Nv	17½	$3⅜	$3¾		
TrAlt A	Nv	17½p	5	25		
TrAlt A	Nv	20	100	125	140	8
TrAlt A	Nv	20 p	30	40		
TrAlt A	Nv	22½	15	35	15	3720
TrAlt A	Nv	22½p	155	180	160	3540
TrC PL	Fb	12½	$4⅛	$4¼		
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15	$2	$2¼	$3	651
TrC PL	Fb	15 p	15	30		
TrC PL	Fb	17½p	135	165	100	125
TrC PL	Nv	17½p	125	145	85	61
Tx Can	Sp	35	75	$2¼	$4½	3
Tx Can	Sp	35 p	75	$2½		
Tx Can	Sp	40 p	$4½	$6½	$3½	
Tx Can	Sp	45	1	35	40	50
Tx Can	Sp	45 p	$9½	$11½		
W X						
Wcoast	Mr	12½	$2	$2⅜		
Wcoast	Mr	12½p	10	35		
Wcoast	Mr	15	25	50		
Wcoast	Mr	15 p	100	125		
Wcoast	Sp	12½	175	$2⅛	$2¼	2
Wcoast	Sp	12½p	1	20		
Wcoast	Sp	15	5	20	20	3541
Wcoast	Sp	15 p	70	95	70	1883
Wcoast	Sp	17½	1	5	5	1890
Wcoast	Sp	17½p	$2⅞	$3⅜	$3	1880
Wcoast	Dc	12½	185	$2¼		
Wcoast	Dc	12½p	5	30		
Wcoast	Dc	15	10	35	15	125
Wcoast	Dc	15 p	80	105		
Wlkr R	Mr	20	$3	$3¼		12
Wlkr R	Mr	20 p	55	80		
Wlkr R	Mr	22½	140	165	170	411
Wlkr R	Mr	22½p	135	160		1

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.8877
Afrique franco	Franc CFA	0.003050
Allemagne-Ouest	Mark	0.4681
Antilles Angl.	Dollar	0.4839
Argentine	Peso	0.02516
Australie	Dollar	1.1144
Autriche	Schilling	0.06675
Bahamas	Dollar	1.3342
Belgique	Franc	0.02309
Bermudes	Dollar	1.3309
Brésil	N.Cruzeiro	.000765
Chili	Escudo	.01463
Colombie	Peso	.01331
Danemark	Couronne	0.1281
Espagne	Peseta	0.008258
États-Unis	Dollar	1.3309
Finlande	Mark	0.2215
France	Franc	0.1525
Grèce	Drachme	0.01188
Hollande	Florin	0.4148
Hong Kong	Dollar	0.1696
Inde	Roupie	0.1178
Israël	Sheqels	0.005248
Italie	Lire	0.000763
Jamaïque	Dollar	0.3511
Japon	Yen	0.005498
Liban	Livre	0.2219
Mexique	Peso	0.006825
Nicaragua	Cordoba	0.1338
Norvège	Couronne	0.1625
Nouv.-Zélande	Dollar	0.8252
Pakistan	Roupie	0.09653
Pérou	Sol	0.000406
Philippines	Peso	0.07634
Portugal	Escudo	0.008932
Royaume-Uni	Sterling	1.7521
Suède	Couronne	0.1605
Suisse	Franc	0.5533
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1884
Turquie	Livre	0.003564
URSS	Rouble	1.6636
Venezuela	Bolivar	0.1044
Tunisie	Dinar	1.7644

L'OR

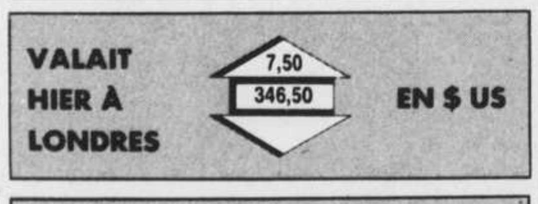

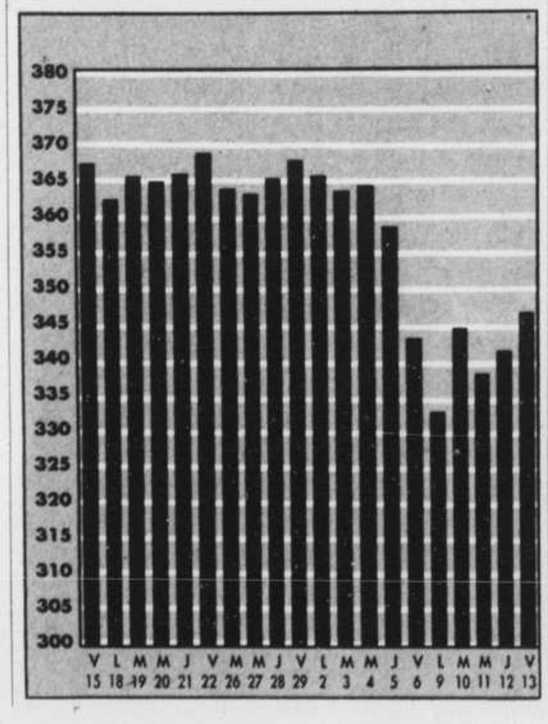

L'ARGENT

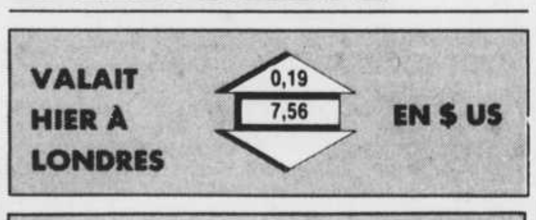

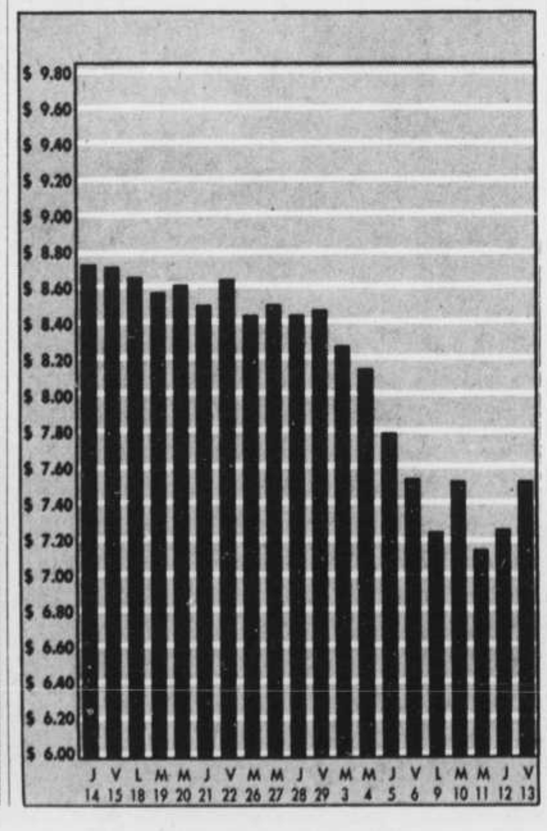

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Marché calme

VANCOUVER (PC) — Les prix étaient instables et les transactions peu nombreuses, hier, à la Bourse de Vancouver. Quelque 7,249,169 actions y ont été transigées.

Parmi les valeurs qui ont changé de mains, quelque 200 ont bénéficié de gains, 172 ont baissé et 385 sont demeurées stables.

L'indice VSE a clôturé à 943.42, soit 2.27 en baisse sur jeudi.

Dans les idustrielles, International Medical est demeurée stable à $1.60 sur 27,275 actions transigées, B.C. Resources est aussi demeurée à $3.05, tout cmme Manitoba Properties à $0.62,, tandis que MMC Video One Canada a grimpé de $0.03 à $1.94. Les actions privilégiées de classe A de American Resources sont demeurées à $2.70, tout comme Ambassador Industries à $0.80.

Dans les minières, Zenco Resources est demeurée stable à $0.57, les actions de classe B de Pezamerica sont demeurées à $1.50, Pilgrim Coal à $0.15 et les actions de classe B de Zenco Resources n'ont pas varié à $0.05. Ramm Venture a perdu $0.03 à $1.93 et Nevcal Resources a gagné $0.02 à $0.37.

Asitka Resources a perdu $0.69 à $0.71, sur 330,000 actions transigées, Cotton Valley a perdu $0.05 à $0.10, Mammoth Resources a grimpé de $0.10 à $0.62, et Troy Minerals and Tech est demeurée stable à $0.27. ZEP Energy (actions de classe B) sont demeurées stables à $0.03, tandis qu'Invermay Resources a fait un gain de $0.02 à $0.75.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
	0,6	200
943,42	7,2	385
2,27		172

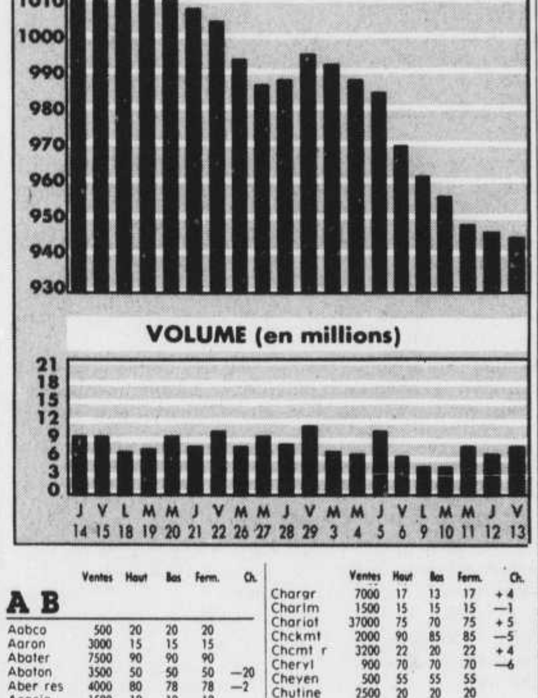

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aabco	500	20	20	20	
Aaron	3000	15	15	15	
Abater	7500	90	90	90	
Abaton	3500	50	50	50	—20
Aber res	4000	80	78	78	—2
Acacia	1500	12	12	12	
Achats	14000	35	33	35	
Acorn	4000	17	15	17	+2
Acaest	5000	26	24	26	+2
Adams	18000	135	130	135	+5
Admirl	4000	16	16	16	
Aiay res	6000	5	5	5	—2
Alaska	z75	157	157	157	
Algo res	4000	17	17	17	
Alice Lk	1500	25	25	25	+4
Almine	4000	16	16	16	—4
Amzn w	4500	14	14	14	—5
Ambsd	1500	80	80	80	
Ambra	9400	95	94	94	
Amca	6900	105	90	105	
Amer aq	21800	100	90	100	+5
Am mcr	3000	36	35	36	+1
Am Pyd	16304	140	130	140	+10
Amer a	2000	270	270	270	
Amhwk	10000	55	48	50	—2
Amir	6700	94	90	90	
Amore	2000	17	17	17	+2
Amstar	17000	18	16	16	—2
Andarx	500	40	40	40	
Anglo	3700	65	64	65	—1
Anglo Bo	6200	140	133	135	+3
Angus rs	3000	62	60	60	
Ansco rs	15000	34	24	24	—6
Apex	500	30	30	30	
Aqarus	8500	25	25	25	
Arbor	2000	48	45	45	
Arch dev	3500	10	10	10	—2
Artc Red	500	22	22	22	
Argyle	z1	50	50	50	
Aries	10800	150	135	145	+15
Arivac	3700	300	280	280	—20
Arizona	2000	325	325	325	
Artilry	10500	14	12	12	—2
Ashcrft	500	18	18	18	
Asitka	330000	140	64	71	—69
Atintc	666	15	15	15	
Au res	3000	38	32	38	+5
Avinch	1500	65	65	65	
Avalon	4500	30	30	30	
Avino	4000	200	200	200	+10
Azora	16000	74	70	72	+2
Ba res	8500	29	28	29	
BC res	16135	305	305	305	
Baker	4850	500	495	500	
Banbry	4000	57	56	56	
Bnbr c w	2000	8	8	8	
Banco rs	2500	75	70	75	
Bankit	2100	150	145	146	—4
Bar	1000	101	101	101	—9
Barngt	2300	110	105	105	
Basn pet	8000	35	30	35	
Bath N	1000	61	61	61	
Battle	8000	22	22	22	
Beaua	3500	37	37	37	—1
Beaufd	16430	525	500	525	+25
Beaver	10000	60	59	59	—1
Bedrck	500	35	35	35	+5
Belair	5000	36	33	33	—4
Belmnt	12600	155	145	150	+5
Blmorl	5460	190	175	190	+10
Berl res	11000	46	45	46	+1
Bern res	1700	140	130	130	
Best rs r	z4000	25	25	25	
Big ben	3300	135	130	135	+5
Bighrn	4000	25	25	25	
Bgs mnr	5500	45	41	41	—4
Bigstn w	3000	4	4	4	—1
Bishop	8700	160	150	160	—5
Bison	1000	50	50	50	
Bitec dvl	7500	60	60	60	
Blac mrl	84000	34	29	30	—3
Blkdme	2600	305	300	300	
Blackst	2400	23	22	23	—2
Blue lke	2000	47	46	46	—4
Boise cr	5500	30	28	30	
Bouldr	10000	19	18	19	+1
Bowes lv	2500	43	41	41	
Bpi res	4112	225	210	210	—17
Brace	3000	49	49	49	—1
Bras rng	2000	24	20	24	+2
Brkwtr	800	$6⅜	6¼	6⅜	+⅜
Bridge	19500	23	19	23	
Brdgw	45500	16	14	15	+1
Brigde	6500	70	70	70	
Brit pac	5000	24	22	22	—2
Bro res	1000	19	19	19	+1
Bronco	1000	3	3	3	
Br slbk b	500	41	41	41	
Brx min	5000	23	22	23	
Bullet en	2000	45	45	45	
Bunyro	4000	40	40	40	
Butler	12500	77	75	75	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	11500	50	44	44	
Caora	z300	60	60	60	
Cal dnvr	200	305	305	305	
Cal Dyn	2000	8	8	8	
Caldnia	12000	66	60	60	
Calif slv	1800	$6½	6½	6½	+¼
Callex	16500	105	80	105	
Calpetr	2000	12	12	12	
Comino	5000	10	10	10	—1
Cnamn	1500	21	21	21	
Cnartic	5500	103	101	101	—2
Canlan	100	300	300	300	
Cnreo	9000	48	46	46	—3
Constat	16000	16	14	15	
Capella	1500	55	55	55	
Capilna	61500	70	60	64	+4
Cpricrn	1000	16	16	16	
Cap cons	2000	10	10	10	
Caribe	5000	26	26	26	
Carnes	2000	65	65	65	
Carera	1000	100	100	100	
Casa grn	1000	25	25	25	
Cater en	z300	47	47	47	
Cater r	z300	1	1	1	
Caulfld	1800	35	30	35	+5
Covern	1500	70	70	70	+1
C Brnca	5100	105	100	100	—7
Cdn lona	5500	35	30	35	+5
Cdn pwn	26890	79	75	79	+4
Celbr b w	51600	11	10	11	
Celico R	6000	35	35	35	+1
Cntnl	5300	500	500	500	+10
Chmpn	9000	36	36	36	
Chanel	z125	14	14	14	
Chargr	7000	17	13	17	+4
Charlm	1500	15	15	15	—1
Chariot	37000	75	70	75	+5
Chckmt	2000	90	85	85	—5
Chcmt r	3200	22	20	22	+4
Cheryl	900	70	70	70	—6
Cheyen	500	55	55	55	
Chutine	2500	20	20	20	
Cima	2000	13	13	13	
Claymr	z100	20	20	20	
Clear	11800	40	38	40	+2
Clearpt	1500	100	98	100	
Coastro	1500	22	21	21	—1
Colby	6000	210	200	210	+5
Cold Lk	3500	80	80	80	—5
Ciw	24500	10	10	10	
Colony	6100	124	115	115	—10
Cmche	3500	10	10	10	
Cmwl	5000	17	15	15	
Concert	12500	119	115	119	+4
Condka	1500	30	30	30	
C andex	1000	22	22	22	
C ascot	3000	40	40	40	
C Cinola	1000	445	440	440	+10
C Five St	6000	25	25	25	+3
C norex	23999	220	215	220	
Contct	9000	80	78	78	—2
Con Sv	5000	178	175	175	
Cop Lak	11200	126	120	120	—5
Coralta	5700	25	22	22	—1
Core	500	20	20	20	
Corinth	4000	70	70	70	
Corprte	4500	12	10	12	
Corvet	16000	24	22	22	—2
Cosmos	3000	34	34	34	—1
Cotn val	309498	13	10	10	—5
Cous b w	5000	26	25	26	+1
Cove	17000	41	41	41	—1
Crack	10500	35	30	35	+8
Cream	4800	60	60	60	
Cruiser	8500	75	72	75	+5
Cube	10300	155	150	155	
Cumbr	1500	27	27	27	
Cusac	3200	100	90	100	+5
Custom	1500	25	25	25	
Cutlass	2001	90	88	88	+3
Dor val	4900	150	140	150	+5
Dakota	500	25	25	25	—5
Dasher	2000	24	24	24	
David	7800	120	115	120	+5
Dawsn	2000	120	120	120	
De baca	500	22	22	22	
Decker	1000	90	90	90	+11
D south	6000	14	12	14	+2
Dsth w	10000	2	2	2	
Del nort	13500	34	30	30	—4
Devon	6500	28	24	28	+3
Dimnd	3000	105	100	105	
DPP	5500	60	59	60	+15
Dplmat	24700	85	80	80	—5
Divrstd	1500	65	65	65	
Dora	3000	20	18	18	—2
Dorado	9000	25	25	25	
Draw rs	5335	78	65	75	+15
Dromid	3000	25	25	25	+1
Dunoil a	1200	140	136	136	—4
Dusty M	3000	175	171	175	
Dnamc	3000	70	70	70	+5

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle R	1000	22	22	22	+2
East wst	9000	200	180	195	+25
Estrn	3500	32	32	32	
Eden res	3000	30	30	30	
El Coco	2000	98	96	98	
El dordo	58800	145	105	145	+35
E paras	1000	17	17	17	—3
El paso	500	15	15	15	
Eldrdo	10000	20	20	20	
Electra	9000	58	57	57	+4
Elite res	8000	46	45	45	—5
Endtc	200	305	305	305	
Endrn w	2000	5	5	5	
Energx	1000	40	40	40	
Enfield	8000	31	30	31	+1
Entek	1000	10	10	10	—1
Ericsn	3100	$5¾	5¾	5¾	
Esprnz	3200	95	90	90	—10
Essex	1500	32	32	32	+2
Euro pet	8800	215	205	215	+15
Euro am	3166	50	40	50	
Eurocn	2000	38	38	38	
Europa	7063	29	28	29	
Expres r	1000	70	70	70	—2
Extotal	2000	65	65	65	+15
Farrah	z250	43	43	43	
Field	10000	21	21	21	
Frst dvn	4500	55	55	55	
Flow res	23700	120	115	120	+5
Frnkln	1000	90	85	90	+10
Fredm	3000	40	38	39	—3
Freeprt	3500	40	40	40	—1
Ftm inc	7000	31	30	30	
Futurtk	4000	50	45	48	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	27750	$7⅜	6⅝	7⅜	+¾
Gallant	1100	88	88	88	
Galvstn	16800	185	175	185	
Gazelle	1500	25	25	25	+7
Geddes	500	125	125	125	—15
Gen alle	2000	290	280	280	—10
Genove	3000	25	25	25	
Geodm	4570	210	201	201	—9
Gint bav	2100	265	250	260	+3
Gnt pipr	3015	90	85	85	+10
Gigi oil	1000	15	15	15	
Gldtr rs	3500	43	41	41	
Glamis	3750	360	350	360	+10
Gle res	2500	30	29	29	—1
Gd brige	4500	21	18	21	+3
Gld br w	15000	1	1	1	
Gldmrk	1000	33	33	33	
Gold pnt	9500	55	51	55	+4
Gld seek	5500	40	40	40	
Gold pan	5000	20	20	20	
Goldblt	5000	165	161	165	+4
Gldblt w	20000	33	31	33	+2
Gldn drg	4500	37	35	37	
Gldn eve	4000	35	32	35	+5
Gldn hpe	2000	48	48	48	+1
G knight	5300	235	232	235	+5
G kn b w	2000	57	57	57	
Gld pond	9500	60	60	60	+5
G rim	1750	29	26	29	
G rim w	z8000	2	2	2	
Gldnrl	5000	87	87	87	
Goldn sc	7950	$20¼	19¾	19⅞	+⅜
G shield	21000	32	30	32	
Gldn tg	1000	55	55	55	
Goldro	17000	63	60	63	—4
Goldex	2500	75	75	75	
Goldrh	4200	129	120	124	—5
Goldstk	1600	120	115	120	
Goldwn	2000	66	66	66	—4
Goliath	5600	$21½	21¼	21¼	+¼
Good hp	3000	90	90	90	—5
Gordon	500	10	10	10	
Gosson	10600	13	11	11	
Gsn b w	41000	2	1	2	
Grnde tk	3200	84	79	79	—6
Granoe	3000	425	415	415	—10
Grangr	9000	30	28	30	
Grant	10000	6	6	6	—1
Granvil	1000	20	20	20	
G w pete	1500	16	16	16	
Gren vly	500	15	15	15	
Grnobl	500	9	9	9	
Grtn	15000	62	62	62	
Grove	2100	27	27	27	
G Centrl	5000	23	23	23	
Gt East b	291	370	370	370	
G N Pete	1000	18	18	18	+2
Grdian	2000	89	89	89	+4
Gulf titn	2000	125	125	125	—5
Hallmk	2000	33	33	33	—8
Hambr	9500	45	42	42	+2
Hardy	22250	26	23	26	+3
Harlin	2500	109	109	109	—1
Haultin	1000	13	13	13	
Hwksbl	17000	180	165	180	+15
Hmspr	2000	100	100	100	+5
Hemlo	5300	30	25	30	+2
Henesy	20700	195	180	180	
Heron w	63500	4	1	3	+2
Heron	17500	47	43	43	—2
Hi cor	33000	95	65	80	—16
High rsr	z333	42	42	42	
Hihmk	51500	70	66	70	+3
Himark	24000	6	5	5	—1
Hillside	1000	15	15	15	
Hilton rs	4450	90	85	85	—10
Himac	600	35	35	35	
Hoko	1000	29	29	29	
Homstd	18600	175	165	170	
Hudson	28500	42	40	40	—3
Hmbolt	5000	13	13	13	
Hycroft	21300	43	42	42	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	2200	215	210	215	+5
IceStn	1000	43	43	43	+2
Ida may	5500	42	41	42	
Imprial	4900	96	95	95	
Idp	6900	90	80	90	+5
Infsy sys	500	35	35	35	
Irecov	5700	70	65	65	—8
I ocean	3000	25	25	25	
Inter con	3000	13	13	13	
Intrike	14300	320	310	310	—5
Istrt res	12000	76	70	70	—6
I camero	7500	53	53	53	
Int crdro	2500	10	10	10	
Intl crna	36300	$10¾	9⅝	9¾	—⅛
I dmoscs	3550	115	105	115	
Intl flyer	500	28	28	28	+1
Intl hrs	276	260	260	260	
Intl med	27275	165	160	160	
Intl mrd	2500	30	30	30	
Intl phsr	11800	90	85	85	—5
Intl ph w	17000	8	7	8	+1
Int phnx	13700	45	43	43	—3
I rhodes	18000	72	68	68	—2
Int rhd w	14000	14	13	14	
Ishasta	2500	22	22	22	—1
I Stndrd	200	125	125	125	+10
I thnwd	1500	40	40	40	
Intl trbn	3500	215	209	215	—9
Intl vrfc	5000	63	60	63	—2
I wstwrd	10000	40	40	40	+1
Invmay	94700	75	70	75	+2
Ivory oil	1000	31	31	31	
Jack crs	400	200	190	200	
Jarvis	1500	70	70	70	
Joy Ind	3000	31	31	31	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	13500	49	45	45	—3
Kadrey	5000	9	9	9	+2
Kala exp	2000	51	50	51	—7
Kamad	8000	55	50	55	
Kamlps	19900	115	105	105	
Kenar	2000	25	25	25	+6
Kenrgy	2000	15	15	15	+1
Kerry	5000	21	20	20	
Kettle	2300	122	120	120	—4
Kilemb	1500	45	42	42	—3
Kng slm	7975	350	340	350	
Kngdm	6500	11	10	10	—1
Klna Kln	5000	110	110	110	—1
Klondx	6000	100	100	100	
Kokane	1000	50	50	50	
La Teko	6700	152	149	150	+7
Lana	3500	90	85	90	+5
Lana w	3500	45	45	45	
Lancstr	2000	70	70	70	
Lnsdwn	4000	35	35	35	
Lathwl	6500	67	65	60	
Lawrnc	2500	35	35	35	
Leader	11000	18	18	18	
Lear oil	9000	55	52	55	
Levon	2200	45	40	40	
Lincoln	4700	235	230	230	
Litl bear	4000	35	33	35	
Livngst	10000	10	10	10	—4
Lockwd	2500	102	100	100	
Lodi mtl	1000	39	39	39	—1
Logo res	2200	50	50	50	—5
Londn	2000	50	50	50	
Lone str	6550	38	37	37	
Lorcan	1000	21	21	21	+1
Loredi	600	34	34	34	
Lornex	100	$32	32	32	
Loyalst	4500	42	40	42	+2
Lunar	800	25	25	25	
Lundin	500	350	350	350	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M M Prc	1000	50	50	50	
Mac am	3622	65	58	65	+9
Macfie	4000	30	30	30	
Mcmiln	3000	30	30	30	
Madill	z25	$10⅞	10⅞	10⅞	
Magnta	600	45	45	45	—5
Magic 3	2000	55	55	55	
Magna	3000	130	120	130	+10
Mhgny	1700	134	130	130	
Maistic	10000	10	9	9	—1
Mairt	68300	130	100	114	+14
Mirt b w	34000	35	20	22	+5
Mlartic	2020	$18¾	18½	18¾	+⅛
Mmoth	120740	63	51	62	+10
Mmot w	65500	10	8	9	+1
Man w	16000	62	60	62	
Mpleif	28000	21	19	20	—1
Mar gold	23000	30	19	22	—7
Marthn	7200	210	205	210	+2
Marco	7650	300	295	300	—20
Mrieta	1000	22	22	22	—1
Mariln	1500	33	33	33	
Marnr	4000	40	40	40	
Mark V	500	45	45	45	+5
Mrkwy	1520	85	85	85	
Martel	2000	22	22	22	
Mascot	5500	170	170	170	
Masive	300	290	290	290	
Mvrick	10000	32	32	32	
Maymc	4400	300	295	300	
Media a	15450	175	171	174	+3
Media w	5000	50	49	50	+4
Melrse	1000	45	45	45	—1
Metro	2000	42	42	42	
Michl rs	2600	26	26	26	
Michm	4000	100	90	90	
Midlgat	22500	45	41	43	+8
Midlnd	11000	40	35	35	—5
Midnpr	18000	42	37	40	+4
Migent	10000	180	160	180	+15
Mneta	1625	13	13	13	—2
Mix res	500	20	20	20	—4
M video	3700	199	194	194	+3
Moly mit	500	25	25	25	
Monica	2500	50	50	50	—4
Monc b w	4000	3	3	3	
M christ	3000	20	20	20	
Montor	3600	315	300	300	+10
Moss	1000	35	35	35	—2
Mt clvry	4500	50	50	50	
Multint	1000	33	33	33	+3
Murgld	1000	30	30	30	—1
Mutual	2500	78	75	78	—8
Myst mt	900	140	140	140	
Nakusp	1500	32	32	32	
Nalcus	4000	35	35	35	+2
Ncn expl	2000	37	37	37	+2
Nevcal	45600	39	35	37	+2
N arcdia	4600	121	120	121	
New beg	14300	69	65	66	+3
N bg a w	32000	8	8	8	
New frn	3770	115	110	112	
N goldcr	2500	98	98	98	
New pen	z42	102	102	102	
N Privtr	4000	55	45	47	—8
N Scope	10600	156	155	155	—5
New tye	2000	8	8	8	
Nwbry	23400	83	70	83	+17
Newcst	1000	12	12	12	
Newfld	4500	49	48	48	
Newtec	5000	80	78	80	
Newtc w	2000	15	12	12	—2
Nexus	5900	360	350	360	+15
Ni Cal	1500	$5½	5½	5½	+⅜
N hawk	3665	395	390	395	+5
Nirvna	2000	31	31	31	
Nolan	5000	10	10	10	—2
Nor con	1000	42	42	42	
Noraes	100	130	130	130	+5
Normn	2000	65	65	65	—5
Norsmt	3000	50	50	50	
No powr	18000	55	53	55	—1
Nth Hart	1500	7	7	7	
Nth Sth	5250	90	90	90	
Nthcir	1100	165	162	165	+4
N dynsty	3700	195	180	195	+15
N eagle	3000	33	30	30	—3
N Hrzon	21000	28	28	28	
Noxe	500	27	27	27	+2
Nrg res	35500	45	37	43	+6
Nupac	1600	25	25	25	
Nu start	3300	48	45	46	
Nugold	2600	43	43	43	
Nunsco	9100	150	140	141	—4
Nuspar	27100	68	53	60	+7

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Odysey	500	30	30	30	
Okla	4000	8	8	8	+4
Oliver	7500		10	10	
Omab	500	18	18	18	
Omni	5000	35	33	35	
Orbex	3000	150	145	150	
Orofino	3000	70	70	70	
Orotek	1000	16	16	16	—3
Outlnd	4000	65	60	60	
P cypres	3500	16	16	16	
Pace II	2500	75	75	75	
Pac rdge	17600	23	21	21	+1
Packrd	3500	33	33	33	
Padre	5000	16	16	16	+1
Paliser	5000	46	45	45	—1
Pan am e	300	265	265	265	—15
Paragn	1000	41	41	41	
Parkin	7000	40	40	40	
Parksd	1000	110	110	110	+25
Psdna	4900	$5⅛	5	5	—⅛
Pecos	7000	360	345	345	—5
Pngly	4000	18	18	18	
Peopls	2000	70	70	70	
Peppa	1000	21	21	21	
Petrbtc	200	260	260	260	—10
Petrom	5000	114	114	114	+4
Ptroan	1000	20	20	20	
Petrox	6000	30	28	28	—2
Pezaric	40450	$7	6½	6⅝	—¼
Pez b w	156500	150	144	150	
Philco	5000	20	20	20	
Philip rs	13000	77	74	77	+2
Pilgrm	153000	15	15	15	
Pinto	1300	300	290	300	+5
Pipestn	4000	50	50	50	
Plmbn	10000	6	6	6	
Pm ind	5300	465	440	445	—30
Polaris	5000	50	50	50	
Poney	12500	19	17	19	+4
Poney w	20000	5	4	5	+1
Potntil	4000	26	25	25	
Potntil w	5000	6	5	5	—1
Preferd	16400	260	240	240	—10
Primrs	6800	355	345	350	
Prism	31700	65	58	58	—7
Propsy	5000	30	30	30	+1
Pryme	12000	62	60	60	—2

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadx	1000	20	20	20	
Quntm	5000	24	21	24	
Qued w	16000	12	8	8	—4
Qued res	16200	75	60	60	—6
Quillo	500	70	70	70	
Quinelo	3000	53	53	53	+1
Quinstr	600	30	30	30	
Quintel	500	20	20	20	
Quintro	1500	48	48	48	+3
Quinto	1500	73	73	73	
Robbit	1000	18	18	18	—2
Rado	1000	30	30	30	
Rainier	7000	8	7	8	
Ralegh	2500	29	29	29	+1
Ramblr	9500	18	15	15	
Ramm	59150	205	190	193	—3
Ramrd	6000	48	46	48	+3
Rea gold	7900	160	145	148	—2
Reba res	700	110	110	110	—10
Reg rs r	z26000	1	1	1	
Reg res	8000	44	41	42	—3
Regal	3000	45	40	40	—1
Regncy	2000	15	15	15	
Regis	1000	12	12	12	
Rencon	22600	220	209	209	—6
Retlaw	6000	201	200	200	
Rex silv	4500	75	75	75	
Rhyolit	12600	49	42	45	+1
Rch lode	65600	195	172	185	+9
Richprt	3100	170	168	170	—4
Rideau	1000	6	6	6	
Rmacn	3000	20	20	20	
Rimcn w	5000	2	2	2	—1
Rio sier	33200	65	60	62	—5
Ripple	6000	25	24	24	+2
Rise rés	2000	65	65	65	
Robert	7500	24	24	24	
Rocestr	5500	24	24	24	
Roddy rs	2000	90	85	90	
Rodeo	18500	17	16	17	—1
Romx	23500	40	34	40	+5
Romx w	13000	6	6	6	+1
Rosmc	2000	25	25	25	+2
Royln	45500	8	7	7	
Ruby	1750	55	55	55	
Ruby c w	14500	1	1	1	
Ruskin	10125	120	115	116	+4
Ryan	5500	30	30	30	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sabina	500	100	100	100	
Sable	9000	110	103	103	—11
San Rafl	1000	5	5	5	
Sanfred	13000	115	110	115	+10
Santa S	7000	90	85	90	
Saturn	19100	215	205	215	+3
Sault m	5000	48	48	48	+8
Saxton	6100	$5¼	5⅛	5¼	+¼
Score	8000	43	43	43	
Scott p	300	215	215	215	
Scottie	7200	215	200	215	+15
Sea gold	38000	48	44	47	+1
Searay	30000	25	24	24	
Seatac	3000	13	13	13	—10
Seawnd	5000	13	11	13	+3
Sentry	12500	19	19	19	
Seymor	4000	38	38	38	
Shakwk	500	50	50	50	+5
Shandn	5501	15	12	15	+1
Sharon	4000	19	19	19	
Sheen	3000	55	50	50	
Shield	2000	25	25	25	
Shiloh	2200	205	190	205	
Shoal	8000	20	20	20	
Sibola	5000	12	12	12	
Sienna	3000	60	60	60	
Sierra	8000	11	11	11	
Sigma	3450	225	210	225	+5
Signl hil	11250	280	270	275	+40
Signet rs	4000	32	32	32	
Silvr hill	6500	32	30	32	+3
S Prncss	1500	26	26	26	
Silver sc	1500	31	31	31	
S Spring	1500	15	15	15	
S Stndrd	5000	35	35	35	
Slvrdo	1540	200	180	180	—15
Slvrhw	3000	112	112	112	
Silvrsd	29400	92	87	87	—1
Simpat	6800	164	160	160	—2
Simpt w	13500	25	22	22	+1
Sipald	3000	18	18	18	—2
Skyhi rs	5250	135	130	135	
Skyline	12700	110	101	102	—8
Skyrckt	11500	33	30	33	+5
S atln	1500	20	20	20	
Sovrgn	16500	31	30	30	
Spirit	10000	60	55	60	+5
Sro entrt	2000	70	70	70	—5
St clair	4000	170	170	170	
Stabell	11000	71	69	69	
Stockpl	1000	20	20	20	
Stanmr	1500	35	35	35	
Starfire	10000	75	75	75	
Strgzr	5500	8	8	8	—1
Statesd	1900	70	70	70	+5
Stan gld	9000	105	100	101	—3
Std d w	500	5	5	5	—3
Steelhd	1000	75	75	75	
Stralak	1000	30	30	30	
Strata	500	45	45	45	
Stryker	200	135	135	135	
Sun god	9500	32	30	32	+2
Suncst	1000	16	16	16	—2
Sundan	16500	20	17	17	—3
Sunxco	2000	11	11	11	
Suprem	1000	52	52	52	
Surinm	3000	25	25	25	
Suthrld	1000	46	46	46	+3
Sutton	7500	60	55	60	+5
Sydney	z200	50	50	50	
Synrgy	14000	7	6	7	+2
TRV Mn	3225	225	225	225	+10
Taina	1000	23	23	23	
Tamra	1000	17	17	17	
Tandm	8000	48	48	48	
Tanos	z200	19	19	19	
Taseko	z1	37	37	37	
Tashta	1500	20	20	20	
Taurus	7500	126	120	120	—5
Telstar	7700	35	34	35	
Templr	9000	69	67	67	
Tmpl w d	50000	8	6	8	
Tenore	1500	19	19	19	
Tenquil	3000	15	15	15	—1
Terato	4200	25	25	25	
Teriton	1000	27	27	27	
Terra	1000	340	340	340	
Tera nva	2000	50	50	50	
Terrm	5500	70	63	63	—5
Termr w	24500	5	5	5	
Teritorl	1000	7	7	7	
Texas n	10000	30	28	30	
Texpez	2000	20	20	20	
Txpz a w	24000	3	3	3	
Thor Ex	1000	50	50	50	+10
Thndr ex	1000	130	130	130	
Tiara	2000	40	40	40	—5
Tiara w	12000	15	10	15	
Tiburn	7100	187	180	187	+7
Tiffany	8000	35	34	34	—1
Tinto gld	1000	35	35	35	—3
Titleist	8000	29	26	29	+4
Tapki	500	30	30	30	
Torhsn	2500	24	22	22	—2
Tradr rs	8500	157	154	155	+5
Trc Res	2000	75	75	75	+3
Tresr isl	1000	30	30	30	
Tri basin	11300	121	115	121	+6
Tri Powr	8500	90	85	90	
Tri Star	5267	131	128	129	
Tri state	1800	206	200	200	—8
Triex rs	7000	160	150	160	+5
Trp b w	36500	3	3	3	
Troy	100000	29	27	27	
Tu tahl	7000	35	35	35	
Tudor	2000	283	283	283	
Tundra	15011	51	45	45	—6
Tunkw	1000	43	43	43	
Tylx res	1000	90	90	90	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Uke res	7000	75	70	74	—6
Ultr glw	5500	310	300	310	
Unicrn	2500	70	69	70	+5
UCbrge	7000	56	50	50	
U Gunn	7200	22	22	22	
U Herne	200	275	275	275	
U Wstld	9000	75	70	70	—7
Univex	1000	10	10	10	
Us precs	19200	345	310	345	+35
Val Dor	3500	30	30	30	
Vndrx	74500	90	79	90	+12
Varitec	1500	44	38	44	
Val Pete	z400	23	23	23	
Ventex	2000	14	14	14	+1
Ventra	8000	49	43	45	
Veronx	4550	490	465	475	—10
Vernx w	3000	75	75	75	+5
Viceroy	2000	75	75	75	
Vctoria	24000	34	34	34	
Vilebon	500	37	37	37	
Vulcan	2500	15	15	15	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Waddy	2000	125	125	125	
Warstr	3000	42	40	40	
Watrlo	90900	115	105	105	
Wvcrst	8300	130	120	130	+4
Waybo	26000	55	45	55	
Weaco r	6500	99	85	85	
Wescal	2000	35	35	35	+5
Wescan	3000	33	30	30	—5
Wt delta	1000	60	60	60	
W trinity	2000	33	33	33	+1
Westrx	3500	28	25	25	
Wstunit	13000	180	157	180	+35
Wharf	3700	380	370	380	+10
Wildfir	1000	22	22	22	
Wildrs	64000	9	7	9	+2
Willow	2000	80	80	80	+5
Wimbly	2000	2	2	2	
Windra	3000	39	39	39	—1
Wndmil	5000	8	8	8	
Windsr	16500	60	60	60	
Yankee	3500	15	15	15	
York	160	$6½	6½	6½	—½
Young	1000	30	30	30	
Yukon g	4000	8	8	8	+1
Znco b w	149500	7	4	5	—1
Zenco	160200	60	55	57	
Zep enrg	36500	22	18	22	+4
Zep b w	98000	3	3	3	
Zone	8500	144	131	144	+13
Zuni egy	4000	15	15	15	—1
Zytec	32835	124	101	124	+14
20th Cen	21780	55	51	53	+3
TOTAL VOLUME					7,249,169

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.69 le kg; No 93, $4.71 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.07 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.76 6-10; coloré: $4.77 3-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.792 le kg; lait en poudre commestible: $0.466 le kg; lait écrémé, $0.348 le kg; lait de beurre, $1.905 le kg.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.37; A-gros, $1.34 7-10; A-moyens, $1.27 6-10; A-petits, $0.84 2-10.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.32; A-gros, $1.31; A-moyens, $1.24; A-petits, $0.91; A pee-wee, $0.48.

Pommes de terre, prix de gros: Québec $1.15 à $1.20 le 10 lb; $2.35 à $2.45 le 20 lb; $5.00 à $5.50 le 50 lb; nouvelles: $11.00 à $11.50 le 50 lb; $2.90 à $3.00 le 10 lb; I.-P.-E.: $2.20 à $2.35 le 10 lb; $3.60 à $3.75 le 20 lb; $8.50 à $8.75 le 50 lb; Nouveau-Brunswick: $1.35 à $1.45 le 10 lb; $2.60 à $2.70 le 20 lb; $6.00 à $6.25 le 50 lb.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Quelque 175,000 tonnes de denrées ont été transigées hier, au marché des céréales de Winnipeg.

Le colza affichait une $3.60 et une hausse $1.30, livaison pour septembre à $397.30.

TABLEAU DE BORD

		Mois	Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	avr.	398.79	399.78	3.8
Revenu du travail (millions $)	fév.	18,447.3	18,446.6	7.8
Personnes occupées (en millions)	mai.	11.01	10.67	2.2
Chômeurs	mai.	1,460,000	1,468,000	- 2.8
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	avr.	3,604.9	3,398.4	13.8
Appartenant aux fabricants (millions $)	avr.	32,343.3	32,161.5	4.9
Nouvelles commandes (millions $)	avr.	18,654.0	19,830.0	15.8
Commandes en carnet (millions $)	avr.	21,546.4	21,258.6	31.9
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	mai.	121.7	121.5	4.8
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	avr.	95.5	95.3	1.1
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	avr.	218.1	217.9	3.3
Sans charbon pétrole brut, gaz naturel	avr.	164.4	164.3	7.3
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	avr.	310.3	308.7	4.4
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	mar.	960.5	2479.1	−15.5
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	avr.	9,051	30,591	−15.0
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	avr.	4,275	18,170	28.5
Production d'électricité (TW/h)	avr.	33.4	149.8	9.7
Production de gaz (millions de mètres cubes)	avr.	7.2	32.5	7.1
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	avr.	5.9	28.7	8.6
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	avr.	9,152	35,256	26.4
Importations, base balance des paiements (millions $)	avr.	7,815	29,896	32.4
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	mai.	22.5	96.5	20.7
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	mai.	1,294.0	6,345.0	38.9
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	avr.	842.7	2,958.1	6.0
Livraisons des fabricants (millions $)	avr.	18,366.2	72,492.2	18.5
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	avr.	1,471.4	5,043.9	38.4
Ventes au détail (millions $)	avr.	9,173.8	33,716.8	10.8

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

LES ANNONCES CLASSÉES
286-1200

■ Animaux

J'ai deux chatons noirs, âgés de 7 semaines à donner. Ils sont gentils et veulent vivre. Christian, 844-8181. 16-07-84

■ Antiquités

Table à panneaux abattans Duncan Phyphe, noyer, 200$. — 739-9522. 16-07-84

■ App./Logements

Côte Ste-Catherine, 3½ magnifique vue, équipé, chauffé 450$. 270-5619 ou 277-7315. 16-07-84

Des Érables entre Sherbrooke et Rachel, grand 5½, rénové, 2e étage, entrée laveuse, sécheuse, chauffé, eau chaude, électricité. Près hôpital Notre-Dame. Personnes sérieuses avec références. 522-6418. 18-07-84

PRÈS UdeM, rue Plantagenet, haut duplex, beau 7 pièces, bien éclairé, chauffé, garage, services, conciergerie. Libre immédiatement 650$. 739-6054. 20-07-84

CHRISTOPHE-COLOMB, entre Laurier et St-Joseph, 4½ rénové, poêle, réfrigérateur, tapis. 350$/mois. 284-3303. 16-07-84

McKENNA/FENDALL, 6½, bas duplex, 2 s.b., foyer, chauffé, garage, 800$. 739-6761. 16-07-84

VIEUX-MONTRÉAL, près métro, en face du Devoir, 1328 p.c., cuisine équipée, s.b., murs pierres et briques. Entièrement rénové. Quartier calme. $750 chauffé. 842-3847. Lundi au vendredi 9 à 17h. Yves Bouchereau. 16-07-84

AHUNTSIC, haut duplex, 5½ pièces, chauffé, balcons avant/arrière, rue ombragée et tranquille. Références demandées. Libre 1er septembre. 738-4489, si absente 733-8611. 16-07-84

Luxueux 7½, récemment rénové (640$) devant PARC LAFONTAINE, chauffage individuel, gaz, eau chaude. 523-2340. 16-07-84

CENTRE VILLE, très grand logement, entièrement équipé, luxueux, libre immédiatement, 1 300$. 737-2970 — 272-8486. 16-07-84

CHARMANT 3 ½, rénové, près Vieux Montréal. Métro. 435$ tout compris. 845-4987 — 843-6128. 16-07-84

SHERBROOKE/CLARK, 5 pièces rénovées sur 2 étages, r. de c., cour gazonnée, 450$/mois, non chauffé. — 843-5643. 16-07-84

MÉTRO SHERBROOKE, 2 c.c., 2 s.b., magnifique terrasse, 590$/mois. 844-9218, Jour 879-1847. 16-07-84

OUTREMONT, haut duplex, 800$ /mois, bas duplex, 775$/mois. 879-1847 — 844-9218 (soir). 16-07-84

HAUT DE DUPLEX, 7½, près métro Côte-Ste-Catherine, chauffé, 1½ s.b., frigo, cuisinière, foyer, garage. 1er septembre, 750 $. 738-6085. 18-07-84

SHERBROOKE, vue sur parc Lafontaine. Idéal pour jeunes professionnels. Rénové-complet, fonctionnel, calme, ensoleillé, stationnement, 6½ - 670 $, 5½ - 600 $. 1er juillet. Références. Information 11 hres à 16 hres 382-4035 soir et week-end 19 hres à 21 hres 527-5735. 3-7-84

Outremont, 50 Willowdale, 2½, 3½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

PLATEAU MONT-ROYAL, grand 5½ sur 2 étages, complètement meublé, laveuse/sécheuse, lave vaisselle, chauffage, électricité et taxes inclus. 950$/mois. Appelez entre 5h. et 6h. p.m. 845-7720. J.N.O.

Rue MENTANA, près de Cherrier, 8 pièces, 2 s.b., stationnement, patio, 650$. Libre immédiatement. Après 17h 525-9843 ou 488-2961. 16-07-84

■ App./Logements

OUTREMONT, Chemin Côte Ste-Catherine, 6½, 2ième, chauffé, balcon, stationnement, vue sur parc et montagne. 800 $. 276-7975. 16-07-84

À LOUER 4 ½ chauffé, eau chaude fournie, sur Edouard Montpetit près Decelles. 480$. 844-0830 de 14 à 16 hrs ou de 18 à 20 hrs. 16-07-84

V.M.R. haut duplex, 5 ½ chauffé, cuisinière, réfrigérateur, stationnement, près de la gare. 585 $. 731-9046. 17-07-84

Près UdeM, rue Plantagenet, haut duplex, beau 7 pièces, bien éclairé, chauffé, garage, services, conciergerie. Libre immédiatement 739-6054. 20-07-84

C.D.N., Edouard-Montpetit coin Decelles, grand 4 ½, moderne, rénové, chauffage électrique 500$. — 665-2184. J.N.O.

Edouard-Montpetit, face U de M., 6½, chauffé, eau chaude. Libre immédiatement 600$. — 739-0498 / 733-2043 / 342-1503. Après 18 heures. 17-07-84

Boul. ST-JOSEPH, spacieux 6 pièces, chauffé. Cuisinière, réfrigérateur. Face au métro. 600$. Libre. Appelez 279-1919 ou 845-5310. 17-7-84

PARC LAFONTAINE, 1½, 245$, services, tranquille. Visites samedi, 3714, 10 a.m., 522-6801 ou 525-6125. 16-7-84

OUTREMONT, luxueux 5½ - 4½, emplacement de choix, 1 000 $ - 750 $. 279-3752 ou 274-2078. 16-7-84

CDN Lennox 6410, coin. Libre immédiatement. Luxueux, chauffé. 7½. Duplex, entièrement équipé. 775$. Tél. 738-6773, 735-6771. 7/8/84

C.D.N., Edouard-Montpetit et Decelles, 5½, non chauffé, 3è étage — 1er étage, 450$ - 550$. — 665-2184. J.N.O.

■ Astrologie

LECTURE DE TAROTS, privée et commerciale. 844-5236 — 483-3576. 16-07-84

■ Autos à vendre

RENAULT 5 GTL 1983, manuelle, 4 portes, garantie de luxe 3 ans ou 60 000 km transférable, propriétaire d'origine, 5 500$ ferme. 271-0841. 16-07-84

■ Bateaux à vendre

SUPERBE 45' Croiseur 1939 ELCO avec flybridge, le « fran 11 », confortable pour 7 personnes. Entièrement équipé incluant générateur. Prix demandé 35 000$. Téléphonez au 352-9884 ou 695-7167. 16-07-84

■ Condominiums à louer

CLARK 3560/Prince Arthur, complètement rénové, 2 c.c., 1 ½ s.b., entre laveuse, sécheuse, cheminée, mur brique. Libre. — 524-2784. 16-07-84

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialisté cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

COUTELLERIE en argent solide, 12 couverts. Valeur 12 000$, demande 7 500$ ou meilleur offre. 844-9218, jour 879-1847. 16-07-84

■ Condominiums à vendre

PRÈS RADIO-CANADA, 5½ dans maison centenaire, partiellement rénové, charme ancien, confort moderne. À voir. — 526-9508. 16-07-84

PRÈS CENTRE VILLE, luxueux condo, récent, 5½, 2 s.b., foyer, stationnement intérieur/extérieur, piscine intérieure avec terrasse. Près pont Champlain. Prix à discuter. Lundi au vendredi, 9h. à 17h., 465-1795. 23-07-84

OUTREMONT (adj) magnifique condo, 5 min. centre-ville, près Boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, sur la montagne, cachet vieillot, foyer, bidet, terrasse, garage, 84 500$ sur 2 paliers, très vaste, très spacieux, 2 s.b., très ensoleillé, garage 105 000 $. Visites libres, dimanche 11h à 15hrs, 4845 Hutchison, et sur rendez-vous: 274-1766, 342-1830. 16-07-84

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, 4½, 6½, 7½, rénovées, non rénovées, comptant 1 500 $, rue Drolet, 4½ rénovée. 286-9222. 21-07-84

Plateau Mont-Royal, Outremont, copro., duplex, triplex, 5½ - 6½. Pour informations: Y. Leblanc 731-7731 — 733-8713. RE/MAX Repro courtier. 16-07-84

AVENUE LAVAL, maison 3 logements rénovés, façade de pierre, 25 x 75, 195 000 $ ou copropriétés. 844-5396. 16-07-84

■ Cours

COURS PRIVÉS d'anglais, professeur expérimenté, tous niveaux, méthode éprouvée, taux raisonnable. 932-7637, 735-6840. 16-07-84

COURS de natation privés dans l'intimité de votre piscine. La bonne forme physique à la portée de la main. Pour débutants, adultes et enfants. 272-9184. 16-07-84

■ Logements à partager

NOUVEAU BORDEAUX. Artiste-peintre partagerait maison 7½, cour, jardin, garage. Avec personne calme, non-fumeur(euse). 185$. — 336-2460. 16-07-84

Près PARC LAFONTAINE, grand 6½, 200$/mois. 523-2821. 16-07-84

■ Maisons de campagne à partager

LAC ACHIGAN, chalet à partager, foyer, plage, tennis. 873-5546, 342-9300, 1-563-2367. 16-7-84

■ Maison de campagne à vendre

MONT ORFORD, luxueuse résidence, 9 pièces, foyers, piscine creusée. Groupe Associé Immeuble Michel Cousineau enr. courtier, 1-819-565-7474. 16-07-84

■ Occasions d'affaires

CONCESSION POUR ANIMATION. Excellent pour professeurs en disponibilité. De « Clubs Stress Watchers » du Québec, « Les Club Restressance » du Québec. Coût: mille dollars par club, formation, vidéo-cassettes, diapositives représentation en thérapies nanutrelles. Concession régionale (5 ans), rendement: 25 000$/annuel. Rens.: 819-377-2081 à frais virés (9h. à 5h.), demandez: M. Roy, ou écrire: C.P. 164, Pointe du Lac, Les productions de Psycho-Cybernétique Roy Inc. depuis 1973. 17-7-84

■ Offres d'emplois

REVUE d'analyse politique et culturelle vendue auprès du grand public, recherche représentant publicitaire expérimenté. (514) 934-0772 (en semaine). 16-07-84

■ Oeuvres d'art

HUILE sur bois, 9" x 12", de R. Richard. 1-347-0260. 16-07-84

INTÉRESSANTE collection d'éventails à vendre. Appeler 481-4472. 17-07-84

■ Offres d'emploies

PHILLIPS ET VINEBERG
SECRÉTAIRE JURIDIQUE ET OU PARAJURIDIQUE (CORPORATIF).
Notre service corporatif, est à la recherche d'une personne compétente, ayant des connaissances sur la Loi sur les compagnies du Québec et la LSCC. Cette personne devra, être capable de travailler sans supervision. Travaillant dans un milieu anglophone, personne bilingue requise. Peu de dactylographie. Rémunération selon expérience.
Veuillez communiquer au 866-8541 poste 265.

16-07-84

■ Offres de services

DAME 50 ans, ayant suivie cours gérontologie, offre tenir compagnie personnes âgées. Disponible jour/nuit, 468-5678. 16-07-84

Étudiant ferait peinture et réparations mineures. — 931-4192/526-3500. 16-07-84

TRAVAUX DACTYLO domicile, traitement de textes par ordinateur imprimante marguerite, 1 00$/page. 524-1683 a.m. 16-07-84

Le Gardien de Maison inc., pour s'occuper de vos plantes, animaux et autres, pendant vos vacances. 843-6703. J.N.O.

.AVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ On demande

ACHÈTERAIS LIVRES, « 2 langues 6 idiomes » par Yrène De Buisseret. 694-6983. 16-07-84

VOUDRAIS APPRENDRE la langue vietnamienne. Recherche professeur qualifié. 481-6214. 16-07-84

■ Propriétés à louer

LACHINE, 56e avenue, beau 12 pièces, grand jardin, foyer, garage, poêle, réfrigérateurs, quelques meubles, non chauffé 850$/mois. — 634-4246. 16-07-84

Rive-sud, bord fleuve St-Laurent, vue panoramique remarquable. Grand terrain paysagé, maison très propre. Chauffage central, foyer, garage. — 659-2618. 16-07-84

SUPERBE MAISON avec vue panoramique, piscine, bain sauna, grand terrain, sur rue prestigieuse à St-Hilaire. 1 800$/mois. Lise Morin, Le Permanent, 738-7165. 16-07-84

ÎLE-DES-SOEURS, maison de ville, sous-location 1 an ou 1½ ans, 700$/mois, libre immédiatement, 2½ s.b., 3 c.c., salle à dîner, salon, garage, split level. 768-6473. 18-07-84

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, de L'Épée. Cottage sd., 6 c.c., foyer, salle de jeu, patio. 198 000$. — 272-8159. 16-07-84

Vaudreuil à 25 min. de Montréal, cottage semi-détaché de 6 pièces, très propre. 2 s.b., salle à dîner séparée, coin de rues, terrain paysagé de 5,200 p.c. haie de rosiers, entrée asphaltée. 43,500$. A voir. (M139) Pierre DeMontigny 455-3917. 16-07-84

■ Propriétés à vendre

le Permanent COURTIER MLS

Votre rêve! Domaine ancestral, érablière, verger, multi-possibilités, propriété prestige.
CAILLÈRE 653-9326 652-4111

16-07-84

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, rue Stuart, duplex copropriété, rez-de-chaussée avec sous-sol, 10 pièces, jardin, garage, terrain paysagé. Libre immédiatement. Prix 95 000$. 271-6308. C. Daoust. 16-07-84

Vaudreuil-Sur-Le-Lac à 25 minutes de Montréal. Site enchanteur, près de l'eau et marina. Superbe cottage construit sur un terrain surélevé, paysagé, rocailles de pierre, arbres adultes, 7 pièces. Grande remise. 68,000$. A voir. (M140) Pierre DeMontigny 455-3917. 16-07-84

REPENTIGNY cottage style chaumière avec garage, intérieur unique, 3 c.c., 9346 p.c., taxes 1046$. Prix 78 500$. RE/MAX Unis courtier 585-9500 — 581-3631. 16-07-84

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL
Outremont, spacieuse résidence familiale, 5cc., boiseries, foyers, garages, charmant jardin. **Mme M. Trudeau 731-4388.**
Outremont, choix de copropriétés et condo de $60,000 à $115,000. **L. Valois 733-6681.**

16-07-84

MONT ST-HILAIRE: Rue Berger, très belle maison en flanc de montagne, vue imprenable, idéal artistes ou artisans très grand atelier sous-sol, Prix réduit $89,000. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929. MONTREAL TRUST COURTIER. 16-07-84

N.D.G., 4118 Old Orchard. Cottage. Visites libres dimanche 12.00 hres à 16 heures. Possibilité location bachelor ou pour bureau professionnel. Lise Morin 738-7165 Le Permanent courtier. 16-07-84

■ Prop. à revenus à vendre

Classe 31 (MURB) vente et gestion. Gilbert Lavoie. — 861-3287. 16-07-84

■ Voyages

EXPÉDITION, Afrique Noire, Sahara, Niger, Haute Volta, Mali, Sénégal. 8 à 22 semaines. Départ de Bruxelles, 1er décembre 84. Inf.: 653-3608. 19-07-84

LA MÉTÉO

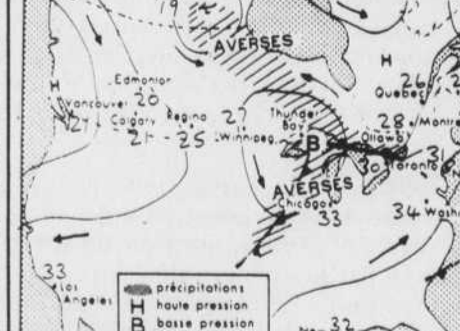

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une crête de haute pression poursuivra sa progression vers l'est, au cours de la fin de semaine, donnant beaucoup de soleil. Cependant une perturbation traversera rapidement nos régions, samedi, produisant quelques averses ou orages dans son sillage.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 29. Dimanche: possibilité d'averses.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 14
COUCHER: 20 h 46

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26. Dimanche: quelques averses.

Pontiac-Gatineau, du Lièvre et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26. Dimanche: possibilité d'averses.

Réservoirs Cabonga et Gouin et Mauricie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26. Dimanche: quelques averses.

Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 29. Dimanche: possibilité d'averses.

Montréal et Trois-Rivières-Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 29. Dimanche: possibilité d'averses.

Québec et Estrie-Beauce: possibilité d'une averse. Max.: 26. Dimanche: nébulosité croissante.

Lac-St-Jean, Saguenay et Rivière-du-Loup-La Malbaie: possibilité d'une averse. Max.: 26. Dimanche: quelques averses.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts-parc de la Gaspésie, Gaspé-parc Forillon et Baie-Comeau: ensoleillé en matinée et possibilité d'une averse en après-midi. Max.: 23. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Sept-Iles et Basse-Côte-Nord-Anticosti (sans Blanc-Sablon): possibilité d'averses. Max.: 19. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Secteur de Blanc-Sablon: possibilité d'averses. Max.: 16. Dimanche: possibilité d'averses.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

ADJOINTE À L'ÉDITION

Maison d'édition de livres en microinformatique et littérature générale (non romanesque) cherche adjointe à la directrice de la production. Il s'agit de correction et de révision de manuscrits, de coordination de projets, de relations avec les auteurs et les traducteurs, etc. La candidate choisie aura eu nécessairement de l'expérience de travail dans une maison d'édition.

Salaire raisonnable dans un cadre de travail agréable et calme du centre ouest de Montréal.

S.v.p. envoyer curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation manuscrite.

Dossier 1203
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Mtl H2Y 3S6

Ce poste est également ouvert aux hommes.

ASSOCIATION DE L'IMMEUBLE DU QUÉBEC

recherche une personne pour le poste de

RÉDACTEUR-COORDONNATEUR

L'Association de l'immeuble du Québec est à la recherche d'une personne pouvant rédiger procès-verbaux, mémoires, discours, communiqués, etc. Elle devra également assumer certaines tâches administratives reliées aux activités des comités de l'association.

QUALITÉS REQUISES

- Diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent
- Excellente connaissance du français et de l'anglais
- Aptitudes à la rédaction
- Trois années d'expérience pertinente dans un domaine connexe
- Connaissance de l'immobilier serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur curriculum vitae, en y spécifiant le salaire désiré, à:

L'ASSOCIATION DE L'IMMEUBLE DU QUÉBEC
a/s de M. André J. D'Aoust
1080, côte du Beaver Hall, bureau 1712
Montréal, Québec H2Z 1T8

ÉTALAGISTES — DÉCORATEURS

Nous sommes une chaîne de magasins de haute mode pour dames requérant du personnel avec beaucoup d'intérêt, motivation et expérience pour se joindre à notre équipe d'étalagistes — décorateurs.

Nous offrons de très bons bénéfices accompagnant un excellent salaire pour la ou le candidat(e) choisi(e).

S.v.p. envoyer votre curriculum vitae à:

Service du Personnel
Lipton's Fashion Wear Ltd
29 - 2 Connell Court
Toronto, Ontario
M8Z 5T7

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**

844-3361

INFO ZERO UN

INFORMATICIEN-STATISTICIEN

INFO ZERO UN, société de micro-informatique en pleine expansion, est à la recherche d'une personne talentueuse avec expérience pour diriger sa division d'analyse des données statistiques.

La fonction comporte un volet de développement de progiciels statistiques et de dépouillement d'enquête et un volet de consultation auprès d'entreprises-clients.

Bilinguisme exigé.

Pour obtenir un rendez-vous, écrire en incluant votre curriculum vitae à:

INFO ZERO UN,
1227 St-Hubert,
Montréal, Québec.
H2L 3Y8

POSTES DE PROFESSEURS SUBSTITUTS PROGRAMME DE GÉNIE UNIFIÉ

L'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de trois (3) professeurs substituts pour assurer de l'enseignement dans le cadre de son programme de génie unifié (options de génie mécanique et de génie électrique):

SPÉCIALITÉS:

- Thermodynamique ou énergétique
- Circuits électriques ou ingénierie des systèmes
- Contrôle de processus par ordinateur ou systèmes d'ordinateur

EXIGENCES:

Etre titulaire d'un doctorat ou d'une maîtrise et posséder une expérience pertinente.

DURÉE:

Le contrat est d'une durée d'un an à compter de la date d'entrée en fonction.

TRAITEMENT:

Le traitement est établi selon les qualifications et l'expérience et régi par une convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION: Dès que possible.

DATE LIMITE:

On a jusqu'au 27 juillet pour faire parvenir son offre de service à:

Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

POSTE DE PROFESSEUR (SUBSTITUT) DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES AFFAIRES SOCIALES

L'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche d'un professeur substitut, pour une période d'un an, pour faire de l'enseignement et de la recherche dans l'un des domaines suivants: Travail social, animation, réadaptation sociale et gérontologie.

EXIGENCES:

Etre titulaire d'un doctorat dans un domaine pertinent. On considérera également les candidats détenteurs d'un diplôme de 2e cycle ou une expérience dans l'enseignement et en intervention pratique. Les candidats doivent faire preuve de polyvalence et d'un intérêt marqué pour la formation des adultes et le maintien des contacts avec le champs de pratique.

ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er septembre 1984.

TRAITEMENT:

Les conditions de travail sont exigés par la convention collective de travail. Le traitement est établi selon les qualifications et l'expérience.

DATE LIMITE:

On a jusqu'au 27 juillet pour faire parvenir sa candidature à: Monsieur Joseph-B. Mathieu, directeur du département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi, 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi, (Québec), G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

REQUIERT LES SERVICES D'UN

AGENT BILINGUE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ

FONCTIONS:

Suivant l'orientation de l'équipe de santé et de sécurité, dont il fait partie, le candidat:

Étudie, au besoin, les textes de loi fédéraux et provinciaux ainsi que les politiques du Conseil du Trésor et des ministères, aide à rédiger et à recommander des politiques de santé et de sécurité au travail, et fournit des propositions de textes rédigées en language contractuel en vue d'améliorer les pratiques de santé et de sécurité destinés aux membres.

Offre de l'aide technique (interprétation, conseils et avis) aux diverses sections de l'Alliance relativement à l'application des normes de santé et de sécurité ainsi qu'à des questions et des cas particuliers de risques à la santé et à la sécurité qui touchent les membres.

Rédige des articles, des bulletins techniques et des lignes directrices afin d'alerter et d'informer les membres de l'Alliance au sujet de risques à la santé et à la sécurité.

Accomplit d'autres fonctions connexes.

TITRES HABILITANTS:

Formation scolaire dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, ou de l'hygiène industrielle, ou de la toxicologie ou dans des domaines connexes, et plusieurs années d'expérience de travail connexe.

Bonne connaissance des textes de loi fédéraux et provinciaux régissant la santé et la sécurité au travail.

Bonne connaissance de l'organisation de la Fonction publique fédérale, des services disponibles et des organismes chargés de responsabilités dans les domaines de la santé et de la sécurité.

Aptitude manifeste à rédiger, à la suite de recherches, des bulletins et des rapports techniques documentés, aptitude à élaborer et à communiquer la position syndicale relativement aux questions touchant la santé et la sécurité.

Aptitude à communiquer et à rédiger dans les deux langues officielles.

TRAITEMENT:

34 946$ à 43 248$ (à l'étude) plus prime au bilinguisme de 800$.

Prière de faire tenir sa demande au plus tard à 16 h 00, le 25 juillet 1984, à:

l'agent du personnel,
Alliance de la Fonction publique
du Canada
233, rue Gilmour
Ottawa (Ontario)
K2P 0P1

Les candidats verront à ce que leurs demandes renferment le plus de détails possibles quant à leurs antécédents professionnels et à leurs qualités, puisque la sélection pour fin d'entrevue sera faite en fonction des renseignements fournis.

Fondation Québécoise du Cancer

Directeur général

La Fondation Québécoise du Cancer, dont le siège social est situé à Montréal, est un organisme de création récente voué à la lutte contre le cancer au Québec. Elle s'apprête actuellement à recruter son premier directeur général.

Sous l'autorité immédiate du Conseil d'administration, le directeur général sera responsable de l'administration courante de la Fondation. Il suscitera, initiera et animera les projets permettant à l'organisme de satisfaire les buts de sa mission. De plus, il devra faire connaître la Fondation et assurer son rayonnement dans tous les milieux impliqués dans la lutte contre le cancer.

Les candidats que nous recherchons pour ce poste doivent posséder une compétence établie sur le plan de la gestion ou du marketing. Animés par la cause à défendre, ils doivent être en mesure de s'intégrer aux différents secteurs à l'intérieur desquels œuvre la Fondation. Ils sont capables d'initiative et aptes à connaître du succès à l'intérieur d'un organisme qui en est à ses débuts et qui a plusieurs projets à réaliser. Sans être nécessaire, la connaissance des méthodes de "fund raising" est souhaitable.

La rémunération sera établie en fonction de la compétence et de l'expérience de la personne choisie. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Vous référant au dossier no 34-11-529, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ le 27 juillet 1984 à:
Jacques Doyon,
1, Place Ville-Marie, Bureau 2220,
Montréal (Québec) H3B 3M4
(514) 861-7481

Charette, Fortier, Hawey & Associés/
Touche Ross & Associés

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

Vancouver Port Corporation

Port of Vancouver

Société du Port de Vancouver

Port de Vancouver

La constitution du port de Vancouver en une société de port locale offre un défi des plus passionnants. À titre de plus grand port au Canada (environ 50 000 000 de tonnes de marchandises fort diversifiées sont manutentionnées annuellement), le port de Vancouver contribue largement à l'économie nationale. Pour affronter la concurrence de la prochaine décennie, le port réorganise ses priorités et sa structure en mettant l'accent sur les aspects de commerce et de planification du port. À cette fin, deux nouveaux postes-clés, un à la commercialisation et l'autre à la planification et au développement, ont été créés.

VICE-PRÉSIDENT À LA COMMERCIALISATION

Le vice-président à la commercialisation sera responsable du développement et de l'exécution d'un plan de commercialisation qui permettra d'entretenir et d'améliorera les relations avec les clients actuels tout en dirigeant le développement des nouvelles affaires du port. Il aura également la responsabilité d'instituer des études de marché visant à anticiper à et identifier les besoins changeants des usagers du port afin d'établir des programmes efficaces de commercialisation et de ventes pour les marchés canadien, américain et des pays de la côte du Pacifique.

Le candidat à ce poste devra être un spécialiste en commercialisation et posséder de l'expérience dans le tonnage, la distribution matérielle, la manutention des marchandises et le commerce des produits de base. La connaissance du commerce international et des modes de transport ainsi que des liens solidement établis avec un grand nombre de personnes dans les pays de la côte du Pacifique constitueront des atouts fort appréciés. Un talent pour les langues étrangères sera également un avantage. Ce poste est exigeant car il nécessitera de nombreux voyages, des talents d'orateur ainsi qu'une orientation solide en relations publiques.

VICE-PRÉSIDENT À LA PLANIFICATION ET AU DÉVELOPPEMENT

Le vice-président à la planification et au développement aura une responsabilité double, soit la planification des affaires ainsi que celle de l'aménagement du port. La planification des affaires exigera du vice-président qu'il prépare et aide à exécuter les plans annuels et à long terme qui définissent clairement les objectifs et les lignes directrices concernant tous les aspects du port. Pour ce qui est de la planification de l'aménagement, les responsabilités s'étendront aux immeubles, à la planification de tête de ligne et du transport/de la distribution, au technogénie et aux affaires de l'environnement.

Le candidat devra avoir beaucoup d'expérience dans la planification industrielle, expérience acquise de préférence dans une grande société intégrée. La capacité de transformer des concepts de stratégie en programmes fonctionnels et utiles est essentielle. Un talent exceptionnel pour les communications et les relations interindividuelles est nécessaire. Les candidats doivent connaître le commerce entre les pays de la côte du Pacifique et le Canada y compris les questions d'actualité sur le transport et la distribution.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à T.J. Wall, en mentionnant le dossier 4102 (Commercialisation) le dossier 4111 (Planification et développement), Woods Gordon, Management Consultants, P.O. 10101, Pacific Centre, 700 West Georgia Street, Vancouver, B.C. V7Y 1C7. Discrétion assurée.

Woods Gordon

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Pologne: une réforme qui a ajouté au mécontentement

VARSOVIE (AFP) — La réforme économique appliquée en Pologne depuis deux ans et demi n'a non seulement pas atteint ses objectifs mais a considérablement élargi le cercle de mécontants, des incrédules et des opposants, qui ne lui ménagent désormais plus leurs critiques, constatent les observateurs à Varsovie. Pour ses auteurs, dont le ministre sans portefeuille chargé de sa supervision, M. Wladyslaw Baka, cette réforme devait être une panacée pour sortir le pays de la plus profonde crise économique, sociale et politique qu'il ait connue et dans laquelle il ne cesse de se débattre.

ÉCONOMIE ÉTRANGÈRE

D'apparence révolutionnaire, elle introduisait la notion de profit et de rentabilité des entreprises d'État dont la gestion devait être fondée sur les trois fameux « S »: samorzadnosc (autogestion), samodzielnosc (indépendance à l'égard de l'administration) et samofinansowanie (autofinancement). Depuis un certain temps, les media officiels tirent dessus à boulets rouges. Ils mettent en exergue ses tares, ses lacunes et ses déficiences. Ils soulignent qu'elle a radicalement changé de profil et ses principales notions qui devaient assurer son succès ne sont plus aujourd'hui que lettre morte. Le monopole d'État et le dirigisme de la toute puissante commission du Plan n'ont pas été brisés et, dans ces conditions, les solutions apportées par la réforme sont inefficaces et temporaires, affirment de nombreux économistes.

Le professeur Jozef Kaleta, économiste de renom dans son pays, fait remarquer que la notion de bénéfice a été escamotée et que celui-ci « n'est plus le moteur qui fait marcher les entreprises », comme prévu à l'origine. Trop d'usines, dit-il, continuent à tourner, bien qu'elles soient déficitaires, c'est notamment le cas d'une quarantaine de cimenteries sur les 200 environ que compte le pays. Beaucoup de cadres estiment que les vieilles structures de gestion n'ont pas été démantelées.

Dans ces conditions, la réforme n'a aucune chance de succès. Ils font valoir qu'il ne reste rien ou presque de ses piliers: les trois « S ». La presse officielle indique que des comités d'autogestion (ouvrière) existent dans la plupart des entreprises. Ni les directions, ni l'administration ne tiennent compte en général de leurs avis. Les nouveaux syndicats mis en place par le pouvoir leur disputent la priorité, ce qui ne fait qu'ajouter à la confusion.

L'autofinancement est un canard boiteux, disent les économistes. Les entreprises sont trop grevées d'impôts. L'État s'accapare la plus grande part des bénéfices et les « bons paient pour les mauvais », ce qui n'incite pas les directions des usines à augmenter la production. C'est ainsi que dans le commerce extérieur, les devises sont à 90 % allouées par l'administration alors que les entreprises devraient en disposer librement.

Une bureaucratie ankylosée et jalouse de ses prérogatives a coupé court à l'indépendance des entreprises. Celles-ci, dans leur majorité, ne sont pas gérées, mais administrées tout comme dans un passé récent. Les « pools d'entreprises », véritables carcans pour les usines regroupées en leur sein, n'ont pas été dissous. Par un tour de passe-passe, ils sont réapparus sous leurs anciennes formes, mais avec une appellation nouvelle. Ils promettent d'ailleurs monts et merveilles à leurs subordonnés, pourvu que ceux-ci renient l'autogestion, l'autofinancement et l'indépendance, a déclaré la revue *Zycie Gospodarcze* (Vie économique).

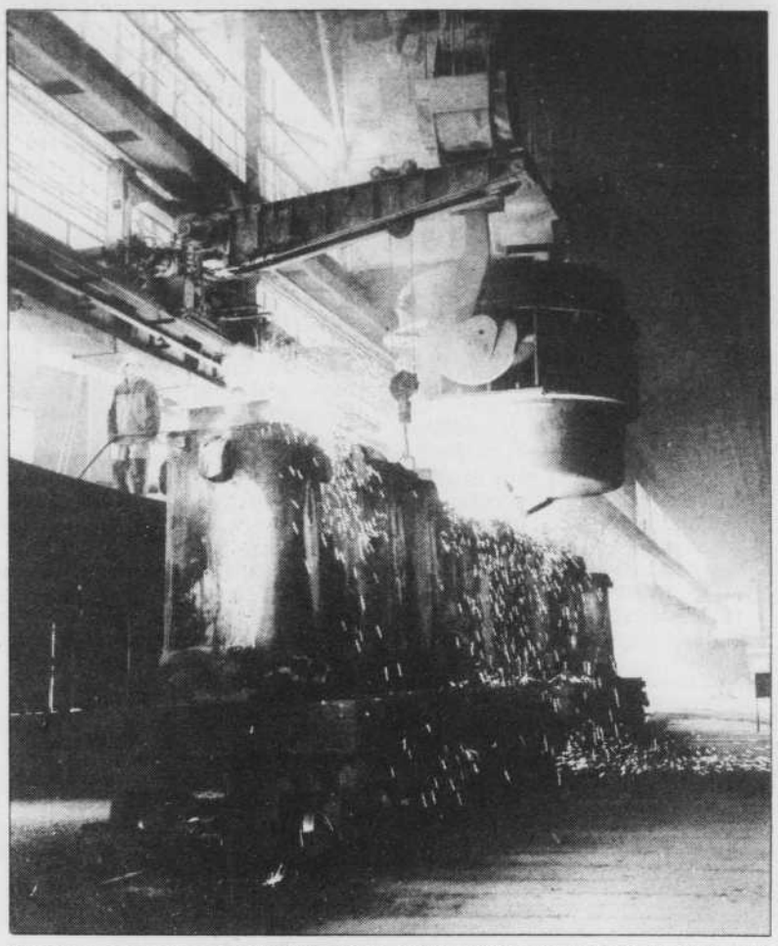

Contrairement à ce qui était prévu, le bénéfice n'est pas le moteur qui fait marcher les entreprises en Pologne, selon un économiste de ce pays, M. Jozek Kaleta. Ci-haut, un travailleur polonais à l'oeuvre dans une aciérie.

M. Baka a d'ailleurs admis récemment que la réforme n'avait pas contribué à éliminer certains maux innés du système socialiste. Il a ainsi révélé que la productivité n'avait pas augmenté, que la qualité des produits avait baissé que le gaspillage n'avait pas diminué, que l'écart entre la Pologne et les pays industriels développés se creusait en matière de technologie et que les structures de l'emploi n'avaient pas été modifiées, ce qui en clair veut dire que la pléthore des effectifs demeure intacte.

Annoncée a grands renforts de publicité, fait-on remarquer, la réforme économique a fait long feu puisqu'elle a été vidée de sa véritable substance: la concurrence. Elle se proposait de l'introduire progressivement à l'instigation du syndicat dissous Solidarité qui, lors de son existence légale, avait participé à son élaboration.

Les travailleurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Selon le grand quotidien d'information *Zycie Warszawy*, la réforme est pour eux synonyme de dégradation de leur niveau de vie à la suite des très fortes (jusqu'à 300 % et plus) augmentations de prix qu'elle a entrainées. Toujours selon le journal, cette aversion envers la réforme s'exprime également chez les cadres pourtant chargées de sa mise en pratique, mais qui « ne sont nullement convaincus de son efficacité ». Ainsi, un sondage effectué en novembre 1983 auprès de 1,000 directeurs d'entreprises d'État et portant sur les chances de succès de la réforme a donné les résultats suivants: 28.2 % de non catégorique, 38.9 % de plutôt oui et 31.7 % de difficile à dire.

La « Fed » décidera-t-elle de faire monter les taux?

WASHINGTON (AFP) — Le conseil directeur de la Réserve fédérale (Fed) se réunit lundi et mardi, soit après que plusieurs statistiques publiées hier aient indiqué un tassement bienvenu de la croissance de l'économie américaine. La réunion de la Fed, qui, comme à l'accoutumée, se déroulera dans le plus grand secret, aura une grande influence sur les cours du dollar américain, qui a atteint la semaine passée des cours records.

Afin de définir sa politique monétaire des prochains mois, la Réserve fédérale devra déterminer si l'économie américaine frise ou non la surchauffe et si les risques d'inflation imposent un resserrement de la politique de crédit et une hausse des taux d'intérêt. Les opérateurs financiers ont adopté depuis quelques jours une politique d'achat de dollars, qui a porté la monnaie américaine à des cours records jeudi, par rapport aux principales monnaies occidentales.

Ces opérateurs estimaient que les taux d'intérêt américains allaient encore augmenter. Le taux de base des banques américaines, actuellement à 13 %, devrait gagner encore au moins un point dans les prochaines semaines, estimaient-ils.

Or, plusieurs statistiques conjoncturelles publiées hier indiquent que les risques de surchauffe de l'économie paraissent s'éloigner: la production industrielle a progressé en juin d'un raisonnable 0.5 %, tandis que les ventes au détail n'ont augmenté que de 0.8 %, traduisant un net tassement de la consommation après l'emballement du printemps (en avril, les ventes au détail avaient monté de 3.1 %).

D'autre part, les prix à la production sont restés inchangés durant le mois de juin, pour le troisième mois consécutif. Ce dernier élément pourrait peser lourd dans les délibérations de la Fed, puisqu'il montre clairement que les risques de relance de l'inflation sont écartés, au moins pour 1984. Durant les six premiers mois de l'année, la hausse des prix de gros n'a pas dépassé 2.8 %.

Par ailleurs, la production industrielle aux Etats-Unis a augmenté de 0.5 % en juin, a annoncé hier la Réserve fédérale, confirmant ainsi le ralentissement de l'économie américaine. En mai, la production industrielle avait augmenté de 0.4 %, après avoir progressé de 1.1 % en avril.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

CEGEP FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU

Le Cegep François-Xavier Garneau requiert des candidatures de professeurs à l'enseignement régulier (dentistes)

DISCIPLINE

Techniques d'hygiène dentaire

(110-111)

CHARGE
Poste disponible à temps complet
Année scolaire 1984-85

COURS
— Stages

NO. CONCOURS
084-13-055

Exigences normalement requises pour cette charge:

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié et expérience professionnelle et/ou d'enseignement directement pertinente.

Exigence particulière:

— Être détenteur d'un permis de pratique à titre de dentiste.

CANDIDATURES:

— ***Les personnes intéressées à cette charge à pourvoir doivent soumettre leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae en identifiant le numéro du concours, au plus tard le 27 juillet 1984, à 16 h 00, à l'attention de:***

JEAN LECLERC,
Coordonnateur des services du personnel
CEGEP François-Xavier Garneau,
1660 Boul. de l'Entente,
C.P. 6300, Sillery, G1T 2S5

OPPORTUNITÉ DE DIRECTION

Une organisation de service au public opérant 270 facilités à travers le Canada et les États-Unis est à la recherche d'un Directeur pour ses opérations montréalaises laquelle consiste en 25 débouchés avec un personnel excédant 100 personnes.

Une expérience dans la communauté commerciale de Montréal est requise chez le candidat puisque la personne choisit devra diriger des opérations indépendantes et les reporter au siège social de Toronto.

Un programme d'entraînement et d'orientation sera prévu.

Veuillez faire parvenir votre résumé et votre demande salariale à: Dossier 1208, Le Devoir, C.P. 6033 Succ. Place d'Armes Mtl H2Y 3S6.
Ceci est une excellente opportunité pour un Directeur « Touche à tout » qui participera à un plan de profit partagé.

UNIVERSITÉ YORK

COLLÈGE GLENDON

Département de Science Économique

Le département de Science Économique met en concours un **poste de chargé de cours** pour une durée de deux ans à compter du 1er août 1984. Les candidats doivent être bilingues (anglais, français) et capables d'enseigner en français un cours d'introduction à l'économique, un cours de microéconomie au niveau de la troisième année, ainsi qu'un autre cours d'économie. Le candidat devrait posséder un doctorat. On accordera la préférence aux personnes pouvant faire preuve d'une bonne compétence dans l'enseignement et la recherche.

Envoyez votre curriculum vitae accompagné des noms de trois répondants, de copies des publications et d'une lettre de candidature précisant les domaines d'intérêt à: M. Brian Bixley, Directeur, Département de Science Économique, Collège Glendon, Université York, 2275 avenue Bayview, Toronto, Ontario M4N 3M6, **avant le 27 juillet 1984.**

Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens ou résidents permanents.

TRADUCTEURS

professionnels recherchés. De langue française ou anglaise. Pigistes seulement, disponibles pendant les heures d'affaires. Commandes à la pièce.

Envoyer curriculum vitae au:

Dossier 7720-959
Case postale 338
Succursale La Cité
Montréal, Québec
H2W 2N8

GÉRANT DE DISTRICT

Secteur des ventes

Un fabricant en pompes de renvois, systèmes d'eau et chaudières, opérant à Toronto, requiert les services d'un gérant de district, demeurant à Montréal, pour le territoire de la province de Québec.

Le candidat sera parfaitement bilingue et possédera l'expérience pertinente. Il sera familier à transiger avec les ingénieurs, grossistes, entrepreneurs en plomberie et chauffage.

Connaissances des chaudières et du marché s'y rapportant sont un atout certain.

Excellents revenus et bénéfices.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Marley Fluid Systems
Division Marley Canadian Inc.
126 East Drive
Brampton, Ontario
L6T 1C2
***Attention:* R.J. McHattie**

Hôtel-Dieu de Roberval
140, avenue Lizotte
Roberval, Québec
G8H 1B9 Tél.: (418) 275-0110

L'hôtel-Dieu de Roberval,un centre hospitalier de 410 lits de la région du Saguenay Lac St-Jean

RECHERCHE

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Le Directeur des services professionnels doit sous l'autorité du Directeur général:

— diriger, coordonner et surveiller les activités des chefs de départements cliniques prévus à l'article 71.1 de la loi régissant les services de santé et services sociaux et coordonner avec les autres directeurs concernés, sous réserve du plan d'organisation, l'activité professionnelle et scientifique de l'établissement;
— surveiller le fonctionnement des comités du conseil consultatif du personnel clinique et du conseil des médecins et dentistes, s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions entre autres en ce qui touche le contrôle des actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement;
— assumer toutes autres fonctions prévues au plan d'organisation;

EXIGENCES:
— Médecin membre en règle de la corporation professionnelle des médecins du Québec
— Diplôme universitaire en administration et/ou expérience en gestion souhaitable
— Leadership, habileté à communiquer, facilité à travailler en équipe.

ÉCHELLE DE SALAIRE:
— Selon la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales

N.B.: Les candidats intéressés à ce poste sont priés de transmettre leur curriculum vitae avant le 1er septembre 1984 à:

Monsieur Paul-André Garon
Directeur Général
Hôtel-Dieu de Roberval
140, Ave Lizotte
Roberval, Qué.
G8H 1B9

Agent du personnel
Recruteur

EMBAUCHE

Une multinationale de la rive-sud cherche à se doter d'un généraliste en personnel.

Les fonctions seront celles d'un recruteur-interviewer au sein du service à l'embauche.

La personne recherchée aura une expérience **minimum de quatre (4) à cinq (5) ans** dans un ou plusieurs des services suivants: évaluation des tâches, formation, administration des salaires, relations ouvrières et obligatoirement devra déjà avoir travaillé comme recruteur.

Un **degré universitaire et le bilinguisme** sont essentiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 juillet en prenant soin d'inscrire sur l'enveloppe le numéro de référence ARE-14.07 à l'adresse suivante:

revista inc.

Publicité Revista Inc.
1070, rue de Bleury
Montréal (Québec)
H2Z 1N3

Prière de ne pas téléphoner

Publicité Revista Inc. Publicité de recrutement conception graphique & services publicitaires

Soquij
Société québécoise d'information juridique

JURISTES — INDEXEURS

SOQUIJ doit mettre sur pied une équipe de 8 juristes-indexeurs pour réaliser un index par sujets des lois fédérales. Les candidat(e)s doivent avoir réussi les examens de formation professionnelle du Barreau ou de la Chambre des notaires ou l'équivalent. Les personnes sélectionnées seront formées à la technique de l'indexation et appelées à travailler dans un environnement informatisé. L'engagement se fera sur une base contractuelle de 18 mois (septembre 1984 à février 1986) et le salaire offert se situe entre 13 664,43$ et 22 850,18$.

Si ce genre de travail vous enthousiasme, envoyez-nous votre curriculum vitae d'ici le 6 août 1984.

Juristes — Indexeurs
Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)
276, rue St-Jacques
Suite 310
Montréal, Québec
H2Y 1N3

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public à soins multiples de 554 lits situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal recherche:

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général, le (la) directeur(trice) des soins infirmiers est responsable de la coordination et de l'évaluation des soins infirmiers dans le Centre hospitalier, du contrôle et du fonctionnement de la direction, de la discipline et de la répartition du personnel en fonction des besoins.

Exigences:
— Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de la santé (sciences infirmières) ou l'équivalent;
— Qualifications ou diplôme en administration souhaitable

Salaire:
Selon la politique de rémunération du ministère des Affaires sociales (classe 17: entre 37,006.00$ et 52,166.00$/par année)et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 4 août 1984 au:

Conseil d'administration
a/s M. Réal Guay
Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation (Québec)
J0T 1T0

CECI
CENTRE CANADIEN D'ÉTUDES ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le CECI, un organisme à but non lucratif, subventionné par l'ACDI, spécialisé dans la formation, l'envoi de ressources humaines et la mise en oeuvre de projets dans les pays en voie de développement, recherche des enseignants volontaires pour travailler aux Comores, Océan indien.

A. Enseignement, niveau CEGEP

- **techniques administratives**

B. Enseignement, 2e cycle du secondaire

- **comptabilité**
- **sciences économiques**
- **mathématiques**
- **sciences naturelles**
- **histoire — géographie**

Pour tous les postes, vous devez être titulaire d'un baccalauréat spécialisé dans un domaine pertinent. Le poste de la catégorie A exige 2 ans d'expérience en enseignement tandis que ceux de la catégorie B demandent 1 an d'expérience. Tous les contrats sont d'une durée de deux ans, avec l'entrée en fonction en octobre 1984.

Le CECI offre un éventail d'indemnités de service et d'allocations en fonction des responsabilités familiales du volontaire et du coût de la vie dans le pays hôte.

Si vous désirez jouer un rôle significatif dans le développement d'un pays, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juillet 1984, en indiquant le poste qui vous intéresse, au:

CENTRE CANADIEN D'ÉTUDES ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Montréal: 4824 chemin de la Côte-des-Neiges
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3V 1G4

Québec: 835, avenue Brown
QUÉBEC (QUÉBEC) G1S 4S1

Le président et les syndicats protestent

Maxwell achète le groupe Mirror

LONDRES (Reuter) — Pour la somme de 113.4 millions de livres (près de $200 millions canadiens), le millionnaire Robert Maxwell a enfin réalisé son rêve de posséder un grand journal britannique en achetant hier le groupe Daily Mirror, considéré comme la plus importante entreprise de presse dans le monde occidental. Dans un premier temps, sa société, Pergamon Press, avait proposé 80 à 100 millions de livres au propriétaire du groupe, Paper Giant Reed International, qui avait refusé.

Pour M. Maxwell, émigré tchécoslovaque arrivé en Grande-Bretagne sans un penny en 1940, il s'agit du couronnement d'efforts de plusieurs années. En 1968, il avait déjà tenté d'acheter le *News of the world* mais il avait été battu par le magnat de la presse australien, M. Rupert Murdoch. En 1981, il connaissait la même déception avec le *Times*, également racheté par M. Murdoch, et en avril dernier, il essayait en vain de prendre le contrôle de l'*Observer*.

Le journal qu'il possède désormais, le *Daily Mirror*, est le seul quotidien national soutenant le parti d'opposition travailliste et Reed a dit dans la déclaration annonçant la vente que M. Maxwell avait accepté de « maintenir la tendance politique et l'indépendance rédactionnelle » du groupe.

Mais, bien qu'il soit lui-même membre du Parti travailliste, le nouveau propriétaire du *Mirror* est un admirateur de Mme Margaret Thatcher et les syndicats craignent que son arrivée à la tête du groupe ne fasse glisser la presse nationale britannique encore un peu plus à droite.

Pour sa part, M. Clive Thornton, président du groupe Mirror, a démissionné après avoir appris que M. Maxwell avait acquis le groupe. « Il n'est pas question que je travaille pour Maxwell », a déclaré M. Thornton.

Des journalistes, travaillant au sein de l'entrprise ont condamné l'attitude des anciens propriétaires, Reed International, qui « sont revenus sur leur promesse de na pas vendre le groupe à un individu ». Un responsable du Syndicat du livre a accusé Reed d'avoir placé les bénéfices avant les hommes. Les dirigeants syndicaux de 1,000 employés des deux journaux écossais du groupe ont déclaré qu'ils « feraient la campagne la plus énergique » contre cette vente.

Le groupe Mirror possède six titres dont les ventes hebdomadaires représentent un chiffre d'affaires de 35 millions de livres sterling, soit près de $61 millions canadiens.

Les producteurs de raisins sont inquiets

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devra acheter environ $12 millions de surplus de raisins ontariens, sinon la situation sera catastrophique pour cette industrie. C'est ce que vient de déclarer M. Brian Nash, président du conseil de mise en marché des producteurs de raisins de l'Ontario.

Aucune décision ne pourra cependant être rendue avant septembre. Les surplus de raisins ont toujours été achetés par le gouvernement fédéral depuis 1979, mais ceux-ci étaient beaucoup moins importants que cette année. Ces surplus sont ensuite revendus hors de l'Ontario et à l'industrie canadienne de fabrication du brandy.

Si les surplus sont si abondants, dit M. Nash, c'est à cause de la concurrence européenne, dont les vins sont subventionnés. Un groupe d'études conjoint du gouvernement et de l'industri se charge présentement d'étudier le problème de l'industrie ontarienne du raisin et de concevoir un projet de mise en marché à long terme qui devrait être prêt avant la prochaine récolte.

Le groupe doit trouver des moyens de contrer la compétition des vins français et italiens, que l'industrie considère comme déloyale. Ces vins seraient subventionnés. Toutefois, le Tribunal anti-dumping du Canada n'a pas jugé bon de compenser ces subventions par une taxe supplémentaire.

Selon M. Nash, cette compétition affecte vraiment les ventes de vin ontarien.

Air Canada lance le programme Aéroplan

(PC) — La société Air Canada a lancé hier le programme Aéroplan à l'intention de ses clients les plus assidus. D'ici au 31 décembre 1985, Aéroplan accordera toute une série de primes en fonction du kilométrage accumulé par les voyageurs qui adhéreront au programme.

Il est applicable à presque tous les vols réguliers intérieurs et internationaux du transporteur pour la plupart des tarifs. Les primes sont accordées sous forme de surclassement, de crédit et de remise de billets gratuits.

Le président d'Air Canada, M. Pierre J. Jeanniot a indiqué que le programme avait été mis sur pied dans le cadre de la stratégie globale adoptée par le transporteur face à la nouvelle politique fédérale de déréglementation du transport aérien annoncée en mai dernier. D'autres transporteurs aériens, des chaînes d'hôtel et des agences de location de voitures ont également été invités à participer au programme, a affirmé M. Jeanniot.

Les primes offertes aux membres de l'Aéroplan comprennent le surclassement en première classe, ou encore en classe affaires ou connaisseur, ainsi que la remise de billets gratuits pour toutes les routes d'Air Canada, sauf celles qui sont en Suisse.

Par exemple, un passager qui accumulera 16,090 kilomètres de vol — 10,000 milles — aura droit au surclassement en classe connaisseur sur tout le réseau nord-américain alors que celui qui atteindra 402,250 kilomètres — 250,000 milles — obtiendra deux billets gratuits de première classe pour n'importe quel vol nord-atlantique.

La Commission canadienne des transports a déjà approuvé l'Aéroplan. Air Canada n'a cependant pas encore l'autorisation de mettre en application son nouveau programme de la part des organismes resposables des Etats-Unis, d'Europe et des Antilles.

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

LA RELIGION

Le Devoir publiera le 8 septembre prochain, à quelques jours de l'arrivée du pape Jean-Paul II au Canada, un cahier spécial qui se veut une réflexion à l'occasion de cette visite historique.

Ce cahier spécial traitera du Vatican, aux plans politique, historique, de son évolution récente, de la papauté comme institution, de la personne de Jean-Paul II et de son influence à travers le monde. On y traitera aussi de l'Église canadienne et québécoise, de ses rapports avec Rome, à travers l'histoire, et aujourd'hui.

Tant pour le grand public que pour les communautés chrétiennes, ce cahier devrait être un important instrument d'information et de réflexion.

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires, contactez Francine Gingras à ***844-3361*** ***jusqu'au 1er août 1984.***

Parution le 8 septembre 1984

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 14 juillet 1984

ANIK BISSONNETTE ET LOUIS ROBITAILLE

Un pas de deux à la scène comme à la ville

SUZANNE ASSELIN

Deux jeunes danseurs au profil parfait taillé dans le marbre répètent inlassablement leur pas de deux. La crise de vedettariat ne semble pas vouloir les prendre au collet. Du moins pas en apparence. Anik Bissonnette et Louis Robitaille, danseurs-étoiles du Ballet Eddy Toussaint, marquent les pas de la chorégraphie *Un simple moment* qu'ils danseront pour le public dans trois heures au Théâtre des Iles à Terre des Hommes. Ce «simple moment» re présente en fait un grand moment pour eux et le chorégraphe montréalais Eddy Toussaint, qui les a formés depuis les débuts de la compagnie en 1974.

Anik à 22 ans et Louis à 26 ans viennent en effet de remporter la médaille d'or pour la meilleure chorégraphie contemporaine au premier concours international de ballet d'Helsinki en Finlande. Même s'ils n'ont pas gagné des médailles individuelles pour les va riations imposées aux trois tours qu'ils ont franchi sans se faire éliminer, ils se sont classés parmi les huit couples finalistes au gala de clôture sur une centaine de participants.

Selon Madame Malashenko, la maîtresse de ballet de la compagnie qui les accompagnait « ils ont été les chouchou du public ». Le jury international composé de 14 juges (dont Robert Joffrey du Joffrey Ballet) a dû expliquer à la presse le fait qu'ils n'ont pu décrocher aucune médaille. « Le prospectus n'indiquait pas clairement que le pas de deux du 2e acte du Lac des cygnes devait s'accompagner des variations appropriées que nous n'avions pas préparées » précise Toussaint.

Même s'il a toutes les raisons du monde de se donner des grands airs, le couple Bissonnette-Robitaille est une vedette anti-star. « J'ai toujours eu horreur de ces concours qui me font penser à des numéros de chiens savants. J'ai pris quelques semaines avant de me décider à me préparer avec Anik pour Helsinki. Mais ne serait-ce que pour voir d'autres danseurs de grand calibre, le déplacement en a valu la peine. » conclut mollement Louis Robitaille encore sous le coup du décalage horaire depuis son arrivée à Montréal lundi. « D'ailleurs, je n'ai jamais vraiment compris pourquoi Eddy Toussaint a misé sur moi depuis les débuts de la compagnie. Ça été un poids lourd à porter parce je crois sincèrement que d'autres danseurs ont aussi beaucoup de talent. »

Louis et Anik ne sont pas plus volubiles qu'il ne faut. Après tout, ils sont danseurs, d'abord et avant tout. Anik ne paraît pas plus compétitive que Louis dans un milieu où les danseurs administrent souvent des jambettes physiques ou psychologiques à leurs voisins pour se faire valoir devant un chorégraphe. Nageant encore dans les restes de la fatigue et de la nervosité extrêmes de ce concours qui les a vidés, les deux danseurs se prêtent volontiers à cette rencontre qu'ils abordent aussi comme «un simple moment».

Confinée dans un cubicule étouffant au centre de la loge des danseurs, je les soumets à un barrage de questions. «Je n'ai jamais rêvé d'être danseur. J'ai fait de la natation pendant six ans et c'est dans un cours d'éducation physique à l'école secondaire que j'ai découvert le jazz. Mon professeur (le danseur Peter George des Ballets Jazz) m'a invité à m'inscrire à l'école de la compagnie. Dès le début, je me suis senti très mal à l'aise parce que je n'étais pas rendu au niveau des autres danseurs. Entretemps, Eddy Toussaint (qui faisait partie des BJ) m'avait déjà remarqué, lance Robitaille. C'est lorsqu'il a fondé sa compagnie que je j'ai commencé à m'intéresser à la danse. Ma formation en classique a exigé dix ans d'efforts. En faisant le bilan, je crois que je suis un généraliste. Je ne possèderai jamais la technique d'un Baryshnikov (très peu de danseurs peuvent s'en vanter!) et j'admire entres autres les qualités d'interprète d'Anthony Dowell du Royal Ballet. Maintenant, je m'applique de plus en plus à polir la qualité de ma danse. » précise Robitaille, le beau blond au regard tendre comme un agneau et au muscle solide prêt à bondir, qui a tant fait rêver les jeunes fans de la compagnie.

Anik Bissonnette a toujours fait partie de ses admiratrices. « J'ai commencé à suivre des cours à l'âge de 12 ans, et j'ai aimé Louis dès que je l'ai connu. Puis Eddy m'a fait entrer dans la compagnie à 17 ans. J'ai interprété le rôle de la petite soeur dans le ballet *Rose Latulippe* et je danse avec Louis depuis quatre ans. J'ai appris à faire des pas de deux avec lui et nous étions très nerveux lorsqu'Eddy a créé *Un simple moment* pour nous il y a deux ans. C'est un pas de deux très difficile cousu de difficultés techniques (un chapelet de portés). Mais nous nous sommes très vite ajustés l'un à l'autre comme si nous avions toujours dansé ensemble » souligne Bissonnette qui ressemble à une grande poupée de porcelaine.

Même si Louis ne le crie pas sur tous les toits, lui et Anik, sa compagne depuis huit mois, envisagent déjà de se présenter à la comptétition de Moscou l'année prochaine. Entretemps, il y aura une importante tournée en Europe au printemps de 1985. Mais avant tout, c'est le moment présent qui compte et le public sera là dans moins d'une heure.

Robitaille s'empresse d'ajouter que le rapport des danseurs dans un pas de deux « se base sur la confiance mutuelle. Il faut connaître le centre de gravité de sa partenaire et ses moindres réactions pour danser avec beaucoup d'aise. Malgré tout nous étions très nerveux à Helsinki. Il faut dire aussi que nous étions le seul couple à n'avoir jamais participé à une compétition. » Bissonnette est tombée en amour avec la danse dès qu'elle a vu les enfants dans le Casse-Noisette de Fernand Nault, le seul autre chorégraphe canadien a s'être mérité un prix dans un autre concours important, celui de Varna en Bulgarie. Déjà à 14 ans, Eddy Toussaint lui avait dit qu'elle deviendrait la première danseuse de la compagnie. Ce rêve est devenu une réalité qu'elle assume sans trop de prétention. Comme son ami, la publicité la touche tout juste comme l'eau qui coule sur le dos d'un canard. Mais la popularité ne tardera pas à venir. Des producteurs américains ont commencé à leur trouver des contrats pour des soirées de gala. Il y a tout juste un mois, ils ont dansé un soir à Midland près de Détroit avec le couple Koslov.

À part sa voiture qu'il adore conduire à une allure folle, Louis Robitaille a de plus en plus envie de se produire avec Anik dans ces soirées exclusives. Mais comme sa partenaire, il ne voit pas encore le jour où il quittera cette compagnie qui lui a tout donné et à laquelle il a tout donné en retour. Mais il a déjà dansé à l'Opéra Avignon et son interprétation dans l'*Oiseau de feu* de Stravinsky, s'est mérité le prix Emy et le Prague d'Or.

Dans la compagnie, il s'est illustré dans plusieurs rôles et l'un de ses préférés est celui du diable dans *Rose Latulippe* sans oublier ce pas de deux avec Anik qui vient ajouter un fleuron à la troupe qui fête cette année son dixième anniversaire. Le Conseil des Arts du Canada, qui a souvent critiqué la «qualité» des chorégraphies d'Eddy Toussaint, doit être abasourdi qu'il remporte le prix de la meilleure chorégraphie contemporaine à côté d'une quarantaine de chorégraphes dont plusieurs ont déjà fait leur marque comme les Vesak, Béjart, Petit, Grigorovich, etc.

Même si Louis ne le crie pas sur tous les toits, lui et Anik, sa compagne depuis huit mois, envisagent déjà de se présenter à la comptétition de Moscou l'année prochaine. Entretemps, il y aura une importante tournée en Europe au printemps de 1985. Mais avant tout, c'est le moment présent qui compte et le public sera là dans moins d'une heure.

Pour se flatter de ce grand prix que ses principaux interprètes viennent de remporter, Eddy Toussaint leur demande de faire une exception ce soir pour danser cet émouvant duo de six minutes, où les danseurs sont entrelacés dans les portés les plus inusités encadrant des mouvements débordant de sensualité contrôlée.

Dans la première rangée de la salle, je savoure ces quelques minutes magiques en présence des vedettes anti-star du Ballet Eddy Toussaint. « La danse c'est la beauté de la ligne, du mouvement et l'expression de l'émotion » me disaient plus tôt ces jeunes interprètes à la vague allure de chérubins aguerris. Ce pas de deux en est un vibrant témoignage.

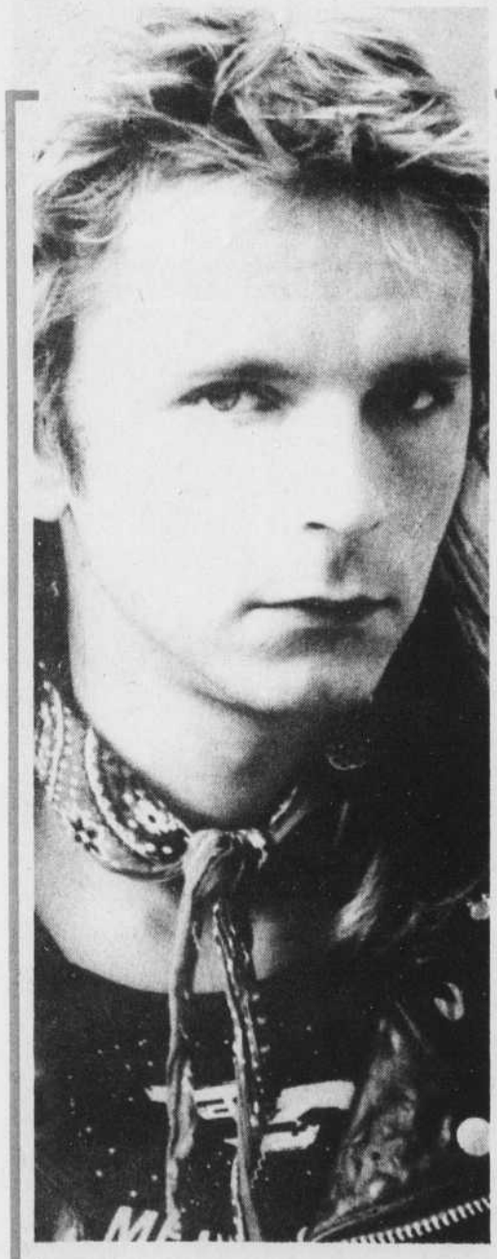

RENAUD

« Au fond de mon âme, je suis une ordure »

HÉLÈNE de BILLY

QUÉBEC — Il voulait être comédien. Il attendait un appel de Visconti. Ce dernier n'a jamais téléphoné. Il a fait chanteur. « C'est le public qui l'a voulu » dit-il. La vie, la chance, le talent et le destin ont fait le reste. En 1968, déjà, Renaud composait des couplets sur les barricades. Paris, mai, l'odeur des institutions qui craquent, il a 16 ans, un « Peace and love » dans le dos, une guitare sous le bras. Sa première chanson s'intitule « Crève salope ».

Une décennie et demie plus tard, il a toujours l'air du drop-out qui vient de lâcher ses cours pour des lendemains sans avenir. Mais voilà, cette histoire n'a aucune morale. Paresseux comme une couleuvre, sans instruction et sans ambition, Renaud devient riche et célèbre. En France, ses disques se vendent comme des petits pains chauds et il chante devant des foules qui enflent à vue d'oeil. Bref, depuis 10 ans, le succès lui colle à la peau.

Il se l'explique mal. « J'aurais été content si c'était arrivé à un ami à moi, lance-t-il en citant Coluche. Enfin, qu'est-ce qu'ils me trouvent, les gens ? Mes textes ne pissent pas loin, ma musique ne vaut pas cher, je ne chante pas très juste . . . »

Modestie un peu forcée. Au fond, Renaud croit que ses chansons valent beaucoup mieux que la majorité des « tubes » qu'il écoute à la radio. D'ailleurs, chaque fois qu'il tourne le bouton, il est ravi. « En entendant toutes ces conneries, je me trouve génial. »

Il vient d'écraser sa xième gitane sans filtre. Il ne les consume qu'à moitié. Ça fait de grands tops blancs dans le cendrier. Il fume beaucoup,

Suite à la page 21

DOMINGO CISNEROS

Un art guerrier à la défense de la terre-mère

JULIE STANTON

« Puise une énergie positive de tout, même du macabre et du funéraire. Transforme-toi en corbeau, en vautour. Purge la forêt de son massacre quotidien. Ramasse les égorgés, les éventrés, les étouffés et les noyés. Car ce n'est pas vrai qu'ils sont morts . . .» (Domingo Cisneros)

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Éternel proscrit, Domingo Cisneros cherche la source. Sa source. Et sans cesse la mort l'habite. Est-ce parce qu'il est né dans une maison funéraire, de cette petite ville de Monterry au Mexique ? Ou, parce que son art constamment l'amène à recueillir les restes des bêtes et des plantes que, tel un amant dément qui refuse de voir s'éteindre la bien-aimée, il métamorphose jusqu'à leur donner une nouvelle vie ? Certains le disent chamane, d'autres le croient illuminé. Fou, en effet, que cet être de feu et de démesure, ce poète-sculpteur dont les mots et les formes accusent. Révolte pour la terre-mère que l'on pille. Les minorités assassinées. Et l'artiste trop longtemps, si souvent méprisé.

C'est justement la colère qui l'a fait venir à moi. À cause de tumultueux démêlés avec l'organisation du *Rendez-vous international de sculpture 84*, organisme dont les finalités financières n'ont rien à voir avec celles de l'art et les motivations du créateur. Mais, de ceci, nous ne parlerons pas ici. Sinon, pour dire la tristesse de plusieurs à la suite du départ

Suite à la page 23

Cet ouvrage est disponible en librairie et au 2050 rue de Bleury bureau 500, Montréal, Tél.: 288-1402

éditions hurtubise hmh ltée

7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec) H8N 1X2
Téléphone (514) 364-0323

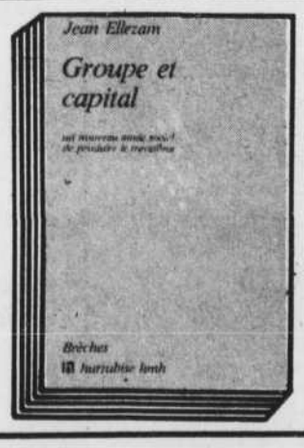

Groupe et capital

un nouveau mode social de produire le travailleur

Jean Ellezam

Notre société moderne est profondément influencée, travaillée en tous sens, par les grands courants de la psychologie sociale. Chargée de nous dire qui nous sommes comme travailleurs, comme êtres humains en relation dans le milieu du travail, cette science est devenue imperceptiblement normative: plusieurs formes de la psychologie industrielle sont devenues des facteurs dominants dans la formation des travailleurs. C'est à des questions de cette importance que s'adresse ce livre. À quoi sert la discussion de la motivation du travail, quelle est la portée de la spécialisation, quel est le rôle de la psychologie industrielle dans un âge de centrement sur la thérapie et les relations humaines.

262 p. — **19,95$**

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

POLITIQUE

Jean-Jacques Walter, **Main basse sur la France**, la Table Ronde, 252 pages. Encore un autre que l'arrivée du pouvoir socialiste en France fait jeter les hauts cris !

COMMUNICATIONS

Paul Beaud, **La société de connivence**, Aubier, 382 pages. Spécialiste de la sociologie des médias, l'auteur se penche sur les spéciales « médiatiques », véritable nouvelle couche sociale. On a droit notamment à un chapitre sur notre « révolution tranquille », sous-titrée: Itinéraires petits-bourgeois.

FEMMES

En coll., **Madame ou mademoiselle ?**, Arthaud-Montalba, 302 pages. S'il est difficile d'être une femme, qu'en est-il des femmes seules, des « vieilles filles », des veuves ? Des femmes, historiennes, suivent quelques « itinéraires de la solitude féminine », du 18e au 20e siècle.

ANTI-SÉMITISME

Michel Wieviorka, **Les Juifs, la Pologne et Solidarnosc**, Denoël, 210 poages. Les Juifs — ou, du moins, ce qu'il en reste après l'extermination nazie — et la Pologne, le parti communiste, etc. Par un sociologue, collaborateur d'Alain Touraine.

HISTOIRE

Bernard Ledwidge, **De Gaulle**, Flammarion, 464 pages. Une biographie du Général, faite par un ancien diplomate anglais. Un événement dans l'histoire des relations franco-britanniques: un Anglais qui dit beaucoup de bien d'un Français ! Que dis-je ? Qui le porte aux nues !

Christian Jelen, **L'aveuglement**, Flammarion, 278 pages. Sous-titre: Les socialistes et la naissance du mythe soviétique. L'auteur tente de démontrer que, même à gauche, même à *l'Humanité*, on était très critique, en 1917 — au début du moins —, vis-à-vis la révolution russe. Puis, très tôt, se serait engagé un processus de « désinformation ». La censure, le mensonge auraient suivi. Vaste opération à laquelle les socialistes d'alors — ancêtres de ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui — auraient eu leur large part. Où l'on voit que — l'auteur est journaliste à l'Express — faire de l'histoire, c'est encore faire de la politique.

BIOGRAPHIE

Gilles Perreault, **Un homme à part**, Barrault, 587 pages. Cet homme, Henri Curiel, naquit, en Égypte, d'un banquier juif. Fils de riche, il devint un militant communiste. Connut les prisons du roi Farouk. Dirigea le FLN (guerre d'Algérie), à la suite de Francis Jeanson. Clandestin en France, aida, pendant 15 ans, divers mouvements de libération du Tiers-Monde. Désigné par *Le Point* comme « le patron des réseaaux d'aide au terrorisme », il fut abattu à Paris le 4 mai 1978.

LITTÉRATURE

Elias Canetti, **La conscience des mots**, Albin Michel, 331 pages. Divers essais du grand écrivain allemand, auteur de *Masse et Puissance* et prix Nobel. Où il est notamment question du monde comme il va et de l'art d'écrire. De Hermann Broch, Kafka, Tolstoï . . . et Hitler.

Colette/Sido, **Lettres**, des femmes, 520 pages. Elles étaient mère (Sido) et fille (Colette). S'aimaient beaucoup. Vivaient entourées des bêtes. Pourtant, on ne peut pas dire que leurs « relations », c'était comme entre chiens et chats.

ROMAN

Pascal Lainé, **Jeanne du bon plaisir**, Denoël, 236 pages. Parfois, ses romans gagnent des prix (*L'irrévolution*, prix Médicis). Parfois, on en fait des films (*Tendres cousines*). D'autres fois, c'est les deux (*La dentellière*, film plus prix Goncourt). Cette fois (« l'histoire ici contée est celle, très simple, d'une jeune provinciale qui, montée à Paris, se refusa au roi Louis XV . . . et de ce qui s'ensuivit ».). Claude Goretta prépare un film dont l'histoire lui ressemblera beaucoup.

— **Pierre QUESNEL**

LA VIE LITTÉRAIRE

AGAGUK, l'ouvrage le plus lu, connu et étudié du regretté Yves Thériault, sera transposé en opéra! Voilà bien la nouvelle « littéraire » la plus importante de cette semaine plutôt avare en ce domaine durant les vacances estivales. On a peine à imaginer ce que pourra bien devenir en musique chantée et parlée ce récit dont l'action se déroule chez les Esquimaux. L'idée revient à un ami de Thériault, Jean Dulude, de Rawdon (où s'était réfugié l'écrivain les dernières années de sa vie) qui vient de recevoir une bourse de $17,500 du ministère des Affaires culturelles pour monter cet opéra prévu pour octobre 1985. M. Dulude est rédacteur pigiste pour la radio FM de Radio-Canada.

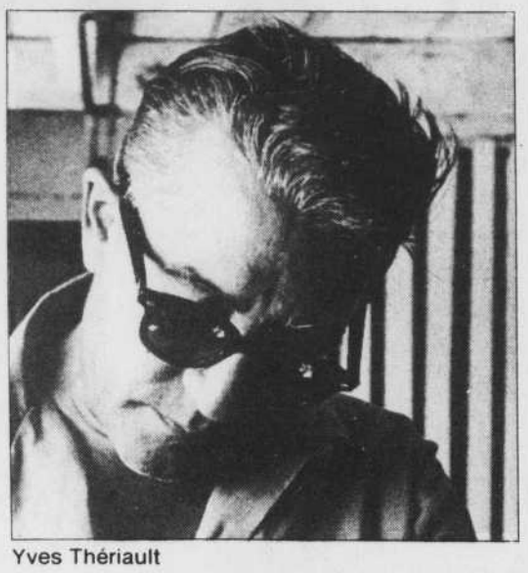
Yves Thériault

L'oeuvre adoptera la forme de l'opéra de chambre avec une trentaine de chanteurs et musiciens et réunira six chantgeurs solistes, un choeur mixte de huit voix, des cordes, des vents, une harpe et des percussions. Le communiqué de la PC émanant de Joliette nous apprend aussi que bien que reflétant assez fièlement le roman, le synopsis de l'opéra Agaguk subira quelques modifications: un nouveau personnage féminin a été ajouté et les épisodes sanglants seront éliminés!

Ce sera intéressant de voir le résultat de cette aventure d'un livre dont Thériault même s'étonnait du succès, allant même jusqu'à avouer que c'était celui de ses romans qu'il aimait le moins mais qui l'avait le mieux servi! À preuve . . .

Considéré par plusieurs critiques comme « un classique des lettres québécoises », avec *Aaron*, *Ashini*, *Agaguk* est un roman d'action et de moeurs esquimaudes qui comporte des scènes mythiques et aussi d'un émouvant symbolisme. Transposé en opéra, ce sera sans doute assez particulier. Bonne chance M. Dulude!

★

Les Editions Leméac viennent de publier plusieurs ouvrages dans ses différentes collections. Un cinquième roman de Jacques Filion intitulé *Une belle journée pour se pendre* et qui commence ainsi: « Ils ne se sont jamais vus et chacun ignore l'existence de l'autre, mais tous les hommes sont présents chez l'individu et l'individu n'est qu'une des millions de facettes du grand organisme humain. Quoi qu'ils disent ou quoi qu'ils fassent, les hommes sont solidaires, aussi bien dans la déchéance que dans la grandeur. »

Dans sa collection Vies et Mémoires, Leméac offre *Née place Royale* de Emilia Boivin-Allaire, de Québec. Elle raconte un demi-siècle d'histoire dans l'évolution socio-culturelle de la Vieille capitale et se veut un guide historique qui ajoute encore aux célébrations de Québec 1984. Avec l'auteur, nous parcourons la rue Saint-Jean des années trente, revivons le climat social qui régnait à la Basilique et pénétrons dans les grands restaurants et les hôtels de la Cité de Champlain.

Au Centre du jeu blanc de Michel Lévesque, lauréat du Prix Octave-Crémazie pour honorer un poète prometteur, est le nouveau titre qui paraît dans la Collection Poésie Leméac. Il

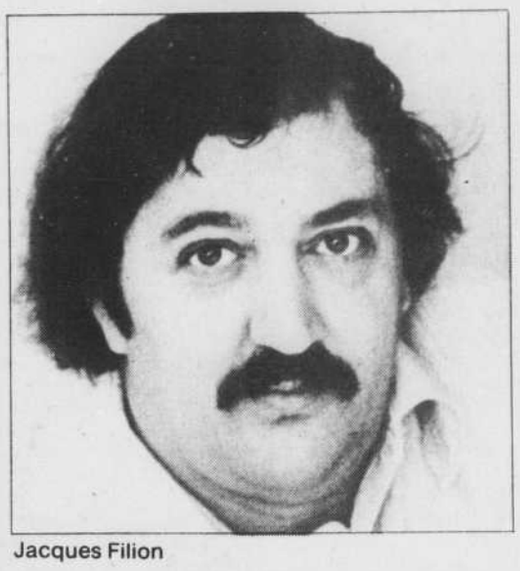
Jacques Filion

s'agit d'un premier recueil de l'auteur. Dans cette même collection, Suzanne Paradis signe *Un goût de sel* qui lui a valu le Prix du Gouverneur général. Elle a publié dix recueils de poésie depuis 1959, mais également des romans dons *Les Ferdinand*, des personnages hantés par leur passé, obnubilés par des passions qui les tenaille, des êtres vivant de toute leur force la seule vie qu'ils possèdent . . .

Dans cette nouvelle fournée de publications Leméac, le théâtre n'est pas oublié avec *Les Gars et La Vénus d'Émilio* de Jean Barbeau alors que dans la catégorie des autres publications, la maison offre *Saint-Pierre et Miquelon, la France au bord de l'Amérique*, un album illustré qui fait connaître cet archipel français et qui est l'oeuvre d'un collectif d'auteurs et de chercheurs.

★

Jacques Renaud, romancier, poète et essayiste vient de publier chez Triptyque *La Nuit des temps* ci qu'il dédie « à l'âme nouvelle » en général et à beaucoup de monde en particulier. Un petit livre étrange et triste mais bien écrit où l'on retrouve *Le Cassé*, premier titre de l'oeuvre de Jacques Renaud publié en 1964. En exergue de cette nuit des temps: « Et nous évoluons par crise. Et nous évoluons par montées d'ombre. » Suit 122 pages d'une écriture où se mêlent tous les genres et beaucoup de symbolisme que l'auteur explique dans des notes de références.

★

Nouvel exécutif au RAEA — Les membres du Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes (RAEA)viennent d'élire leur nouveau conseil d'administration: Marcel Rivard, président, Geneviève Castres, vice-présidente, Michel Pirro et Chantal Fontaine-Hébert, secrétaires pou un deuxième mandat, Francis Ambroise, Guy Boulianne (réélu) et Henry-Julian, conseillers.

L'organisme est formé de membres-auteurs qui ont édité eux-mêmes un livre et dont la distribution et la promotion sont confiées au Regroupement.

★

Moebius 21 — Au sommaire de la dernière livraison de la revue *Moebius 21*: des poèmes de Marguerite Anderson, Pierre Des Ruisseaux, Robert Giroux; des nouvelles de Paul-André Bibeau, Louise Bouchard, Claire Dé; une entrevue de Carole Massé par Danielle Fournier à propos de son dernier roman *L'Existence* publié aux Herbes Rouges; des opinions tranchées et des recensions de livres par différents collaborateurs de cette excellente revue littéraire illustrée par Alex Primeau.

Moebius a été fondé en 1977 par Pierre Des-Ruisseaux, Guy Melançon et Raymond Martin et paraît quatre fois par année.

Marie LAURIER

Guerre civile et romantisme

Naim Kattan

Le Roi et la Reine, roman de Ramon Sender, traduit de l'espagnol par Emmanuel Roblès de l'Académie Goncourt aux Éditions du Seuil.

Pendant la guerre civile d'Espagne, Ramon Sender qui s'était engagé dans le camp républicain était l'une des étoiles montantes de la littérature espagnole. En 1935 il obtient le Prix National des Lettres puis c'est la défaite des républicains; il s'exile d'abord au Guatemala et, à partir de 1948, aux États-Unis où il devient professeur de littérature espagnole. C'est en Californie qu'il meurt en 1981. Pendant plus de 30 ans, Sender a vécu dans une semi obscurité. On le citait ici et là, on traduisait ses romans mais il demeurait le militant d'une époque révolue, le survivant d'une guerre perdue. Et voilà que le franquisme prend fin et on se met à relire Sender, d'abord dans son pays natal, l'Espagne, qui le redécouvre ou plus précisément le découvre. Et puis ailleurs. Et l'on réédite ses oeuvres. C'est le cas de son roman *Le Roi et la Reine*.

L'action se déroule pendant la guerre civile à Madrid. Un jour d'été, dans la piscine couverte de son palais de Madrid, la duchesse se montre nue au jardinier, Romulo. La camériste est scandalisée et la jeune femme de répondre que Romulo n'est pas un homme. Le jardinier l'entend et subit l'humiliation en silence. Le lendemain la situation est complètement renversée. Les miliciens républicains envahissent le palais, ils s'y installent. Le duc s'enfuit et la duchesse se cache. Tous les domestiques sont renvoyés et les miliciens ne retiennent que Romulo car il est le seul qui appartient à un syndicat. Peu importe s'il y avait adhéré par inadvertance. De tous les habitants du palais il est le seul à ne pas être un ennemi de classe. Et voilà la duchesse sous la protection du jardinier.

La guerre n'est que la toile de fond, l'événement qui sert à renverser les rapports entre la duchesse et le jardinier, entre un homme et une femme. Romulo est marié et vit avec sa femme dans une dépendance du palais. La vision fulgurante de la duchesse nue a transformé sa vision du monde et de lui-même. Elle est désormais la reine, c'est-à-dire, dans l'esprit de Sender, l'invention, le rêve, l'attente et la promesse. Pour l'approcher, pour gagner le droit d'être son compagnon il faut être le roi.

Romulo prend conscience de lui-même. Il est l'allié des républicains par accident et il finit par assumer son camp et choisir ses compagnons d'armes. Devant la duchesse il est encore le domestique: elle ordonne et il obéit. Il est disposé à la servir à condition qu'elle accepte sa protection; elle le trahit. Le duc, son époux vient la visiter clandestinement et la jalousie donne des ailes à Romulo. Il croit d'abord qu'il s'agit d'un quelconque amant mais quand il surprend le duc il ne lui reconnaît pas le droit de s'introduire dans le palais dont il a désormais la garde et il le livre aux miliciens qui ne tardent pas à l'exécuter.

La duchesse devine ce qui s'est passé et ne blâme pas son protecteur. Les visites nocturnes se poursuivent et cette fois, c'est un amant, un ancien ami de la famille qu'elle accueille. Un bombardement atteint le palais et la femme de Romulo est déchiquetée. La duchesse est abandonnée par son amant et Romulo décide de partir au front pour revenir quelques jours plus tard, ayant subi une blessure. Désormais, l'homme et la femme sont face à face. Une lutte serrée s'ensuit et la duchesse finit par s'avouer que le seul homme qu'elle ait connu dans sa vie c'est Romulo même si elle l'a repoussé jusqu'au bout. La reine a enfin trouvé son roi. Danse de mort et lutte à finir.

Ce roman a pour sujet la quête d'un rapport véritable, d'un désir qui est don et abandon, c'est-à-dire échange. En dépit de la guerre mais en raison de la présence constante de la mort, l'homme et la femme vont l'un vers l'autre, se cherchent mais ne veulent pas céder à la facilité d'un rapport de soumission et de domination. La duchesse résiste à sa dégradation et Romulo évite de profiter de son pouvoir sur elle. Elle finit par s'abandonner dans ses bras mais elle est alors mourante. La violence des armes n'est rien en regard de celle des passions. Roman d'une rare âpreté, il est temps qu'on se remette à lire Ramon Sender.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

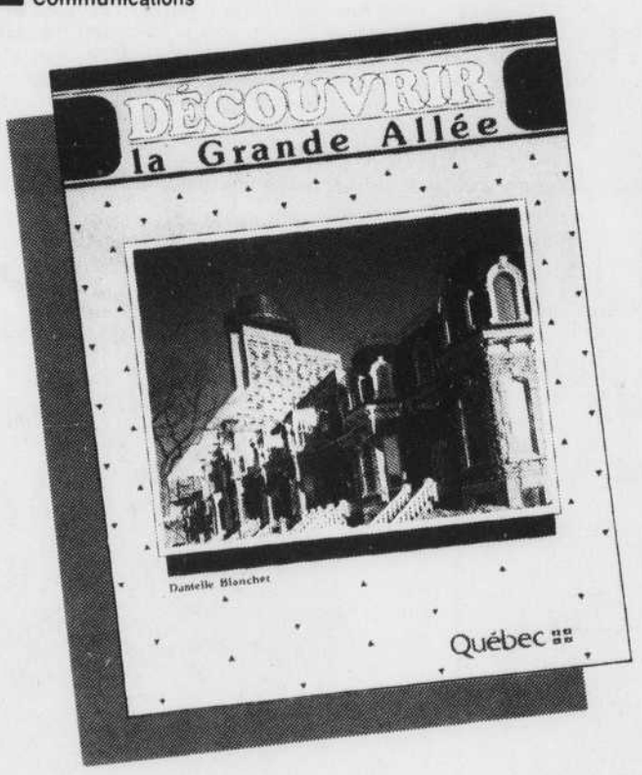

Cent ans d'histoire et de bouleversements architecturaux

Plus de 250 illustrations en noir et blanc

Ministère des Affaires culturelles
1984, 177 pages
EOQ 21314-0

9,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tel : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
(418) 643-5150

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec

Québec

Le magazine littéraire disponible dès maintenant chez votre libraire

il faut lire
FREUD
par
SARTRE

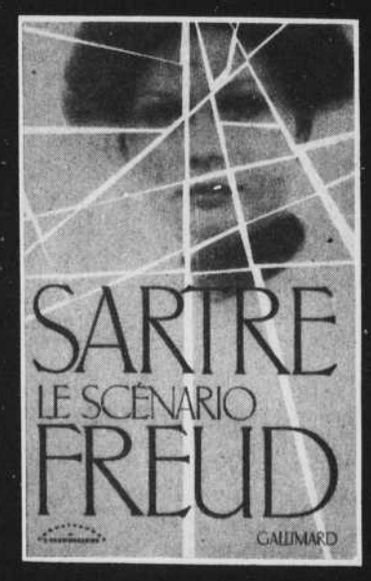

En 1958, le réalisateur américain John Huston demande à Sartre d'écrire un scénario sur Freud. De ce travail de commande, Sartre va se saisir avec autant d'amusement que de passion. Il remet l'année suivante à Huston un scénario, "gros comme ma cuisse", dira le metteur en scène qui demande remaniements et coupures. Mais la seconde version — on reconnaîtra là un trait de Sartre — est encore plus volumineuse. Finalement, Sartre renonce et exige que son nom ne figure pas au générique du film, tourné en 1961.

On trouvera dans ce volume la première version du scénario, la seule à être intégrale et à avoir été relue par Sartre, de larges extraits de la seconde version, et, en appendice, le synopsis de départ, ainsi qu'un tableau comparatif des deux versions.

$34.00 (broché) et $47.00 (relié)

Éditions Gallimard

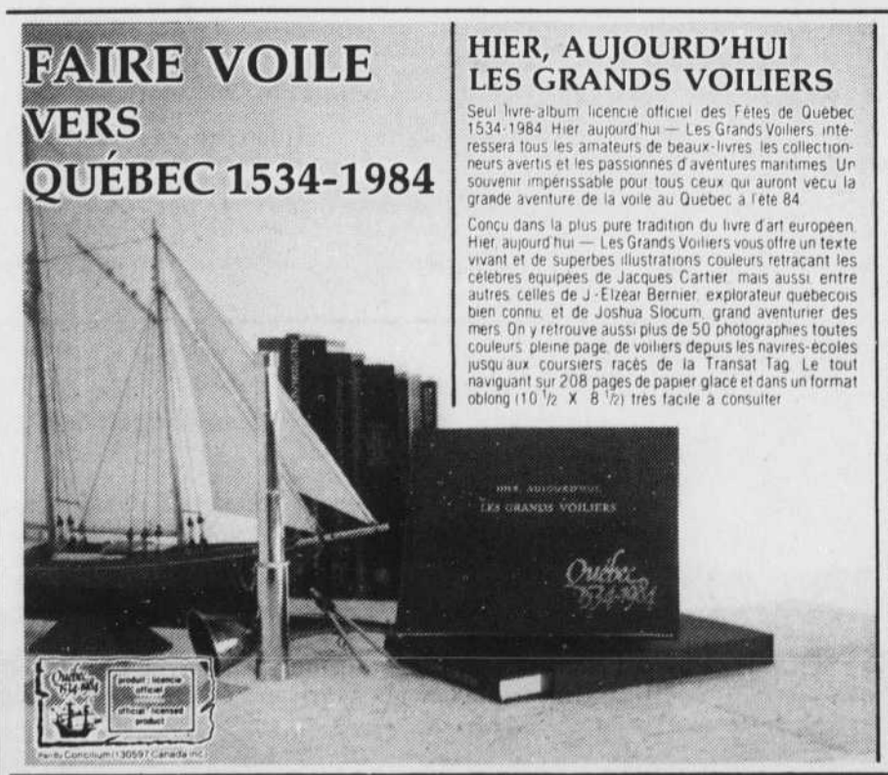

HIER, AUJOURD'HUI LES GRANDS VOILIERS

Seul livre-album licencié officiel des Fêtes de Québec 1534-1984. Hier, aujourd'hui — Les Grands Voiliers intéressera tous les amateurs de beaux-livres, les collectionneurs avertis et les passionnés d'aventures maritimes. Un souvenir impérissable pour tous ceux qui auront vécu la grande aventure de la voile au Québec à l'été 84.

Conçu dans la plus pure tradition du livre d'art européen, Hier, aujourd'hui — Les Grands Voiliers vous offre un texte vivant et de superbes illustrations couleurs retraçant les célèbres équipées de Jacques Cartier, mais aussi, entre autres, celles de J.-Elzéar Bernier, explorateur québecois bien connu, et de Joshua Slocum, grand aventurier des mers. On y retrouve aussi plus de 50 photographies toutes couleurs, pleine page, de voiliers depuis les navires-écoles jusqu'aux coursiers racés de la Transat Tag. Le tout naviguant sur 208 pages de papier glacé et dans un format oblong (10 1/2 X 8 1/2) très facile à consulter.

DISPONIBLE EN DEUX ÉDITIONS

L'édition de luxe (illustrée) vous est offerte sous couverture rigide recouverte d'une riche toile marine avec titres et illustrations estampillés en or. Le tout dans un somptueux coffret artisannal. **$ 59.95**

L'édition régulière vous est offerte sous couverture rigide parée d'un saisissant montage photographique couleur. La reliure est cousue caisse. Le reste est en tout point pareil à l'édition de luxe. **$ 29.95**

COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI

Retournez ce coupon à Concilium,
186, rue Marquis de Tracy, Boucherville,
QC, J4B 2M5

Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Code postal_____

Je désire recevoir ___ exemplaire(s) en édition de luxe à **$ 59.95** plus $ 3.00 pour les frais d'expédition
___ exemplaire(s) en édition régulière à **$ 29.95** plus $ 3.00 pour les frais d'expédition

☐ chèque ou mandat payable à Concilium
☐ Visa ☐ Mastercard ☐ Diners Club
☐ American Express ☐ Carte Blanche
Numéro de carte_____
Date d'expiration_____
Montant_____
Signature_____

L'humour charmant d'un égotiste impénitent

PIERRE QUESNEL

Gilles Archambault, **Le regard oblique**, Boréal-Express, 179 pages.

Si *Parlons de moi* et *La fuite immobile* (les deux seuls romans que j'aie lus de l'auteur) sont représentatifs de l'oeuvre de Gilles Archambault, je ne m'étonne pas qu'elle soit boudée par le public. Non que ces romans soient tout à fait mauvais. Disons qu'ils n'ont rien de remarquable. Certes, le style est convenable: il a au moins le mérite du naturel et de la simplicité. Mais ces romans ont l'inconvénient de traîner dans le soliloque et le lamento. Ils sont moroses, pour dire le moins. Encore si tout cela était racheté par quelques idées fortes, une vision poétique... Il n'en est rien.

Si le romancier ennuie, le chroniqueur, en revanche, a des chances d'intéresser. Du moins, si on en juge par *Le regard oblique*, ce recueil de petits textes déjà parus dans *Le livre d'ici* entre septembre 1980 et juin 1983. Vifs, allègres, remplis d'humour et de malice, ces textes sont en effet divertissants. Et l'on doit dire que le goût de l'auteur pour la concision et le genre d'humour qu'il affectionne le servent ici très bien.

Ces petits billets portent sur différents aspects de la vie littéraire et de la condition d'écrivain. Il se trouve que le petit monde des lettres tourne souvent autour de l'auteur.

Il est bien évident que nous avons affaire ici à un égotiste impénitent. Cela serait fâcheux si notre Narcisse n'arrivait pas à parler de lui sans humour. Grâce au ciel, notre homme ne se ménage pas, il applique à lui-même autant d'ironie qu'aux autres, voire il se tourne franchement, lui et ses rêves, en dérision.

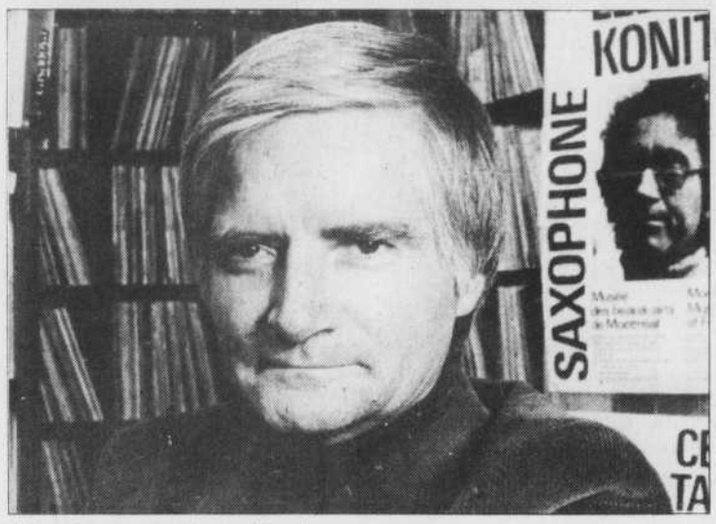

Gilles Archambault: un Narcisse amusant

On le devine: cet humour n'est pas innocent. Derrière les idées bouffonnes, les petites malices, il y a quelque chose qui fait mal. On rit pour ne pas pleurer.

Ce parti pris de faire rire, d'amuser, cache donc une profonde nostalgie. Bien sûr, il y a l'homme avec ses déconvenues, comme tout un chacun. Mais surtout il y a l'écrivain déçu, humilié peut-être. L'adolescent, qui rêvait de devenir un grand écrivain, constate, devenu homme, qu'il n'est qu'un écrivain bien modeste. En tout cas, méconnu, obscur, et qui regarde avec amertume ses invendus. Heureusement que l'auteur nous fait la grâce de transformer ses humeurs chagrines en humour.

L'heureuse faculté de rire de soi a transformé le ressentiment de l'écrivain en détachement, en sagesse. Peut-être lui a-t-elle permis de nous donner ici ce qu'il a fait de meilleur ? Peut-être l'auteur possède-t-il, pour ce genre de petits essais, de chroniques, un talent qu'il ignore ? Pourquoi ne chercherait-il pas à explorer cette voie ?

On regrette que ces textes soient si courts. Très souvent, on aimerait que l'idée soit plus élaborée. On reste un peu sur sa faim.

Il reste que ces petits billets sont tout à fait charmants. Lecture idéale pour les vacances, qu'on recommanderait pour la plage. Nourriture substantielle ? Certes non. Boisson légère, et rafraîchissante, qu'on déguste, amusé, à petits traits.

La Louisiane créole, pour quoi faire?

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

La Louisiane créole (littéraire, politique et sociale) par Réginald Hamel, 1762-1900, 2 tomes, 679 pages, Éditions Leméac, 1984.

Monsieur Réginald Hamel est un drôle de pistolet. C'est d'abord un professeur d'université pas comme les autres, en ce sens que ce qui lui manque le plus, c'est la rigueur, en tous les cas celle qui fait les précoces séniles et les tuteurs mâchouillards de thèses aussi faramineuses que celle de la courbe et la droite dans l'oeuvre de Laure Conan.

Monsieur Réginald Hamel ne se chauffe pas de ce bois-là, pour s'être trop intéressé à l'érotisme à une époque où il fallait marcher les fesses serrées, avant de se passionner pour l'oeuvre de Marie-Claire Blais dans laquelle il a répertorié pas moins de 98 monstres (si ma mémoire ne me fait pas défaut).

Mais cela aussi ne pouvait pas satisfaire quelqu'un d'aussi fou que M. Réginald Hamel. Il s'est donc attelé à un *Dictionnaire des auteurs québécois* et le manuscrit de ça remis à Fides, il a sauté sur sa motocyclette pour faire le tour du monde. Il en est revenu, pas plus content pour autant, mais avec un nouveau livre.

Ça s'appelle *La Louisiane créole*, et ça fait deux gros tomes de 700 pages qui voyagent joliment des années 1762 à 1900. On trouve de tout là-dedans, mais surtout M. Réginald Hamel dans ce qui le constitue, c'est-à-dire une maniaquerie certaine pour la recherche et une passion tout aussi marquée pour les sujets qui le préoccupent. Et, en même temps, cette absence de rigueur qui le fait se répéter souvent, qui le porte à croire qu'il suffit de dire, même n'importe comment, pour que le voile de la méconnaissance se déchire et que, comme lui, on comprenne tout.

Malheureusement, ce n'est pas si simple et cela malgré la clarté du propos de M. Réginald Hamel car, à le lire page après page, on finit par être désenchanté parce qu'on a l'impression que tout nous passe sous le nez et qu'à partir des documents qui nous sont livrés, il faudrait de soi-même écrire le livre.

C'est ce que j'ai essayé de faire tout en lisant, et j'ai trouvé ça dur. Peut-être parce que la Louisiane ne m'intéresse pas plus qu'il ne faut, en tous les cas dans ce qu'elle est devenue, une manière de folklore qui n'a plus que les os de sa peau, et qui se perpétue parce que devenu inoffensif, il donne bonne conscience à tout le monde. Comme je ne suis pas de ce côté-là des choses, il m'en faut bien davantage pour que je me mette à saliver.

Pourtant, tout est là, ou presque. Mais M. Réginal Hamel ne sait pas jouer avec les documents: il nous les donne plus nombreux que leur nombre et, autre déception, il ne s'agit presque toujours que de choses officielles, par exemple les traités qui, pareils à tous les traités, ne sont que de la boulechitte. Si la France s'est toujours dite passionnée pour la francophonie, ce n'était toujours que pour en profiter elle-même et dans une vision des choses qu'on ne peut pas dire qu'elle allait plus loin que le bout de son nez. Céder la Louisiane aux États-Unis pour 15 millions de piastres, c'était aussi fort que d'abandonner le Canada aux Anglais. Et cela s'est fait de façon aussi hypocrite que ce commerce des esclaves que la France, par Dieppe, a été la première nation à industrialiser, bien contente maintenant que par ignorance on ne lui rappelle pas, elle qui chapitre si bellement sur les droits dits de l'homme.

Dans la Louisiane française, on n'en était pas encore là, comme le dit bien le *Code noir* de Bienville, la pièce la plus intéressante de tout le gros livre de M. Réginald Hamel. On y voit la France dans tout ce qu'elle pouvait être, chassant le juif de ses territoires et faisant son or sur le dos des esclaves noirs, les marquant de la fleur de lys pour un vol de mouton ou les punissant de mort pour l'emprunt d'une jument, et cela sans compter les oreilles qu'on leur coupait, sinon le jarret, s'ils essayaient de s'enfuir. Cela su, on comprend mieux que la France cédant la Louisiane aux États-Unis, elle ne se soit que bien peu préoccupée de ses anciens colons qui, eux-mêmes, pour grimper dans l'échelle sociale, ont eu tôt fait de devenir Américains. L'espace de trois générations, et la chose était accomplie, sauf pour les fils et les filles des esclaves noirs qui, même devenus libres, ne s'en sont retrouvés que plus pauvres, selon le modèle fort juste dont Marcel Rioux a parlé si souvent dans ses essais: ne s'assimilent facilement aux vainqueurs que ceux qui, pour avoir toujours rêvé au pouvoir, sortiraient d'eux-mêmes le génie de n'importe quelle multiculture s'il le fallait.

C'est ce que les Louisianais ont fait et c'est ce qu'explique, mais plutôt mal, M. Réginal Hamel. Aussi bien dans son livre que sur la couverture même. Car de la culture créole, il n'est pas souvent fait mention, sauf par les textes d'Alfred Mercier qui, en 1890, a traduit en louisianais les fables d'Esope, et Onésime Debouchel dont le *Nègue dan Malor* est un très beau morceau de n'importe quelle littérature. Pour le reste, qui n'a absolument rien à voir avec la culture créole, c'est sans exception de la mauvaise poésie et de la mauvaise prose. Dans les meilleurs moments, ça nous fait penser aux pires crétineries de Louis Fréchette, qui ne peuvent avoir aucune place dans n'importe quelle anthologie parce que c'est trop concombre pour mériter autant. Ainsi sont ces pauvres caricatures de Victor Hugo que signent Louis-Placide Canonge, Auguste de Chatillon ou bien Urbain David.

C'est à se demander pourquoi M. Réginald Hamel, au lieu de toutes ces niaiseries, ne nous a pas donné dans son entier la *Johnnelle* d'Alfred Mercier dont les trop courts extraits qu'il nous livre me paraissent représenter le seul moment fort de la trop rare culture créole. Peut-être ne l'a-t-il pas fait parce que, comme dit Tito dans la *Johnnelle*: « Ga, man Délaïde, li trop joli » (« Regardez, mère Délaïde, elle est trop jolie »). Et c'est bien dommage puisque s'il y a une chose terrible, c'est bien celle-là: que ce qui aurait pu devenir une culture meure dans son oeuf et qu'en lisant l'histoire de ça, elle nous fasse aussi souvent mourir d'ennui. Monsieur Réginald Hamel n'est, pour cela, peut-être pas en faute, mais son éditeur a beaucoup à se faire pardonner, lui qui l'a publiée sans faire quoi que ce soit de et pour son manuscrit.

LE DEVOIR VOUS OFFRE
LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Gustave Flaubert captive

PIERRE Y. LAURIN

★ Michel Butor, **Improvisations sur Flaubert**, Éditions de la différence, Paris, 1984, 227 pages.

Certains écrivains fascinent. Ainsi en est-il de Gustave Flaubert. Ils sont innombrables à s'être penchés sur cet ermite qui a vécu 35 ans terré dans son « laboratoire » de Croisset. Mais Flaubert ne captive pas sans raisons. Le personnage est tiraillé, tourmenté: son oeuvre est touffue, inspirée. Son étude est, pour ainsi dire, incontournable.

Au tour donc de Michel Butor, qui nous livre ses « improvisations sur Flaubert ». En fait, rien dans ce livre n'est improvisation. On sent chez l'auteur une connaissance intime de l'oeuvre et, de surcroît, une réflexion sur la personne même du romancier. Toute sa vie, Flaubert a été tenaillé par deux visions de l'écriture: le romantisme, dont il deviendra le « disciple émancipé » et le réalisme, dont il deviendra le meilleur représentant. Se situant à leur confluent, il réussira à les marier d'une admirable façon.

D'abord, *Madame Bovary*, roman réaliste (choquant même selon certains... ; cela lui a valu un procès) est un roman prudent quoique foncièrement novateur. Vient ensuite *Salammbô* où Flaubert aurait donné libre cours à toutes ses idiosyncrasies. Butor établit un parallèle entre Carthage assiégée par ses mercenaires impayés et la société de Louis-Philippe 1er (régnant de 1830 à 1848), minée par sa décadence et ses excès. Dans *L'Éducation sentimentale*, Flaubert rappelle les troubles révolutionnaires de 1848. Voici donc éclairée sa démarche politique: fils d'une bourgeoisie qu'il a toujours honnie, il profitera de toutes les occasions pour en montrer la médiocrité intrinsèque. C'est aussi dans ce dernier livre que sont le mieux jemelés les deux styles littéraires: un amour rendu impossible par les conventions, mais qui n'en reste pas moins vivace malgré sa virtualité.

Dans ses derrniers livres, Flaubert devient franchement ironique et cynique: *Bouvard et Pécuchet* et la nouvelle « Un coeur simple » nous montrent comment le « réalisme froid, chirurgical » (dont il se réclame) peut prendre toute sa force.

Michel Butor nous a fait une critique littéraire: mais émane aussi de ce petit livre superbement bien écrit toute l'atmosphère d'une époque. On peut presque voir Flaubert, déclamant ses phrases dans son « gueuloir », pour en parfaire le style. On peut presque sentir le poids du monde sous lequel il ploie.

Et lui, pour toute réponse à cette lourdeur, n'aura su livrer à ses contemporains que quelques romans et nouvelles. Mais ces textes sont ceux d'un grand. Ils auront bientôt achevé de faire de Flaubert non seulement le fondateur de la modernité romanesque, mais aussi et surtout le maître indépassable du style.

il faut lire
ELSA MORANTE

Par l'auteur de LA STORIA
Aracoeli

"Totalement à part dans le panorama littéraire de l'Italie actuelle comme elle l'a toujours été, elle continue avec ce livre d'y imposer une voix unique, chargée d'une émotion et d'une tendresse mal contenues, celles d'une romancière-née qui a su ne jamais oublier que, pour bien raconter des histoires, il faut commencer par croire à ses propres personnages." (M. Fusco, *Le Monde*)

Éditions Gallimard — En librairie à $16.95

ÉDITIONS NAAMAN
C.P. 697
SHERBROOKE (Québec)
J1H 5K5
Tél.: (819) 563-1117

NOUVEAUTÉS 1984 MAI-JUIN: 10 TITRES

1. **Les Aventures des trois Petits Jean**, conte, par David de Carvalho (Itaúna, Minas Gerais). Traduit du portugais par Élisabeth Nicoud. Dessins par Laurent Trudel et Alain Boucher. ISBN 2-89040-294-0, 72p. 5,00$
Incursion dans le monde des adultes, gangrené par la pollution – Voyage spatial – Lumière sur la procréation.

2. **Traînée rouge dans un soleil de lait**, poèmes, par Joelle Morosoli (Chomedey-Laval). ISBN 2-89040-297-5, 64p. 4.00$
Poésie cursive, cinglante...

3. **Entente posthume**, journal et confession, par Marie-Thérèse Nacouz Habelrih (Alep). ISBN 2-89040-300-9, 52p. 4,00$
Amour maternel très spécial.

4. **Girouette**, poèmes, par Marc Hatzfeld (La Tuilerie-Estantens, France). Illustrations par Aïda Kébadian. ISBN 2-89040-303-3, 64p. 5,00$
Images rapportées d'un périple accidenté à travers le monde.

5. **L'Adresse au féminin**, poèmes, par Alexandre Faster (Vancouver). ISBN 2-89040-304-1, 64p. 4.00$
Lettre d'amour qui la raconte, seul et à deux.

6. **Ouvrir l'horizon**, poésie et prose, par Françoise Nantel (Lorraine). ISBN 2-89040-302-5, 56p. 4.00$
La recherche de la «venue au monde» dans des textes écrits en une vingtaine d'années.

7. **The «Voyages pittoresques»: Baron Taylor's Letters to Adrien Dauzats**, édition critique, by Anita L. Spadafore (Winnipeg). Illustrations (18). ISBN 2-89040-290-8, 144p. 15.00$
Group of letters written over a period of twenty-one years. Light on one of the most ambitious publishing ventures of the 19th century. Symbiotic relationship. Lithographic prints.

8. **La Lumière dans la nuit**, la vie de Mary Munn, aveugle de naissance, docteur en musique, par Nadine Mackenzie (Calgary). Préfaces de Peter Lougheed et de Maureen McTeer. Photographies. ISBN 2-89040-295-9, 76p. 6.00$
Récit captivant qui montre ce que la détermination et le talent peuvent permettre aux personnes différentes d'achever.

9. **Apprendre l'orthographe grammaticale au secondaire**, guide didactique, par Guy Simard (Rimouski), Marcel Côté, Jeanine Bélanger, Gemma Lebrun et Gratia Plourde. ISBN 2-89040-305-X, 80p. 8.00$
Résultat d'une recherche effectuée auprès de 324 élèves de l'École polyvalente de Cabano, au Québec.

10. **Le Québécois et sa littérature**. Collectif, sous la direction de René Dionne (Ottawa). ISBN 2-89040-289-1, 464p. Concours de l'ACCT. 30.00$
Dix-neuf universitaires donnent de la littérature québécoise une vue d'ensemble et une synthèse des résultats actuels de la recherche en vingt-deux essais, précédés d'une «Introduction» et suivis d'une «Bibliographie fondamentale» et d'«Index». Les coauteurs: Normand Beauchemin, André-G. Bourassa, Pierre Cantin, René Dionne, Jean Du Berger, Gérard-Claude Fournier, John L. Hare, David M. Hayne, Léopold LeBlanc, Roger Le Moine, Yves Lever, Laurent Mailhot, Jacques Michon, Pierre Nepveu, Gabrielle Poulin, Réjean Robidoux, Robert Saint-Amour, Robert Vigneault et Paul Wyczynski.

EN LIBRAIRIE ET CHEZ L'ÉDITEUR
Éditions Naaman, C.P. 697, SHERBROOKE (Québec) J1H 5K5

Envoi gratuit, sur demande, du catalogue général:
Auteurs de langue française
(base de toute Bibliothèque Francophone: plus de 450 titres analysés).

il faut lire
MICHEL FOUCAULT

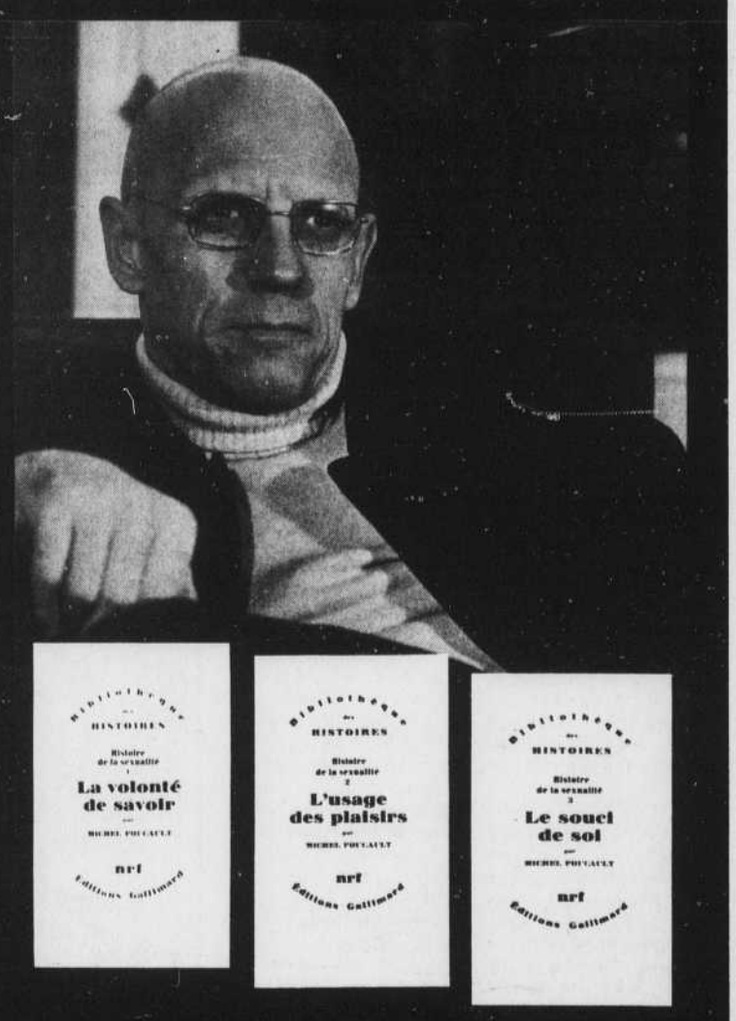

Viennent de paraître:

HISTOIRE DE LA SEXUALITÉ
Vol. 2 — L'usage des plaisirs — $17.95
Vol. 3 — Le souci de soi — $17.95

Autres oeuvres de Michel Foucault disponibles aux éditions Gallimard

L'ordre du discours (coll. Blanche — $5.50)
Raymond Roussel (coll. Le Chemin — $12.25)
Les mots et les choses (coll. Bibliothèque des Sciences humaines — $21.00)
Histoire de la folie (coll. Bibliothèque des Histoires — $17.25) (coll. TEL — $12.75)
Surveiller et punir (coll. Bibliothèque des Histoires — $19.25)
Archéologie du savoir (coll. Bibliothèque des Sciences humaines — $18.75)
Histoire de la sexualité Vol. 1 — La volonté de savoir (coll. Bibliothèque des Histoires — $14.95)

En vente en librairie

LE DEVOIR CULTUREL

Liberté de presse, faits divers et journal populiste

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Quand les cotes d'écoute sont en chute libre, le télédiffuseur privé n'a pas le choix: il lui faut absolument réajuster son tir. C'est ce à quoi s'emploie actuellement Télé-Métropole qui, par rapport à sa saison d'automne, a l'intention de sortir enfin de sa période de vaches maigres, quitte à bouleverser sa programmation et la grille-horaire d'icelle. C'est ainsi qu'on va déplacer le Télé-journal, imitant en cela CFCF, pour occuper avec de grandes séries américaines (notamment *Dynasty*) le créneau privilégié de 24 heures.

Et le téléroman étant le nerf de la guerre que se livrent Télé-Métropole et Radio-Canada, une nouvelle série verra le jour: *Entre chien et loup*, et sur laquelle on mise beaucoup.

On verra à l'automne ce que cela donnera. Mais il faudra plus que quelques séries américaines et un nouveau téléroman pour redorer le blason de TVA. Il y faudra davantage d'audace et une volonté de s'inscrire vraiment et pour les bonnes raisons dans la réalité québécoise avec autre chose en tête que le besoin du profit à tout prix.

Dans cette perspective, on ne peut pas dire que de présenter *Lou Grant* un vendredi soir et en plein coeur de l'été, ce soit là une bonne idée. Cette série américaine méritait mieux. Pour toutes sortes de raisons, que je vais essayer de circonscrire ici.

Je rappelle brièvement le propos de *Lou Grant*. Il s'agit d'une manière de chronique, celle qui se vit dans un grand journal populiste de Los Angeles dont la spécialité est le fait divers. J'en avais déjà vu quelques épisodes diffusés sur les réseaux américains dt et m'y étais intéressé parce que pour avoir imaginé à Radio-Canada une série du même genre, il y a quelques années, je voulais savoir pourquoi mon projet n'avait jamais décollé de terre alors que *Lou Grant* marchait très bien. En fait, cela tient à peu de choses, à une simple question de culture sans doute. Et de tradition dans le genre.

Depuis les débuts de la télévision, les Américains se sont colletaillés au phénomène journalistique sans interruption alors que nous, pour avoir mis tous nos oeufs dans *l'esprit de famille*, celui qui va de *La famille Plouffe* au *Temps d'une paix*, l'avons évacué de nos préoccupations.

Ceci étant dit, j'admets que *Lou Grant* n'est pas à proprement parler une grande série. C'est un brin folklorique et plein de clichés, autant sur le journalisme en général que sur le reporter lui-même. On se croirait au début du siècle, avec un rédacteur en chef (que joue fort bien Ed Asner) qui se veut être le grand défenseur de la veuve et de l'orphelin et qui a toujours maille à partir avec le propriétaire du journal, une vieille dame indigne qui croit à la liberté de la presse tant et aussi longtemps qu'elle n'entre pas en conflit avec sa propre liberté à elle. C'était le propos du premier épisode alors qu'une dizaine de policiers de Los Angeles, pour s'être fait prendre à coucher avec des filles de 16 ans, se voyaient menacés de poursuites judiciaires. Bien évidemment, les autorités voulaient que le scandale potentiel s'étouffe de lui-même, comptant pour cela sur le vieux reporter du journal, bien sûr alcoolique et dépendant tellement de la police elle-même pour les bons tuyaux, qu'il avait pour ainsi dire les mains liées derrière le dos. Alors le jeune reporter entre dans le décor et défonce les portes ouvertes. Lui, il n'est pas encore alcoolique et n'a pas eu l'occasion de faire guili-guili avec personne. Il est fendant et ne prend pas toujours le temps de vérifier ses sources, de sorte que ses papiers ne vont souvent que de sa machine à écrire à la corbeille à déchets du rédacteur en chef.

Comme on voit, il n'y a rien là pour se tirer en l'air. C'est qu'il n'existe à peu près plus de journaux comme celui que dirige Lou Grant, avec ses démodées machines à écrire, son désordre de vieux papiers et ces relations quasi familiales qui lient les journalistes les uns aux autres, de sorte que bien plus que de nous livrer ces tranches de vie que la fulgurance du fait divers rend éminemment exploitable, *Lou Grant* raconte avant tout les petites histoires de quelques membres de la rédaction du journal. Le fait divers, particulier à chaque épisode, n'est là que comme prétexte car ce qu'on fouille d'abord, ce n'est pas le journalisme dans ce qui le constitue, mais les sentiments même de ceux qui le font.

On aurait donc tort de voir dans *Lou Grant* une étude même discrète du phénomène journalistique, et plus particulièrement celui du fait divers. Ce n'est pas de toute façon ce qui a donné naissance à la série et ce qui a fait son succès aux États-Unis. Cela tient à toute autre chose, à une recette que les Américains, pour l'avoir expérimentée souvent, maîtrisent avec aisance, et dont l'humour occupe la grande part. Et ces petits clins d'oeil complices, distribués ici et là dans chaque épisode, nous font oublier le reste, c'est-à-dire ce quotidien englué dans le meurtre, le viol, la corruption et la concussion — toutes choses dont les grands journaux populistes sont pleins jusqu'à l'écoeurement. Que sans nous lasser, *Lou Grant* nous le redise, voilà qui n'est pas sans mérite.

Les Prix du Conseil canadien de la musique

PIERRE LAPALME

Le 24 juin dernier, le Conseil canadien de la musique décernait les prix accordés annuellement pour reconnaître l'excellence musicale et les réalisations spécifiques de nos musiciens ou des organismes qui leur fournissent un appui. À cette occasion, Gilles Lefebvre fut nommé membre d'honneur du Conseil.

Des médailles, oeuvre du sculpteur Charles Daudelin, furent accordées au soprano Frances James Adaskin de Victoria, à Henry Mutsaers, bibliothécaire national du Centre de musique canadienne depuis plus de 20 ans et Ronald Napier, responsable jusqu'à sa retraite de la musique de concert à la Société de droits d'exécution. Serge Garant a été choisi l'interprète de l'année et Violet Archer, le compositeur de l'année. L'Orchestre symphonique de Montréal et les éditions Fides furent également honorés.

Lors du 8e concours annuel pour les médias, l'émission *Musique de notre siècle* consacrée au cinquantième anniversaire de Gilles Tremblay fut couronnée meilleure émission de musique canadienne. La meilleure émission avec soliste fut le récital d'orgue de Kenneth Gilbert portant sur le *Livre d'orgue de Montréal*. Les émissions *Arts National, Choral Concert* et *Two New Hours — Vivier Memorial* ont également remporté des prix.

★

— Festival de Lanaudière. Mardi le 17 juillet, 20 h 30 à l'Épiphanie, les Chanteurs d'Orphée. Le 18, au camp musical, concert des professeurs à 20 h 30. Le 19 au cégep de Joliette à 20 h 30, récital du pianiste François-René Duchâble (Beethoven, Saint-Saëns, Chopin).

— Concert de clôture. Le dernier concert du Festival de musique baroque de Lamèque (N.-B) aura lieu dimanche le 15 juillet à 21 h à l'église Ste-Cécile, Petite Rivière de l'Île. Les interprètes seront Lorna Glover (violon), Isabelle Auclair (flûte) et Mathieu Duguay (clavecin).

— Récital gratuit. À l'église Erskine and American à Montréal, récital du mezzo-soprano Joanne Filion et de la pianiste Kerry Taylor à 12 h 15 et 13 h le 19 juillet. Oeuvres de Berlioz et Debussy.

— Au Domaine Forget. Dans le cadre de l'Académie d'été de musique et de danse à Ste-Irénée, comté de Charlevoix, il y aura un récital du guitariste Norbert Kraft aujourd'hui à 20 h 30 et un spectacle de ballet avec Kataline Molnar mercredi le 18 juillet à 20 h 30.

— Concert Vivaldi. L'Orchestre métropolitain du Grand-Montréal donnera les *Saisons* de Vivaldi avec la violoniste Denise Lupien le 18 juillet à 20 h au Stewart Hall, 176 Bord du Lac à Pointe-Claire.

— Retour de tournée. Le Studio de musique ancienne de Montréal revient d'une tournée d'un mois et demi en France au cours de laquelle il donna 14 représentations des *Vêpres* de Monteverdi ainsi qu'un éventail de musique sacrée au temps de Jacques Cartier. Lors de plusieurs de ces concerts, l'un des membres du Studio faisait de courtes présentations des oeuvres au programme qui ont enchanté le public français à cause de l'accent québécois !

— Le président de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, Jacques Brochu, vient d'être élu pour un mandat de deux ans au Conseil d'administration de l'Association des orchestres canadiens. L'élection eut lieu lors d'un symposium regroupant à Toronto plus de 1,500 musiciens, compositeurs, gérants et agents culturels, chefs d'orchestre, administrateurs et bénévoles.

Échanges entre professeurs de français et écrivains

L'Union des écrivains québécois (UEQ) tiendra une conférence internationale lsous le thème *Culture et technologie: fusion ou collision?* dans le cadre du 6e Congrès mondial des professeurs de français. L'événement se déroule à Québec du 15 au 20 juillet.

Dans le programme de cet événement, M. Jean-Pierre Guay, président de l'UEQ, explique le sens du thème choisi en ces termes: « Les dernières décennies nous ont fait accéder à l'univers du *Discours de la méthode*. On a marché sur la Lune. Dans nos esprits, la Terre s'est mise à tourner à la vitesse du son, puis à celle de la lumière. Politiquement, l'axe Nord-Sud est devenu l'enjeu de la confrontation est-ouest. L'Histoire ne sera plus jamais tout à fait la même, que traverseront désormais les autoroutes électroniques.

« Dans ce contexte, les écrivains du Québec ne seraient pas vraiment fidèles à eux-mêmes, c'est-à-dire à leurs origines européennes et à leur avenir américain, s'ils n'avaient la préoccupation de confronter leur imaginaire à la réalité. » M. Guay précise ensuite que c'est dans ce contexte que les écrivains s'unissent aux professeurs de français du monde entier pour analyser avec eux l'influence du virage technologique sur la langue et la culture.

Pour sa part, M. Emile Bessette, président de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) fait valoir dans son message que l'enseignant « partage » avec l'écrivain le contexte social et culturel dans lequel se réalise l'enseignement d'une langue, ce qui devrait donner lieu à un échange fructueux entre les deux groupes au cours des assises de Québec.

Marie-Paule Sarrazin
Présidente

CÉLIBATAIRES
cette invitation s'adresse à vous, sous l'égide du
Club des Diplômés(es) Universitaires Inc
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires, célibataires, séparés, divorces.)
SOIRÉE DISCO à l'HAWAIENNE
(en tenue sport)
Dimanche 15 juillet à 21h.
CLUB RHAPSODIE
Hotel Quatre-Saisons
Membres: 3$ -- Non membres: 5$
RENCONTRES TOUS LES MERCREDIS SOIR
Renseignements: 287-1017

La meilleure équipe sur FM

Jacques Lemieux Claude Baril
Lyne Rouillé Paul Houde
Pierre Houde Manon Lépine
Georges Pothier
vous offrent quotidiennement

La plus belle musique sur FM
CFGL FM 105,7

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

MUSIQUE SOUS LES ÉTOILES!
CONCERTS
60e ANNIVERSAIRE
CAMPBELL
OSM
50e ANNIVERSAIRE
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

En l'honneur de leur 60e anniversaire et du 50e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Montréal, les Concerts Campbell vous invitent à une soirée de musique inoubliable!

Le 20 juillet 1984 — 20 h 30
Concert à la Plaine des jeux,
Île Ste-Hélène
Chef d'orchestre : Charles Dutoit

Suppé :	Cavalerie légère, ouverture
Bizet :	Carmen – Suite nº 1
Saint-Saëns :	Samson et Dalila – Bacchanale
Suppé :	Flotte Bursche, ouverture
Suppé :	Fatinitza, ouverture
Massenet :	Thaïs – Méditation Richard Roberts, violon solo
Chabrier :	Bourrée fantasque
Suppé :	Boccaccio, ouverture
J. Strauss :	Le beau Danube bleu, valse

Nous vous suggérons de venir en métro et d'apporter votre chaise.

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE
GRATUIT
présenté par
LA SUCCESSION
CHARLES CAMPBELL C.R.
Organisé par la Compagnie Trust Royal, fiduciaire,
en collaboration avec le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal.

LE NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL
ESPACE LIBRE
SUPPLÉMENTAIRE les 12-13-14 juillet
1945 rue Fullum
Les Mille et 1 Nuits
Réservations: 521-4191
Jeudi minuit / Vendredi & samedi: 21 h et minuit

Richard Gotainer: exprimer ses «petites bêtises»

MIREILLE SIMARD

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas bavard. Et pas toujours sympathique.

Il a plusieurs mauvaises habitudes exaspérantes. Comme celle, par exemple, de siffler les filles qui passent sur la rue, pendant l'interview. (Le photographe confiera d'ailleurs, à l'issue de la séance de pose dans un kiosque de fruits, que le seul propos de monsieur Gotainer et de son guitariste, Claude Engel, tournait autour des nanas.) Ou encore celle de me regarder comme une bête de cirque parce que je ne comprends pas certains idiomes de son argot français. (« Un « polochon », vous connaissez ? Non ? Vraiment ! Mais alors qu'est-ce qu'est pour vous ! Non, mais j'insiste, c'est quoi ? »*).

Et puis, il a une façon de vous envoyer des vacheries au visage. « Vous savez, quand on les siffle sur la rue, seules les belles filles se retournent. Les moches savent que ce n'est pas pour elles. ». Ou encore : « Vous êtes folle de moi ? Non ? Bon, je suis content, autrement ça m'aurait peiné. »

Moi, des individus comme ça, je les plongerais dans un bain d'huile bouillante. Heureusement que je suis bien élevée : je m'abstiens de faire des commentaires sur le physique des chanteurs...

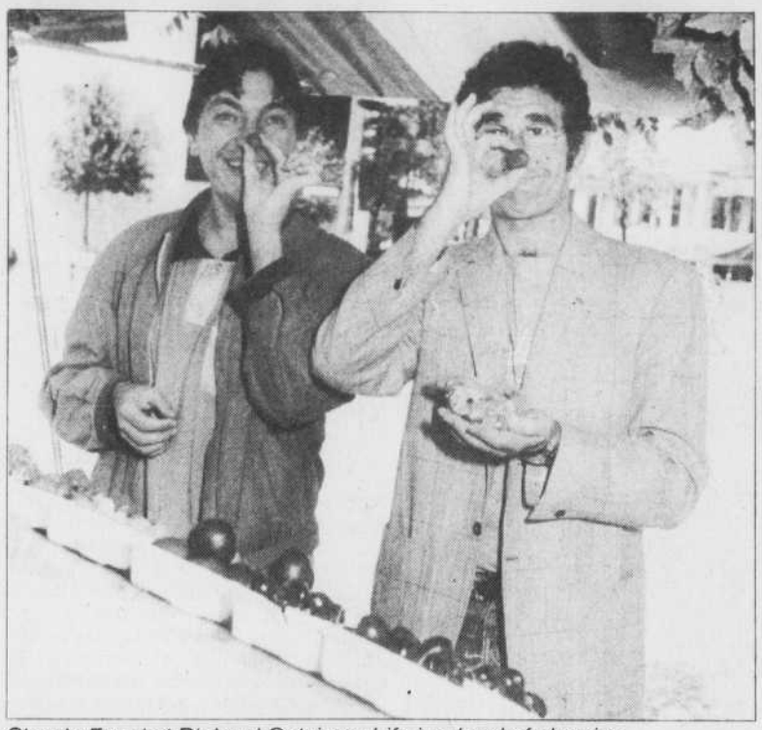

Claude Engel et Richard Gotainer: *Life is a bowl of cherries* . . .
(Photo Jean Lavallée)

Bon, cet ahurissant personnage s'appelle Richard Gotainer. Un chanteur français à qui nous devons *Le Mambo du décalco*, une chanson dont les paroles reprennent le mode d'emploi pour coller des « décalques » et qui fut fort populaire sur les ondes de CKOI l'été dernier. Pour sa première incursion *live* à Montréal, Richard Gotainer se produit ce soir, à minuit, au Théâtre St-Denis, dans le cadre du Festival Juste pour rire.

À l'entendre, Richard Gotainer a toujours fait rire les gens autour de lui. Alors, quand est venu le temps de se choisir un métier « j'en ai choisi un où je pouvais exprimer mes petites bêtises. »

Ç'a d'abord été la publicité, où il a écrit des *jingles*, puis de fil en aiguille, il a franchi allègrement le tout petit pas qui le séparait d'une chanson.

Il a connu Claude Engel, un guitariste-mélodiste, un peu par hasard en 1977. Engel est venu à écrire toutes les musiques de ses chansons, toutes sortes de musique de façon à imprégner moultes couleurs sur un album. D'ailleurs, Engel doit faire, ce soir, la première partie du spectacle de Gotainer.

Comme Richard Gotainer aime illustrer ses chansons, ses prestations sur scène se colorent de plusieurs costumes et mises en scène. Rien de très sophistiqué, précise-t-il. Juste des idées qui lui viennent spontanément, qui prolongent la portée de ses chansons.

Sur son plus récent album, où on retrouve *Le Youkki* et *Nuit papou*, le coloré personnage présente deux visages à l'image de ses textes folichons. Dans *Le Youkki*, une satire du langage bébête qu'emploient les Français avec leurs petits chiens, il affiche l'air d'un gars de classe moyenne, vêtu de coordonnées Woolco, qui regarde avec fascination un minuscule « cadeau ». De l'autre côté, c'est avec un visage de Noir, os planté au milieu du nez, qu'il illustre sa *Nuit papoue*.

D'où lui viennent ses thèmes ? De l'observation de la vie quotidienne. « C'est pas la vie telle qu'elle est qui m'intéresse, dit-il, c'est la vie telle qu'on la voit avec avec lunettes déformantes. Et croyez-moi, je suis bien placé. » Richard Gotainer arbore, en effet, une paire de loupes en guise de lunettes.

C'est ce qui se passe autour de lui qui l'intéresse. « Je ne fais pas des chansons à déversoir personnel. Je préfère raconter l'histoire des gens. Je me mets au service de la chanson. Quand Claude et moi, nous traitons d'un thème, nous faisons abstraction de nous. »

450 ans après l'arrivée de Jacques Cartier, Richard Gotainer découvre l'Amérique. Qu'en pense-t-il? « Ce qui est fascinant au Québec, c'est de se retrouver en Amérique et de parler français quand même. » Comment trouve-t-il nos moeurs ? « S'il n'y avait pas de glaçons dans les verres, de système de climatisation et d'*Orange Crush* en guise d'eau Perrier, ce serait super ».

Meilleure chance la prochaine fois, Richard Gotainer.

**Un polochon, histoire d'éclairer les Québécois pure laine non encore initiés à l'argot, c'est tout simplement un traversin.*

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

Renaud, le loubard rangé

Suite de la page 17

toujours. Mais ce jour-là, il a de bonnes raisons pour le faire. Il est inquiet. Il doit se produire le soir même au Pigeonnier dans le cadre du Festival d'été de Québec.

D'ores et déjà, on le présente comme la révélation du Festival. Ça l'agace. Il n'a jamais donné de concert à l'étranger (sauf en Belgique et en Suisse), alors oui il se sent nerveux. Est-ce que le public va l'aimer ? Est-ce que ses 10 musiciens vont faire l'affaire ? Est-ce que deux heures, c'est pas trop long ? En tout cas s'il « se plante », il va se saouler la gueule, ça c'est certain.

Mais dehors, il pleuvote et cette bruine-là se changera bientôt en déluge. Le concert sera annulé et Renaud devra reporter ses angoisses jusqu'à la fin de semaine. Il joue encore ce soir à Québec puis à Montréal le 21 juillet (et en supplémentaire le 22), date de son passage au Spectrum.

Le 21, c'est la date également de l'unique concert de Bruce Springsteen, au Forum. Ça tombe mal, Renaud est un fan inconditionnel de Springsteen avec qui il partage un goût pour les histoires sordides, celles qui remplissent les colonnes des faits divers et dans lesquelles de pauvres types tuent leurs femmes parce qu'ils les aiment trop.

Poète urbain. Renaud, l'anar(chiste), s'est inspiré du monde des loubards pour écrire ses chansons. Et on a reproché à ce bum de bonne famille d'avoir usurpé un univers qui n'était pas le sien. Et on lui a reproché son uniforme de mauvais garçon: blouson noir, jeans, bottes et tatouages qu'il porte toujours et sur lequel il a vissé une tête d'ange, avec des cheveux blonds longs et une frange sur le bleu des yeux.

Poète urbain, à un moment donné, il a rejoint la horde de laissés-pour-compte, abonnés du SMIC et du chômage « parce que, eux, ce sont de vrais cow-boys et qu'avec eux je me sentais fort, avec eux, je distillais ma révolte ». Il a donc commencé à vivre selon la règle. Il me montre ses bras. Sur le droit, une « gonzesse » très proue de navire et un nom « Lolita ». Sur l'autre, un grand oiseau et « Dominique ». Sa fille et sa femme gravées dans la peau. « Parce qu'elles, comme les tatouages, c'est pour toute la vie. »

La couverture de son dernier album le montre avec une petite fille pendue à son cou. Le côté jardin du chanteur réaliste. Derrière le HLM, il y a une plage, et sur cette plage, des enfants. Et Renaud dit qu'il aime les enfants, la sienne en particulier, et qu'il a envie de le hurler à la face du monde. Et que l'amour c'est mieux que la haïne et qu'il voudrait bien que Palestiniens et Israéliens se serrent la main.

Poète engagé ? Le titre lui répugne totalement. Mais il faut espérer changer le monde. Il croit d'ailleurs que les poètes y peuvent quelque chose. Il croit aussi que les enfants sont là pour ça. « Parce qu'ils sont de la graine de rebelle ».

Cet instinct de révolte qu'il dirige contre le pouvoir, la politique, la gauche, la droite et Dieu réunis, il lui soustrait la famille. Pour lui, sacrée la famille. Avant, bien sûr, il la détestait avec ses tabous, ses interdits et ses pot-au-feux. Mais il l'a rappelée et elle est revenue sans se faire prier. « Parce que je ne peux vivre seul. Parce que c'est quelque chose d'essentiel. »

Son père était un écrivain qui est devenu professeur pour boucler le budget. À la maison, on écoutait Brassens. L'auteur des « Copains d'abord » est toujours resté le maître à penser de l'auteur de *Mimi l'ennui*. Comme Brassens, Renaud écrit ses chansons en y mettant un histoire, un refrain, des couplets et des rimes. Procédé classique, très tradition française, ce qu'il ne renie pas, au contraire.

Ce qui l'ennuie, d'un autre côté, c'est de passer pour un rocker. Lui l'amoureux de Trenet qui cite Ferré et affectionne Rimbaud n'a rien à voir avec les délires électriques d'une musique qui ne le touche guère. Il a lu un jour un compte rendu d'une entrevue avec Joe Jackson qui parlait du rock comme un art de flemmards et de tarés. Il est à peu près d'accord.

De toute façon, ce barde des temps modernes aurait été poète s'il avait vécu à l'époque des sonnets de Ronsard. Puisqu'il faut un véhicule aux textes, il compose sa musique. « Une corvée ».

Il avoue cependant avoir peu de raisons de se plaindre. D'accord, les tournées sont épuisantes « mais avec 10 chansons par année, on ne peut pas dire que je me tue au travail ». Alors entre les concerts et les crises d'inspiration, il navigue sur une goélette rafistolée, ancrée tantôt à Marseille, tantôt à Ankara.

On est loin des néons et du pavé. « Effectivement, mais je suis tombé amoureux de la mer. D'avoir ma maison avec moi comme un escargot, de prendre du vent plein la gueule, d'être seul au monde et d'avoir des tas de pays à visiter, c'est merveilleux. Et puis, si c'est pas la liberté, ça y ressemble drôlement. »

Il remet sa veste de cuir, le temps de me dire qu'il projette d'écrire un livre pour les enfants et qu'il travaille à la rédaction d'un polar « une grande chanson de 100 pages », comme son père le faisait quand il était petit. Je m'attendais à rencontrer un malotru qui m'aurait envoyé promener et en argot en plus. Derrière la défroque du bum, je cherche encore le mauvais garçon. « Ne vous en faites pas, lance-t-il, au fond de mon âme, je suis une ordure. »

Cet été 1984 à la Place des Arts
Une mosaïque de spectacles prestigieux aux couleurs de toutes les nations

L'Antologia de la Zarzuela

plus de 150 chanteurs et danseurs expriment leur Espagne multicolore
les 17 et 18 juillet, à 20 heures
les 19, 20 et 21 juillet, à 18 et 22 heures
Billets: 7 $, 10 $, 15 $ et 20 $

Angélique Ionatos

irrésistible chanteuse et guitariste grecque
du 25 au 28 juillet, à 20 heures
Billets: 5 $, 7 $, 9 $ et 11 $

De Mexicaanse Hond

dans **Luisman's Law**
le jeune spectacle hollandais dans ce qu'il a de plus nouveau
du 8 au 11 août, à 20 heures
Billets: 6 $, 8 $, 10 $ et 12 $

Giovanna Marini
et ses compagnes

Cantate de tous les jours
des voix d'Italie, explosives, drôles et tendres
les 14, 15, 17 et 18 août, à 20 heures
Billets: 6 $, 8 $, 10 $ et 12 $

Billets en vente aux guichets de la Place des Arts, 842-2112.
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

Ballet Eddy Toussaint de Montréal
DU 27 JUIN AU 1er SEPTEMBRE

Mercredi, jeudi vendredi, samedi à 20h00
ADULTES: 5$
ÂGE D'OR: 4$
ENFANTS: 4$
Matinée du samedi 15h00
Programmation spéciale
ENFANTS: 3$
Programme du 11 au 28 juillet (Relâche le 26)
"FEMMES"
PAS DE DEUX
CONCERTO EN MOUVEMENT
7 PROGRAMMES DIFFÉRENTS DURANT LA SAISON ESTIVALE
Billets en vente aux comptoirs Tiketron et au guichet du Théâtre
Billets de groupe 524-3740
THÉÂTRE DES ÎLES
ÎLE NOTRE-DAME
Métro McGill, autobus 167

ANTOLOGIA DE LA ZARZUELA
création de José Tamayo

Vaste éventail des plus grands moments d'un théâtre lyrique propre à l'Espagne!
Plus de 150 danseurs et chanteurs! Une féerie de costumes et de décors!
L'Espagne dans toutes ses merveilleuses couleurs!
Les 17 et 18 juillet 1984: 20 heures
Les 19, 20 et 21 juillet: 18 heures et 22 heures
Billets: 7 $, 10 $, 15 $ et 20 $
Une présentation de la Société de la Place des Arts de Montréal en collaboration avec World Festival Corporation
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**
286-1200

Festival Orford 84
Directeur artistique: Pierre Rolland
• **SAMEDI 14 JUILLET — musique de chambre**
Rodney Friend — violon
Alice Schoenfeld — violon
Leslie Malowany — alto
Christopher Bunting — violoncelle
Jacinthe Couture — piano
oeuvres: Debussy — Beethoven — Brahms
• **VENDREDI 20 JUILLET — « *PIANO CINQ ÉTOILES* »**
François-René Duchable — pianiste
oeuvres: Beethoven — Chopin — Liszt
• **SAMEDI 21 JUILLET — musique de chambre**
Ernö Sebestyén — violon
Hatto Beyerle — alto
Eleonore Schoenfeld — violoncelle
Karl Engel — piano
oeuvres: Beethoven — Mozart
Salle Gilles-Lefebvre — 20h00 Entrée 10,00$
Centre d'Arts d'Orford JMC
Le Centre d'Arts d'Orford JMC
Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial du Mont-Orford
Route 141 Nord
(819) 843-3981 1-800-567-6155

FESTIVAL ÉTÉ 1984
BASILIQUE NOTRE-DAME
MOZART plus

★ **17 juillet**
CHARLES DUTOIT
YUZUKO HORIGOME, violon
JOHN ZIRBEL, cor
MOZART:
Concerto pour cor no 4. K. 495
Concerto pour violon no 4. K. 218
SCHUMANN
Symphonie no 1. « Le Printemps »

★ **26 juillet (Jeudi)**
CHARLES DUTOIT
COLETTE BOKY, soprano
MOZART:
Eine kleine Nachtmusik, K. 525
Exsultate, Jubilate, K. 165
STRAVINSKY:
L'Oiseau de feu (version originale 1910)

Sièges réservés. Les concerts débutent à 19 h 30
BILLETS INDIVIDUELS 11$, 7,50$
• aux comptoirs TICKETRON (+0,95$)
• aux guichets de la Place des Arts (+0,75$)
CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMPAGNIE
POWER CORPORATION DU CANADA
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

Un Fassbinder inédit à Montréal au Festival du nouveau cinéma

FRANCINE LAURENDEAU

Il n'est pas trop tôt pour annoncer une bonne nouvelle: *Berlin Alexanderplatz*, ce film fleuve de Rainer Werner Fassbinder, d'une durée de 15 heures 30 minutes, sera projeté en quatre soirées consécutives dans le cadre du 13e Festival international du Nouveau cinéma qui se tiendra à Montréal du 18 au 28 octobre.

Très rarement montré en salle à cause de sa durée — le film a été produit pour les télévisions allemande et italienne —, *Berlin Alexanderplatz* est l'adaptation du célèbre et vaste roman d'Alfred Döblin, paru en 1929, qui décrit les bas-fonds du Berlin des années 20, qu'on a souvent comparé au *Voyage au bout de la nuit*, aux *Mystères de Paris* et même à *L'Opéra de quat'sous*.

On retrouve, dans cette oeuvre colossale, les comédiens habituels de Fassbinder: Günter Lamprecht, Hanna Schygulla, Barbara Sukowa, Gottfried John, Elisabeth Trissenaar... Le film sera présenté à l'Outremont car le Festival se déroulera cette année à l'Outremont, à la Cinémathèque québécoise, au Cinéma Parallèle et, principalement, dans les trois salles du Complexe de La Cité.

Parallèlement, et dans l'infrastructure du Festival, Film Transit compte organiser un Salon du film québécois où l'on projettera les longs métrages québécois (indépendants) de l'année à une quinzaine de distributeurs, télédiffuseurs et directeurs de festivals européens pour la plupart, qui auront participé, la semaine précédente à New York, au « Showcase » des productions indépendantes américaines (Independant Feature Project).

Hanna Schygulla et Franz Biberkopf dans « Berlin Alexanderplatz » de Fassbinder

LA POÉSIE D'UNE MAGICIENNE

CINEMA

FRANCINE LAURENDEAU

Je ne suis pas une inconditionnelle de Jacques Rivette (*Paris nous appartient*, *L'Amour fou*...), mais j'ai éprouvé un véritable coup de foudre pour *Céline et Julie vont en bateau*, découvert dans la section Perspectives du cinéma français au Festival de Cannes 1974. Ce printemps-là, le critique de cinéma Jean-Louis Bory concluait du reste: « Si je devais retenir un seul film de ce festival, ce serait celui de Rivette. »

Il nous aura fallu attendre 10 années avant que ce petit chef-d'oeuvre sorte enfin à Montréal. Dieu merci, « le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat. »

Julie (Dominique Labourier), intriguée par l'allure bizarre d'une jeune femme (Juliet Berto), la prend en filature jusqu'à cet hôtel borgne où l'inconnue remplit ainsi sa fiche: « Nom: Cendrars, prénom: Céline, profession: magicienne »...

Bientôt amies, ou plutôt semblables et complices, les deux moitiés de la même orange, elles vont se passionner pour le mystère de la villa de la rue du Nadir aux Pommes. À coups de bonbons anglais, elles réussissent à passer de l'autre côté du miroir, là où des êtres de tragédie répètent inlassablement les mêmes phrases sibyllines et marienbadesques.

Mais comment raconter, en prose, un poème ? Comment décrire ces trois heures et quart de fantaisie pure où l'imagination est reine ? Ce serait aussi vain que de tenter de dessiner le sourire du Chat du Cheshire...

Car s'il y avait une équivalence littéraire à l'univers de *Céline et Julie*, ce serait celui de Lewis Carroll. Un monde magique qui tourne le dos au réel, même si on voit sur l'écran des rues, des maisons, des taxis, le funiculaire de Montmartre.

Tourné en 16 mm en cinq semaines, ce film a été imaginé par les quatre comédiennes principales (Juliet Berto, Dominique Labourier, Bulle Ogier, Marie-France Pisier). Une création collective dans le meilleur sens du terme, qui respire le bonheur d'inventer. Nous sommes au pays des merveilles où, pour sauver une enfant en détresse, il faut se mettre aux doigts des regards de bébés dinosaures. Et dans ce film où traînent un peu partout des marguerites, des poupées de chiffon et des chats paresseux, c'est à un chat que reviendra la dernière image...

Les comédiennes sont délicieuses d'humour et de vivacité, remarquables de générosité. Je donnerais la palme à Dominique Labourier, étonnante Julie. À voir absolument, même si la copie 16 est un peu délavée, même si c'est à L'Autre Cinéma. Jusqu'au 19 juillet.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

A la finale nationale du Concours de musique

Le piano occupe une place de choix

TROIS-RIVIERES (PC) — Le piano occupe une place de choix, au détriment des autres disciplines, à la finale nationale du Concours de musique du Canada.

Mercredi, dans la catégorie des pianistes de 21 ans et moins, le trifluvien Marc Fortier a fait excellente impression. Mais cela n'a pas été le cas de Johanne Martin, de Lauzon, qui a joué trop mécaniquement les Variations symphoniques de César Franck. Quant à Bao-Luan Nguyen, d'Aylmer, il faut lui reconnaître le contrôle exemplaire de ses moyens qu'il a exploités judicieusement dans le Concerto no 1 de Prokofieff. Andrew Dittgen, de Bramalea, en Ontario, a pour sa part réservé une belle surprise aux spectateurs avec son interprétation du Concerto de Grieg. Voilà un jeune musicien qui, en plus de posséder une technique supérieure, manifeste un sens musical assez profond qui donne un caractère personnel à son interprétation. Son unique préoccupation semble de re-créer le plus fidèlement possible la pensée de l'auteur. Il ne serait pas surprenant que l'on entende davantage parler de lui à l'avenir.

En soirée, c'était au tour des trois derniers pianistes inscrits au Tremplin international.

La séance a commencé en coup de foudre avec la bouleversante Liana Lama qui se lançait dans le non moins bouleversant Concerto no 3 de Rachmaninoff, un monument que même les pianistes de carrière n'abordent pas sans crainte. Elle a attaqué le premier mouvement avec un aplomb déconcertant. Ses doigts couraient sur le clavier avec un égalité et une netteté impeccables. Tantôt sa touche se faisait ouatée, tantôt elle martelait énergiquement le clavier dans les passages plus fougueux. Et que dire de l'art subtil avec lequel elle traita cet entrecroisement de thèmes dans la deuxième partie d'un concerto qu'elle allait terminer en splendeur.

Eva Csarnay, dans le Concerto no 3 de Beethoven, n'était plus la même. Toute exubérante, elle débordait de vie, sachant être à la fois énergique et douce par le truchement d'une technique bien contrôlée. Le spirituel rondeau qui termine l'oeuvre a été enlevé avec brio.

Même fougue chez Anne-Marie Dubois qui semblait parfaitement détendue. Elle n'eut aucune difficulté à maîtriser une technique qui lui avait causé quelques légers ennuis lors de sa première apparition. Son Chopin se faisait remarquer par une sobriété où, sans multiplier les élans de lyrisme, elle parvenait non seulement à nous toucher mais aussi à nous séduire par son jeu cristallin et scintillant dans le dernier mouvement.

La qualité du jeu des violonistes et des violoncellistes était également impressionnant.

Parmi les violonistes de 15 à 25 ans qui ont été entendus, il faut mentionner Michelle Seto, de Montréal, qui a montré beaucoup de sûreté dans le premier mouvement du Concerto de Wieniawski alors que Martin Beaver, de Toronto, pour qui tout semble facile, s'imposait par une interprétation étonnante du Concerto de Tchaikovski qu'il a joué intégralement. On a remarqué une belle musicalité que servait admirablement une technique solide, comme ce fut le cas dans le tempo endiablé du troisième mouvement.

Qui a le plus frappé parmi les violoncellistes qui se sont produits jeudi matin? Jugement périlleux à porter. Disons que Alla Kennedy, de Charlottetown, a su faire chanter son instrument dans le Concerto de Saint-Saens, et que Thomas Wiebe, de Winnipeg, s'est attaqué avec bonheur à un mouvement difficile du Concerto en do majeur de Haydn. Quant à Jean Bresse, de Chicoutimi, il a impressionné par la grande allure qu'il a donnée au deuxième mouvement du Concerto d'Elgar alors que Marina Hoover, d'Edmonton, parvint à nous accrocher par une virtuosité au service d'un sens musical très vif.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

Le rideau se lève sur 1 chef-d'œuvre que le cinéma français n'avait pas projetés depuis près de 20 ans.

HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR POUR TOUS

2e semaine

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (The man who knew too much) 1956

JAMES STEWART · DORIS DAY

réalisé par ALFRED HITCHCOCK scénario de JOHN MICHAEL HAYES d'après un sujet de CHARLES BENNETT et D.B. WYNDHAM-LEWIS

12.05, 14.15, 16.25, 18.35, 20.45

Cinéma du COMPLEXE desjardins 1

BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

★★ LA CRITIQUE EST UNANIME! ★★

«Avec Zelig, Woody Allen nous offre sa comédie la plus originale et la plus étonnante. Un véritable tour de force!» Richard Guay, Le Devoir

«"Zelig": du grand Woody Allen.» Franco Nuovo, Journal de Montréal

POUR TOUS

«Un véritable joyau.» Luc Perreault, La Presse

«****Un chef-d'oeuvre» Manon Peclet, Dimanche-Matin

WOODY ALLEN
MIA FARROW

Zelig En Version Française

Une production JACK ROLLINS et CHARLES H. JOFFE

WOODY ALLEN MIA FARROW

Monteur SUSAN E. MORSE · Créateur de Costumes SANTO LOQUASTO
Chef Décorateur MEL BOURNE · Directeur de la Photographie GORDON WILLIS
Producteur Exécutif CHARLES H. JOFFE · Produit par ROBERT GREENHUT
Ecrit et Réalisé par WOODY ALLEN

CRÉMAZIE ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210

Lun. à ven.: 7.30 - 9.15
Sam.-dim.: 12.30 - 2.15 - 4.00 - 5.45 - 7.30 - 9.15

LE FILM QUI FAIT SCANDALE LORS DU FESTIVAL DE CANNES

L'un des films d'amour les plus violents du cinéma français.

Quoi qu'il fasse,qu'il s'assoit devant son piano, prenne la plume,saisisse un appareil photo ou prête son oeil au viseur d'une caméra,le résultat est le même: Gainsbourg fait scandale...

Barbara Sukowa — Inspirée et violente, fantastiquement surprenante et attachante. Elle est sublime!

Francis Huster — il est idéal.C'est un romantique exacerbé et remarquable.

«...TIMAR débarque d'un cargo,avec pour tout bagage, une lettre de recommandation de son oncle, magistrat à Angoulême,et ses illusions. L'Afrique, pense-t-il, fera sa fortune. Bien vite, il déchante: le poste promis n'est pas libre. L'Hôtel Central où il échoue est à la limite du sordide...»

EQUATEUR

FRANCIS HUSTER BARBARA SUKOWA

18 ANS

CINÉMAS UNIS

un film de **Serge Gainsbourg** d'après le roman de **Georges Simenon** «Le coup de lune»

SAM. & DIM. 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40.
SEM. 6.00, 7.50, 9.40.

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

LE FILM QUI BAT TOUT LES RECORDS À NEW YORK!

«Très beau film à voir. IRENE PAPAS est éblouissante» — *BON DIMANCHE / Laurent Gaghardi*

«... Tant de couleurs et sûrement autant de conviction.» — «Satire fantastique.» — *DIMANCHE MATIN / Manon Peclet*

«On ne s'ennuie pas, on va d'une surprise à l'autre. Tout est là.» — *LE DEVOIR / Francine Laurendeau*

DIMA FILM présente

erendira

L'incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa Grand-Mère diabolique

14 ANS

IRENE PAPAS - CLAUDIA OHANA - MICHAEL LONSDALE
RUFUS - Réalisation: RUY GUERRA
Scénario: GABRIEL GARCIA MARQUEZ Prix Nobel 1982

SAM. & DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
SEM. 7.00 & 9.00.

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

"Une autre de ses splendeurs visuelles!" — *N.Y. Times*

FEDERICO FELLINI
E LA NAVE VA
AND THE SHIP SAILS ON
(VERSION ORIGINALE, SOUS-TITRES ANGLAIS)

POUR TOUS

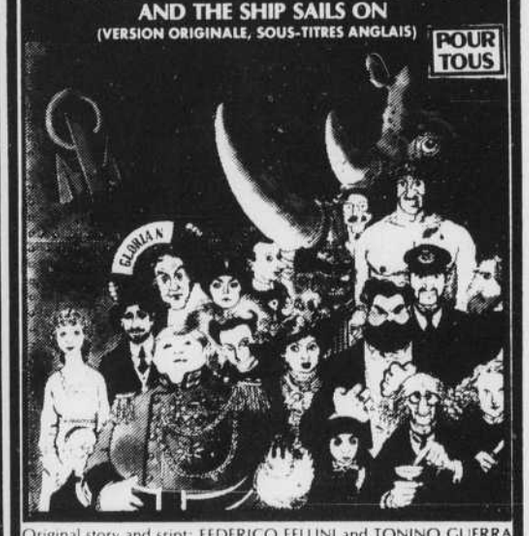

Original story and sript: FEDERICO FELLINI and TONINO GUERRA
Directed by FEDERICO FELLINI. Camera: GIUSEPPE ROTUNNO
Production design: DANTE FERRETTI
Music by GIANFRANCO PLENIZIO — Distribution ACTION FILM

12.05, 2.25, 4.45, 7.05, 9.25

PLACE VILLE-MARIE
CINEMA 2 866-0689

RUE CASES NÈGRES
UN FILM À VOIR ABSOLUMENT

POUR TOUS

3e mois

VENISE 83
LION D'ARGENT
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE

un film de EUZHAN PALCY

RUE CASES NEGRES

1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10

Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

LE PLUS GRAND FILM DU FESTIVAL
– *RICHARD GAY, LE DEVOIR*

POUR TOUS

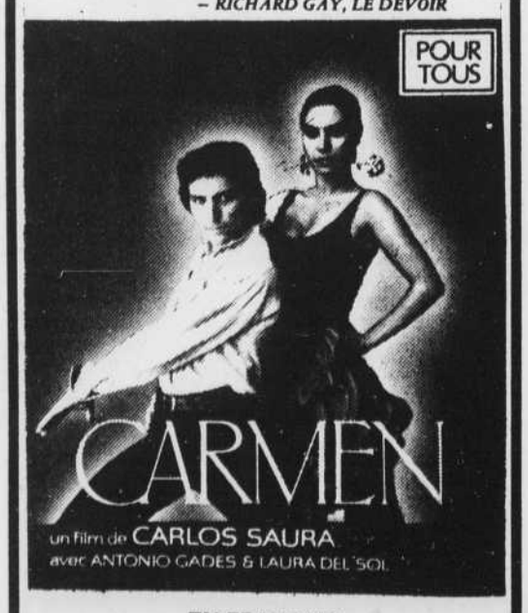

CARMEN
un film de CARLOS SAURA
avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL

EN FRANÇAIS
1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25

Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

De l'anecdote au naïf dans les Maisons de la culture

EXPOSITIONS

HEDWIDGE ASSELIN

La Ville de Montréal est responsable de plusieurs expositions cet été. L'ouverture d'au moins trois maisons de la culture lui permet d'étendre son champ d'action. De plus, sont présents dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville, une soixantaine de tableaux qui ont pour sujet « Montréal vu par les peintres ». Le sujet n'a pas toujours été valorisé par les peintres qui lui préféraient le paysage national, des motifs inspirés de la peinture européenne ou l'abstraction gestuelle ou géométrique. Pourtant la ville eut ses admirateurs inconditionnels comme Adrien Hébert, Philip Surrey, Jack Beber, John Little et Miyuki Tanobe. Les toiles présentées couvrent plusieurs générations. Il y a un petit côté anecdotique à cette exposition puisque devant ces tableaux on se plaît à reconnaître certains coins de la ville et déceler les changements survenus. Une seconde lecture permet d'apprécier l'évolution picturale survenue dans le temps, ce qui n'est pas à moindre intérêt. Par ailleurs, un tableau comme « La ruelle Goupil » de John Muhlstock par sa grande sobriété de lignes et de couleurs permet une réflection sur certains aspects plus défavorisés de Montréal. Somme toute une exposition très valable qui s'adresse à un public étendu, qui ne provoque pas une réflexion profonde sur la ville mais permet d'en déceler l'évolution et de voir de bons tableaux.

★

Il est à remarquer que les peintres naïfs suscitent un intérêt toujours plus vif surtout en Europe. Témoin à cette exposition qui nous vient d'Allemagne et qui est présentée à la toute nouvelle Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce conjointement avec l'Institut Goethe. Quelques tableaux de peintres naïfs québécois font partie de cette exposition. Dans la préface du catalogue qui accompagne cette exposition, Thomas Grochowiak analyse très bien ce phénomène et tente de définir de façon fort intéressante ce qu'est un peintre naïf. Pour lui, il s'agit d'un peintre du dimanche, dont l'oeuvre ne présente pas de stade d'évolution puisque sa personnalité de peintre est d'achever dès ses débuts. Il admet que certains d'entre eux aient une formation académique mais que poussés par leur instinct ils ignorent les entraves des théories scientifiques et cèdent avant tout à leur plaisir du récit et de la description détaillée. Ils n'essaient pas de faire original ou personnel et ignorent le problème de la conception artistique. On reconnaît un tableau naïf à son manque de perspective construite, l'absence d'ombres et la maladresse des proportions. Certains sujets dominent: les choses et les événements de l'environnement familier. Les peintres naïfs adorent raconter leur enfance et leurs rêves. La peinture leur sert souvent de délassement car beaucoup d'entre eux viennent de milieux humbles et difficiles. Ils sont de tous les âges. Il est à noter que l'on trouve beaucoup de femmes parmi ces peintres.

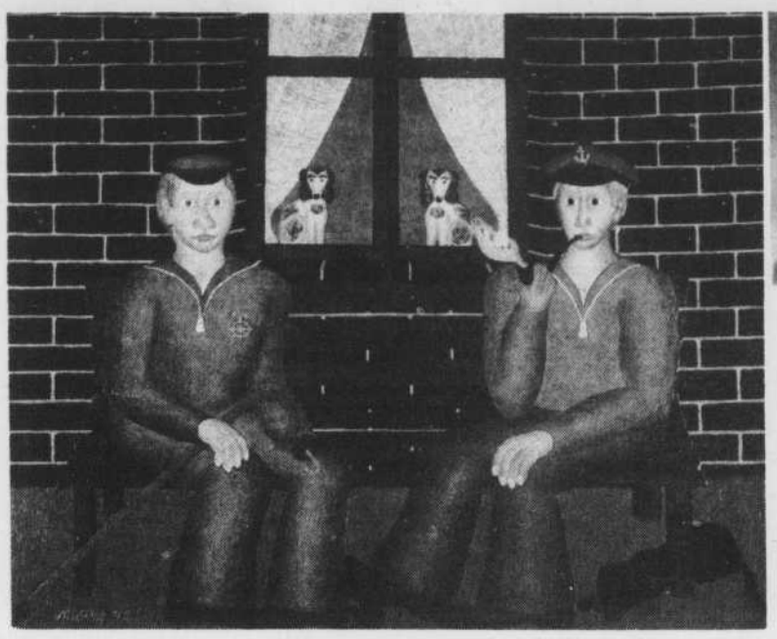

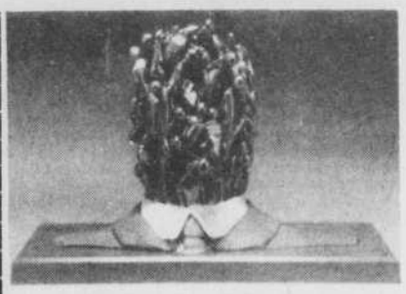

À gauche, le « Foyer de marins » du peintre naïf Manfred Söhl. Ci-haut, une céramique de Gregory Keith intitulée « L'homme d'affaire »

L'impression qui se dégage de cette présentation, c'est la simplicité et l'ingénuité des sujets, les couleurs franches et joyeuses. Du « Château de Beynuhmen » plein de petits personnages et de fleurs aux paysages étranges et vision nocturne de Friedrich Gerlach, en passant par le bistro bien parisien de Henry Dieckmann et les paysages ruraux de Kreitmeir, Kunert, Schächl, le visiteur peut se rafraîchir les yeux de propositions franches, directes, aux joyeuses couleurs vives.

Parmi les peintres québécois, l'on retrouve l'inévitable Villeneuve, Blanche Bolduc et Guy Bailey plus connu. On découvre avec plaisir une Marcelle Bouchard qui peint depuis trois ans alors qu'elle avait vécu jusque là complètement fermée au monde de la peinture. Son tableau, méticuleux dans les détails, est coloré et intense. « Le silence vient du nord », un beau tableau de Geneviève Jost me semble plus près par sa grande simplicité, du réalisme magique. Malgré qu'il pourrait l'inspirer si ce n'était de sa vision plus directe.

Il faut aussi souligner l'éclairage soigné qui fait paraître les tableaux très lumineux.

★

Des graveurs français sont présentés à la Maison de la culture de Maisonneuve. L'exposition accrochée avec retard ne présentait pas d'indications sur les auteurs et les oeuvres lorsque je l'ai vue. Cette situation sera corrigée le plus tôt possible m'a affirmé l'agent culturel. Ces oeuvres ne sont qu'un volet d'un ensemble distant dont le second volet est présenté à la bibliothèque de Montréal au métro McGill. À la mi-juillet, cette seconde partie sera rapatriée à la Maison de la culture de Maisonneuve. De très belles collagraphies abstraites de James Guitet offrent une texture intéressante. Plus facile à lire parce que formels, « Jeux de plage » et « L'homme au chariot » d'Yves-Marie Heude sont des eaux fortes sensibles au métier sûr. Dans un style plus aguicheur, Fossier, dans « Y.H.P.A. », une série de cinq grandes pièces, joue autour d'une forme qui s'apparente à une cuirasse et lui crée un environnement qui ressemble à un bloc-haus. La qualité des oeuvres présentées devrait faire oublier aux visiteurs la sévérité du noir et blanc de la plupart d'entre elles.

Des courtepointes colorées, bien structurées de Francine Larivière-Robichaud sont accrochées au second étage.

★

La Maison de la culture du Plateau Mont-Royal, sur la rue du même nom, nous présente « le grand prix des métiers d'art ». Quelque 69 artisans, de toutes techniques, présentent une oeuvre. Trois prix et trois mentions furent décernés. La salle est plutôt petite pour l'importance de cette exposition et le présentoir, pas assez discret, gêne la vue. Certains objets gagneraient à avoir un peu plus d'espace autour d'eux pour une meilleure appréciation. Certaines oeuvres se détachent nettement des autres par leurs qualités esthétiques. « Les murs crient le temps » de Gilbert Poissant est une sculpture céramique qui rappelle une architecture en ruine. La cuisson au raku de l'argile accentue l'aspect archaïque du thème. C'est une oeuvre très belle de sobriété. Autres pièces des plus fascinantes, la tête de « L'homme d'affaire » de Gregory Keith présente un col cravaté surmonté de petits personnages en faïence sculptée et lustrée qui s'entremêlent et symbolisent un univers compliqué. Quelques beaux vêtements, notamment ceux de Daniel Dansereau et Rose Godbout, des pièces de joaillerie très belles, une bague de Madeleine Dansereau, un bijou d'oreille de Lynn Légaré, le bracelet pendantif de Jean-Jacques Hosstetter qui a gagné le troisième prix sont parmi les objets les plus intéressants. Une dentelle au fuseau de André-Anne de Sève, oeuvre de patience, retient l'oeil. Des objets de bonne facture qui offrent différents degrés d'intérêt.

★

Plus de 30 cerfs-volants sont exposés à la Maison de la culture de Côte-des-Neiges. De même gabarit ils sont peints chacun différemment et montrent la grande diversité des courants et tempéraments des peintres allemands contemporains. Présentés de façon dynamique, ils semblent voler dans les airs. Le catalogue présente la manière ?????? qui donne envie de participer à la fête.

À la Galerie Aube 3935, Jean-François L'Homme présente une installation en trois transformations qui durera du 5 juillet au 30 août et qui s'intitule « Dégringolade ». Nous voyons pour le moment des panneaux de bois découpés en forme d'arche ou de champignon appuyés sur les murs de la galerie. Les papiers à couleur suivront, puis l'eau. Le vernissage pour la phase finale aura lieu le 15 août. Cette exposition permet de suivre l'élaboration d'une oeuvre.

Un sculpteur hanté par l'idée de la mort

Suite de la page 17

précipité de Domingo, les privant ainsi de sa participation gestuelle et orale à l'événement. Car, on l'aura deviné, Domingo Cisneros est artiste. Et ses pièces s'appellent: *Méditation* (peau et or d'ours), *Sur le sentier* (crâne d'ours, peaux de mouton, de phoque et de raton-laveur, crin, têtes de coyote, queues de chat, plumes), *Le recueilleur d'offrandes* (bois d'épicéa, queues de vache, écorce de cèdre, sumac), *Tandis que les cultures passent* (frêne, bouleau, babiche, peau de lapin, os d'ours et d'orignal, queues de vache).

Ces sculptures, je les ai vues, à l'intérieur du catalogue de *La Veillée de mort*, exposition tenue par l'artiste à Vancouver, au printemps 1981. Peut-être avez-vous, vous-même, rencontré un jour l'oeuvre de Domingo au Centre Saidye-Bronfman ou, l'an dernier, à Saint-Jean-Port-Joli, dans le cadre de l'événement *Langage des traces ?* À la Pointe à Chouinard, une ancienne cabane de pêcheur devenue chapelle sous le rituel de Cisneros et de l'artiste-amie Lise Labrie. Tribut, hommage et consacration, installation qui s'est transformée en oeuvre collective. Et les gens qui faisaient la file pour venir offrir fleurs, pierres et coquillages. Une marmotte toute sèche, des poissons morts. Les solitaires, les couples, les familles et les poètes. À pied, à bicyclette ou en moto.

« Partout, dans n'importe quel pays, les gens de la campagne, (le petit peuple comme on dit !) comprennent et aiment mon travail. L'art actuel est tellement loin d'eux, il ne les touche pas. Je n'ai rien à faire de cette tour de Babel, ce cul-de-sac, ces égo-trips: le minimalisme, le néo-réalisme, le futurisme ! L'humain est un être complet. Il faut le respecter dans son intégrité et non tenter de le convaincre intellectuellement. Moi, je veux le prendre par les tripes. Le conscient et l'inconscient. Sa part animale, spirituelle et intellectuelle. J'essaie de faire un art anticolonialiste. Non, ce n'est pas un art primitif. Ni entièrement écologique, ni seulement de gauche. C'est un art guerrier, si l'on veut. Parce que notre civilisation est tellement polluée ! À tous points de vue. Esthétiquement, c'est tout simplement déguelasse ce qu'on a fait avec la terre-mère ! »

Son chapeau sur un regard triste et fier, il parle de cette voix qui chante un peu. Et le vent dans les arbres se mêle à son grand rire parfois que le magnétophone enregistre, comme tantôt ce long poème en espagnol qui dit la forêt et la mort.

« Personne encore n'a su classer mon art. Mais peut-être est-ce mieux ainsi, d'une certaine façon. Les Indiens d'ici ont longtemps cru que j'étais un sorcier noir venu pour changer leur mentalité. Les Blancs me demandent de quelle tribu je sors et où je m'en vais avec ça ! Ceux qui ont essayé de comprendre la forme de mon expression, disent de mon art qu'il est rituel, ou du process art. Un art démoniaque, chamaniste ou transcendantal, un assemblage. Oui, c'est un peu de tout cela. Mais, comment t'expliquer ? C'est surtout la mort qui m'attire. Plus que tout, le rapport mort-renaissance. Et j'ai souvent joué avec le désir de mourir. Oui, il fut un temps où je recherchais le danger car, sur le chemin du chamane se trouve la mort. Il doit mourir plusieurs fois pour atteindre l'illumination. L'illumination, je la voulais à tout prix ! Rimbaud, lui, a dit qu'il fallait se capoter tous les sens pour y arriver. J'ai essayé ça aussi: alcool, drogues, prison, hôpital, l'état de clochard. Il ne manquait que le cimetière ! J'exagérais tout, la mort me hantait et elle m'a longtemps cherché. »

Métis avec des origines obscures — « un peu de l'Indien Tepehuane, en tout cas » —, Domingo Cisneros vit actuellement à la Macaza, à 85 milles au nord de Montréal, où il est arrivé en 1974 pour enseigner dans le collège amérindien Manitou, fermé en 1976 par le gouvernement provincial qui a préféré en faire une prison « plutôt que de continuer à prendre le risque de conscientiser les Indiens ! »

Comme le dit Théodore Lindberg, directeur de la galerie Charles H. Scott de Vancouver, il est important de comprendre que Cisneros a grandi dans un milieu urbain, un enfant des rues dans les villes bruyantes des États du Nuevo Leon et Durango (où il a finalement envie de déménager ses pénates pour un certain temps encore). Produit de la poussée de l'éducation mexicaine d'après-guerre et d'une université régionale bondée et en discorde, Cisneros a étudié l'art, l'architecture et, au début des années 60, la cinématographie à Mexico. Politisé, anarchique, il est alors de toutes les guérillas, qu'elles soient mexicaine ou chilienne. Chaque fois, re-prison, re-tabassage, re-exil. Elle est où la source ?:

« Oui, je me suis révolté, j'ai été mis à la porte des institutions, des pays et j'ai voyagé le monde. L'Amérique latine, l'Europe, les îles du Pacifique. Puis, j'ai quitté la politique pour me retrouver. Retourner à moi-même, mes poèmes, mes peintures, mes sculptures, travaillant très fort, très fort. J'ai beaucoup réfléchi, médité, passé de longs mois en forêt et poussé mes recherches de plus en plus loin. Peu de personnes entrent vraiment dans la forêt. Pour vraiment connaître la mère-terre. Chez les écrivains, par exemple. Rousseau, petit douanier qui rêvait dans sa tête ? Hemmingway avec ses trois caisses de whisky et ses 20 porteurs noirs ? En arts-visuels, Gaughin aux Îles Marquises, ville trop civilisée ? . . . Ce que je vis en forêt est bien plus fort que tout cela. Le bucolique, le pastoral ne m'attirent pas. C'est le sauvage que j'aime. L'underground de la nature que personne encore n'a touché. Les forces souterraines, noires du sauvage. Tu sais, la forêt, ce n'est pas du Disneyland ! C'est le carnage, on s'y entretue pour survivre. Mais, on ne tue pas juste pour le plaisir de tuer comme le font les stupides chasseurs qui laissent même la bête derrière eux ! Moi, ce que je tue, je le mange, puis je le transforme en art. Même si j'utilise le cadavre de l'animal pour mes sculptures, je pense que j'exprime ses angoisses. Si j'ai le temps, la vie, je veux passer 10 ans dans le désert. Et ensuite la mer. Où dans la mer ? Partout dessus et dessous. Et puis, ce sera la jungle. Crois-tu que c'est trop ? Je sais, les créatures ont deux ennemis, le temps et l'espace. Mais je veux les vaincre, ne pas être seulement un touriste sur cette terre-mère. Après, oui après, je pourrai dire que je la connais. »

S'il a le temps, il en fera des choses, Domingo ! Surtout continuer la poésie, toutes les écritures. Surtout, les installations magiques. Ce rituel dont toute la puissance m'est venue par le biais du vidéo (un vidéo que la télévision aurait intérêt à se procurer, je dirais même, à réaliser sur la production exceptionnelle de cet artiste). Une installation à vous couper le souffle, quelque part dans le nord du désert mexicain: cactus qui tremblent dans le vent, carapaces d'oiseaux et de bêtes à même le rocher, toutes ces plumes, lumière blanche des os. Et l'âme des ancêtres entre ciel et sable . . .

« J'aimerais réaliser un projet interdisciplinaire impliquant le Québec et le Mexique. Dans cet endroit, chez nous nommé: la zone du silence ! Un endroit bizarre où il se passe des choses bizarres ! Un projet avec des gens appartenant au monde de la parapsychologie, de l'astrologie, de la chimie. Des écrivains, des sculpteurs, des photographes, des ethnobotanistes et puis aussi des gens qui connaissent la faune, la flore et la minéralogie. Et que l'on puisse, d'une façon ou d'une autre, montrer cette installation au Musée d'Art contemporain de Montréal, ou au Musée d'Art moderne de Mexico. Avec un gros catalogue . . . quelqu'un d'intéressé ? »

Y a-t-il quelqu'un, dans la salle, d'aussi fou que ce beau fou ? Quelqu'un qui chercherait la source.

Guide de la bédé

(AP) — Quelles sont les meilleures bandes dessinées de western et chez quel éditeur sont-elles disponibles? Est-il exact que Walt Disney n'a jamais dessiné le personnage de Mickey? Qu'est-ce que la « ligne claire »? Comment constituer une bibliothèque BD pour un adolescent? Quels sont les dessinateurs qui ont illustré le personnage de Spirou?...

Si ces questions vous laissent songeur, ne cherchez plus. Les éditions Temps futurs viennent de publier à Paris un *Guide de la bande dessinée* dans lequel se trouvent les réponses. Trois cents auteurs radiographiés, 3,000 albums commentés, 5,000 références bibliographiques: voilà qui est déjà pas mal pour un premier guide qui se veut utile au lecteur novice aussi bien qu'à l'amateur éclairé.

Ce guide n'est pas bien sûr exhaustif, mais il est intelligemment organisé et constitue un bon fil d'Ariane pour visiter le labyrinthe qu'est le monde de la BD. Pour chaque auteur, cinq rubriques: « Bio-bibliographie », « Albums », « Le bon choix », « Pour en savoir plus », et « Voisin », cette dernière permettant, par recoupements et affinités, de compléter les informations des rubriques précédentes.

L'auteur, Philippe Bronson, voulait faire de son guide un ouvrage pratique: pari tenu.

Déjà plus de 27 000 visiteurs!

Détail de
La jeunesse de Bacchus
Une oeuvre magistrale à découvrir

BOUGUEREAU

Jusqu'au 23 septembre
Du mardi au samedi de 10h à 17h, le jeudi jusqu'à 21h
Le dimanche de 11h à 18h

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest Téléphone: (514) 285-1600

Présentée avec la généreuse collaboration d'AIR CANADA

Renseignements sur les ateliers Bouguereau: 285-1600

Musée Marc-Aurèle Fortin

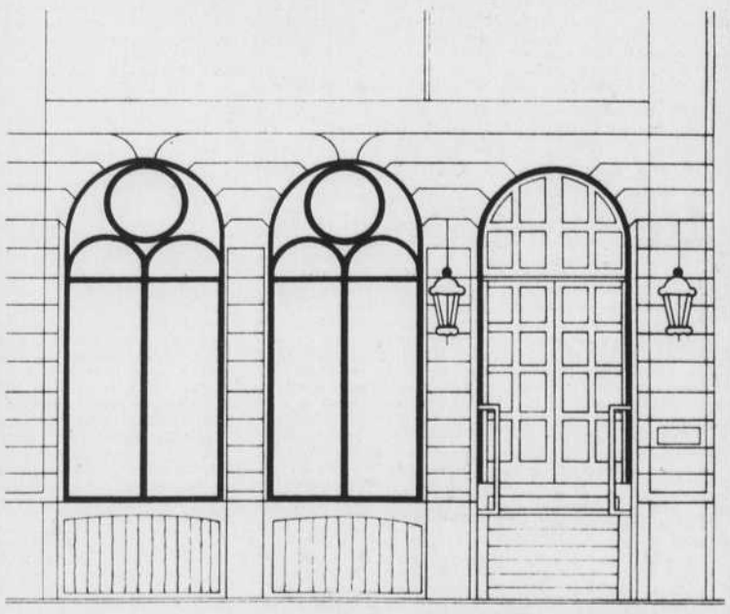

Nulle part au pays on ne trouvera une telle exposition.

« Sculptures »
sur pierres semi-précieuses

J.C. Charuest

Cette exposition connait un succès étonnant.

Vous verrez aussi un nouvel accrochage de 50 oeuvres de Marc-Aurèle Fortin.
jusqu'au 15 septembre 1984

118, rue St-Pierre Tél — 845-6108
(prolongement de la rue Bleury)
tous les jours de 11:00 à 17:00
(fermé le lundi)

LE BESOIN EXISTE TOUJOURS
Ambulance St-Jean

SALVADOR DALI
LA CONQUÊTE DU COSMOS II
Suite de 6 litographies (99 x 70 cm). (Gravures à l'eau forte estampées et numérotées) exécutées et signées par Dali lui-même.
Lundi à samedi de 10 à 20 heures
Lat Dior
(514) 935-5392
1610 Sherbrooke O., Porte 4
(X Guy & Métro Guy)
Montréal H3H 1E1

SALVADOR DALI
Reproductions exclusives
Lundi à samedi de 10 à 20 heures
Exposition permanente:
Lat Dior
(514) 935-5392
1610 Sherbrooke O., Porte 4 (XGuy)
Montréal H3H 1E1

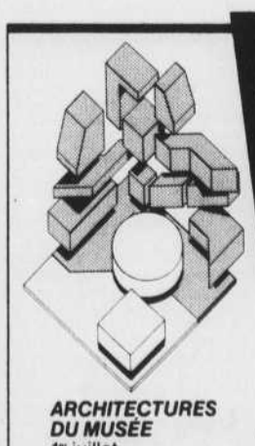

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
MONTREAL
CITE DU HAVRE
MONTREAL
TEL 873-2878

ARCHITECTURES DU MUSÉE
1er juillet – 16 septembre
Présentation de projets soumis au récent concours d'architecture pour la relocalisation du Musée au centre-ville.

3e BIENNALE DE LA TAPISSERIE DE MONTRÉAL
1er juillet – 12 août
Sélection d'oeuvres retenues par un jury international et regroupant 27 artistes canadiens.

TIES THAT BIND: FIBRES
1er juillet – 12 août
Film de Vincent Tovell

L'ART DU TEXTILE ACTUEL ET INTERNATIONAL
Conférence de Marcel Marois
15 juillet à 14h.

ENTRÉE LIBRE

Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires culturelles, Musée d'art contemporain
Autobus 167, stations McGill et Bonaventure

GALERIE LA MAGIE DE L'ART
«Entre la parure et la sculpture»
CLAUDE JOORY
jusqu'au 27 juillet
Heures d'été Mar. — Ven. 11h à 18h
1235 rue Guy 935-1446
à quelques pas au sud de Ste-Catherine

GALERIE 13
Artistes de la Galerie
Jusqu'au 29 juillet
Fermeture d'été du 30 juillet au 11 septembre
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053277-823. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demanderesse. — VS — CARMEN DEROSKI, défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 30 rue Côte Vertu = 504, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Plymouth Volaré 1977 jaune = série HL29CB398553, = lic 524S422 Qué./84 & acc., 1 tv couleur Hitachi & acc., 1 air climatisé Westinghouse & acc., effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 9195. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, — VS — 128677 CANADA INC., défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 3440 rue Henri-Bourassa en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur 9 tiroirs, 1 dactylo électrique IBM & acc., 1 bureau de secrétaire d'entrée, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 9255. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, — VS — BUFFET MONTANA INC., défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4670 rue Amiens en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: environ 500 chaises bleu, 1 dactylo Smith Corona, 1 réfrigérateur gris 3 portes & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 9175. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse, — VS — RENÉ BOISVERT, défenderesse. Le 26 juillet 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 8949 rue St-Michel, = 3, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire brun, 1 appareil Bourch Lomb & Acc., 1 additionneuse Olivetti, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017389-813. ANDRÉ SOUCY & AL., demanderesse, — VS — GEORGES LAUZON, défenderesse. Le 26 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 7077 rue Lévesque, en la cité Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur portative Admiral & acc., 1 mobilier de salon à carreaux brun 2 mcx, 1 système de son Lloyd's & acc., effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-043040-836. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse, — VS — HENRI KAISER, défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 5500 rue Du Domaine, = 203, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Plymouth Volaré 1978 brun 4 portes Sedan, licence AWA 678 Qué./84, = série HL41C8F113000 & acc., 1 tv couleur console RCA, 1 téléphone Super call U-3000 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-010733-747. RENÉ DAGENAIS, demanderesse, — VS — YVES GASCON, défenderesse. Le 26 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4004 rue Parc Lafontaine, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque blanche 3 mcx, 1 vidéo & écran J.V.C., 1 radio Standard, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-036158-827. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse, — VS — DORIS CÔTÉ, défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 11:30 heures au domicile de la défenderesse au No 491 rue Hermitage en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Toshiba Black Stripe, 1 bibliothèque en bois brune, 1 mobilier de salon brun 2 mcx, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No.: 705-02-000369-843. CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE STE-BÉATRIX, demanderesse, — VS — PLACEMENTS DE CHANTILLY INC., défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1100 rue Crémazie, = 801, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM & acc., 8 fauteuils en cuir sur roulettes, 2 classeurs 2 tiroirs latéraux, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Joliette, GREFFE DE LA PAIX. NO: 705-27-002291-828. SOUS MINISTRE DU REVENU, demandeur -vs- MME LOUISE MORIN-BEAUDET, défenderesse. Le 23 juillet 1984, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2970 rue Route 343 district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Ford Explorer 1977 brune. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY GRAND'MAISON, huissier 759-5556. Joliette, ce 5 juillet 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-27-7412-834. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- DANIEL WITHERS JR, défendeur. Le 26 juillet 1984, à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 309 #5 rue Pépin en la cité Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Datsun B 210 1976, Qc 85 AWJ 306. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier 663-7377. Montréal, ce 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-0023079-835. MONIQUE DION PERCEPTEUR, demanderesse -vs- TONY DITURI, défendeur. Le 25 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 12417 rue De Montigny en la cité Pointe aux Trembles district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Buick Skylark 1983 2 portes grise 2 tons et accessoires environ 40,000 kilomètres. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier 759-5556. Joliette, ce 5 juillet 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-27-005468-837. JOHANNE TELLIER PERCEPTEUR, demanderesse -vs- JEAN CLAUDE LAVOIE, défendeur. Le 24 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 130 rue Emmanuel en la cité St-Donat district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury Marquis 1976 verte. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ BÉLANGER, huissier 759-5556. Joliette, ce 5 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-047388-835. AMEUBLEMENT MONIZ INC., demandeur -vs- JOSE FARIA, défendeur. Le 26 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1058 Oxford en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur et acc., Magnavox 26" console, 1 table exagone, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017868-840. THOMAS C. COLLINS CON & CO. LTD., demandeur -vs- BOUTIQUE PATY LTÉE, défenderesse. Le 24 juillet 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6700 rue Côte des Neiges en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 150 chandails ass., 1 lot de 70 blouses, plusieurs lots de vêtements. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-025150-843. JOSEPH TORDJMAN, demandeur -vs- LES HÉRITIERS DE SUCCESSION DE FOTIOS MANOUSOS, défendeurs. Le 24 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 489 rue ouest Jean Talon en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 crédence en bois 4 portes, plusieurs filières en métal, calculatrice Sharp, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006572-841. WENGER LIMITÉE, demanderesse -vs- RICLIN PHARMA MART INC., défenderesse. Le 24 juillet 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5705 rue Decelles en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur ADS Regent 25" écran et printer Epson, caisse enregistreuse NCR, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317. Montréal, ce 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033250-833. BONJOUR JEANS LTÉE, demanderesse -vs- VÊTEMENTS POUR DAME ALLUSION INC., BETTY ZALTER ET HARVEY ZALTER, défenderesse. Le 26 juillet 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 467 rue de Capri en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil de velour vert, TV couleur, 1 lot de bijou, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-011999-849. L'HEBDO DE LAVAL INC., demanderesse -vs- PAYSAGISTE DECORATION FLEURIE INC., défenderesse. Le 28 juillet 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4947 rue boul. Lévesque en la cité Chomedey Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion International 1973 couleur jaune portant license N145236 Québec 1984, mobilier de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier 667-6080. Montréal, ce 12 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-014180-843. LES PÉTROLES GEORGES FORTIN LTÉE, demanderesse -vs- ROBERT NADEAU, défendeur. Le 26 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur ROBERT NADEAU au No 15 rue St-Paul en la cité Ste-Rose Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury Cougar 1980 plaque 5461L046 Québec 84, 1 laveuse à vaisselle RCA, 1 téléviseur couleur Sylvania, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier 625-1996. Montréal, ce 12 juillet 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. NO: 760-02-1128-82. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- RICHARD ZATYLNY ET DUBLIN EQUIPMENT REG'D, défendeur. Le 26 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 162 rue Hamilton, en la cité Châteauguay et district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Capri 1979 Lic. 975 M 253 et Chevrolet Pick Up 1976 Lic. F 315-792. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHESI, huissier 274-6471. Châteauguay, ce 10 juillet 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. NO: 705-27-003927-834. JOHANNE TELLIER PERCEPTEUR, demanderesse -vs- MARCEL FALARDEAU, défendeur. Le 24 juillet 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 394 rue Jeannine en la cité Repentigny district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Zenith 19 pouces, 1 divan, 1 ensemble de cuisine 6 chaises et une table en bois, 1 vaisselier en bois 6 pieds haut, 1 divan modulaire en 6 morceaux, 1 télécouleur meuble Panasonic, 1 table de salon moderne, 1 table de coin moderne. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANY GRAND'MAISON, huissier 759-5556. Joliette, ce 5 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017628-848. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse. — VS — RESTAURANT KILLINI LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juillet 1984 à 11 hres. Au: 4200, St-Jacques, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT KILLINI LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza en acier et acc. et autres biens de restaurant. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-013445-839. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse. — VS — PURCELL, CARL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 juillet 1984 à 11:30 hres. Au: 8031, Place Spalding, Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARL PURCEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Fisher et acc., 1 téléviseur et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-012226-838. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse. — VS — TUILE E. CÉRAMIQUE RAYMONDO INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 juillet 1984 à 13 hres. Au: 6185, Despreaux, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TUILES ET CÉRAMIQUE RAYMONDO INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Pick Up GMC 1977, imm. F137591, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-27-011880-837. MAURICE RACETTE, partie demanderesse. — VS — RICHARD, ANDRÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 juillet 1984 à 12 hres. Au: 8743, Albanel, St-Léonard, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Zenith et acc., 1 fauteuil brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-000234-833. JEANNE DESNOYERS, PERCEPTEUR, partie demanderesse. — VS — SOUCY, RAYMOND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juillet 1984 à 11:30 hres. Au: 5182, Dujarie, St-Léonard, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND SOUCY, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi et acc., 1 fauteuil en coin, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No.: 750-27-003918-839. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse. — VS — CASATI, ETTORE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juillet 1984 à 13:30 hres. Au: 6433, Chouinard, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ETTORE CASATI, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur et acc., 1 ventilateur et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No.: 750-27-004154-830. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse. — VS — OUELLETTE, PIERRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 juillet 1984 à 10:30 hres. Au: 2138, Valois, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE OUELLETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Fleetwood et acc., 1 téléviseur Quasar, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: RM84/165. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse. — VS — ANTOINE CHALEB, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juillet 1984 à 10 hres. Au: 1058, Val Martin, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTOINE CHALEB, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette GMC Van Dura 1975, brun, imm. F396-903. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-010395-839. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse. — VS — VAUGHAN, ANTHONY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juillet 1984 à 14 hres. Au: 2663, Knox, Mtl, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTHONY VAUGHAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son et acc., 1 mobilier de salon et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-011894-842. SAMI ISKANDAR, partie demanderesse. — VS — ARABVISION AU CANADA INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 juillet 1984 à 10 hres. Au: 2660, Mullins, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ARABVISION AU CANADA INC. ET HAMADI AGREBI, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 261 vidéo cassettes, 1 bureau, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 109057244. CAUSES NO: 113005476, 117701150, 810902050, 810934062, 415405115. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — BHARAT SINGH, partie défenderesse. INTERVENTION: 5084. PRENEZ AVIS que le 26 juillet 1984 à 10:00 heures, au: CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule de BHARAT SINGH, saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. Description du véhicule: 1 automobile de marque Chevrolet Malibu, de couleur gris, portant la plaque d'immatriculation no: 8071,686. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1007). Montréal, le 10 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-27-002816-831. JOCELYNE GUENET, Percepteur, partie demanderesse, — VS — JOHN YOUNKIE, partie défenderesse. Le 25 juil. 84 à 10:00 heures au 55, R.R.3, Lachute, Qué., district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN YOUNKIE, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule Ford Pick-Up 1972 et une automobile Chevrolet Monte Carlo 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: GAÉTAN HOULE, huissier, 681-2248. Le 12 juillet 1984. Houle & Associés, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-007537-843. NORMAN P. MILLER, partie demanderesse, — VS — STÉPHANE HÉTU, partie défenderesse. Le 25 juil. 84 à 10:00 heures au 2158, Des Patriotes, Ste-Rose, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STÉPHANE HÉTU, saisis en cette cause, consistant en: une télévision couleur, piano en bois, un système de son, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: HENRI JUNEAU, huissier, 681-2248. Le 12 juillet 1984. Houle & Associés, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DES SESSIONS DE LA PAIX. No.: 540-27-002677-837. JOCELYNE GUENET, Percepteur, partie demanderesse, — VS — DIANE CERNY, partie défenderesse. Le 25 juil. 84 à 10:00 heures au 55, R.R.3, Lachute, Qué., district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE CERNY, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule Ford Pick-Up 1972 et une automobile, Chevrolet Monte Carlo 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: HENRI JUNEAU, huissier, 681-2248. Le 12 juillet 1984. Houle & Associés, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Labelle, GREFFE DE LA PAIX. No.: 560-27-000683-83-5. GINETTE LORTIE, partie demanderesse, — VS — CHARLES GRABOWSKI, partie défenderesse. Le 25/07/84 à 10:00 heures au 1025 boul. Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES GRABOWSKI, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Toshiba, 1 table tournante de marque Taya & ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de juillet 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Québec, GREFFE DE LA PAIX. No.: 200-27-014291-83-4. YVON MARCOUX, partie demanderesse, — VS — MAURIZIO DEL GROSSO, partie défenderesse. Le 26/07/84 à 11:00 heures au 7988 Marquette, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAURIZIO DEL GROSSO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série 10871.7N562721 de marque Camaro Z28. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de juillet 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-003031-83-9. ROGER DENIS, partie demanderesse, — VS — FERNAND BONIN, partie défenderesse. Le 25/07/84 à 10:30 heures au 4185 D'Autray, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FERNAND BONIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 8 morceaux, 1 humidificateur de marque Beaumark & ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de juillet 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, COUR SUPÉRIEURE. No.: 760-05-000234-83-9. CAISSE POP. CHARLES LEMOYNE, partie demanderesse, — VS — ROGER GENDRON & ALS, partie défenderesse — ET — RÉGISTRATEUR DIVISION CHATEAUGUAY, partie mise en cause. Le 26/07/84 à 10:00 heures au 40 Salaberry Nord, Chateauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER GENDRON & ALS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger 7 morceaux, 1 système de son de marque Yamaha & ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: STÉPHANE LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 26ième jour de juillet 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No.: 750-02-000324-84-4. ÉDOUARD BARON & FILS INC., partie demanderesse, — VS — RICHARD MONGEAU, partie défenderesse. Le 25/07/84 à 11:00 heures au 1218 Des Patriotes, St-Denis, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD MONGEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 367S461 de marque Lincoln. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de juillet 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No.: 750-02-000578-84-5. LOUIS J. CLÉMENT LTÉE, partie demanderesse, — VS — YVES PERREAULT, partie défenderesse. Le 25/07/84 à 11:00 heures au 298 Laurier, app. 102, Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES PERREAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1978 immatriculée 108Z794 de marque Honda Accord. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de juillet 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-003799-84-0. GROUPE CHAMONIX ENR., partie demanderesse, — VS — MICHEL GAGNON, partie défenderesse. Le 25/07/84 à 11:00 heures au 2175 Nancy, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Panasonic, 1 lave-vaisselle de marque Kitchen Aid & ameublement, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 25ième jour de juillet 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004453-846. JOURNAL CITÉS NOUVELLES, demanderesse -vs- 94160 CANADA LTÉE « Restarant Deli Terrasse Des Sources Enrg. », défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3360 rue Des Sources en la cité Dollard Des Ormeaux district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 congélateurs 2 portes blanc & acc. 1 four micro onde Litton Generation II, équipement de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-035589-816. PIERRE JAFFRES ET JEAN-MARC PAQUETTE ET FRANCINE BARRETTE, demandeurs -vs- SUZANNE DAIGNAULT-ARES -et NAPOLEON ARES, défendeurs. Le 25 juillet 1984, à 13 heures au domicile de la défenderesse SUZANNE DAIGNAULT-ARES au No 4590 rue Boul. Des Monts en la cité Chertsey district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse SUZANNE DAIGNAULT-ARES, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano de marque Upright Grand et acc. 1 laveuse de marque Viking de couleur blanche, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017389-813. YVETTE VANIER, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES DORCHESTER INC. -et- REAL REEVES ET ARTHUR PORTELANCE, défendeurs. Le 25 juillet 1984, à 10 heures au lieu d'entreposage au No 14041 rue Boul. Dorchester Est, en la cité Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 64 chaises, 18 tables assorties, 1 table de billard, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042328-836. MORGUARD TRUST COMPANY, demanderesse -vs- BRYJAK TIMBRES ET MONNAIES INC., défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 10 heures au lieu d'entreposage de la Partie défenderesse au No 8135 rue Langelier, à St-Léonard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la Partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Timbres assorties, catalogues de Philatélie, équipements de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-047100-826. INDOCO LIMITÉE, demanderesse -vs- LES PORTES DE GARAGE UNIK (1976) INC., défenderesse. Le 27 juillet 1984, à 14:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7949 rue Léonard de Vinci en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse EN BLOC, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire électrique, 3 scies Denault, 1 compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-051479-827. CREDIT TRANS-CANADA LIMITÉE, demanderesse -vs- BOULANGERIE CHARBONNEAU TONY & FILS INC, défenderesse. Le 27 juillet 1984, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 110 rue de l'Église, en la ville de St-Polycarpe du district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Trancheuse & enveloppeuse à pain Doyon, 2 petite trancheuse à pain Oliver, 1 caisse enregistreuse RC Allen, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-015090-843. LES REVÊTEMENTS AGRO-115 INC., demanderesse -vs- A.M.W. CONSTRUCTION LTD., défenderesse. Le 27 juillet 1984, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1014 rue Montgolfier, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 filière latéral, 2 copieuses — Savin et GAF, 1 table de dessin, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060128-837. LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse -vs- RODNI TORME, défendeur. Le 26 juillet 1984 à 11 heures au domicile du défendeur au No 2177 rue Prud'homme en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-026979-833. JEANNE DESNOYERS, demanderesse — vs — PATRICK LAVOIE, défendeur. Le 25 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 1555 rue Glengarry, en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur, 1 divan en matériel, 1 système de vidéo portatif et acc., 1 table de salon en bois, 1 peinture signée Michel. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 365-7171. Montréal, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-28-000875-831. CLAUDE MEUNIER, percepteur, demandeur — vs — L. D'AMOUR INC, défendeur. Le 25 juillet 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au no 5151 rue Industriel en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur Digital Vidéo Data VT-78 & acc., 1 bureau secrétaire brun & acc., 1 dactylo IBM électrique & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers. Montréal, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023794-840. LINE DUROCHER, demanderesse — vs — MARCELLE ABDEL MALIK LSKANDER, défenderesse. Le 26 juillet 1984, à 14:00 heures au domicile de la défenderesse au no 283 rue 69ième Avenue, en la cité Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Sears Sold State & convertisseur Philipps & acc., 1 lave-vaisselle Kenmore, 1 bibliothèque sectionnelle brune, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers. Montréal, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017708-848. BACHAND DE LAVAL INC., demanderesse -vs- ROBERT GUÉNETTE, défendeur. Le 25 juillet 1984, à 14 heures au domicile du défendeur au No 874 rue Bois de Boulogne, app. 1 en la cité Chomedey district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur avec meuble en bois de marque Zénith, 1 set de salon, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-François, COUR PROVINCIALE. No.: 480-02-000052-84. TRANSPORT AUDET ET MEGANTIC LTEE, partie demanderesse -vs- DOUMARK INC. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juillet 1984 à 10 hres, au: 769, Lajoie, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOUMARK INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Toyota diesel imm. F369-973 et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020369-828. ALPHONSE HERSCHEID, partie demanderesse -vs- PROXIMITY LTD. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juillet 1984 à 11 hres, au: 72 G, Brunswick, Dollard Des Ormeaux, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROXIMITY LTD, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Labelle, COUR PROVINCIALE. No.: 565-02-000142-834. PAVILLON WAPUS INC, partie demanderesse -vs- BACHAND JACQUES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 juillet 1984 à 10 hres, au: 3908, Blv. Ste-Rose #4, Fabreville, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES BACHAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur en métal, 1 lampe de bureau, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011121-840. JOSEPH ELIE LTEE, partie demanderesse -vs- PAIEMENT JEAN-RENÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juillet 1984 à 10 hres, au: 3050, Trafalgar, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN RENÉ PAIEMENT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury 4 portes 1977, imm. 327P568 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004147-847. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse -vs- LES GESTIONS TROAX INC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juillet 1984 à 15 hres, au: 2140, De La Montagne 2E et 3E Etage, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES GESTIONS TROAX INC, saisis en cette cause, consistant en: 2 ventilateurs à plafond en bois, 77 tabourets, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-013565-846. SIMPSONS SEARS LTÉE, partie demanderesse -vs- THERRIEN LISE MASSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 juillet 1984 à 10:30 hres, au: 205, Hardy, Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LISE MASSON TERRIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receveur am fm et acc, 1 vidéo JVC et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Bedford, COUR PROVINCIALE. No.: 460-02-000228-843. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- VIGNEAULT ANDRÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juillet 1984 à 10:30 hres, au: 83, Gilbert, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ VIGNEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur et acc, 1 table tournante et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-047982-635. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PRINCIPE MARIANO ET AL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juillet 1984 à 10:30 hres, au: 12530, Gustave Franco, Rivière Des Prairies, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIANO PRINCIPE ET SANTINA SALEMME, saisis en cette cause, consistant en: 1 moulin à coudre industriel et acc, 1 téléviseur, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 505-27-014297-833. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- TURGEON MICHEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 juillet 1984 à 10:30 hres, au: 14, Chemin Chambly, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL TURGEON, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle portatif et acc, 1 téléviseur RCA. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-009224-834. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- CADIEUX ROBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 juillet 1984 à 14:30 hres, au: 6615, 9E Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT CADIEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi, 2 fauteuils en L. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-063079-839. UNI SÉLECT INC., demanderesse -vs- LUC AUBERT, défendeur. Le 26 juillet 1984, à 13:30 heures à la place d'affaires et domicile du défendeur au No 1249E rue De Condé en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur de couleur orange avec moteur et acc.; 1 régulateur avec acc.; 1 sableuse électrique à pression; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-002984-845. GROUPE DES ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU INC., demanderesse -vs- GUISEPPE VINCELLI & ANTONIO VINCELLI, défendeurs. Le 25 juillet 1984, à 10 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 4625 rue Chénier en la cité de St-Vincent-de-Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: congélateurs, réfrigérateurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 12 juillet 1984.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-004251-841. MARCEL GODBOUT, demandeur -vs- GÉRALD BOUFFARD, défendeur. Le 24 juillet 1984, à 12 heures au domicile du défendeur au No 5000 rue des Grands Coteaux en la cité St-Mathieu de Beloeil, Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une automobile "Ford" 1974 LTD, 7137451265O9. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 670-2968. Longueuil, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011490-849. LA CIE DE DEVISES ÉTRANGÈRES NATIONAL COMMERCIAL (CANADA) LTÉE, demanderesse — vs — PRIORITÉ LE SOIR LTÉE, défenderesse. Le 26 juillet 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 1531 rue Notre-Dame ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 calculatrice Sharp, 1 bureau en L, 3 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009957-841. LES INDUSTRIES WAJAX LTÉE, demanderesse — vs — LES SABLAGES MGF LTÉE, défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 95 rue St-Joseph, Vimont, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC 9500 Diesel, Imm. Qué. 85, F151-866, 1 trailer 40 pieds, Imm. R561-210, série: DXG419701 avec compresseur et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 64-06. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — ROGER SAUVÉ (E. SAUVÉ LTÉE), défendeur. Le 25 juillet 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au no 80, 55e avenue en la cité de Lachine et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Lloyds port. et base et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039040-833. CAISSE POPULAIRE ANJOU, demanderesse — vs — SERGE LABONTÉ, défendeur. Le 25 juillet 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au no 2140 rue Victoria, en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Oldsmobile Cutlass 4 portes 1979, Imm. 223-L-506 série: 3G-09F9M447336, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-031568-830. AMERICAN EXPRESS CANADA INC., demanderesse — vs — OFRANE SAINTILMA, défenderesse. Le 26 juillet 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au no 5129 rue Clark, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Taxi de couleur bleu de marque Pontiac. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 365-7171. Montréal, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-000550-843. GESTION RICHARD TANGUAY INC., demanderesse — vs — SERGE ST-LOUIS, défendeur. Le 26 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no 6963 rue Lacroix, en la cité Ville Émard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 2 tables de salon en bois, 1 téléviseur portatif couleur, 1 lampe de table et 1 lampe suspendue, 1 système de son Realistic. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 365-7171. Montréal, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023691-848. FRANÇOIS LAPOINTE, demanderesse — vs — MERVYIN CLARKE, défenderesse. Le 26 juillet 1984, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au no 9360 rue Centrale, # 202, en la cité de Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Hitachi, 1 set de salon en matériel. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 365-7171. Montréal, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-014171-830. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse — vs — LUC DUBE, défendeur. Le 26 juillet 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au no 6060 rue Des Tilleuls, # 2 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places, 3 fauteuils, 1 pouf, 1 table à café, 1 table en coin, 1 meuble noir avec 1 chaise. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 365-7171. Montréal, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 508-02-02211-846. JEAN-CHARLES BOURASSA, demandeur -vs- MICHEL LÉPINE, défendeur. Le 25 juillet 1984, à 11 heures au domicile du défendeur au No 10500 rue L'Acadie, # 821 en la cité Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur console Zénith Chromacolor II avec télécommande II avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Bedford, COUR MUNICIPALE. No.: 17038. VILLE DE GRANBY, demanderesse -vs- GILLES CHARETTE, défendeur. Le 24 juillet 1984, à 11:05 heures au domicile du défendeur au No 163 rue 2e Avenue, en la cité St-Eustache, district Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon modulaire, 6 morceaux, gris; 1 t.v. couleur portatif Sharp et base en miroir; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045447-815. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demanderesse -vs- HENRI GUIDI JR., défendeur. Le 30 juillet 1984, à 12 heures au domicile du défendeur au No 111 rue Des bouleaux, en la cité de St-Constant, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. 12" Fleetwood; 1 auto Chrysler 1971; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-27-002387-833. JOCELYNE GUENET, demanderesse -vs- WILLIAM CARRIER, défendeur. Le 24 juillet 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 376 rue Pl. Ducharmes, en la cité de St-Eustache, district Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère murale 3 sections en bois; 1 set de salon, 2 morceaux; 1 t.v. couleur meuble marque R.C.A.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-27-002439-832. JOCELYNE GUENET, demanderesse -vs- JEAN-GUY COUTURIER, défendeur. Le 25 juillet 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 2601 rue Chemin Oka, apt. 6, en la cité Deux-Montagnes, district Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio antique meuble; 1 humidificateur Electrohome; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Voir aussi en page 31

RECTIFICATIF

Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-008224-827 - 505-27-011949-824. LA REINE, partie demanderesse -vs- RENÉ ROY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 juillet 1984 à 15:00 heures au: 292 Milice, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ ROY saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chevrolet Malibu et acc., 1 système de son Kenwood, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 9 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-04-000090-820. DAME PIERRETTE GAGNÉ, demanderesse -vs- LIONEL LATRIMOUILLE, défendeur. Le 30 juillet 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 3200 rue Deville, apt. 1, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à dîner moderne; 1 lave-vaisselle Inglis Royal; 1 mini-sécheuse Kenmore; 1 t.v. couleur 20" Baycrest; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023561-843. MAURICE DAHAN & ALAIN ASSOULINE, demandeurs -vs- MICHELINE LEGAULT, défenderesse. Le 24 juillet 1984, à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 589 80e Avenue, apt. 21, en la cité Chomedey-Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Jusfice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Chevette 1983 série: 1G1Ab68C6-DY221666; 1 t.v. couleur portatif Sanyo avec base. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Maison de prières et de réunions des communautés juives. — Adverbe de lieu.
2—Amas naturel de pierres. — Terme de tennis.
3—Aimes avec passion. — Partie antérieure d'un projectile.
4—Gadolinium. — Solution huileuse d'essences végétales.
5—Fait monter — Souverain — Cérium.
6—Considère ce qu'il désire comme capable de se réaliser. — Antilope.
7—Dieu du Tonnerre et des Éclairs. — Outil de maçon.
8— Privilège du roi et de certains seigneurs sur les bois (féod.).
9— Ce qui importe. — Enivré.
10— Tout endroit qui offre une détente. — Roue à gorge d'une poulie.
11—Boit. — Commandement. — Calmeet tranquille.
12—Colère. — Fouinard.

Verticalement

1—Pâte alimentaire. — Lettre grecque (16ième).
2—Langue judéo-allemande. — Nègre.
3—Nouveau. — Qui s'exécute de soi-même.
4—Irriguer. — Orient.
5—Tomber, en parlant de la grêle. — Plainte pour un dommage subi.
6—Rivière du nord de la France. — Individus.
7Germanium. — Métal précieux. — État physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement. — Considéré.
8— Spécialiste de l'urologie. — Rayon.
9— Fabrique de gaines.
10— Meuble de repos. — De couleur olive.
11—Unité monétaire bulgare. — Aller en arrière. — Marque l'alternative.
12—Singe-araignée. — Titre des descendants de Mahomet.

Solution d'hier

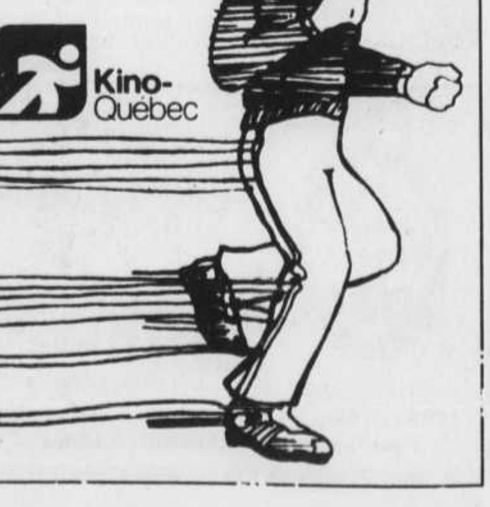

À la Bastille !

Pour marquer la fête nationale de nos cousins français, voici un itinéraire parisien que n'auraient pu suivre les « prolos » de la Révolution. Il s'agit d'un Paris de luxe dont nous devrions profiter avant que notre dégringolante devise ne nous ramène à l'époque où la Ville-Lumière était franchement trop chère.

Plus près de nous, Jean Philippe Beaudin a fait, à moto, le tour des Laurentides jusqu'à Saint-Donat. Avant ou après l'autoroute du Nord, Lucie Ménard recommande un restaurant du boulevard Sainte-Rose à Laval.

Nathalie Petrowski et Claude Tremblay, pour leur part, se sont baladés dans l'exnéo-quartier latin montréalais, au bas de la rue Saint-Denis, que hante aujourd'hui une faune nettement moins rangée qu'à l'époque de Nelligan.

Pour la thérapie de la solitude, Jules Richard s'est laissé enfermer dans un bain flottant. Enfin, Ginette Bergeron a flairé l'art et constaté une grande originalité dans les tricots de Claire Arsenault.

Vivent la France ... et les vacances !

— MARC MORIN

PARIS DE LUXE EN DIX ÉTAPES

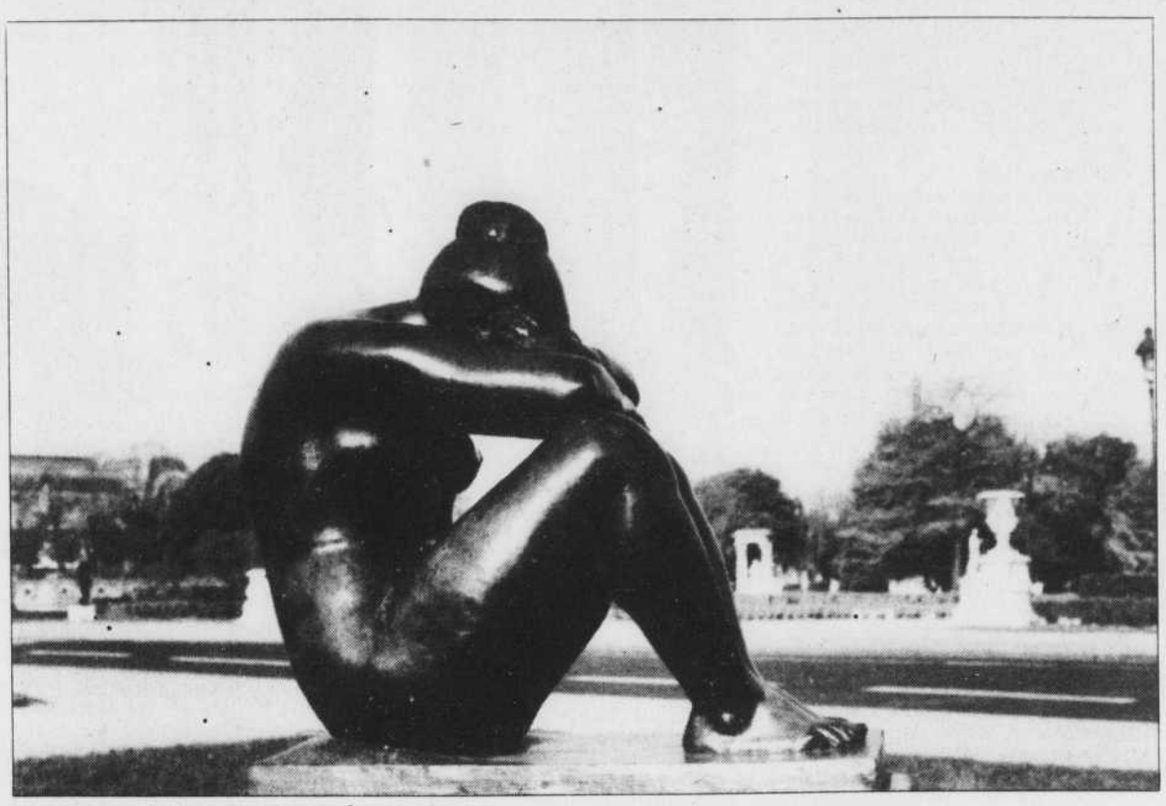

Détail d'une des fontaines de la Concorde.

Place de la Concorde : l'adresse de l'hôtel de Crillon.

(Photos : Monique Nuytemans.)

MONIQUE NUYTEMANS

VOICI des années que les journaux nous rebattent les oreilles avec des articles sur *le-Paris-pas-cher*. On en a tellement parlé qu'on a bien failli oublier qu'il en existe un autre, prestigieux, un Paris-de-luxe. Un Paris pour des gens qui ont la chance de ne pas devoir compter leurs sous, ou pour des gens qui épargnent les leurs depuis des années pour faire **LE** voyage de leur vie. Et ils sont plus nombreux qu'on ne le pense. J'aimerais aussi décrire un Paris-de-luxe pour tous ces lecteurs qui l'ont déjà fait et qui veulent se rendre compte de ce que j'ai oublié !

Première étape

Un Paris-de-luxe commence à Mirabel ! Dans le salon de la première classe d'Air France ou d'Air Canada. Ce vestibule de la première, où l'on attend — sans s'énerver — tout en prenant un jus, ou un jus « amélioré », jusqu'à la dernière minute pour s'embarquer pour Paris.

Installé à bord du 747 — et pour pas mal de dollars de plus —, on bénéficie d'un repos complet dans un fauteuil s'inclinant presque à l'horizontale qui invite au sommeil ou qui permet de regarder le film dans un confort digne de son salon. Et non écrasé entre deux poids-lourds, comme cela arrive parfois.

On sable le champagne, le caviar est servi et, au gré des saisons, les menus varient. Mais pour les dames il y a, hiver comme été, une rose pour le corsage. C'est, dans le ciel, un avant-goût de la galanterie et de la gastronomie françaises, prélude au Paris-de-luxe que j'aimerais vous faire découvrir pour vous prouver qu'il existe encore, et qu'en fait, il a toujours existé.

Deuxième étape

Le transfert de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Paris en hélicoptère. Ce service, qui a été inauguré par Air France le 25 mars dernier, est une expérience fabuleuse : Paris du haut des airs. On voit la tour Eiffel de si près qu'elle semble à portée de la main. Les belles avenues rectilignes ressemblaient, en mai dernier, à des bouquets de marronniers en fleurs.

Paris est la première capitale au monde à être reliée par hélicoptères 15 fois par jour à ses deux grands aéroports (Orly et Charles-de-Gaulle). On atterrit à Issy-les-Moulineaux. Le prix ? Trois fois celui d'un taxi. Mais on gagne du temps et on s'enrichit d'une expérience dont on devrait se prévaloir quand l'argent ne compte pas, ne comple plus, ou n'a jamais compté.

Troisième étape

Le séjour à l'hôtel de Crillon, place de la Concorde. Comme adresse, on ne fait pas mieux. Pour voisins, on a le musée du Jeu de paume et l'Orangerie; et comme vis-à-vis, l'obélisque de Louqsor et les célèbres fontaines.

À raison de $ 160 à $ 200 par nuit pour la chambre et de $ 10 par petit déjeuner, cette adresse est à votre portée. Vous y aurez droit à des déjeuners intimes dans la cour intérieure de l'hôtel ou dans la salle à manger classée du XVIIIe siècle. Vous serez émerveillé à la vue d'énormes bouquets de fleurs qui embaument chaque coin de l'hôtel. Ils occupent trois fleuristes et sont changés trois fois par semaine (les bouquets, pas les fleuristes ...). Vous y verrez, dans le hall, une ravissante colonnade de marbre ocre, avec au sol un quadrillage de marbre noir et blanc.

Le Crillon, comme on l'appelle couramment — son nom étant *hôtel de Crillon* —, fait partie de deux palais construits sur l'ordre de Louis XV en 1758. L'un d'eux a appartenu à

Suite à la page 26

HUMEURS

Le *rap* à Gilles

NATHALIE PETROWSKI

C'EST décidé. Je sors un disque. Gilles Baril, le député *rock'n roll* de l'Abitibi, m'a convaincue. La politique est dépassée, le journalisme aussi. Pour être dans le coup des années '80, pour être aussi populaire que Boy George, Michael Jackson ou Adolf Hitler, il faut se battre avec les grands moyens des *mass media*. Au diable la plume et la caméra-stylo ! Aux poubelles les livres blancs qui noircissent sur les tablettes et les journaux qui moisissent avec leurs manchettes ! Aujourd'hui, c'est dans le vinyle et le vidéo que ça se passe. Le monde n'entend plus les mots. Le monde n'écoute que les disques. Et les disques ont l'avantage de ne pas être biodégradables et de résister bravement aux changements de régime.

Je sors un disque et il va falloir que je joue du coude sur les palmarès. Guy Lafleur s'est déjà essayé sans grand succès électoral. Le boxeur Dino Clavet vient de tenter sa chance et promet le K.O. Même le pape s'est laissé convaincre qu'une note de musique vaut mille chapelets et qu'un disque rapporte des millions de conversions. Quant à Gilles Baril, son 45-tours *Rock'n rêve*, sur fond métronomique, fume encore à l'usine de pressage de Trans-Canada.

Je sens d'ailleurs que mon plus dangereux compétiteur, mon plus sérieux rival, sera nul autre que le jeune Baril. Il est d'abord plus jeune que moi, un atout non négligeable dans le monde volage du *showbizz*. Il est aussi un tantinet plus démagogue, ce qui ne nuit pas lorsqu'on veut haranguer les foules. Et puis, il a le tour de manipuler les média et de monopoliser les ondes par sa force de caractère et le charme juvénile de son opportunisme. Je sens que l'électorat féminin ne saura résister à son *Rock'n rêve*. Elles vont toutes rêver en grand écran et en *technicolor* du jour où elles accéderont au ministère de la Jeunesse à ses côtés en dansant le *bacon* ou le disco.

Et puis ce jeune Rastignac, comme le surnomme *Le Monde*, a mis le paquet. Rien de trop beau pour la classe *rocker*. Rien de crypto-chrétien non plus, comme le soutient le jeune député. Pas moins de $ 10,000 pour une seule chanson. Des textes de Raoul Duguay qui clament que « la jeunesse est la richesse de l'espèce » même si celle-ci est présentement cassée comme un clou. Et qui demandent le « rock'n rêve d'une politique érotique, libre et en musique » comme d'autres demandent le salaire minimum.

Des heures — que dis-je ? des mois — en studio pour apprendre à *rapper* correctement sans avoir l'air d'un nègre blanc d'Amérique. Le gourou Duguay s'est promptement penché sur le dossier en lui faisant répéter religieusement « toutt est dans toutt et toutt est au bouttt ». Le jeune député, plus vite sur ses patins que Wayne Gretzky, a appris vite. Il *rappe* déjà mieux que Lucien Francoeur et donne dans le genre Léo Ferré néo-écologique.

Son souci de la perfection m'épate et m'inquiète. Non seulement a-t-il un programme pour la jeunesse, mais il s'est également trouvé un son. Un son moderne et accrocheur qui va secouer les ondes colonisées de la radio. Un son signé Jimmy Tanaka, ce qui est une garantie en soi.

Déjà après trois écoutes, je n'arrive plus à m'enlever l'air de la tête. J'ai l'impression, comme le dit la chanson, qu'« il n'y a plus de frontières dans mon cerveau ». Est-ce dire que le jeune politicien est en train de me laver le cerveau avec son nouveau 45-tours ? Je ne sais pas. Il s'apprête, en tous cas, à partir en tournée pendant deux semaines avec son « livre pour les oreilles » et l'attaché de presse de Nathalie et René Simard. Et pour boucler la boucle publicitaire et conspirer ouvertement contre le conservatisme du pouvoir en congé, tous les profits de son disque iront à un fonds d'investissement-jeunesse.

Décidément, le jeune ne recule devant rien. J'ai beau me consoler en disant qu'il va falloir qu'il vende du vinyle en maudit pour que son fonds permettre à une moitié d'étudiant d'aller se perfectionner, je ne me sens pas de taille pour me battre sur les palmarès avec lui. Je crois que je vais attendre avant de sortir mon 45-tours. René Lévesque devrait enregistrer le sien très prochainement et rallier tous les adeptes du métal hurlant que le jeune conspirateur de la paix universelle a négligés. Mieux vaut laisser les politiciens se lancer des disques entre eux. Peu importe, dans le fond, si je gagne mes élections.

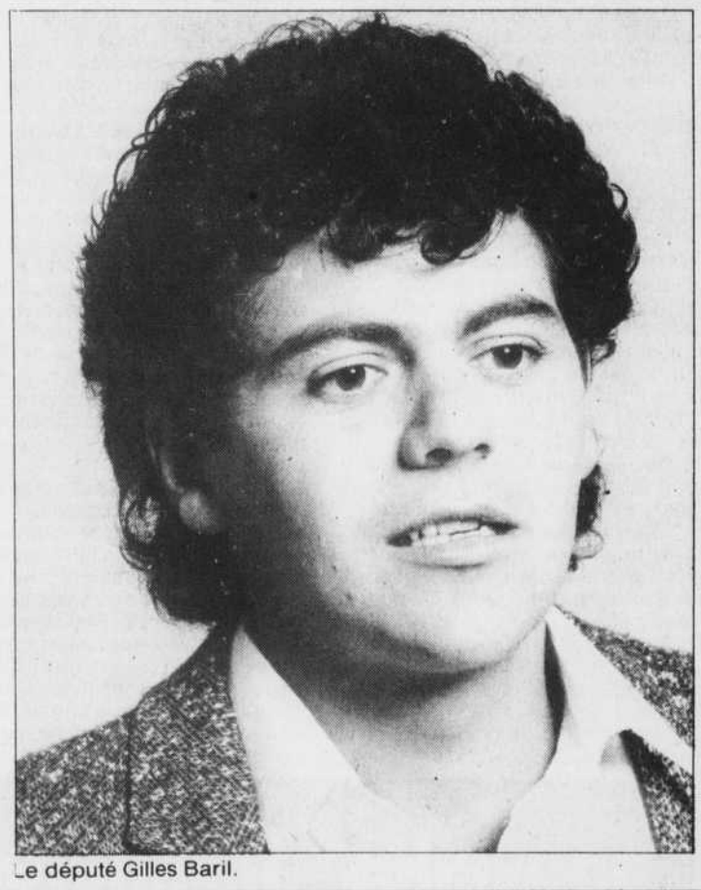

Le député Gilles Baril.

LES BAINS FLOTTANTS

☐ Pour découvrir la merveilleuse légèreté de l'être

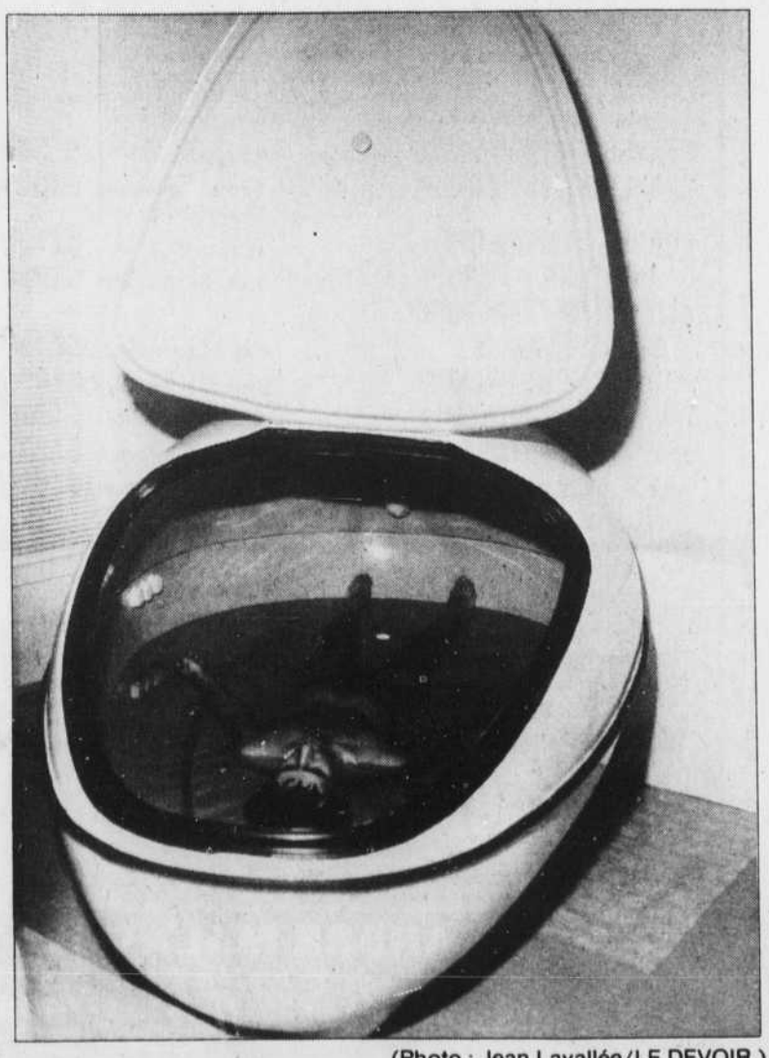

(Photo : Jean Lavallée/LE DEVOIR.)

JULES RICHARD

TOUT invite au calme et à la détente : ambiance feutrée, éclairage tamisé, douche individuelle, banquettes de bois. Pourtant, je me sens vaguement angoissé à l'idée d'entrer dans ce caisson ovoïde bleuté qui trône au centre de la pièce. Toujours la même question : qu'est-ce que ça peut bien m'apporter de flotter pendant une heure dans un caisson hermétique ?

Pour rassurer mes tendances claustrophobiques, je flotte quelques instants, couvercle ouvert ... Je referme, j'ouvre, je referme de nouveau. Ça y est, je suis rassuré. La musique éthérée de Brian Eno se diffuse à partir des écouteurs latéraux immergés. Je baisse graduellement l'éclairage jusqu'à ne plus distinguer que des ombres. Je suis là, étendu sur le dos dans le noir total, coupé du reste du monde. J'explore doucement ce nouvel espace. Le silence complet a fait place à la musique du début. Je me sens incroyablement bien, incroyablement léger. Rien ne peut m'atteindre à l'intérieur de mon vaisseau hermétique, ses dix pouces d'eau à 35 degrés celsius et des 800 livres de sel d'Epsom. Je suis en état d'apesenteur. Je flotte, donc je suis.

Le caisson hermétique à isolation sensorielle est en train de révolutionner l'*american way of life* au même titre que le *big mac*. Inventé au début des années '70 par le neurophysiologue américain John Lily, celuici voulait vérifier si, privé de toute sensation, l'être humain s'endormait. Il découvre, au contraire, que le corps se détend à un point tel que l'on peut atteindre un état de relaxation comparable à celui de la méditation ou du yoga, le plus simplement du monde, sans aucune technique. Il n'en fallait pas plus pour que toute la côte californienne, toujours à l'affût de nouvelles sensations, s'intéresse au phénomène. Tout d'abord utilisé par les chercheurs et une minorité marginale de la côte ouest américaine, le caisson d'isolation sensorielle va perdre peu à peu son aspect de laboratoire pour devenir de plus en plus attrayant et invitant. À l'heure actuelle, on compte pas moins de 50 centres de relaxation où l'on retrouve des bains flottants, en plus des centres sportifs, des salons d'esthétique et de certaines universités américaines.

Au fait, qu'y a-t-il de si extraordinaire à s'enfermer dans un caisson insonorisé pendant une heure ou deux ? Les flotteurs vous répondront volontiers qu'il s'agit d'une expérience unique de relaxation, qu'on se sent extrêmement détendu en plus d'avoir l'impression d'être tout à fait hors du temps. Quoiqu'il en soit, la plupart des flotteurs que j'ai rencontrés n'ont qu'une envie en sortant du bain : y retourner de temps en temps.

Sans être la panacée universelle, il est maintenant admis que les bains flottants procurent un effet analgésique efficace contre certains maux chroniques comme l'arthrite, la bursite, la migraine et les maux de dos. De toutes façons, une session de flottaison procure une telle sensation de détente qu'elle ne peut être que bénéfique pour la majorité des maladies psychosomatiques.

En fait, il existe deux catégories de flotteurs. Ceux qui font un *trip* purement corporel comme les athlètes et les sportifs qui désirent améliorer leurs performances, et ceux qui préfèrent voyager dans les méandres de l'esprit ou encore tout simplement se détendre sans avoir recours à des techniques trop compliquées.

Le principe fondamental du caisson d'isolation sensorielle repose sur une véritable cartographie du cerveau. Des recherches effectuées au cours des années '60 ont démontré que les deux hémisphères du cerveau fonctionnent selon des modes différents. L'hémisphère gauche est habituellement associé à la pensée verbale, analysée et structurée, alors que le droit est plutôt associé au nonverbal, à l'imaginaire, à la créativité et qu'il est beaucoup plus réceptif aux messages. En état d'apesenteur et d'isolement sensoriel, l'hémisphère droit est en éveil constant, d'où la possibilité d'utiliser les bains flottants dans certaines thérapies suggestives. Aux États-Unis, où la recherche est beaucoup plus avancée dans le domaine, il paraît qu'on peut même flotter avec son psychanaliste dans les eaux troubles de la psyché. Quoi qu'il en soit, si vous voulez vraiment profiter au maximum de toutes les possibilités qu'offrent les bains flottants, je vous suggère la lecture du livre de Michael Hutchison : *The Book of Floating*, la petite bible du parfait flotteur.

À Montréal, on peut flotter en toute tranquillité au studio Ovarium de l'avenue du Parc, sept jours par semaine sur rendez-vous. J'y ai rencontré des flotteurs heureux. Paul est comédien; il vient tout juste de passer deux heures dans le bain. Il en avait entendu parler par un ami; il avait le goût d'essayer. Il se sent extrêmement détendu, ne sait plus très bien quel jour on est; il a complètement oublié l'avenue du Parc et la pluie moite qui claque sur le troittoir en face.

Hélène est mariée et mère de deux enfants. Elle m'explique que pour la première fois en quinze ans, elle a vraiment eu l'impression de se retrouver seule, de décrocher complètement. Faire le vide, chasser le stress, s'isoler du monde l'espace de quelques heures, ce sont toutes ces raisons qui motivent les uns et les autres à tenter l'expérience ou à y retourner à l'occasion.

Une heure plus tard, la musique de Vangelis me sort de ma douce euphorie. J'ai l'impression d'avoir flotté pendant des heures; je ne sais plus très bien si j'ai dormi ou non. J'ai l'impression d'avoir fait une sorte de voyage dans le *no man's land* de l'esprit. Je suis tout à fait bien, détendu, prêt à affronter la pluie de l'avenue du Parc. N'allez surtout pas croire que tout s'arrête une fois sorti du bain ... L'autre aventure commence au coin de la rue.

TOURISME

Paris de luxe en dix étapes

Suite de la page 25

la famille des comtes de Crillon jusqu'en 1907. Et en 1909, ce palais fut converti en hôtel de super-luxe (le restaurant se mérite deux étoiles au guide Michelin, ce qui est le maximum pour un hôtel).

Dans le bar, on note cette inscription d'origine, sculptée dans le mur : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques et tu n'y étais pas. » C'est un extrait d'une lettre du roi Henri IV envoyée au comte de Crillon. Par « pends-toi », qui sonne un peu faux dans un bar, il faut comprendre : « repens-toi ». (Henri IV vainquit le duc de Mayenne à Arques en 1589.)

Il m'est avis que le luxe de l'hôtel a un peu déteint sur ses concierges. En habit de cérémonie dès le matin, c'est à peine s'ils ne portent pas des gants blancs pour vous remettre la clé de votre chambre.

Comme il m'arrive souvent, j'avais un jour oublié le numéro de ma chambre. Erreur qui, apparemment, ne se fait pas au Crillon. Je dis au concierge, en voulant récupérer ma clé : « J'ai oublié le numéro de ma chambre . . . » Pince-sans-rire et avec un imperceptible haut-le-corps, il me fait : « Madame n'a pas oublié son nom ? » Non. Je n'avais quand même pas poussé la crétinerie à ce point et grâce à mon nom, dont je me souvenais . . . j'ai pu récupérer ma clé. Le 422. Je me le rappellerai toute ma vie !

Quatrième étape

Le lèche-vitrine d'abord, le magasinage ensuite dans le faubourg Saint-Honoré, juste derrière le Crillon. On tourne le coin de l'ambassade américaine avec ses gardes bien stylés et voici les vitrines de Lanvin, Hermès, Guy Laroche, Jacques Heim, Gucci. Ils sont tous là, les grands. Et on admire ce qui se porte à Paris pour le moment, et ce qui se portera ailleurs dans le monde d'ici six mois. Quelques prix sont marqués en vitrine : ils frappent. D'autres ne sont pas marqués : ils frappent plus encore.

Quand les Parisiennes « font » le faubourg Saint-Honoré, le spectacle est aussi dans la rue. Qu'elles sont chic, qu'elles sont racées; un rien les habille. Mais un « rien » qui coûte une petite fortune.

Triste contraste : une mendiante donnait le sein à son marmot à même le sol devant les vitrines de chez Hermès. Tant de misère côtoyant tant d'opulence . . .

Cinquième étape

Je contourne la Madeleine et me voici devant les vitrines de chez Fauchon. Elles débordent d'un côté et de l'autre de la rue. Que de bonnes choses, si artistiquement exposées. Fauchon est le meilleur magasin d'alimentation de choix à Paris.

Je me dirige vers les galeries Lafayette en passant par une petite rue où les antiquaires exposent de superbes bijoux anciens, des vases signés Émile Gallé, des assiettes de vermeil, des lampes en opaline. Craignant la crise cardiaque, je ne m'arrête pas pour demander les prix. Mais je vogue en pleine passion pour un collier de corail. Non, franchement, il irait mal sur mon cou bruni. Je me console à ma manière. Ou étaient-ce des raisins verts ?

Sixième étape

Aux galeries Lafayette, je me dirige tout de suite vers le troisième étage. C'est ici que les grands couturiers exposent leur prêt-à-porter. Que de jolies choses ! Et le magasin lui-même est beau à voir dans son style art-nouveau qui fait plus songer à un théâtre de la Belle Époque qu'à un magasin.

On y trouve pour $ 100 à $ 200 des petites robes du prêt-à-porter des grands couturiers. Prix qui m'ont paru raisonnables pour des articles de luxe. On trouve notamment, à Paris, des tissus aux coloris exclusifs, des modèles inédits. Paris restera toujours la capitale incontestée de la mode.

Septième étape

Je me promène sur le boulevard des Italiens où d'affriolants magasins de chaussures me font de l'oeil. Mais heureusement pour moi, le choix est si vaste que je ne sais me décider . . . Je suis accostée par une diseuse de bonne aventure. Elle veut lire dans ma main. Elle me dit qu'elle est enceinte. Alors là, ça n'est vraiment pas de ma faute. Des artistes de la rue font des dessins à la craie sur le pavé. L'un d'eux avait signé son oeuvre *selon le Caravage* . . .

Huitième étape

Je reviens lentement vers le Crillon, mais je m'arrête au *tea-room* de chez Maxim's. Je regarde passer la foule. Pour le prix que j'ai payé pour mon thé, j'aurais pu me payer une théière chez nous. Mais le souvenir de Toulouse-Lautrec vaut bien une messe !

À côté de chez Maxim's, il y a une boutique pour hommes s'appelant aussi Maxim. Je me rappelle que l'établissement célèbre est la propriété de Pierre Cardin. Je fais la liaison. Juste à côté : un fleuriste appelé Maxim lui aussi. Ce qui m'a le plus frappée dans cette vitrine étaient les vases. Un en particulier : haut de deux mètres, de facture orientale avec des fleurs de lotus en porcelaine grimpant le long de son socle. Qu'il était beau ! Qu'il était riche ! Sans parler des roses baccarat auxquelles il servait de récipient.

En passant par la Madeleine pour aller chez Fauchon. (Photo : Monique Nuytemans.)

Neuvième étape

Pour faire les choses en grand : un petit souper chez Lasserre ou à La Tour d'argent peut-être ? Pourvu que « l'argent » ne soit pas un souci, parce qu'ici il vaut de l'or !

Ou encore une croisière de luxe sur un bateau-mouche. À raison de $ 60 par personne, vin compris, c'est une aubaine.

À suggérer aussi, une soirée au Lido, où le spectacle et le champagne sont toujours bons, mais où l'on déguste plus avec les yeux qu'avec le palais.

Dixième étape

Si vous quittiez Paris pour Lyon, je vous suggère de prendre le TGV, ce train à grande vitesse qui a déjà atteint les 380 km et qui fait couramment entre 270 et 280 km à l'heure. Mais avant d'embarquer, faites-vous un point d'honneur de déjeuner au restaurant du Train bleu de la gare de Lyon. Votre train ne quitte qu'à 15 h 10, vous avez donc amplement le temps.

Le Train bleu est un des meilleurs restaurants de Paris et le spectacle de sa salle égale celui de sa table. Car jamais vous n'aurez vu salle aussi délicieusement rococo, avec des paysages de France au plafond, sur les murs. Ils sont enjolivés de guirlandes, de torsades, d'angelots. Les lampes y sont divinement haute-époque et les vastes fenêtres en demi-lune font de cet endroit une ultime étape dans le Paris-de-luxe, que je vous souhaite de tout mon coeur.

VOYAGER SANS DOULEUR

Le casse-tête des douanes

MONIQUE NUYTEMANS

À quoi a-t-on droit ? Que faut-il déclarer ? Quelles sont les importations interdites ? Autant de questions que se posent les voyageurs canadiens revenant de l'étranger. Car les règles du jeu diffèrent d'année en année, souvent de trimestre en trimestre.

Voici donc la liste la plus récente des derniers règlements douaniers pour vous aider à passer cette dernière étape de votre voyage qui peut parfois être désagréable quand on ignore au juste ce à quoi on a droit.

Une fois par an, vous avez droit à une exemption de $ 300 si votre séjour a été de plus de sept jours à l'étranger.

Pour un séjour de 48 heures, vous avez droit à une exemption de $ 100, trois fois l'an. Et pour une absence de seulement 24 heures, vous avez droit à $ 20 d'exemption.

Si des articles achetés à l'étranger doivent suivre par courrier séparé, il faut les déclarer à votre arrivée à la douane canadienne. Et s'ils dépassent le montant prévu, ils sont sujets à une taxe qui s'élève, je crois, à 10 %.

Les oeuvres d'art doivent être déclarées mais n'exigent aucun frais d'entrée. Les articles commerciaux et publicitaires sont, par contre, sujets à une taxe.

Quant à l'alcool, chaque touriste qui a plus de 18 ans a le droit de ramener une bouteille de 40 onces (1.1 litre) de vin ou d'alcool, 24 bouteilles de 12 onces de bière (8.2 cl).

On a également droit à 200 cigarettes, un kilo de tabac, 50 cigares, pourvu qu'on ait plus de 16 ans.

Et il va de soi qu'on n'a pas le droit de rapporter ni armes à feu, ni drogues, ni fruits, ni légumes, ni des produits provenant d'animaux en voie d'extinction.

À ce dernier chapitre, j'ai vu tout récemment dans la salle des départs de Mirabel, trois vitrines qui m'avaient — à première vue — l'air d'être des vitrines de produits de luxe. En regardant de plus près, je remarque qu'une des vitrines contient des sacs et des chaussures, en crocodile, l'autre de fines statuettes d'ivoire, l'autre encore une petite peau de léopard ainsi que des pantoufles et un sac en peau de léopard. Ces articles n'étaient nullement à vendre, mais avaient été confisqués à des touristes qui, ne se méfiant pas, les avaient rapportés de l'étranger. Donc, attention pour ces trois produits : ils pourraient être sujets à confiscation.

Il va sans dire que certains douaniers sont plus zélés que d'autres. Pour une raison mystérieuse, vous avez peut-être une tête qui ne leur revient pas. Ou encore votre passeport tamponné maintes fois les intrigue (vous devriez voir le mien !). Alors, quoi que vous disiez, ils ne vous croiront pas et vous passerez à la fouille. Ce qui retarde votre arrivée, vous énerve et risque de vous faire perdre votre sang-froid.

Il fut un temps où je me faisais fouiller à chaque fois. Jusque dans mes produits de beauté, dans mon sac à main. Mes reçus d'American Express étaient passés au crible. Rien ne leur échappait. Car au rythme où je voyage, les douaniers ne pouvaient admettre que je revienne d'Europe sans n'avoir rien acheté. Ce qui est pourtant le cas la majeure partie du temps. D'abord parce qu'autrefois avec la valeur minable de notre dollar, tout était plus cher ailleurs que chez nous. Et ensuite parce que dans les voyages de presse, le magasinage n'est pas une priorité et le temps pour faire des achats est souvent rare, voire inexistant.

Mais j'ai appris, moi aussi, qu'en déclarant quelques bricoles — on finit toujours bien par acheter, ne fût-ce que des produits hors-taxes sur l'avion —, les douaniers sont satisfaits. Dites-leur que vous avez dépensé $ 25, $ 50 ou $ 100 et ils sont contents. Dites leur que vous n'avez rien à déclarer (même quand c'est vrai . . .) et ils se méfient.

Ne fraudez surtout jamais. Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

PARIS 509 $
Location de voiture 3 semaines 399 $
Tarif économique pour tous les coins du monde
Agence de Voyage EMERAUDE Inc.
Nos experts à votre service
1647 rue St-Hubert, Montréal, Qc. H2L 3Z1
Permis du Québec
Projets de voyages Été / Hiver 84-85
Demandez notre brochure!
522-3022
522-3029

MONTRÉAL-PARIS-MONTRÉAL
GRAND SPÉCIAL
PARIS-WARDAIR $489 Can
SPÉCIAL AIR-AUTO SUR DEMANDE
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 rue Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 Permis du Québec

Librairie Ulysse
La seule librairie du voyage... même le dimanche!
Nouvelles sections voile, bicyclette, randonnées
1208 St-Denis, Montréal 843-7135
Commandes postales

GRÈCE
LA GRÈCE AU JOUR LE JOUR
Avion + transferts + 3 nuits d'hôtel. Reste du séjour libre: minimum 7 jours, maximum 3 mois — à compter de 1099 $
LE CYCLADIQUE
Athènes — Delphes — l'Argolide et 1 semaine à MYCONOS en demi-pension. — 2 semaines à compter de 1695 $
LE CRÉTOIS
Athènes — Delphes — l'Argolide et 1 semaine en CRÈTE en demi-pension. — 2 semaines à compter de 1895 $
L'ÉGÉEN
Athènes — Delphes — l'Argolide et 1 semaine de croisière: M/S AQUARIUS dans les îles Grecques et en Turquie. — 2 semaines à compter de 2485 $
Departs de Montreal tous les samedis — Avion inclus
KLM
terratours
Détenteur d'un permis du Québec
Consultez votre agent de voyages

VOYAGES TRAVELAIDE
POUR BIEN VOYAGER

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour les spéciaux Londres $348 US
NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an $467 US
NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS $289 US
NEW-YORK à MADRID, RT, BS $399 US
SPÉCIAL PARIS à partir de $459 CAN
« ACHAT » SPÉCIAL « RACHAT »
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc.
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc.
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an.
Trois semaines Citroen 2 cv $190 - B. Citroen Visa $289 - LNA Citroen $489 - BX $489 CAD - Renault 5 GTL $369 - Renault 9 GTL $449 - Renault 11, Datsun Sunny 1300 $550 - VW Polo $588 - Citroen familiale 7 places $1199 - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion.
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI.
Studios — Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.
TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de $639
AVION - TRAIN - EURAIL PASS (jeunes: 1 mois) $899
Consultez-nous pour nos dates de départs
MONTRÉAL PARIS BRUXELLES AMSTERDAM FRANCFORT LONDRES
à partir de $459 $548 $548 $588 $538
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

AVEC BILLET D'AVION
PARIS HÔTEL ARCADE 29$ par chambre
PARIS 479 et +
DÉPARTS EN à partir de — JUIL. 569 — AOÛT 509 — SEPT. 479
GROS PORTEUR AUTO 3 sem. 689 et +
par pers. sur base double (genre R5)
RÉDUCTION POUR 4 PERS. ET PLUS
288-2322
1081A rue Saint-Denis Montreal
Permis du Québec
Agence de voyages VOYABEC Inc.

nouvelles frontières
PARIS
499 $
À partir du 13 août 1984
■ Places réservées
■ Vols ABC Québecair et Minerve en DC8
■ Taxe d'aéroport 12,50 $ en sus
VOYAGES TOURAVENTURE INC. PERMIS DU QUÉBEC
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC. 19 GRANDE ALLÉE, QUÉBEC 418-525-5585
VOYAGES ORFORD INC. SHERBROOKE, MAGOG 819-564-4433
COLODY TRAVEL LTD 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 586-7161

Avec les TOURS CHANTECLER
Un mois sur la CÔTE D'AZUR
Du 26 octobre au 24 novembre $1141.
12 janvier au 10 février $1110.
9 février au 9 mars $1199.
9 mars au 6 aril $1246.
Prix exceptionnel incluant:
• Avion Montréal/Nice par AIR FRANCE
• Appartement à Juan Les Pins, résidence « LES EUCALYPTUS », confort, espace, calme.
• Assistance quotidienne et animation de François Nicaise.
• Les transferts arrivée et départ
Pour le premier groupe en octobre et le dernier en avril, possibilité de retour Côte d'Azur par autocar avec séjour à Paris.
Voyez aussitôt votre agent de voyages
Tout bon agent vend Chantecler
Permis du Québec
Les tours Chanteclerc Inc.
Sous le signe de la qualité

L'EUROPE avec les VOYAGES MALAVOY
MIEUX et tout compte fait MOINS CHER.
Méfiez-vous des économies qui coûtent cher
Les meilleurs hôtels au coeur des villes. Petits groupes homogènes de Canadiens francophones. Des milliers de voyageurs satisfaits depuis 26 ans. Des prix tout compris (ou presque).
FRANCE/ITALIE/SUISSE 2 semaines — 6 au 20 août — $1539
FRANCE/ITALIE/SUISSE 3 semaines — 7 au 28 septembre ou 28 sept. au 19 oct. — $2088
EUROPE GERMANIQUE — 14 sept. au 5 oct. — $2196
GRAND TOUR D'EUROPE — 8 au 29 septembre — $1998
ALLEMAGNE/DANEMARK/TCHÉCOSLOVAQUIE — 7 au 26 septembre — $2196
PROVINCES DE FRANCE — 7 au 28 septembre — $1894
ANGLETERRE/BENELUX — 7 au 26 septembre — $1979
ESPAGNE/PORTUGAL/MAROC — 2 au 24 septembre — $2274
GRÈCE avec croisière — 14 au 30 septembre (tarifs aériens non inclus) — $1946
Ne décidez pas un voyage en Europe sans avoir lu la brochure MALAVOY
LES «VOIES DU MONDE» avec les VOYAGES MALAVOY
En offre exceptionnelle
TOUR DU MONDE du 7 au 29 octobre
US$ 2645.00 plus avion CAD$ 2149.
DÉPART GARANTI
Deux autres voyages hors du commun — U.S.$ — CAD.$
INDE-NÉPAL-CEYLAN 29 sept. au 20 oct. — $1545 — Avion $2384
ÉGYPTE 2 au 17 novembre — $1716 — " $1201
AVEC CROISIÈRE D'UNE SEMAINE SUR LE NIL.
Demandez notre brochure «LES VOIES DU MONDE"
Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9
permis du Québec
Tél.: 861-2485
Qui dit voyage, dit Malavoy!

SAINT-DENIS-EN-BAS : UN QUARTIER, DEUX IMAGES

Vu du square Louis-Pasteur...

NATHALIE PETROWSKI

UN arc de cercle qui suit le parcours sinueux des bancs publics. L'été '84 au square Louis-Pasteur. Les « robineux » ont l'oeil vague et vitreux, la bouche molle et pâteuse. Ils dorment éveillés en sirotant un vieux fond de *Geloso* sous papier brun. Une *bag-lady* tourne autour, empêtrée dans ses sacs et ses pots de confiture. On la dit très riche et pas dépensière. C'est sa fille qui bouffe tout le magot. Mais la vieille s'en fout. Elle préfère tenir salon toute seule. Dans la rue.

L'université sommeille et la rue Saint-Denis en bas fait sa grande paresseuse. Le festival de jazz l'a abandonnée à son chèque mensuel de bien-être social, le seul événement digne d'émoi sur la rue. « Le festival de jazz ? demande un jeune chômeur. Je ne savais même pas que c'était terminé. Je croyais que ça durait tout l'été. De toutes façons, je suis cassé. » Sa déclaration fait des ronds sur le béton et invite l'écho de la *gang* vagabonde qui a envahi le carré. Une *gang* aussi cassée que lui.

La rue Saint-Denis-en-Bas est un cliché. Seuls les lieux communs réussissent à la décrire et à immortaliser les offres de « pot, hasch, acide et mescaline » susurrées à voix basse par les *pushers* de service. Pour les urbanistes, la rue Saint-Denis-en-Bas est un immense bar. Un restant de bitume accordé en sursis aux rebuts de la société. Pour les réfugiés du Vieux-Montréal, chassés de leur territoire par les calèches et les *kodaks* des touristes, elle est un centre d'accueil avantageusement central.

« La rue Saint-Denis, c'est ma maison », dit Marie. Elle doit avoir proche de 40 ans, une longue robe de *granola* qui débouche sur des jambes poilues comme des vignes de luzerne. Il y a quatre ans, elle a quitté ses enfants, son mari et Laval pour la rue Saint-Denis. Elle ne travaille pas, *bumme* toute la journée, va et vient comme il lui plaît. Pas de loyer, pas de point fixe, pas de responsabilités. Pas d'argent non plus. Mais ça, c'est un détail. Marie cherche avant tout le grand amour. Lorsqu'elle l'aura trouvé, elle ira se cacher au fond du bois avec lui et le contemplera dans la béatitude toute la journée. En attendant, elle fait le pied de grue, rue Saint-Denis.

À côté de Marie, il y a un homme aux cheveux blancs et aux chaussettes mauves. Il lit le *Traité de l'amour de Dieu* de saint François de Sales. « C'est intéressant en autant que le sujet vous intéresse », dit-il avec précaution. Il a emprunté le livre poussiéreux à la Bibliothèque nationale et le lit en compagnie de ses amis les « robineux ». La convivialité la plus totale règne au pays de la dérive.

Depuis deux heures, je fais les cent pas rue Saint-Denis. Tant qu'à m'encanailler, je me dis que je serais plus stimulée sur la *Main*. Les drogues y sont plus fortes et les putains plus fardées. Mais le charme de la rue Saint-Denis, c'est qu'elle n'a pas de services et même pas de spécialités. Elle pousse comme une mauvaise herbe. Elle pousse tout croche et sans idée précise. Elle vivote et végète entre le bruit infernal des motards et les derniers bastions de résistance bourgeoise qui s'accrochent à leur coquetterie.

Quel lien peut-il bien exister entre le chic Rigoletto, l'âme pâtissière de la Brioche lyonnaise, la patrimoine de la Bibliothèque nationale, le sexe dilué de L'Axe et les bars *rock* à rabais de tous les tatoués de la Terre ? Quel lien ? Il n'en existe aucun. Le *free-for-all* le plus complet. Depuis la mort de la contre-culture, les culturels se sont poussés vers le nord. Québec-Amérique, *Mainmise*, le Vidéographe, l'Aurore, l'Alternatif ont déménagé ou se sont éteints sans éclat. La Galoche dure encore, le Mazot et le Saint-Malo aussi, mais en réprimant douloureusement leur nostalgie. Depuis l'élection du PQ, plus rien n'est pareil. La rue Saint-Denis-en-Bas s'est noyée dans la bière qui commençait à déborder du Vieux-Montréal.

Mais contrairement aux cimetières que sont devenus Haight-Ashbury à San Fransisco ou même Gastown à Vancouver, la rue Saint-Denis-en-Bas n'est ni morte ni ressuscitée. Elle continue sa petite vie de rue, étroitement surveillée par les ténors de l'UQAM, du Théâtre Saint-Denis, de la Bibliothèque nationale, de la Cinémathèque et du Festival de jazz, qui tentent avec vigilance de la sauver du sous-développement culturel. Ils y parviennent quelquefois. Le plus souvent, ils sont impuissants à contrôler ses débordements dans le prêt-à-consommer de la vulgarité.

Le clocher de l'ancienne église Saint-Jacques domine le petit monde des terrasses, rue Saint-Denis-en-Bas, au milieu d'un quartier déclinant. (Photo : Jacques Grenier.)

Le choc des deux cultures, celle des *freaks* et celle des *straights*, celle du peuple *rocker* et celle de l'élite intellectuelle, produit pourtant un mariage intéressant. L'alliance des contraires qui, à force de friction, finissent par devenir complémentaires.

Les urbanistes qui veulent aménager les rues pour en faire des îlots de bonheur prospère et pasteurisé devraient aller faire un tour au square Louis-Pasteur. Ils comprendraient que la tolérance et le pluralisme y ont font le pied de grue. Rue Saint-Denis.

Quartier Centre-Sud : fête populaire, population absente

CLAUDE TREMBLAY

DURANT le Festival de jazz de Montréal, peu importe où se posait notre regard, la rue Saint-Denis (au sud de la rue Sherbrooke) débordait de gens. Une foule compacte se pressait contre de petites scènes, érigées spécialement pour l'occasion, et on s'amassait aux différentes terrasses. Pour quelque temps, chaque soir avait l'apparence d'un soir de week-end. Le quartier en effervescence prenait des airs de fête populaire tandis que commerçants et restaurateurs affichaient des sourires satisfaits en emplissant leurs tiroirs-caisses.

Les fêtes populaires valent leur pesant d'or. La foule joyeuse se compose de gens qui habitent ici ou là en ville, descendus sur la Saint-Denis pour prendre part aux festivités. Il y a pourtant de nombreux absents que je n'arrive pas à oublier : en l'occurence, les habitants du quartier.

La notion de quartier, dans le cas de la rue Saint-Denis, est difficilement cernable. En fait, cette avenue commerciale n'est pas un quartier mais plutôt la frontière, le *no man's land* qui en sépare deux des plus importants de Montréal : Centre-Ville et Centre-Sud. Pour en savoir plus sur les autochtones absents, je me suis rendu à l'hôpital Saint-Luc, me disant que l'état de santé d'une communauté est le juste reflet des conditions socio-économiques qui y prévalent. Si le raisonnement était logique, la démarche s'avéra moins heureuse. L'hôpital Saint-Luc a bien peu à voir avec la population environnante (quoique le dispensaire d'urgence réponde partiellement aux besoins de celle-ci), puisque la spécialisation de la médecine et la « qualité » universitaire dudit hôpital font de celui-ci un centre du *haut savoir médical* qui attire une clientèle large provenant d'un peu partout dans l'agglomération montréalaise. Pas de chance : Saint-Luc n'était qu'un reflet troublé, peu propice à l'étude des quartiers Centre-Ville et Centre-Sud. C'est pourtant un maillon de la chaîne que forme ce complexe hospitalier qui me fournit ce que je recherchais. Le DSC (département de santé communautaire) de Saint-Luc est, en effet, l'organisme qui a le contact le plus intime avec la population locale. Situé dans l'ancienne bâtisse de la CSN (décidément, ce noble édifice a une vocation populiste !), le DSC dessert un large bassin de population, soit les quartiers suivants : Parc-Extension, Villeray-Nord et Sud, Petite-Patrie, Lafontaine, Centre-Ville et Centre-Sud. L'organisme offre bon nombre de services médicaux à cette population démunie. Service d'infirmières visiteuses, clinique de vaccination, clinique de dépistage de maladies transmises sexuellement, cours pré- et post-nataux, hygiène corporelle et dentaire... La liste semble interminable.

À travers cette impressionnante énumération, je cherchais à identifier les priorités, les carences qui nécessitent un travail immédiat. Non. Aucune priorité, les problèmes sont tels qu'ils exigent un effort constant qui, jour après jour, doit être recommencé. Le personnel du DSC de Saint-Luc fait figure de Danaïdes modernes. D'ailleurs — et comme si cette liste n'était pas déjà assez longue —, on y rajoute des cas de malnutrition (surtout chez les enfants), l'insalubrité de certains logements, le problème des clochards (qu'une étude controversée évalue à près de 5,000 pour les quartiers Centre-Ville et Centre-Sud combinés) et les nombreux cas de vieillards isolés qui croupissent dans leurs taudis.

Les quartiers Centre-Ville et Centre-Sud sont des sections de la ville où les problèmes médicaux abondent, mais ceux-ci ne doivent être perçus que comme symptômes d'une maladie grave, facile à diagnostiquer : la pauvreté. On doit considérer le manque d'argent comme facteur majeur dans la genèse des problèmes de santé associés à cette partie distincte de la population urbaine. Ces deux quartiers comptent parmi les plus démunis de la ville de Montréal. Naturellement, une bonne partie de la population reçoit des prestations d'assurance-chômage et, plus souvent encore, du bien-être social. (« Les maudits BS », on l'entend souvent dire des employés de l'hôpital Saint-Luc.) Mais, même dans le cas de ceux qui travaillent, les salaires sont trop souvent inadéquats. En 1981, année du dernier recencement, le salaire moyen d'un travailleur habitant le quartier Centre-Sud était d'un peu plus de $ 11,000 alors qu'il était de plus de $ 17,000 pour le Montréal métropolitain. L'éducation joue certainement un rôle dans cet état de faits; la moyenne de scolarité, pour les deux quartiers, est une neuvième année (on m'a d'ailleurs laissé entendre que ce chiffre ne veut strictement rien dire puisqu'une grande partie des habitants du quartier qui ont atteint ce niveau de scolarité sont tout de même à peu près illettrés). Tandis que le seuil de pauvreté, toujours en 1981, était fixé pour une personne vivant seule à $ 7,152, près de 65 % des personnes seules habitant dans le quartier Centre-Sud avaient des revenus annuels inférieurs à cette somme. Le même — et tout aussi arbitraire — seuil de la pauvreté se chiffrait à plus de $ 14,000 pour les familles de quatre personnes. Le nombre de familles de quatre personnes, dans un quartier comme dans l'autre, ayant des revenus inférieurs à ce minimum vital atteignait un incroyable 40 %.

Pour bien comprendre la topographie humaine des quartiers Centre-Ville et Centre-Sud, il faut se pencher sur un autre aspect de celle-ci. La population âgée (c'est-à-dire 65 ans et plus) représente aujourd'hui le sixième des habitants. Cela n'est pas étrange à première vue. Cela le devient un peu plus quand on sait que la population de jeunes (moins de 15 ans) de Centre-Sud est passée de 20,286 à 4,800 en l'espace de 20 ans. La population âgée s'est, elle, maintenue autour de 6,000 âmes. Ce phénomène ne s'explique pas que par la dénatalité et le vieillissement de la population. En fait, le quartier Centre-Sud fait face à deux situations qui sont partiellement responsables de la disparition des jeunes et de la stabilité des statistiques concernant les vieillards. D'une part, ce quartier se trouve au centre d'une explosion démographique. Les logements peu coûteux étant devenus des raretés dans le centre-ville, une nouvelle population (issue de la classe moyenne et majoritairement masculine) a trouvé dans le Centre-Sud un lieu parfait pour s'établir. Les familles du quartier, qui louaient sans doute les logements les plus grands, se sont vues peu à peu repoussées vers des quartiers plus éloignés du centre-ville. Ce phénomène de *gentrification* du quartier, lent pendant les années '60, progresse de plus en plus rapidement. D'autre part, le réaménagement urbain, qui découle de l'expansion physique du centre-ville (que celle-ci soit naturelle ou provoquée par nos gouvernants), joue aussi un rôle important. La construction de l'autoroute est-ouest et du complexe Guy-Favreau a eu pour résultat la démolition d'un nombre étonnant de logements. Ceux qui habitaient les édifices qui ont été rasés ont dû se relocaliser. Il semble que les familles aient, en général, préféré changer de quartier alors que les personnes âgées décidaient de rester dans le même coin. Cette tendance a adhérer à un quartier semble être une caractéristique des populations âgées.

Visiblement, le quartier agonise. Entre le manque d'argent et les problèmes de santé, il reste peu de place pour le bonheur. C'est justement à cause de cela qu'il y a une déconcertante et cruelle ironie à s'amuser sur la rue Saint-Denis (ou sur la *Main*, ou dans le Vieux-Montréal). Les quelques dollars que l'un et l'autre dépensent avec insouciance pourraient alléger, ne serait-ce que pour un moment, le poids de la pauvreté de l'un des habitants du quartier. Et même si ce quartier se meurt, la fête se poursuit sur la rue Saint-Denis, malgré les absents.

LE CELTIQUE
Crêperie bretonne
Jean-Pierre et Denise Le Saux
1767, rue St-Denis, Montréal, P.Q.
(514) 849-3513

Les jeans Saint-Denis
1655 rue St-Denis, 842-6352

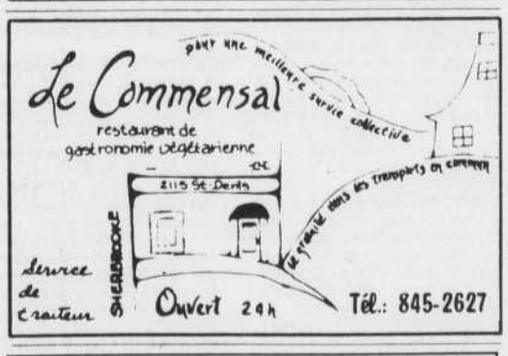

RISTORANTE
Cinzano
1732, rue St-Denis, Montréal 843-4386

BIJOUTERIE
Vogue
Bijoux de design en argent sterling et or grand choix et bas prix.
Membre du réseau I.S.I.C.
1613 St-Denis, Montréal
845-0421

les terrasses
SAINT-SULPICE
Café • Bar • Restaurant
1680 St-Denis, Montréal
844-9458

Boutique personnalisée
Lynn Veronique
VÊTEMENTS et CHAUSSURES POUR DAMES
1663 rue St-Denis, Montréal, Qué.,
843-6108

Montréal fête
C'est toujours une fête de magasiner à Montréal. On trouve de tout : des boutiques spécialisées, des grands magasins, des endroits pour flâner, des petits cafés, des restaurants. L'été, quand les commerçants de quartiers organisent leurs ventes-trottoir... c'est la foire !
Il y a de la musique dans les rues, des acrobates, des clowns. Montréal s'amuse !

la fierté a une ville
montréal

LE MARCHÉ DE L'ART

LES TRICOTS DE CLAIRE ARSENAULT

GINETTE BERGERON

ENTHOUSIASTE, captivante, tenace, fonceuse et résolue, si Claire Arsenault n'était pas une fervente tricoteuse, sans aucun doute serait-elle du genre à aller vendre des congélateurs aux Inuit, et ce sans grande difficulté, tellement cette jeune femme de 27 ans déploie de l'énergie et de la salive pour raconter avec emphase qu'une maille à l'endroit et une autre à l'envers ont assez de puissance pour vous tricoter une existence passionnante. !

Comme pour toute jeune fille qui aime bien les plaisirs solitaires de la dextérité manuelle, l'apprentissage du tricot se fera à l'âge de 12 ans. Passent l'âge et les différents types de loisirs : Claire continue de tricoter des vêtements pour elle et sa famille, sans pour autant y consacrer tout son temps. À la recherche d'une pratique artistique susceptible de satisfaire son besoin de création, elle s'adonne à la sculpture, aux émaux sur cuivre et à la poterie. Sans être exaltée par l'un et l'autre de ces moyens d'expression, tous attire son attention mais nul n'exerce assez d'emprise sur l'étudiante.

Sage, elle change d'orientation après les admonitions d'un père qui craint que sa fille ne puisse nourrir ultérieurement son estomac d'adulte en ne vivant que d'eau fraîche et d'inspiration créatrice : « À ce moment-là, j'ai laissé de côté le domaine artistique pour suivre un cours d'infirmière. »

De la muse à l'infirmerie, la transition ne semble pas affecter la nouvelle garde-malade en poste à Sainte-Justine. Que faire lorsque les jeunes patients dorment profondément ? Entre les 15 minutes de surveillance dans chacune des chambres, les rangs d'un tricot se multiplient rapidement. Outre sa production personnelle et familiale de vêtements, elle accepte les commandes de compagnes de travail désireuses d'en obtenir pour leurs enfants, conjoints, etc.

« À cette période, je me souviens d'avoir crocheté 17 tricots pour enfants dans la même semaine. Quand j'y repense, c'était bien trop ! Le travail, le tricot, je ne fournissais plus et j'avais dû engager ma mère pour m'aider à mettre en pelote les écheveaux de laine... »

En 1980, un accident de travail met un terme à ses activités d'infirmière. Recluse à la maison et soumise à l'inactivité physique sous ordonnance, Claire ne dandine pas longtemps dans l'oisiveté et redémarre sa production de tricoteuse invétérée.

Sans l'aide de machine à tricoter ou de patrons simplifiés, Claire exécute tout le travail en solitaire. Du croquis à la finition, l'originalité de chaque vêtement en fait une pièce unique : « Les premiers étaient plus simples. Ensuite, j'ai fait des recherches pour qu'ils soient toujours différents. Pour chacun, je dessine le modèle, je fais des mélanges de fibres, j'invente des points (les mailles d'un tricot qui modèle la texture). D'autre part, je prépare toujours un échantillon pour vérifier si le résultat anticipé s'avère possible avant de faire le saut dans la réalisation définitive. »

Sa décision est inévitable : la prochaine étape sera d'aller conquérir le marché de la vente au détail dans les boutiques spécialisées. De plus en plus intéressée au monde de la mode vestimentaire, notre tricoteuse délaisse les vêtements d'enfants, difficiles à vendre en boutique. Dorénavant, ce seront les lainages pour femmes : chandails, débardeurs, vestes, écharpes, manteaux, avec la particularité d'être tous accompagnés d'un petit bibi... Les deux pour le même prix !

Lorsqu'elle raconte ses visites aux magasins des rues Laurier et Crescent et à Westmount Square afin d'aller vendre ses tricots, les soupirs et la moue désolée expriment la déception : « Toujours la même rengaine. Les boutiquiers considéraient la valeur, le travail et la beauté de mes vêtements, mais aucun ne consentait à vouloir les acheter. Soit qu'on me demandait d'en laisser en consignation ou bien de revenir prochainement avec d'autres modèles... Rien de bien stimulant ! »

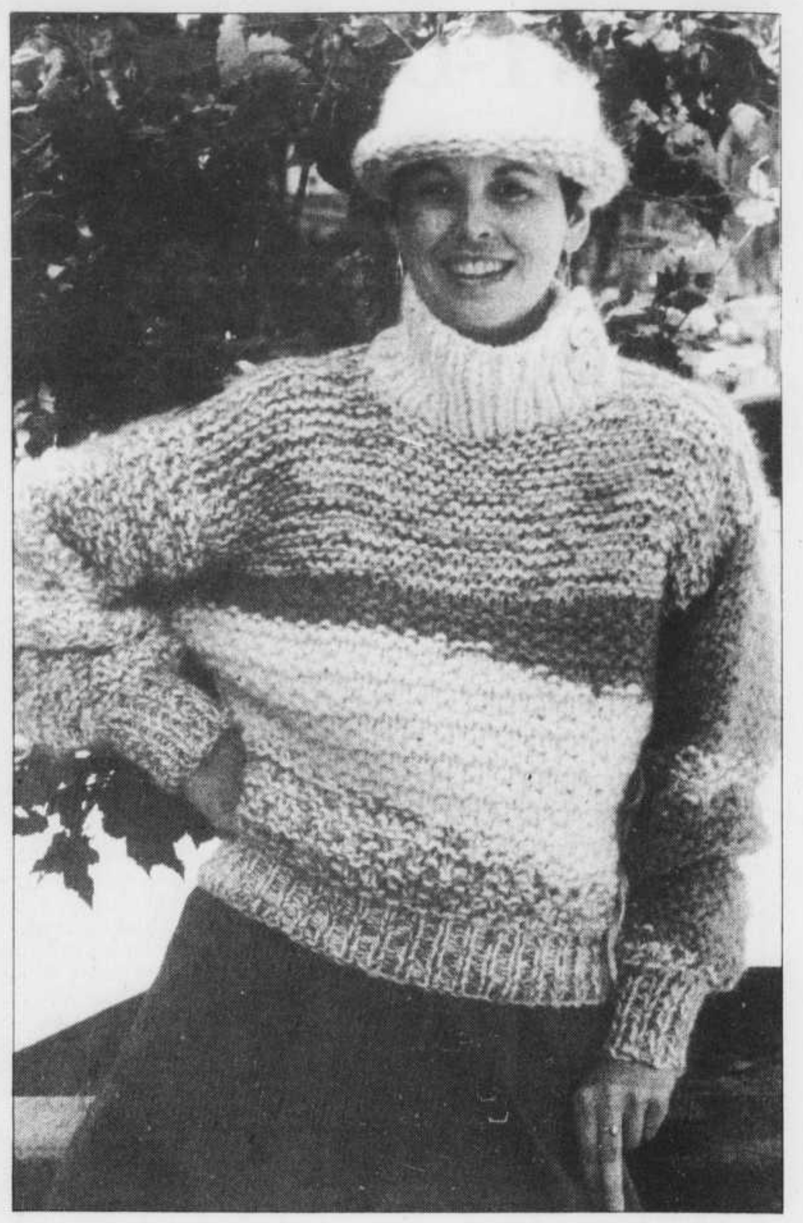

Claire Arsenault portant des vestes et chapeaux de sa confection.
(Photos : Suzanne Girard/PLESSISGRAPHE.)

Nullement intéressée à ce genre de compromis, Claire entreprend de faire voyager ses doigts dans l'annuaire des pages jaunes et compose des centaines de numéros de téléphone afin de dénicher la perle rare qui accepterait d'exhiber en vitrine sa collection de tricots. Finalement, Mme Pierrette Godmer, de la boutique du même nom, au coin des rues Sainte-Catherine et Bishop, encourage la tricoteuse, discute avec elle et accepte d'acheter ses vêtements : « Soucieuse de me venir en aide, Mme Godmer m'a conseillée dans la conception de mes tricots, puis m'a suggéré d'attendre les réactions des clientes pour savoir si oui ou non mes vêtements plairaient.

« Je me souviens du premier chandail que Mme Godmer vendit à sa boutique. J'étais folle de joie, je me roulais par terre et je t'assure que je n'exagère pas. » L'heureuse association avec la boutiquière dure depuis trois ans et demi et Claire avoue réagir avec autant d'enthousiasme chaque fois qu'un de ses tricots fait le ravissement d'une cliente satisfaite de son achat !

Actuellement, notre tricoteuse passionnée est dans la production jusqu'au cou ! Chaque pièce est unique et exige 40 heures de travail. Ni syndiquée, ni avide de congés, Claire tricote avec ferveur durant toutes ses belles heures. Une fois par semaine, elle rend visite à son grossiste et se pâme devant les échantillons de laine, de coton, de fibre de chameau, et les coups de foudre s'enchaînent à la vision de leurs couleurs et textures.

« Mes deux grandes sources d'inspiration sont de voir les nouvelles fibres que mon marchand me propose et, d'autre part, d'assister quand je le peux au défilé de mode des collections saisonnières de vêtements pour dames. Durant ces instants, j'observe du regard et mon esprit cogite, se suractive et imagine déjà les futurs modèles que je tricoterai. »

Douze mois par année, elle tricote des vêtements d'hiver. Peu importent les grandes canicules, si ce ne sont pas les Montréalaises qui achètent ses tricots, les touristes, particulièrement les Américaines, sont de fidèles clientes. Le service après vente est de rigueur et Claire affirme que si, par malheur, un accroc altère le vêtement, elle reprend la pièce et veille à réparer l'altération. Chaque tricot (y compris le petit bibi) se vend entre $ 200 et $ 300.

À l'instar de ses chandails, elle tricote des projets et s'évertue à les réaliser. Très consciente qu'il existe un marché pour ses vêtements, elle considère sa production professionnelle et à la hauteur des signatures de renom. À la poursuite de la gloire ? Non, pas tout à fait ! Cependant, elle tient mordicus à faire connaître ses créations à un plus grand nombre de personnes susceptibles de les apprécier.

Au terme de notre rencontre, elle rêve de New York et des boutiques de Fifth Avenue. Ses yeux deviennent aussi brillants que les lumières de cette ville et j'ai du mal à douter que ses élans d'énergies — créations pure-laine — n'aboutissent un jour dans les vitrines de Manhattan !

Performance pour un 4 juillet

NEW YORK (AP) — Les peintres d'avant-garde Linda Montano et Tehching Hsieh ont pris à la lettre les mots « Jour de l'indépendance », la fête nationale américaine, cette année.

Ils ont marqué le 4 juillet en coupant une corde de 2.50 mètres qui les avait tenus attachés l'un à l'autre pendant 365 jours et 365 nuits.

Depuis un an, en effet, le couple a ainsi mangé, fait de la bicyclette, fait ses courses, dormi et pris sa douche tout en étant attaché par la taille à l'aide d'une corde de nylon. Mais ils n'étaient pas autorisés à se toucher.

Une foule de spectateurs se trouvait dans leur atelier au moment où ils sont montés sur une estrade de fortune et ont fait face silencieusement à l'assemblée. Deux témoins ont confirmé cérémonieusement que les sceaux apposés sur la corde étaient intacts avant de couper le lien avec des ciseaux.

Une fois libérés, ils ont souri, se sont embrassés et se sont donnés l'accolade, avant de recevoir les félicitations de leurs admirateurs.

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Greystoke: the legend of Tarzan"** 1 h 15, 5 h 25, 9 h 30 sam. dim.— **"Police Academy"** 3 h 40, 7 h 45
ASTRE II: — **"2019 après la chute de New-York"** 2 h 50, 6 h 25, 9 h 55 sam. dim.— **"Marginal"** 1 h, 4 h 35, 8 h 05 sam. dim.
ASTRE III: — **"Romancing the stone"** 2 h 35, 6 h 15, 9 h 55 sam. dim.— **"Blame it on Rio"** 12 h 45, 4 h 25, 8 h 05 sam. dim.
ASTRE IV: — **"Opéra de la terreur"** 3 h 05, 6 h 15, 9 h 25 sam. dim.— **"Ninja force"** 1 h 30, 4 h 40, 7 h 50.
BERRI I: (288-2115) — **"Contre toute attente"** 1 h 50, 4 h 15, 6 h 40, 9 h.
BERRI II: — **"Les mots pour le dire"** 1 h 15, 3 h 05, 5 h, 7 h, 8 h 50.
BERRI III: **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.
BERRI IV: — **"Yentl"** 1 h 50, 4 h 25, 7 h 15, 9 h 40
BERRI V: — **"L'été meurtrier"** 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Bachelor party"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dim.
BONAVENTURE II: —**"Beat street"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dim.
BROSSARD I: (465-3851) — **"Contre toute attente"** 12 h 30, 4 h 45, 9 h, **"Tonnerre de feu"** 2 h 45, 7 h.
BROSSARD II: (465-3851) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD III: **"Bachelor party"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CARTIER-LAVAL:(663-5124) — **"Contre toute attente"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sam. dim.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"The last starfighter"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
CHAMPLAIN II: — **"A Miami faut le faire"** 1 h, 4 h 30, 8 h 10— **"Quelle affaire"** 2 h 40, 6 h 20, 10h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Cannonball run II"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 40.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — **"The Diary"** 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 10
CINÉPLEX II: — **"Backstage at the Kirov"** 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 15, 7 h 50, 9 h 25
CINÉPLEX III: — **"Reuben, Reuben"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
CINÉPLEX IV: — **"The big chill"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX V: — **"Against all odds"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"Return of Martin Guerre"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
CINEPLEX VII: — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25
CINÉPLEX VIII: — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — **"Moscow on the Hudson"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Blanche Neige et les sept nains"** 2 h 40, 6 h 15, 9 h 45 —**"Le dernier vol de l'arche de Noé"** 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Le jour du cobra"** 12 h 40, 4 h 10, 7 h 40— **"Les exterminateurs de l'an 3000"** 2 h 25, 5 h 55, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— **"L'homme qui en savait trop"** 12 h 05, 14 h 15, 16 h 25, 18 h 35, 20 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"La vengeance du faucon"** 14 h, 17 h 35, 21 h 10— **"Les diplomés du dernier rang"** 12 h 10, 15 h 45, 19 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Rêveries et fantasmes"** 12 h 15, 16 h 05, 19 h 55— **"Rêves voluptueux"** 13 h 35, 17 h 25, 21 h 15— **"Secrétaires expertes en langues"** 14 h 55, 18 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Hommes entre eux"** 12 h 45, 14 h 10, 15 h 35, 17 h, 18 h 25, 19 h 50, 21 h 15.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) **Sam: "The kingdom of diamants"** 19 h.— **"The role"**21 h 15— Dim. **"Golden sita"** 19 h.— **"The sage from the sea/the boon"** 21h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Zelig" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Blanche Neige et les sept nains"** 12 h 30, 4 h, 7 h 30 — **"Le dernier vol de l'arche de Noé"** 2 h 10, 5 h 40, 9 h 10.
DAUPHIN II: **"Tout feu, tout flamme"** 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — **"Gremlins"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 sam. dim.
DORVAL II: **"Star Treck III: the search for Spock"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dim.
DORVAL III: **"Kidco"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dim.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"The last starfighter"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. dim.
DÉCARIE II: — **"Cannonball run 11"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35, sam. dim.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Équateur"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dim.
ÉLYSÉE II: — **"Erendira"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dim.
ESPACE 9:(272-1080)—
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Splash"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dim.
FAIRVIEW II: — **"Conan the destroyer"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dim.
FLEUR DE LYS: (849-0041): **"Passions d'amour"** 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35— **"Les petites culottes de l'hôtesse"** 1 h 30, 3 h 50, 6 h 10, 8 h 30
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"A la poursuite du diamant vert"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. dim.
GREENFIELD 2: — **"Conan the destroyer"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dim.
GREENFIELD 3: — **"Juste un peu d'amour"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 45 sam. dim. **"Le jouet"** 1 h, 4 h 25, 8 h, sam. dim.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. sam. dern. spec. 11 h 55.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Les Dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30; 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
KENT I: (489-9707) — **"Gremlins"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 20 sam. dim.
KENT II: — **"The karate kid"** 1 h 15, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45 sam. dim.
LA CITÉ I: (844-2829) — **"Gremlins"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dim.
LA CITÉ II: — **"Conan the destroyer"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50 sam. dim.
LA CITÉ III: — **"Kidco"** 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 6 h, 7 h 55, 9 h 50 sam. dim.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Un paquet de spots sans filtre"** 6 h 30— **"Bonheur d'occasion"** 7 h — **"Céline et Julie vont en bateau"** 8 h 30— **"Pipicacadodo"** 9 h 30.
LAVAL I: (688-7776) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35 sam. dim.
LAVAL II: — **"Gremlins"** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 15 sam. dim.
LAVAL III: — **"Star Treck III: the search for Spock"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15 sam. dim.
LAVAL IV: — **"Conan the destroyer"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 sam. dim.
LAVAL V: — **"A la poursuite du diamant vert"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25 sam. dim.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207-)—**"Quelle affaire"** 2 h, 5 h 50, 9 h 40— **"A Miami faut le faire"** 4 h, 7 h 45
LAVAL-ODÉON II: — **"Bachelor party"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Gremlins"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15.sam. dern. spect. 11 h 25
LOEW'S II: — **"Top secret"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.sam. dern spect 11 h 30
LOEW'S III: — **"Splash"** 12 h 30, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 05.sam. dern. spect. 11 h 15
LOEW'S IV: — **"Greystoke: the legend of Tarzan"** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 35.sam. dern spect. 11 h 50
LOEW'S V: — **"Sixteen candles"** 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.sam dern spect. 11 h 50
MERCIER: (255-6224)— **"Mon curé chez les Thailandaises"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h. sam. dim.— **"Le massacre des morts vivants"** 2 h 10, 5 h 50, 9 h 40.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Sam.:**"Le balafré"** 6 h , 9 h 30— **"Mortelle randonnée"** 7 h , 9 h 15— Dim. **"Le balafré"** 2 h, 5 h 15, 8 h 30— **"Un amour en Allemagne"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
OUTREMONT: (277-4145)— Sam. **"le verdict"** 6 h 45— **"Piège mortel"** 9 h 30— Dim. **"Monsieur Maman"** 7 h 30— **"L'Africain"** 9 h 30
PALACE I: (866-6991) — "Star Treck III: the search for Spock" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 40- sam. dern spect. 11 h 30
PALACE II: — **"The karate kid"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.sam. dern spect. 11 h 30
PALACE III: — **"The natural"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.sam. dern spect. 11 h 25
PALACE IV: — **"Romancing the stone"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.sam. dern spect. 11 h 15
PALACE V: — **"Connan the destroyer"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.sam dern spect. 10 h 30
PALACE VI: — **"Connan the destroyer"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.sam dern spect. 11 h 30
PARADIS I: (866-6991) — **"Tendres passions"** 1 h 15, 5 h 20, 9 h 30 sam. dim. **"Un homme, une femme, un enfant"** 3 h 35, 7 h 40 sam. dim.
PARADIS II: — **"Breakdance"** 3 h 15, 6 h 30, 9 h 45 sam. dim. **"Robinson dans les Rocheuses no 1"** 1 h 30, 4 h 45, 8 h. sam. dim.
PARADIS III: — **"Jeux de guerre"** 1 h 15, 5 h 35, 10h. sam. dim.— **"Octopussy"** 3 h 15, 7 h 40.
PARISIEN I: (866-3856) — **"A la poursuite du diamant vert"** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
PARISIEN II: — **"Carmen"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
PARISIEN III: — **"Juste un peu d'amour"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45
PARISIEN IV: — **"Once upon a time in America"** 12 h 50, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 10
PARISIEN V: — **"Rue casse-nègres"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"The muppets take Manhattan"** 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Mon curé chez les Thailandaises"** 1 h , 4 h 30, 8 h.— **"Les charlots contre Dracula"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Pope of Greenwich village"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"E la nave va: and the ship sails on"** 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"The last starfighter"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Bachelor party"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Rhinestone"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 40
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — Festival juste pour rire jusqu'au 15 juillet: **"Moto massacre"** 19 h 15— **"Les aventuriers du Cobra D'Or"** 17 h 20, 21 h., 16 au 19 juillet
SAINT-DENIS III: — Festival juste pour rire jusqu'au 15 juillet— **"Breakdance and smurf"** 18 h 10, 21 h 25 — **"Les Robinson dans les Rocheuses no 1"** 19 h 40. du 16 au 19 juillet
VERDUN: (768-2092)— **"Cannonball run 11"** 2 h 25, 5 h 35, 9 h 20 sam. dim. **"Police academy"** 12 h 35, 3 h 45, 7 h 35 sam. dim.
VERSAILLES I: (353-7880) — **"A la poursuite du diamant vert"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05 sam. dim.
VERSAILLES II: — "Conan **the destroyer"** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 10 sam. dim.
VERSAILLES III: — "Juste un **peu d'amour"** 2 h 50, 6 h 10, 9 h 30 **"Le veinard"** 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50 sam. dim.
VILLERAY: (388-5577) — "Mon curé chez les Thailandai**ses"** 2 h 10, 5 h 50, 9 h 40 sam. dim.— "De l'enfer à la **victoire"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h, sam. dim.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Top secret"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dim.
YORK: (937-8978) — **"Kidco"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

THÉÂTRES D'ÉTÉ

L'ASSEMBLÉE HALL: Grand-Mère (819-538-6362)— "Le voyage de Sara Tatine" du 30 juin au 25 août, jeu. au sam. 20h.30
AUBERGE DE BROMONT: sortie 78, autoroute des Cantons de l'Est (866-1363, 514-534-2200)— "Le Baron de Crac" de Henri-Pierre Cami, du 23 juin au 29 juillet, jeu. au dim. 21h.— "Je t'haime mona moure" de Rachel Moisan, du 2 août au 2 sept., jeu. au dim. 21h.
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: Route 223, sortie 112, route Transcanadienne, St-Marc-sur-Richelieu (584-2226)— Les Productions Marcel-Dubé Inc. présentent "La grande opération" de Jean-Raymond Marcoux, du 22 juin au 1er sept., mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262)— "N'te promène donc pas toute nue" de Feydeau, du 14 juin au 2 sept., mer. au ven. 21h., sam. 20h. et 22h.30, dim. 19h.30
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— "Au restaurant" de Maurice Barrier, et "La sortie au théâtre" de Carl Valentin, du 4 juillet au 9 sept., mer. au dim. 20h.
MONT-CARMEL: 2090 rang St-Flavien, Mont Carmel (819-539-3116)— "Faut divorcer" de Bertrand Leblanc, du 16 juin au 8 sept. mer. au dim., 21h.
LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: 22 Préfontaine est, Ste-Agathe-des-Monts (861-2244)— "La ruée vers Laure" de Marie-Thérèse Quinton, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.
PIGGERY THEATRE: North Hatley (819-842-2191)— "The return of the curse of the mummy's revenge" comédie musicale de James Saar, du 21 juin au 14 juillet— "Crimes of the heart" de Beth Henley, du 19 juillet au 4 août— "Thriller of the year" de Glyn Jones du 9 au 25 août, mar. jeu. ven. 20h.30, sam. 18h. et 21h.30, mer. 14h.
THÉÂTRE LES ANCÊTRES INC: Sortie 170, transcanadienne, St-Germain-de-Grantham (819-395-2598)— "Un concombre dans les patates (ou Le menteur en scène)" de Georges Dor, du 27 juin au 25 août, mer. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE BELLE MONTAGNE: 1026 rang Belle Montagne (514-886-2737)— "Le grand racké" de Raymond Lévesque, du 2 juin au 1er sept. du mer. au dim. 21h.
THÉÂTRE LE BLEUET: Ski-Ranch, Rang des Iles, St-Gédéon (418-345-2325)— "Bacon" de Renald Tremblay, du 3 juillet au 2 sept., mar. au sam. 21h.
THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: Au Café du Vieux Port (418-681-4679)— "Marius" de Marcel Pagnol, du 23 juin au 15 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE BOIS DE COULONGE INC.: Au Bois de Coulonge, Chemin St-Louis, Sillery (418-681-4679)— "Les belles-soeurs" de Michel Tremblay, du 22 juin au 4 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DE LA BUTTE: Val David (819-322-2818)— Showbiz Montréal Ltée présente "Provi-Sex" de Jean-Pierre Bélanger du 16 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ CALIXA-LAVALLÉE: Autoroute 30, sortie 149, Calixa-Lavallée (583-6111)— La Cie Albert-Millaire Inc. présente "Léon sauvé des os" de Yves Arnau, du 20 juin au 28 juillet, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE CHALET LA GRANDE COULÉE: R.R. no 1, Danville (819-848-2818)— Les Productions Kanou Inc. présentent "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon du 21 juin au 1er sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne de Sorel (743-8446)— "Joyeuses Pâques" de Jean Poiret, du 12 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE: St-Fortunat (819-344-2402)— "Le grand traitement" de Marie-Thérèse Quinton, du 20 juin au 25 août, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la carrière, Upton (549-4617)— "La grande Aurore" de Serge Mercier, du 20 juin au 2 sept.,mer. au dim. 20h.
THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: Centre culturel Fernand-Charest, 190 Laurier, St-Jean-sur-Richelieu (346-2544)— "Mousse" de Clémence Desrochers et Michel Rivard, du 23 juin au 11 août, mer. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE LES FEMMES COLLLIN: 248 rang des Continuations, St-Esprit (514-839-6105)— Salle 1: "La vénus d'Emilio" de Jean Barbeau, du 19 mai au 3 sept. du mar. au sam. 21h.— Salle 11: "Les Moineaux chez les Pinson" de Georges Dor du 26 juin au 1er sept. du mer. au sam. 21h. et les dim. 15-22-29 juillet et 5 et 12 août
THÉÂTRE D'ÉTÉ LA FENIÈRE: Manoir Richelieu, Pointe au Pic (418-872-1424)— "Monsieur Masure" de Claude Magnier, du 10 juin au 16 sept., dim. et mer. 21h.
THÉÂTRE DE LA GRANDE COULÉE: R.R. 1 Danville (819-848-2818)— "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, du 21 juin au 1er sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE PAUL-HÉBERT: 1451 ave Royale, St-Jean, Ile d'Orléans (418-829-2202)— Les Productions Paul-Hébert Inc. présentent "Casino voleur 84" de André Ricard, du 19 juin au 1er sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (819-771-6669)— "La chaire" de Bill C. Davis, du 10 juillet au 18 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.— MAISON DES CITOYENS: "La revanche de Fresimus" de Horace J. Curney, du 6 août au 1er sept., mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— La Famille Malenfant présente "Chez Paul-ette, bière, vin, liqueur et nouveautés" de Louis-Marie Dansereau du 21 juin au 8 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: 645 Boul. Jean XX111, Trois-Rivières ouest (819-377-3223)— "Kouik!Kouik!" de Yvon Brochu, du 20 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE: 1979 St-Césaire, Marieville (861-4938)— La Gestion Roger Lussier présente "Adieu les olympiques" de Yvon Brochu, du 31 mai au 1er sept., mar. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106, Eastman (514-297-2860)— "Ah si maman me voyait..!" de Louis-Georges Carrier et André Dubois, du 23 juin au 26 août, dim. 20h., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.
THÉÂTRE MOLSON: 12 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (323-8602)— Les Productions de l'Horloge présentent "Charimari" de Pierrette Bruno, du 27 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MONT-JACOB: 4160 rue du Vieux-Port, Jonquière (418-542-7587)— "Même heure l'an prochain" de Bernard Slade, du 22 juin au 18 août
THÉÂTRE DU PARC: Cégep de Drummondville, 960 St-Georges, Drummondville (819-477-3636)— "La Vénus d'Emilio" de Jean Barbeau, du 1er juillet au 18 août, mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— La troupe du doux délire présente "La chambre mandarine"comédie de Robert Thomas, m. en s. Martin et Patrice Daigneault, du 12 juillet au 9 sept. du jeu. au dim. 20h.30
THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU: Côteau-du-Lac, sortie 17, autoroute 20 ouest (456-3224)— "Les jambes maghanées" comédie de Joyce Rayburn, traduction et m. en s. Yvan Canuel, du mar. au sam. 20h.30, du 29 juin au 25 août
THÉÂTRE LES QUATRE-SAISONS INC: Centre culturel Shawinigan, 2100 des Saules, Shawinigan (819-539-5611)— "Mon mari est un extra-terrestre" de Normand Gélinas, du 17 juin au 25 août, mar. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE LA RELÈVE À MICHAUD: autoroute 20, sortie 105,Saint-Mathieu de Beloeil (464-0089)— "Honorius un jour, honorius toujours" de Marie-Thérèse Quinton, du 12 juin au 1er sept., mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.30
THÉÂTRE D'ÉTÉ LA ROCHE À VEILLON: 547 ave de Gaspé est, St-Jean-Port-Joli (418-598-3061)— "Des cas cocasses" production de la Cie Yves Massicotte, le 23 juin, du 26 juin au 18 août, mar. au dim. 20h.30
THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle (514-229-2454)— Les Productions de l'Horloge Inc. présentent " Les larrons font l'occasion de William Van Zandt et Jane Milmore du 20 juin au 1er sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ LE SAINT-LAURENT: 2405 Ile Charron, Longueuil (651-5250)— Les Productions Réjean Lefrançois Inc. présentent "Piège pour un homme seul" de Robert Thomas, du 19 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE SAINT-OURS: 2555 Rang sud du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu (785-2732)— La Troupe Face à Face présente "Le château des fantasmes" de Francine Charland, du 9 juin au 9 sept., mar. au dim. 20h.30
THÉÂTRE LE THÉ DES BOIS: 574 ave du Parc, Deauville (819-864-9569)— La troupe entre chien et loup présente "J'veux faire mon show" de Hervé Dupuis, du 27 juin au 25 août— "Mot de passe" de Gabriel Lemelin et marie-Josée Ross, du 29 août au 8 sept., du mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE VAUDREUIL: Centre culturel, Cité des Jeunes, 400 Boul. Roche, Vaudreuil (455-7930)— "Le charlatan" de Robert Lamoureux, du 26 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE LA VIEILLE PULPERIE: 300 rue Dubuc, Chicoutimi (843-7765)— "Mimi et Dodo" de Louise Matteau, du 21 juin au 1er sept., mar. au sam. 20h.

EXPOSITIONS

ACOMPLEXE: 1277 rue Panet (523-3673)— Exposition de gravures d'Alfred Pellan, de 1970-1975
ART 45: 1460 ouest Sherbrooke— Les artistes de la galerie à compter du 16 juin
ATELIER-GALERIE LABONTÉ-CÔTÉ: 222 est Prince Arthur (527-2016)— Exposition de oeuvres de Claire Labonté-Côté, peintre lyriste, de juillet à sept. du mer. au dim. de 16h. à 22h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Installation de Jean-François L'Homme, et artistes de la galerie du 5 juillet au 30 août
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BROSSARD: 3200 Lapinière, Brossard— Exposition de France Bellefeuille et Lyette Landry du 5 au 27 juillet
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: 1700 St-Denis, Mtl— Exposition sur les voyages d'exploration de Jacques Cartier, du lun. au ven. de 09h. à 17h., du 3 juillet au 17 août
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE WESTMOUNT: 4574 ouest Sherbrooke— Aquarelles d'Anita Shapiro du 9 au 20 juillet
CENTRE D'ART D'ORFORD: Magog (819-843-3981)— Expositions et créateurs visuels du 2 juin au 3 septembre— Pierre Brassard, bijoux, du 1 au 15 juillet
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria, Mtl (488-9558)— "Fibre-Papier" oeuvres de Michelle Héon et Marie Langlois du 21 juin au 28 juillet
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5416)— Exposition de membres de la Guilde des artistes de la région de Drummondville jusqu'au 12 août
CENTRE D'EXPOSITION DE GATINEAU: 17 Boul. Greber, Gatineau (663-9261 poste 291)— Reine Céré Gagnon et Jean Leclerc, peintres du 7 mai au 30 juillet
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place Youville (845-4236)— Exposition d'archéologie intitulée Rue des enfants trouvés jusqu'au 3 sept. mar. au dim. de 10h. à 16h.30— L'histoire de Montréal présentée au moyen d'un spectacle "son, lumière, images" du mar. au dim. entre 10h. et 16h.30; dernière visite 16h.
CENTRE URBAIN D'HÉRITAGE MONTRÉAL: 406 est Notre-Dame— Exposition/vente estivale d'oeuvres d'art, de juillet à sept.
LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Exposition du livre-objet "Art-Écologie" et de la revue littéraire "Au-delà des mots" jusqu'au 11 sept.
CHÂTEAU DUFRESNE: Pie 1X et Sherbrooke— Sélection d'objets d'art décoratif de la collection de Liliane Stewart du 7 juin au 9 sept.
CLUB DES ARTS: 1410 Guy ste 15 (933-6405)— Aquarelles de Lorraine Lahli Spinsby et huiles de William Sakamoto
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Belerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
ÉCOLE DE SCULPTURE: 333 de Gaspé ouest, St-Jean-Port-Joli (418-598-6363)— "Affaires sculpturelles" exposition de Pierre Bourgault-Legros, Michèle Tremblay-Gillon, Anne-Marie Berthiaume, Jean Luyet, Sylvie Cloutier, Claude Brosseau et Nicole Bourgault, du 20 juin au 29 juillet
GALERIE ALLIANCE: 680 Sherbrooke ouest ((284-3768):Exposition Friedhelm Lach et Jacques Cartier, jusqu'au 20 juillet.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park— Oeuvres de Roussil, Dufour, Tremblay, Gagné et Shield
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.

POUR LA FORME

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

E la nave va. Enfin en version originale, le dernier film de Federico Fellini. Un Fellini renouvelé, débarrassé des habituels fantasmes narcissiques. Superbe et angoissant. Sous-titres anglais. (**Place Ville-Marie**.)

Rue Cases-Nègres. Un classique de la littérature antillaise porté à l'écran par Euzham Palcy, jeune réalisatrice martiniquaise. Lion d'argent au dernier Festival de Venise, un film émouvant et drôle qui va droit au coeur. (**Parisien**.)

L'Inde à travers son cinéma. Un panorama qui s'étend de 1913 à 1983, la plus vaste rétrospective du cinéma indien jamais présentée en Amérique du Nord. 90 longs métrages, 23 courts métrages. (**Conservatoire d'art cinématographique** jusqu'en septembre.)

Un Festival juste pour rire. Dans ce festival qui en est à sa deuxième édition, une section cinéma comique comprend cette année des primeurs, des grands classiques et des films pour enfants. (**Saint-Denis 2** et **Cinémathèque québécoise**, jusqu'au 15 juillet.)

— FRANCINE LAURENDEAU

EN MUSIQUE

Charles Dutoit et l'**Orchestre symphonique de Montréal** multiplient de nouveau les concerts cette semaine avec pas moins de quatre au calendrier. Mardi à 19 h 30, à la **basilique Notre-Dame**, le *Festival Mozart plus* se poursuit avec le concours de deux solistes : le violoniste Yuzuko Horigome et le corniste John Zirbel qui joueront chacun un concerto de Mozart. En deuxième partie, Dutoit a inscrit la *Symphonie no 1* de Schumann.

À l'**aréna Maurice-Richard**, mercredi à 20 h 15, les solistes seront la soprano Marie-Danielle Parent qui chantera cinq des *chants d'Auvergne* de Canteloube et des pages de Mozart, et la violoncelliste Sophie Rolland qui jouera le *Concerto en si bémol majeur* de Boccherini. Des oeuvres de Suppé, Rossini et Offenbach complètent le programme.

Dutoit et l'OSM seront au **Théâtre de verdure** du parc La Fontaine, jeudi à 20 h 30, sans soliste cette fois. Ce concert est gratuit de même que celui du lendemain à 20 h 30, à la plaine des jeux de l'**île Sainte-Hélène**.

Au **Centre d'arts d'Orford JMC**, deux manifestations retiennent l'attention. Ce soir à 20 heures, un programme Beethoven-Brahms-Debussy réunit des professeurs du centre, dont les violonistes Rodney Friend et Alice Schoenfeld, l'altiste Leslie Malowany, le violoncelliste Christopher Bunting et la pianiste Jacinthe Couture.

Vendredi à 20 heures, le jeune pianiste français François-René Duchâble, qui a soulevé l'enthousiasme du grand Rubinstein, jouera les quatre *ballades* de Chopin et la *sonate en si mineur* de Liszt. La veille, à 20 h 30, il est accueilli à Joliette, au **Festival d'été de Lanaudière**, où il jouera notamment les *24 préludes* de Chopin et des études de Saint-Saëns. Renseignements et réservations : (514) 759-7636 (Joliette) et 1-800-567-6155 (Orford).

Mercredi à 12 h 30, à la **cathédrale Christ Church**, l'**Ensemble Arion** est l'invité de la série de concerts hebdomadaires. L'entrée est libre mais une offrande volontaire est sollicitée. Le même jour, à l'**oratoire Saint-Joseph** à 20 heures, Jean-Guy Proulx, organiste de la cathédrale Saint-Germain de Rimouski, est l'invité des *Concerts spirituels*.

À 20 heures jeudi, au **Stewart Hall** (176, Bord-du-Lac, à Pointe-Claire), l'**Orchestre métropolitain du Grand-Montréal** présente *Les Quatre Saisons* de Vivaldi avec la vilonïste Denise Lupien et l'Ensemble Vivaldi dirigé par Marc Bélanger.

— GILLES POTVIN

SUR LES CIMAISES

Dans l'Outaouais

Galerie S.A.W. (55, By-Market, Ottawa, jusqu'au 28 juillet) : *Avions et dernières peintures*, une exposition de peintures à l'acrylique de grand format et un assemblage de 13 avions peints découpés dans la toile par **Tanya Morand**. L'oeuvre révèle une réalité en transformation; l'artiste se sert de l'avion comme symbole de séduction. Adjacentes à ces oeuvres sont les photographies *cibachrome* de **Miklos Legrady**. Ses grands formats intitulés *Je veux mordre la main qui me pourrit* critiquent les « vérités » véhiculées par notre société.

— LUCIE PINEAU

Un festival des énergies douces

Treize conférences et ateliers sont au programme du Festival des énergies douces, qui se déroulera du 20 au 29 juillet au nouveau Centre sportif et culturel de Saint-Gabriel-de-Brandon, dans la région de Lanaudière. Y sont intégrés les jeux du Québec pour la région.

Le festival a de quoi attirer les citoyens qui s'intéressent à la construction de leur propre maison, aux divers types d'alimentation dite « naturelle », à la serriculture, aux procédés agricoles intégrés à l'environnement.

Entre autres conférenciers : MM. Joël de la Noüe, directeur du Centre de recherche en nutrition de l'Université Laval; François Tanguay, auteur et auto-constructeur; Karl Ehrlich, aquaculteur et biologiste chercheur en récupération des eaux usées à des fins de culture hydroponique.

Le festival comporte également une exposition sur l'énergie et l'architecture solaires, le compostage domestique ou agricole, l'alimentation naturelle, la récupération et le recyclage, les petites inventions, la vie faunique, etc.

Dans le cadre du festival, l'Ensemble Claude-Gervaise donnera un concert de musique de la Renaissance, le 24 juillet à 20 h 30 à l'église de Saint-Gabriel.

On peut obtenir les programmes des jeux du Québec et du Festival des énergies douces en divers endroits de la région de Lanaudière, ou en appelant au (514) 835-3151 ou 835-3049.

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

Pour des vacances originales

PIERRE HAMEL*

VOUS connaissez sûrement le principe du « prêt-à-partir » d'Air Canada. Ce que vous ignorez peut-être, c'est l'existence de son pendant : le prêt-à-rester. Bien que la dégringolade de notre dollar et le coût exorbitant des longs déplacements vous aient certainement mis la puce à l'oreille ! Autant mettre toutes les chances de votre côté. Je vais vous présenter les spécialistes du prêt-à-rester : les centres et bases de plein air.

Disséminés un peu partout au Québec, ces établissements offrent, à un prix défiant toute concurrence, un hébergement confortable, une excellente table, un choix d'activités variées, des équipements et un personnel d'animation qualifiés. Tout ce dont vous avez besoin pour enfin jouir des « deux dernières de juillet ».

Des vacances sur l'eau

Si vous êtes tannés « d'entendre parler » de voile et de regarder défiler les voiliers devant vous, passez à l'action. On vous offre de l'initiation à la voile à Pohénégamook (Bas-Saint-Laurent), à La Vigie (Québec), à Saint-Gédéon (Lac-Saint-Jean), au lac Mourier (Abitibi) et à La Cabouse (Laurentides). Un séjour d'une semaine qui vous apprend tous les rudiments de la voile. Pour les *fans* de la planche à voile, et ils sont de plus en plus nombreux, c'est encore mieux. Les centres et bases qui ont « pignon sur lac » mettent à votre disposition plusieurs planches à voile. À Pohénégamook et Saint-Gédéon, on a même pensé aux émules de Jacques Cartier en offrant des croisières sur le fleuve et le lac Saint-Jean.

Le canot est aussi à l'honneur sur tous les plans d'eau situés à proximité des bases et centres. Des descentes de rivières sont offertes à La Cabouse, aux Goélands (Côte-Nord), au lac Mourier, à Sault-au-Mouton (Côte-Nord), à Saint-Gédéon et au CEPAL (Saguenay). Le *rabaska*, ce canot des grands explorateurs pouvant accueillir une douzaine de personnes, est aussi à votre portée grâce à des expéditions organisées à Saint-Gédéon, à Pohénégamook et au lac Mourier.

À l'aventure

Le Centre écologique de Port-au-Saumon (Charlevoix) et Les Goélands possèdent des sites exceptionnels, propices à la plongée sous-marine. Une chance unique d'y découvrir le monde du silence. À partir de la mi-juillet et jusqu'à la fin août, Sault-au-Mouton vous amène en canot de mer au pays des baleines blanches. Vous remonterez le Saguenay jusqu'au paradis de la baleine blanche : la rivière Sainte-Marguerite. À Plein-Air-Carrefour (Estrie), c'est à cheval que vous partirez à l'aventure. Seul, en randonnée équestre ou en charrette, escorté par un guide parcourant les cantons de Wickham et Kirkdale.

Des vacances tranquilles

Mais si vous n'avez pas la bougeotte, ne vous inquiétez pas : les 18 établissements du réseau sont d'abord là pour vous offrir un lieu de détente en milieu naturel. Que vous soyez en famille, en couple ou seul, vous trouverez sûrement une région ou un endroit qui répondra à vos désirs du moment. Réseau **plein-air**, l'organisme qui regroupe les centres et bases de plein air, a son propre système de réservations et d'informations. Vous pouvez le rejoindre en signalant 374-3453 (région de Montréal) ou, sans frais, 1-800-361-9202 (partout au Québec).

Cette chronique est préparée pour LE DEVOIR . . .à loisir par le service des communications du Regroupement des organismes nationaux de loisir du* ***Québec* *(RONLQ), 1415 est, rue Jarry, Montréal, H2E 2Z7. Tél. : 374-4700.*

LA BONNE TABLE

Avant ou après les Laurentides

LUCIE MÉNARD

LA VIEILLE HISTOIRE, 284, boulevard Sainte-Rose, Laval; tél. : (514) 625-0379.

Vous empruntez la sortie 16 de l'autoroute des Laurentides. Un seul poste de péage, pas plus que 30 minutes de trajet. Ce n'est pas encore la *vraie* campagne, mais l'air est déjà un petit peu plus vert. **La Vieille Histoire** aura tout juste, un an demain.

C'est installé dans une très vieille maison, retapée dehors, rénovée dedans du plancher jusqu'au plafond. Fort joliment, d'ailleurs, tout en rose, en gris, en bois blond, avec des chaises bistro, avec des petites vieilles lampes toutes neuves : un jeu d'éléments qui a fait ses preuves un peu partout en ville. Tellement partout que c'est peut-être le seul défaut du décor, en fait. On ne sait plus qui est le premier à avoir eu cette idée, mais c'est fou ce qu'il peut se trouver de restaurants décorés comme cela, maintenant.

Le menu, par contre, est original, annonçant une cuisine à la fois classique et inventive. La *mousseline de grenouilles* est la plus réussie des trois entrées choisies. Très légère, démoulée sur un lit d'épinards, elle est présentée avec une petite sauce crémeuse au vin blanc et vous fond littéralement dans la bouche. La *salade de foies de volaille à l'huile de noix* est une heureuse combinaison de laitue frisée, de tomate en lanières et de foies de volaille sautés, malheureusement sautés très au-delà de leurs besoins ce soir-là. Disons que ça ne les rend pas moins savoureux — on déglace probablement la poêle au vinaigre de framboise et c'est bon — mais plutôt résistants. La *terrine de faisan* est servie avec une compote d'oignons au vinaigre de xérès et une coquette rosette en pelure de tomate. Comestible. C'est au départ très agréable, onctueux, mais l'assaisonnement de baies de genièvre, trop prononcé, finit par enterrer le goût du faisan. Il n'en faudrait cependant pas beaucoup moins pour que ladite terrine soit parfaite, avec ou sans compote d'oignons.

Si vous optez pour le menu suggéré verbalement par le propriétaire — choix de deux hors-d'oeuvre extraits de la carte, plat principal du jour, dessert de la carte au choix et café — on fera suivre l'entrée, d'office, d'un petit sorbet faisant office de « trou du milieu ». Amer et très rafraîchissant, à base d'un alcool dont on respecte pudiquement l'anonymat — je ne sais pas très bien pourquoi. Enfin, ce n'est sûrement pas de la crème de menthe, ni du Grand Marnier. Peut-être de la tequila ? C'est, en tout cas, bien bon, quoique surprenant.

L'entrecôte marchand de vin — suggestion du jour — est une belle pièce de viance, cuite selon la demande et préparée en respectant la recette classique. Choisis à la carte, un plat truffé d'audace et l'autre rassurant. Audacieuse, en effet, la combinaison de saveurs du *jambonneau de volaille farci de mousseline de homard*. Intéressante, sûrement, mais la cuisson désossée y perd au change. C'est le goût du fumet de poisson qui domine. Les *rognons de veau à la moutarde à l'ancienne* sont découpés en petits morceaux, un petit peu trop cuits, dans une robuste sauce brune allégrement relevée. On présente à part une assiettée de légumes sans histoire : galette de pommes de terre, haricots verts et bâtonnets de carotte.

Les desserts de La Vieille Histoire vaudraient, à eux seuls, le déplacement, comme on dit. *Sorbet aux framboises fraîches, fraises à la glace à la noix de coco, poire pochée au vin rouge à la glace à la cannelle*, autant de gâteries préparées avec le même soin. Toutes les glaces sont évidemment maison; ça se goûte et ça s'apprécie.

Repas pour trois : un très raisonnable $ 65.75, avec le café, avant la taxe et le service, lequel est d'une extrême gentillesse, sans une ombre de prétention. La carte des vins est conçue de façon honnête, et le patron se fera un plaisir d'y ajouter quelques suggestions de son crû. Si vous le lui demandez, et si vous le faites gentiment, bien sûr...

EXPOSITIONS

GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00

GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 o. de Maisonneuve (879-5917)— Oeuvres choisies façonnées du Pérou et du Mexique jusqu'à la fin août— Exposition des étudiants du 1er cycle, du 13 juin au 14 juillet— Conservation: sauvegarde de l'art, jusqu'au 14 juillet

GALERIE D'ART LA GRANDE ALLÉE: 635 est Grande-Allée, Québec (522-0507)— Exposition de l'artiste-peintre Niska du 25 mai au 15 octobre

GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...

GALERIE ART & STYLE: 4875 ouest rue Sherbrooke (484-3184): Oeuvres de Maurice Assier, Colette Boivin, Rémi Clark, St-Gilles, du 30 juin au 30 juillet.

GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Fleurette Simard, Michel Duguay, Pierre Henry, Roland Pichet et Gilles Archambault— sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur du mar. au dim

GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— Aquarelles de peintres canadiens du 3 juillet au 24 août

GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition de 18 aquarellistes renommés, du figuratif à l'abstrait

GALERIE 101: 245 rue Bank, Ottawa (230-2793)— "La danse de la mort" gravures sur bois de Constantine Ferreo— "For women and peace" exposition multi-média de Jill Clarke

GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil— Expostion des sculpteurs, Jacques Carpentier, Richard Klode, Guerino Ruba, Aurelio Sandonato, Dominique Valade et Dominique Rolland jusqu'au 15 juillet— Expostions des travaux de J. Bélik, S. Cosma, G. Marsan, A. Picard, A. Sandonato et Dominique Valade jusqu'au 31 juillet

GALERIE DE BELLE-FEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.

GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7833)— Oeuvres de Emily Carr, Ed.J. Hughes, Krieghoff, Henry Moore, Riopelle, Goodridge Roberts, Rodin, et autres artistes de la galerie

GALERIE DON STEWART: 1460 ouest Sherbrooke (845-2905)— Exposition marine d'oeuvres d'artistes canadiens et européens des 19e et 20e siècle jusqu'au 21 juillet

GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783)— Art moderne et contemporain, pour l'ouverture de la galerie y exposent les artistes suivants: Monique Charbonneau, Louis Charpentier, Claude Courchesne, Suzanne Duquet, Giuseppe Fiore, Louis Jaque, Marie Langlois, Normand Moffat, Maurice Raymond, Guerino Ruba, Bruno Tenti et Yves Trudeau, juillet et août, du mer. au dim. 12h. à 18h.

GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Sculptures, gravures, tapisseries inuit — Artistes de la galerie, Alcalay, Drapell, Feist, Fournier, Graham, Hudson, Iskowitz, Solomon, juin et juillet

GALERIE L'ÉMERGENCE: 1452 Laurier (525-2264)— Pomme, aquarelles du 8 au 29 juillet

GALERIE ESPÉRANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Lithographies 1973-1983 de Zuniga, du 14 juin au 28 juillet

GALERIE D'ART L'ESTAMPE: 101 rue Victoria, Hull (771-2942)— Aquarelles de Jacqueline Gougeon et Rita Rodrigue, ainsi que les affiches de Kazumasa Nagai jusqu'au 31 août

GALERIE FAUCOMPRÉ: 1485 Amherst (523-9368)— "Rêverie et antithèse" oeuvres de Héléna Wazana et Danielle Malka, jusqu'au 14 juillet

GALERIE FUCITO: 5283 du Parc (279-1919)— Peintures récentes de Guy Montpetit du 20 juin au 21 juillet

GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet (844-4569)— Sélection de peintures, dessins et gravures de quinze artistes montréalais contemporains du 12 juillet jusqu'en sept., mer. au dim. 12h. à 18h.

GALERIE GRAFF: 963 est Rachel (526-2616)— Peintures, dessins et estampes des artistes de la galerie du 12 juin au 15 sept.

GALERIE RENÉE HAMEL: 56 A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des peintres de la galerie, du mer. au dim. de 12h. à 18h.

GALERIE H.E.C.: 5255 Decelles (343-3838)— Exposition des costumes et marionnettes du Théâtre sans Fil, ainsi des masques du Hobbit de Jolis Deuils et légendes indiennes, du 13 juin au 26 juillet

GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.

GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Yves Laroche, Gilles Gingras, Jean-Paul Jérôme, et sculpteur Roch Lussier

GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— "En premier international" avec Lynn Donoghue, Keith Haring, Paul Jenkins, Lester Johnson, Nino Lombardi, Mimmo Paladino et Jean-Paul Riopelle, lun au sam. 10h. à 17h.

GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Collection de masques de danse cérémoniale, de Zaire, Côte d'Ivoire, Mali et du Cameroun, mar. à sam. de 13h. à 17h.30

GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) —oeuvres de R. Richard, A. Rousseau, M. Poissant, A. Bertounesque, F. Alvarez, C. Jacob

GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322)— Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay

GALERIE MONTCALM: Maison du Citoyen: 25 Laurier Hull (777-2781 poste 256)— "Continuité" exposition de tapisseries de Carole Simard Laflamme du 1 juillet au 4 août

GALERIE DU MUSÉE: 24 rue Champlain, Québec— "Nhohexyleau" d'Hélène Rochette, du 28 juin au 15 juillet et Le trésor du Grand Siècle, 9 mai au 19 août— Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde du 9 mai au 19 août— Québec 84: L'art aujourd'hui du 9 mai au 5 août

GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636)— "Reflets" l'art contemporain à la Galerie Nationale depuis 1964 du 10 mai au 26 août— Cape Dorset, 25 années d'estampes du 19 mai au 14 juillet

GALERIE PLACE DU CANADA: Hôtel Château Champlain— Exposition des oeuvres de Gabrielle Potvin

GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00

GALERIE UQAM: 1400 Berri— Salle J.R120, "Sur les elles du temps" Camille Claudel et des sculpteures québécoises contemporaines du 27 juin au 15 juillet

GALERIE ZSOLT SZIGETVARI: 9 est Ste-Catherine ste 204 (844-7054)— Erika Justmann présente "jazz photos" tout juillet

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 Peel: Tapisseries de Sondra Macleod et vaisseaux de bois de Stephen Levitt du 30 juin au 21 juillet

HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL: Hall d'entrée— Exposition intitulée "Montréal vu par les peintres" 40 artistes y participent, du 28 juin au 3 sept.

LA CÔTE À BARON: 2070 St-Denis (842-6626): "Encore du jazz" dessins par Szasszkiewicz, jusqu'au 4 août.

L'IMAGIER: 9 rue Front, Aylmer (684-2871)— Mariage de son et art visuel, exposition de treize artistes de la région outaouaise jusqu'au 29 juillet

INTERACTION: 4060 St-Laurent, ste 103 (849-2791)— "Pot pourri national" exposition d'oeuvres récentes d'étudiants canadiens en céramique du 10 juin au 27 juillet

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est rue Sherbrooke, salle Jacques Rousseau— Aquarelles de Denise Pelletier du 15 juin au 15 juillet— "Refuge des dieux" exposition de photographies de Raymond Gagnon du 19 juillet au 16 août

LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy— Exposition des bijoux de Claude Joory du 11 au 27 juillet

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges— "Y'a de l'art dans l'air" exposition de certs-volants peints par des artistes allemands du 6 juillet au 26 août

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: "Peintres naïfs allemands et québécois" du 3 juillet au 24 août.

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— Exposition de 7 graveurs français du 20 juin au 19 août— "De Saint-Malo à Québec" exposition de Francine Larivière Robichaud du 20 juin au 14 juillet

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— "Le fil qui chante" exposition sur l'histoire des communications du 3 juillet au 3 sept.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal— Exposition du Grand Prix des métiers d'art du Québec à Montréal, jusqu'au 7 sept.

MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 St-Pierre (prolongement rue Bleury) Vieux Montréal (845-6108)— Exposition permanente des oeuvres de Marc-Aurèle Fortin ainsi que des sculptures et pierres semi-précieuses de Jean-Charles Charuest tous les jours de 11h. à 17h. (fermé lundi) jusqu'au 15 sept.

MUSÉE MARCIL: 349 Riverside Drive, St-Lambert (671-3098)— "Ombres et lumières" tapisseries de Mariette Rousseau-Vermette du 20 juin au 19 août

MUSEE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878): Troisième biennale de la tapisserie de Montréal, du 1er juillet au 12 août.— "Architectures du Musée" exposition de projets sur le futur Musée du 1 juillet au 16 sept.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— Québec vu par Légaré, Holloway, Krieghoff et Sewell du 4 mai au 5 août— Exposition de Bouguereau, du 22 juin au 23 sept.

MUSÉE PIERRE BOUCHER: Pavillon des Ursulines,734 des Ursulines, Trois-Rivières— Exposition d'hier et d'aujourd'hui (1850-à nos jours) jusqu'au 4 sept.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Le Canada dans l'art du potier jusqu'à oct. 84— Secrets intimes: lingerie de 1825 à 1930 du 29 fév. au 12 août 84

MUSÉE DU QUÉBEC: 1 rue Wolfe, Québec (643-2150)— Jacques Cartier: La France, La Nouvelle-France et le Québec— La France de la Renaissance et le Nouveau-Monde du 23 mai au 12 août— Le trésor du Grand Siècle jusqu'au 19 août

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI: 35 ouest St-Germain, Rimouski (418-724-2272)— "Vues sur le Saint-Laurent" exposition de photographies de Jacques Bérubé, Roch Collin et Christiane Dubé— Exposition de coquillages et de fossiles des mers post-glaciaires du Québec du 29 juin au 19 août

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

PALAIS DE JUSTICE: Place de la justice, Québec, près du bassin Louise— Joyaux des collections particulières du Québec du 4 juillet au 24 août

LA PETITE GALERIE: 1200 rue Shefford, Bromont (527-3341)— Oeuvres des artistes de la galerie dont Yves Bergeron, Louis Jaque, Albert Rousseau et Graham Cantieni les ven. sam. et dim.

PLACE VILLE-MARIE: 1 Place Ville-Marie, hall d'entrée, et Plaza extérieure— "Confrontation 84" exposition de sculptures du Conseil de la Sculpture du Québec du 26 juin au 31 août

SUZANNE LAVIGNE: 916 rue Cherrier (525-2455)— exposition lun. au jeu. 15h.00 à 19h.00 ven. sam. dim. 15h.00 à 21h.00

WADDINGTON ET GORGE INC: 1504 ouest Sherbrooke (933-3653)— Exposition de R. Pottruff du 23 juin au 14 juillet—

INTERART: 1545 Dr Penfield, suite 104 (932-1545) — Oeuvres de Louis Jaque, Alfred Pellan, Riopelle, Sculptures de Robert Poulin, Claude Millette.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE-CATHÉDRALE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 338 est rue Ontario (843-8620)— Concert de piano avec Jacques St-Jean 14 juillet, 21h.

CENTRE D'ART D'ORFORD: Sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'est (819-843-3981): Festival Orford 84, Salle Gilles-Lefebvre: Cours d'interprétation, Jacqueline Richard, chant, 14 juillet, 14h. et 15h.30— Musique de chambre, R. Friend, A. Schoenfeld, L. Malowany, C. Bunting et J. Couture 14 juillet, 20h.— Concert-brunch, musique de chambre de 10h. à 12h.— Concert-bouffe, Orchestre à cordes, R. Friend, violon solo, 8 juillet, 17h. à 18h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église— Dans la série récitals d'été: Ensemble Arion, le 18 juillet, 12h.30

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— Le 15 juillet, la messe "Le Bien que j'ay" de "Goudimel", à l'Offertoire, le Motet "Exultate Justi" de "Viadana" avec la paraticipation de Raymond Daveluy— tous les dimanches à 15h.30 récital d'orgue de Raymond Daveluy ou un de ses élèves.—

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène— Ouvert de 10h. à 22h. tous les jours du 16 juin au 3 sept.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 rue St-Hubert (842-2808)— Festival des chansonniers du Québec, Samedi 14 juillet, 21h.15 Finales de la chanson originale— 23h.30 Les chansonniers du Québec rendent hommage à la France, avec la troupe de Lille, Cedric Noel, Remi Perrau, Catherine Karnas et Virginie Rigoine— Dim. 15 juillet, variations sur un auteur, Frédéric Norman, auteur-compositeur, 20h.30

CENTRE D'INTERPRÉTATION PHN-CFL: 1255 boul St-Joseph, Lachine 283-6054): Le théâtre de l'entrepôt présente « J'aurai ta peau » du 27 juin au 31 août, à 20h.

CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC: Sortie 118, autoroute des Cantons de l'Est (819-843-3981)— "Musique, Nature, Arts Visuels" du 2 juin au 30 sept., visites guidées, sentier de la nature, expositions, films-diaporama et boutique souvenirs— Le sentier de la nature est ouvert au public en juin et sept. les sam. et dim. de 13h. à 18h., juillet et août, du mar. au dim. de 13h. à 18h., départ à toutes les heures

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (878-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche de 21 h 00 à 3 h 00.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191)— "Les mille et une nuits" texte et m. en s. Jean-Pierre Ronfard, 14 juillet, 21h. et 24h.

FESTIVAL MONDIAL DE FOLKLORE DE DRUMMONDVILLE: Drummondville— Samedi, 14 juillet: Parc St-Frédéric: Village des nations, 11h.— Parc Woodyatt: Folkothèque, animation avec les danseurs de France, 12h.— Centre hospitalier Georges Frédéric: Exposition des costumes traditionnels, 13h.— Parc Woodyatt et Parc St-Frédéric: Spectacles présentés par une quinzaine de troupes ethniques du Québec, 13h.— Parc Woodyatt: Folkothèque animation avec les danseurs du Québec, 17h.— Centre Marcel Dionne: Spectacle Corée, Belgique, Yougoslavie, 20h.— Parc St-Frédéric: Animation Corée, Belgique, Yougoslavie, 21h.— Parc Woodyatt: Folkothèque, animation avec les danseurs de la Grèce, 21h.— Dimanche 15 juillet: Centre Marcel Dionne: Messe Québécoise 10h.— Parc St-Frédéric: Village des nations, exposition et vente d'oeuvres artisanales, 11h.— Parc Woodyatt: Folkothèque, animation avec les danseurs d'une troupe, 12h.— Centre Marcel Dionne: Cérémonie de clôture et spectacle avec la participation de tous les pays invités, 20h.— Parc Woodyatt: Soirée d'adieu avec tous les danseurs et musiciens, 20h.

HOTEL CLARENDON: 57 rue Ste-Anne (Québec) 418-524-3642— Spectacle de Léo Munger, du mer. au dim. à 21h., jusqu'au 15 août

LA KAHÉNA: 5091 de Lanaudière, Mtl (527-0397)— Spectacle de guitare Flamenca et poésie gitane, 14 juillet, 21h.

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite station (382-9039): « Les nuits de Montréal » revue musicale, du 4 juillet au ler septembre à 20 h 30, du merc. au sam..

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques (872-4530)— "Jacques Cartier, astronome" du 5 juillet au 2 sept.

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN: Île Ste-Hélène— Sur la terrasse de la Roseraie du Restaurant Hélène de Champlain, un Big Band de douze musiciens sous la dir. de Michel Cournoyer, tous les sam. entre 21h. et 02h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— Théâtre national de Grèce, Oedipe roi, 14 juillet 20h.

STUDIO-THÉÂTRE CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE: 100 est Notre-Dame (526-5857)— "L'Odyssée 3 D" spectacle humoristique où le public devient passager d'un bateau imaginaire qui l'entraîne à travers les âges et les continents, création de Claude Desparois, Luc Gouin et Roger Léger, du 11 juillet au 28 août, à 20h.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 Univers inconnus
13.00 D'hier à demain
14.00 La mer et ses princes
15.00 Univers des sports
17.00 Bagatelle
18.00 Le téléjournal
18.05 Une fenêtre sur le monde
18.30 Le monde merveilleux de Disney
19.30 Baseball des expos: Les Rough Riders reçoivent les Tiger Cats
22.00 Le téléjournal
22.20 Les nouvelles des sports
22.35 Québec cet été
22.50 Cinéma « L'insigne piétiné » amér. 77 avec Claude Atkins, D. Duncan et Michael Bell

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
13.30 Le baseball du samedi Les Royals de Kansas City visitent les Yankees de New York
16.45 Cosmos 1999
17.45 Le dix vous informe
17.55 Lotto 6/49 et la quotidienne
18.00 Pop Express
19.00 L'homme qui venait de l'Atlantide
20.00 Les Grands Spectacles « Une chronique des années 30 » 2e épisode, amér. 81 avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Markie Post et Chad Redding
22.00 Le vrai visage
22.30 Nouvelles TVA
22.45 Les sports
23.00 Cinéma d'action « Shaft: the kidnapping » amér. 74 avec Richard Roundtree, Ed Barth, Paul Burke et Karen Carlson
01.00 Mannix

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 L'enfance de l'art: Brad
19.00 A coeur battant
19.30 Justice pour tous
20.00 Roots, Rock, Reggae
21.00 Jacquou le croquant: 1830

99 TVFQ (Câble)

13.00 Champs-Elysées
14.40 Sept sur sept
15.30 Pierre Luccin raconte...
16.45 Dans les mains du magicien
16.55 Recréa A2
17.00 Vitamine
18.00 La maison du TFI
19.15 Festival de musique militaire
20.30 Chantez-le moi: la révolution de 1789
21.45 Intermède
22.00 Sept sur sept
23.00 Accordeon-accordeons: marine de guerre
23.54 Le journal
24.20 Prélude à la nuit

6 CBMT

12.58 Programm highlights
13.00 Country report
13.27 Community events,
13.30 Western gardener
14.00 Wild kingdom
14.30 Country east
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in Parliament
19.00 Geraldine
19.30 CFL Football
22.30 Two ronnies
23.00 The national
23.15 Newswatch
23.37 Cine six « Anything can happen » avec Jose Ferrer, Kim Hunter, Kurt Kasznar et Eugenie Leontovich

12 CFCF

12.00 Encounters with desaster
12.30 This week in football
13.00 Saturday Cinema « Benjamin » 1968 avec Michele Morgan, Catherine Deneuve ewt Pierre Clementi
15.00 Superstars of wrestling
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 The stereovision network
19.00 Music vision
19.30 Just kidding
20.00 Academy Performance « Silent of the north » avec Tom Skerritt, Ellen Byrstyn et Gordon Pinsent
22.00 Champions world's greatest athletes
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 « The cracker factory » dr. 1979 avec Natalie Wood et Perry King
01.55 Second feature « The rover » adv. 1969 avec Anthony Quinn, Rita Hayworth et Rosanno Schiaffino
04.05 Six million dollar man

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Baseball des Expos Les Expos reçoivent les Reds de Cincinnati
15.30 Football professionnel canadien
18.00 Le Téléjournal
18.01 Court métrage
18.30 Le pont de l'île d'Orléans
19.00 Court-circuit
19.30 Les Beaux dimanches Si on chantait
20.30 Le téléjournal
20.50 Les Beaux Dimanches Los Angeles, le rêve et la réalité
21.50 Les Beaux dimanches En scène
22.50 Sport-Dimanche
23.05 Présentation du Ciné-Club
23.10 Ciné-club « Les raisins de la colère » amér. 1947 avec Henry Fonda et Jane Darwell

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné week-end « Sweet charity » amér. 68 avec Shirley MacLaine, Sammy Davis Jr, John McMartin, Chita Rivera et Paula Kelly
16.30 Sport Mag
17.50 Le dix vous informe
18.00 Cinéma du dimanche « C'est bon de vivre » amér.74 avec Paul Windfield, Ruby Dee, Lou Gossett et Julian Burton
20.00 Football U.S.F.L.
23.45 Les Sports
00.00 Cinéma de fin de soirée « Règlement de compte à Philadelphie » it. 76 avec George Eastman, Jack Palance, Jenny Tamburi et Roberto Girardo

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 L'homme botanique
19.00 Recours: populaires
19.30 Musique buissonnière: Steve Waring et son band
20.00 Robert Garry raconte: la destruction des espèces animales et végétales
20.30 Passion de la voile
21.00 Koko, le gorille qui parle

99 TVFQ (Câble)

12.15 Thalassa
13.00 Téléfilm « Génération frontière » avec Jean Dasté, Madeleine Marie et Olga Tchernych
14.00 Apostrophes
15.15 La télévision des spectateurs
15.30 Sports dimanche
17.00 Gym-tonic
17.45 Comment vous sportez-vous?
18.00 L'école des fans
18.45 Trente millions d'amis
19.15 Auto moto
19.45 Thalassa
20.30 Téléfilm « Un caporal ordinaire » avec Alain David, Francine Carpon et André Valardy
21.30 Apostrophes
22.45 La télévision des téléspectateurs
23.00 Le temps marque d'une pierre
23.30 Le journal
23.55 Prélude à la nuit

6 CBMT

12.00 Meeting place
13.00 Mythical monsters of the deep
13.30 Hymn sing
14.00 TBA
15.30 Walt Disney
16.30 The beachcombers
17.00 CFL Football
20.00 Sportsweekend
22.00 TBA
23.00 The National
23.15 Newswatch
23.41 Chinook Country
00.06 Centre Stage

12 CFCF

13.00 Terry Winter Show
13.30 Travel 84
14.00 Question period
14.30 The olympiad
15.30 CFL Football
18.30 This week in baseball
19.00 Hardcastle & MCCormick
20.00 Knight Rider
21.00 Scarecrow & Mrs. King
22.00 W 5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Cinema twelve « Kings go forth » dr. 1958 avec Frank Sinatra, Tony Curtis et Natalie Wood
02.05 The bionic woman
03.05 Eyesat

Les Laurentides et Lanaudière à moto

UN ÉTÉ LAURENTIEN

JEAN PHILIPPE BEAUDIN

LES Québécois, tout le monde le sait, connaissent très peu leur pays. Quand vient le temps des vacances — et des voyages —, les habitants de la Belle Province ont tendance à se conformer au dicton qui dit que « L'herbe est toujours plus verte dans le pré du voisin » : ils émigrent en masse vers les États-Unis.

Au printemps dernier, j'ai eu l'occasion de rouler en moto dans plusieurs États du « God's Country » (New York, New Jersey, Delaware, Maryland, Virginie, les deux Carolines, Georgie, Alabama, Mississippi, Louisiane et Texas) et j'en suis revenu amèrement déçu. Quel plaisir peut-on éprouver à circuler bien gentiment (à 88 km/h, s'il vous plaît !) sur des autoroutes qui se ressemblent toutes dans leur platitude ? Comment parler d'originalité dans un pays où tous les habitants vivent de la même manière et n'ont qu'un sujet de conversation : Michael Jackson ? Comment parler de bonne table, alors que les chaînes McDonald, Burger King, Wendy's et Waffle House contrôlent la quasi-totalité de la nourriture que consomment les touristes ? Comment se sentir les bienvenus dans une ville où l'on traite avec condescendance, sinon avec un mépris évident, ceux qui ont le malheur de produire des coupures canadiennes pour régler leurs factures ? (« Sorry, we don't take colored money ! »)

Les Américains, qui n'ont aucun scrupule à mentir sans vergogne quand il s'agit de vendre un produit, ne reculent devant rien quand vient le temps des campagnes publicitaires destinées à promouvoir le tourisme. Certes, je veux bien croire que leur patrie n'est pas dépourvue de charmes quant à ses paysages naturels, mais le jeu en vaut-il vraiment la chandelle ? Je ne le crois plus et c'est pourquoi, cet été, j'ai décidé de sillonner les routes du Québec.

Mon premier pèlerinage m'a mené dans les Laurentides, plus précisément dans la municipalité de Saint-Donat; j'en suis revenu persuadé que le pittoresque du Québec n'a rien à envier à celui de nos voisins du Sud.

Bordant le Bouclier canadien, les Laurentides forment la plus vieille chaîne de montagnes du globe. Érodées par la glaciation, elles présentent des monts arrondis semés de nombreux lacs et rivières. La topographie des lieux est vraiment fascinante : vallonnements, brusques ruptures du relief, accidents en creux, dénivellations subites, ruisseaux grouillants, cascades tapageuses, chutes impressionnantes, bref, un décor de rêve pour ceux qui aiment la vie loin du brouhaha des villes.

Le parc du Mont-Tremblant et les alentours de Saint-Donat comportent plusieurs sentiers de randonnée pédestre; quelques-uns offrent même des emplacements aménagés d'une manière rustique, ce qui rapproche davantage de la nature.

L'administration du Québec a dénombré dans ce parc pas moins de 114 espèces d'oiseaux et quelque 24 espèces de mammifères, pour ne rien dire des 407 espèces de plantes regroupées en 72 familles. Il y a de quoi émerveiller les citadins les plus blasés.

Mais si la vie de solitaire au coeur d'une nature sauvage vous effraie quelque peu, un séjour à Saint-Donat est plus conseillé. La Chambre de commerce de la région (1-819-424-2833) se fera un plaisir de vous renseigner sur les chalets qui sont à louer ou les terrains de camping familial. Et si vous vous sentez peu enclin à dormir à la belle étoile, vous dénicherez sûrement un hôtel ou une auberge. On en trouve pour tous les goûts et tous les budgets.

Couvrant un territoire de 302 km carrés, la municipalité de Saint-Donat est bordée à l'ouest et à l'est par les lacs Archambault et Ouareau. Les résidents aiment à parler d'une presqu'île et cela n'est pas tout à fait faux puisque la majestueuse rivière qui relie ces deux lacs s'élargit aux abords du village pour former le lac Blanc. La proximité de ces étendues d'eau favorise la pratique de plusieurs activités aquatiques.

Une croisière à bord de l'*Évelyne* vous fera parcourir la majeure partie des 35 km du périmètre du lac Archambault, mais si vous vous sentez un peu plus sportif, une planche à voile fera l'affaire. Les rives regorgent également de plages où les paresseux pourront se prélasser au soleil.

Pour ceux qui ont envie de taquiner la truite et qui n'aiment pas rentrer bredouilles, le lac des Amis d'O semble l'endroit tout indiqué. C'est un centre de pisciculture où l'on pêche tant la truite arc-en-ciel que la mouchetée. En plus d'être divertissante, la visite de ce centre sera fort éducative pour toute la famille : on peut, en effet, suivre les processus de croissance du poisson à partir des oeufs, des alevins, des truitelles jusqu'aux spécimens de neuf pouces qui sont prêts pour la consommation. Sans parler des recettes qu'on vous remettra sur demande : songez aux délices d'une truite « fumée » à l'érable !

Les adeptes du golf seront également bien servis. Aménagé sur les flancs du mont Saint-Donat, le club de golf du même nom offre un parcours intéressant et des paysages d'une très grande beauté. Après une partie, pourquoi ne pas vous payer un bon petit repas dans l'un des nombreux restaurants du village ou des environs ?

Enfin, si au cours d'un week-end il vous prenait une envie de retrouver la vie de nuit qu'on mène à la ville, vous pourrez à loisir vous rendre dans l'un des bars de style disco de la région. Pratiques, les Donatiens ont tout prévu.

À tout prendre, cela ne vaut-il pas infiniment plus que les États-Unis ? Et Saint-Donat n'est qu'un exemple des charmes que recèle le Québec. En attendant de poursuivre mes voyages en moto, j'ai bien envie d'y retourner.

La chute aux Rats, dans le parc du mont Tremblant.

Initiation à la planche à voile sur le lac Archambault. En arrière-plan : la plage du parc des Pionniers, à Saint-Donat.

Les Laurentides ont leur Maison du tourisme

La Maison du tourisme des Laurentides a été inaugurée le 26 juin dernier, à Saint-Antoine (Mirabel), en présence du ministre des Transports, M. Jacques Léonard.

JEAN PHILIPPE BEAUDIN

IL aura fallu quatre années d'efforts à l'Association touristique des Laurentides (ATL) pour réaliser le projet qu'elle considérait comme l'outil essentiel qui devait stimuler l'économie de l'industrie touristique de sa région : la Maison du tourisme des Laurentides.

Ce projet a vu le jour grâce à l'apport des gouvernements québécois et canadien. En effet, au printemps 1983, la Société immobilière du Canada (Mirabel) cédait, pour une valeur nominale, un terrain ainsi qu'un édifice historique à l'ATL. Située à l'intersection de la sortie 39 de l'autoroute 15 et de la route 158, la maison Charbonneau (construite en 1832 par Jean Saucier) constituait un site stratégique idéal pour la vocation du projet.

D'autre part, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (MICT) ainsi que l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) admettaient, en 1982, la pertinence de doter la région des Laurentides d'une Maison de tourisme. Le 31 mars dernier, le ministre Jacques Léonard faisait part d'une subvention de $ 240,000 destinée à la création de ce centre régional.

Inaugurée le 26 juin, la Maison du tourisme des Laurentides se donne pour but d'assurer la pleine mise en valeur du produit touristique de la région. Pour réaliser cet objectif, elle assumera trois fonctions principales : 1) l'accueil, l'information et la réservation touristiques; 2) l'administration de programmes de commercialisation; 3) la recherche et le développement.

Aux vacanciers qui s'arrêteront à la Maison du tourisme, les préposés promettent un accueil courtois et personnalisé. Les clients auront accès à la littérature promotionnelle des entreprises de la région et à un service d'information détaillé. En outre, il sera possible pour ceux qui le désirent de faire sur place — et sans frais — une réservation pour toute forme d'hébergement, de restauration, d'activité ou d'attraction touristique dans les entreprises membres de l'ATL.

Ayant son siège social à la Maison du tourisme, l'ATL s'occupera de gérer le centre et coordonnera ses efforts afin de maximiser les services de la Maison du tourisme par le biais d'une administration comprenant notamment l'organisation de tournées de familiarisation destinées aux agents « multiplicateurs » (i.e. les agences de voyage, transporteurs, bureaux de tourisme, etc.), le recrutement de membres, la création de comités de travail, la publication du bulletin *Tourisme-Québec*, le maintien de relations étroites avec l'Office du tourisme du Canada, avec la presse locale, régionale, nationale. Un important projet est également en cours visant à ce que la Maison du tourisme soit reliée au système informatisé qui est à la disposition de la clientèle et des visiteurs du Palais des congrès de Montréal.

Enfin, au point de vue de la recherche et du développement du tourisme, la Maison du tourisme s'engage à être à l'écoute du milieu, à apporter une aide technique aux intervenants et à identifier précisément les besoins des voyageurs.

En ce sens, l'ATL étudie présentement la possibilité de se relier au réseau téléphonique du MICT, ce qui lui permettrait de communiquer directement avec les personnes oeuvrant dans le domaine du tourisme partout au Québec, en Ontario, dans les Maritimes, dans le territoire des Grands Lacs ainsi que dans 27 villes importantes de l'Est des États-Unis. Nul doute que cette structure opérationnelle consolidera la position concurrentielle des Laurentides sur le marché nord-américain.

En plus du caractère historique et fonctionnel qu'inspire la nouvelle localisation de l'ATL, la Maison du tourisme tient à souligner l'aspect culturel de la région. À cet effet, elle possède une salle où les artistes et artisans des Laurentides pourront exposer leurs créations. Les personnes intéressées sont donc invitées à effectuer des soumissions.

Devenue le principal moteur de l'activité économique de la région, la Maison du tourisme des Laurentides est désormais en mesure de mieux répondre aux attentes des visiteurs dès leur entrée dans la zone touristique laurentienne. Favorisant une utilisation optimale des ressources existantes dans le domaine, l'administration actuelle croit à juste titre qu'il n'est pas utopique d'anticiper un accroissement de l'achalandage touristique, ce qui assurera pour le Québec des retombées économiques d'importance à court, moyen et long terme.

On peut communiquer sans frais avec la Maison du tourisme des Laurentides en composant le numéro 1-800-363-2573.

Les gentilés québécois : d'heureuses trouvailles !

QUÉBEC (PC) — Tout le monde sait qu'un habitant de Montréal est un Montréalais et qu'une citoyenne de Trois-Rivières est une Trifluvienne. Mais qui sait qu'un résident du petit village gaspésien de l'Anse-à-Beaufils se nomme un *Bonfilois* et qu'une citoyennè d'Asbestos est une *Asbestrienne* ?

Voilà des renseignements que contient le *Répertoire des gentilés du Québec*, qu'un spécialiste de la Commission de toponymie, M. Jean-Yves Dugas, remet constamment à jour.

Le gentilé est le nom des habitants d'un territoire donné. L'utilisation des gentilés est bien répandue en France ou chaque petite agglomération possède le sien.

Le travail effectué par M. Dugas pour la première édition de ce répertoire québécois, en 1981, n'a pas été une mince tâche.

Le document répertorie 423 villes ou territoires pour lesquels il a fallu trouver le nom des habitants.

« Environ 40 % des noms peuvent être découverts à partir de recherches dans les monographies ou les journaux et hebdomadaires locaux », a expliqué M. Dugas en entrevue.

Toutefois, dans plusieurs cas, il a fallu lancer un appel aux municipalités pour qu'elles suggèrent des noms pour désigner leurs citoyens. La Commission de toponymie choisissait alors parmi les suggestions des élus municipaux.

Ailleurs, des municipalités ont procédé à une consultation de leurs citoyens, par exemple lors d'un recensement.

Dans certains cas, le gentilé a reçu la sanction du conseil municipal qui l'a approuvé par une motion en bonne et due forme.

L'un des critères déterminants pour choisir un gentilé est la fréquence de l'utilisation du terme, estime M. Dugas. « Il serait inutile de créer une appellation si les gens ne l'utilisent pas. »

Toutefois, l'intérêt des Québécois est très grand pour ce genre d'exercice, comme en font foi les nombreuses communications reçues par M. Dugas depuis la publication du *Répertoire*.

« J'ai déjà inventorié quelque 172 nouveaux noms pour une prochaine édition du répertoire », explique le linguiste.

Il faut noter que certains gentilés survivent à des fusions ou à des changements de limites municipales. C'est ainsi que la fusion des municipalités d'Arvida, Kénogami et Jonquière, en 1975, pour former la nouvelle ville de Jonquière n'empêche pas que plusieurs nouveaux Jonquiérois se reconnaissent encore comme des *Kénogamiens* ou des *Arvidiens*.

Depuis quelque temps, M. Dugas a cherché à mettre l'accent non seulement sur les villes et villages francophones du Québec, mais sur les autres.

Par exemple, des noms ont été trouvés pour les agglomérations inuit du Québec. Ils ont été inspirés par la tournure de la langue inuktitut pour former les mots. Ainsi, on dit que les habitants de Tasiujaq (anciennement Port-aux-Feuilles) sont des *Tasiujarmiuq*.

De plus, des termes anglophones sont en préparation pour les villes québécoises où réside une forte communauté anglophone. On pourra ainsi y lire que les habitants de Verdun sont, en anglais, des *Verdunites* et que Westmount est peuplé des *Westmounters*.

M. Dugas rappelle que certains noms s'imposent d'eux-mêmes : un hebdomadaire publié à Hampstead, dans le West-Island, et qui s'appelle *The Hampsteader*, trace la voie à la Commission de toponymie pour trouver le nom des citoyens de cette ville.

M. Dugas estime que pour mener à terme cette tâche de doter toutes les agglomérations québécoises d'un gentilé, il doit jouir de la collaboration du plus grand nombre de personnes.

Aussi invite-t-il tous les citoyens qui auraient des remarques et des observations à faire à ce sujet à le joindre à la Commission de toponymie du Québec.

MORIN HEIGHTS
3 jours/2 nuits
FIN DE SEMAINE
59$ par pers. occup. dble
incluant 5 repas
6 jours/5 nuits
SPÉCIAL SEMAINE
149$ par pers. occup. dble
incluant 3 repas/jrs
AUBERGE CARRIAGE HOUSE
514/226-3031

motel le 60 INC.
Le plus moderne de nos centres d'hébergement, le Motel 60 convient très bien à ceux qui souhaitent la campagne à l'extérieur, mais le luxe urbain à l'intérieur.
1-514-227-4880
600 ch. du Voyageur, sortie 60, Piedmont

Vos hôtes: Judy et Alex Riddell
Chateau Beauvallon Inc.
Le Chateau Beauvallon est une auberge rustique accueillante, occupant 4 acres de terrain boisé, située en bordure d'un paisible Lac Laurentien.
2 jours - 1 nuit $30, par personne occupation double, inclus 2 repas par jour.
Mont Tremblant offre une gamme d'activités estivales. Tous les divertissements sportifs.
Mt. Tremblant Qué Canada J0T 1Z0
(819) 425-7275

Thérèse et Jean Duval 514 563-2083
Auberge des Cèdres
à 50 minutes de Montréal
au bord d'un lac merveilleux
Une cuisine réputée
Une chaude ambiance.
26-305e Avenue, Lac L'Achigan
St-Hippolyte, Sortie 45 de l'Autoroute des Laurentides

HOTEL La Sapinière
C.P. 190
Val-David, Québec, Canada
J0T 2N0
Le choix unanime du Ministère des Affaires Extérieures pour accueillir les Ministres étrangers de l'OTAN pour la première réunion internationale au Canada.
ÉTABLIE DEPUIS 1936
Situé sur le bord d'un lac, au coeur des Laurentides
• 70 chambres de grand confort avec air climatisé et téléviseur couleur
• Cuisine raffinée de réputation internationale
• Piscine extérieure chauffée — Pédalos — Tennis — Vert de pratique — Badminton — etc...
• Salles de conférence pour réunion d'affaires, etc...
TÉLÉPHONES:
Val-David 819-322-2020
Ligne directe de Montréal 514-866-8262
Résidents des codes régionaux 819-613-416-418-519-514
Ligne sans frais 1-800-567-6635
Télex 05-839630
HOTEL La Sapinière
Autoroute 15 Nord — Sortie 76

Chalet Des Chutes
MONT-TREMBLANT
Qué. J0T 1Z0
Journées chaudes, soirées fraiches, air frais de la montagne. Le tout combine avec une superbe cuisine française et continentale. Atmosphere de detente. Golf... tennis... bateau ou tout simplement se reposer près de la piscine... pour des vacances idéales.
Divertissez-vous le soir dans « L'Ambiance Bar »
Par jour à partir de 39$* par pers. (MAP) 2 repas
6 nuits à partir de 211$* par pers. (MAP) 2 repas
* Occupation double
Rens. supplémentaires: 1-(819) 425-2738

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No.: 700-05-000237-846. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- GILLES AUBUCHON & THÉRÈSE LAVIGNE-AUBUCHON, défendeurs. Le 25 juillet 1984, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1925 Ch. St-François, en la cité Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Nissan Stanza 1983, série: 104651. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-064720-837. MIRON INC., demanderesse -vs- INDUSTRIES RANSIL INC., défenderesse. Le 25 juillet 1984, 11 heures au domicile du gardien judiciaire au No 112 rue Pierre Foretier, en la cité Ile Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile, camion G.M.C. 1977 couleur noire, série: TKL 1471548207. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Bedford, COUR MUNICIPALE. No.: 16840. VILLE DE GRANBY, demanderesse -vs- GILLES CHARETTE, défendeur. Le 24 juillet 1984, à 11 heures au domicile du défendeur au No 163 rue 2 Avenue, en la cité St-Eustache, district/Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon modulaire, 6 morceaux, gris, 1 t.v. couleur portatif de marque Sharp et base en miroir, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

DÉCÈS

DESCHAMPS, LOUIS — Le 12 juillet, à l'Hôtel Dieu en sa 74ième année, est décédé Louis Deschamps. Il laisse dans le deuil, son épouse Yvonne, ses fils Yves (Monica Haim) et Gilles (Diane Lalancette), ainsi que ses petits enfants François, Marie-Hélène et Émilie. Les funérailles religieuses auront lieu lundi, le 16 juillet, à St-Albert-le-Grand, 2715 Côte-Ste-Catherine, sa paroisse. Il n'y aura pas d'exposition au salon mortuaire. La famille se rendra à St-Albert, une demie heure avant la cérémonie, pour recevoir les condoléances, Direction Alfred Dallaire inc.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS 1-800-268-7742 OPR. #77

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011310-849. LES HEBDOS METROPOLITAIN LTÉE, demanderesse -vs- M. SOTIRIOS (STEVE) FILOPOULOS (La Cheetah II Inter Enrg.), défendeur. Le 24 juillet 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 301 rue Deguire en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Chrysler Cordoba ABE 172, 1 congélateur Admiral, 1 T.V. couleur 12" Blacktripe. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-FLIX BOUCHARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-057799-830. JOURNAL DE MONTRÉAL, (DIVISION DE GROUPE QUEBECOR INC.), demanderesse -vs- LS IMMEUBLES THÉRÈSE BEAUCHEMIN INC., défenderesse. Le 23 juillet 1984 à 12:30 heures à la place d'affaires de la défenderese au No 6635 Côte des Neiges, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza Garland, 1 mélangeur à pâte Blakesla, 1 sauteuse Groen. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-FÉLIX BOUCHARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-000788-842. DAME GEORGIA KATOUNDAS, demanderesse -vs- JOHN FACCHINO, défendeur. Le 24 juillet 1984, à 10 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4847 rue Park Avenue en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bar & 10 bancs, machine à café, 1 téléviseur couleur Hitachi & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 12 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-062509-836. L.T.T. GRINNELL LTD, demanderesse, — VS — GONTRAND BOUCHARD, défenderesse. Le 25 juillet 1984, à 13:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 260 rue Peguay en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA colortrack & acc., 1 compresseur Vertical air no série 6W2-8115 & acc., 1 set de salon 3 mcx orange et brun, équipement et effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 juillet 1984, Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: CR84/0224. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, — VS — LAJOIE, MARIO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 juillet 1984 à 10 hres. Au: 2737, Jacques Hertel, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO LAJOIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datsun 710 1974, imm. ACD 465 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-000272-844. LES PÉTROLES MOTOCO INC., demanderesse -vs- RIFKA LEVY, défendeur. Le 24 juillet 1984, à 13 heures au domicile du défendeur au No 1389 rue Franklyn Drive, en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 2 morceaux; 1 table de salon; 2 lampes de table; 1 lave-vaisselle Sears; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021049-841. GESTION IMMOBILIÈRE C.R.V. INC., demanderesse -vs- VICTOR A. CUMMINS, défendeur. Le 30 juillet 1984, à 15 heures au No 2833 rue Springland, en la cité Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 sélecteur Philips, 1 divan fleuri, 3 fauteuils en tissus, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008675-840. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ROBERT RICHER, défendeur. Le 26 juillet 1984, à 14:30 heures au domicile du défendeur au No 2236 rue Gervais, en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bicycle gazoline de marque Honda CM400 T série: NC012004442, 1979; 1 transporteur en métal jaune avec barre pour attacher sur roue et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 14 juillet 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-024939-84-0

GILBERT FOURNIER, demandeur

-vs-

GAÉTAN OUZILLEAU, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Gaétan Ouzilleau est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.

Montréal, le 9 juillet 1984
(S) Me Marcelle Aubry, P.A.
Me. Jean-Denis Cadieux,
60 rue St-Jacques,
suite 202 Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 05

93957 CANADA INC. Défenderesse

-vs-

HUNTER DOUGLAS CANADA LIMITÉE Créancières

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY Mis-en-cause

AVIS est donné à la Défenderesse, 93957 Canada Inc., que l'Avis de Soixante (60) Jours tel que requis par les Articles 1040 (a) & S. du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction Générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal.

Ledit Avis de Soixante (60) Jours concerne un emplacement vacant situé en la Ville de Boucherville, ayant front sur le Boulevard Mortagne, connu et désigné comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-quatorze (74-3) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse Ste-Famille de Boucherville.

Selon ledit Avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la publication de l'Avis, aux défauts décrits dans ledit Avis ci-haut mentionné, Hunter Douglas Canada Liitée, deviendra propriétaire de la propriété décrite ci-haut.

ROBINSON SHEPPARD
BORENSTEIN SHAPIRO
800 Place Victoria, Suite 4700
Montréal, Québec (Tél.: 878-2631)
Procureurs de la Créancière

Après accord unanime de ses actionnaires, la PLACEMENTHEC INC. a décidé de procéder à sa dissolution, conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes.

par: DENYSE RIVEST, vice-présidente

Montréal, le 5 juillet 1984

AVIS

PRENEZ AVIS que le requérant, Rangasamy Jayaraman, domicilié et résidant au 2209 rue Rousseau, dans la cité LaSalle a déposé au Ministère de la Justice une requête pour changement de nom demandant que son nom, Rangasamy Jayaraman soit changé pour Ravi Jayaraman.

Rangasamy Jayaraman

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la Société Commerciale Canadienne "BENITO & ARMANDO BUTCHERS CO. LTD." demandera au Directeur des corporations canadiennes la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, ce 28e jour de juin 1984

FRANCESCO ORLANDO, Avocat
Procureur de la Société

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-006190-845

VÉRONICA POLACK HORKY requérante

-vs-

HENRY HORKY, JR., de résidence et domicile inconnus intimé

-et-

MAURICE HANDMAN, es-qualité,

-et-

LE REGISTRAIRE POUR LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Henry Horky, Jr. est par les présentes requis de comparaître et répondre à la requête pour jugement déclaratoire dans un délai de 30 jours à compter de la publication de cet avis.

Une copie de la requête a été laissée pour lui au greffe de la cour Supérieure de Montréal, à son intention.

Ladite requête pour jugement déclaratoire est présentable devant la division de pratique, cour Supérieure, district de Montréal, en chambre 2.16, le 20 août, 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi.

Montréal, ce 9ième jour de juillet 1984

Anne-Marie David
Protonotaire-adjoint

MES LUTERMAN STOTLAND & DAVIS
4150 rue Ste-Catherine ouest
Suite 350
Montréal, Québec
H3Z 2Y5
Procureurs de la requérante

Prenez avis que le contrat en date du 27 juin 1984 par lequel LES PRODUITS D'OPTIQUE ZENITH INC./ZENITH OPTICAL PRODUCTS INC. a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL, le 9 juillet 1984 sous le numéro 3496145.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)

Le 11 juillet 1984

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: MICHEL BERTHIAUME

Avis est par les présentes donné que M. Michel Berthiaume, 2766 rue Nichols, Saint-Hyacinthe, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: "LA POISSONNERIE DU BOULEVARD" 2315 ouest, boulevard Casavant, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 6ième jour de juillet 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25ième jour de juillet 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

LAURENT LANGEVIN
C.G.A. SYNDIC

BUREAU
1305 ouest, rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002806-843

DAME LINDA DAVIS, Requérante

-vs-

LOUIS HUBERT, Intimé

AVIS PUBLIC

A: Monsieur Louis Hubert

PRENEZ AVIS qu'une requête pour garde légale et physique d'enfant sera présentée par la requérante pour adjudication devant l'Un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est, rue Notre-Dame, en la salle 2.17, le 24ième jour de septembre 1984, à 9:15 heures de l'avant-midi ou dès que Conseil pourra être entendu.

Copie de ladite requête a été laissée à votre attention au Greffe de cette Cour.

Veuillez vous gouverner en conséquence.

MONTRÉAL, ce 6 juillet 1984
(s) Me Marcelle Aubry
Protonotaire-Adjoint
MES LESTAGE & RHÉAUME
794 rue Fréchette, suite 110
Longueuil, Québec
Tél.: 670-7372

Voir aussi en page 24

AVIS DE REQUÊTE
DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que monsieur BERNARD CRETAIGNE, agent d'assurances, domicilié et résidant au 4980 Édouard Mont-Petit appartement 15, Montréal, s'adressera au Lieutenant gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de BERNARD ERMONT.

Montréal le 11 juillet 1984
WEIGEL, DUONG & KLIGER
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-135427-841

DAME JOANNE MONTBLEAU Requérante

-vs-

CHRISTIAN DUCROZ Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

A: CHRISTIAN DUCROZ

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante obtiendra contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, ce 11 juillet 1984
RONALD CHASSE
PROTONOTAIRE ADJOINT
PILON ET LAGACÉ
AVOCATS
3303, Est, rue Ontario
Montréal
Tél.: 526-0491

AVIS DE
CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que, Eva WESOLOWSKI, actuellement étudiante, résidant et domiciliée au 3475 rue De Lamontagne à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat de changement de nom en celui de Eva WESLEN.

Montréal, le 11 juillet 1984
GRENIER ST-PIERRE & THERRIEN
Procureurs de la requérante
4227 ouest rue St-Jacques, suite 300
Montréal, P.Q. H4C 1J5

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-02-036207-806

BANQUE NATIONALE DU CANADA Partie demanderesse

-vs-

MARC LESSARD Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse MARC LESSARD, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration et avis selon art. 119.1 CPC a été laissée à son intention à la direction générale des greffes, au Palais de Justice à Montréal, au 1 E. Notre-Dame à Montréal.

Faute par la défenderesse MARC LESSARD, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, le 12 juillet 1984
VIAU, HÉBERT & ASS.
A/S Me Carole Julien
359 Place Royale
MONTRÉAL, Qc.
ME MARCELLE AUBRY,
Protonotaire adjoint

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 juin 1984 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INVESTISSEMENTS NILREB INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 4 jour de juillet 1984, sous le numéro 3494764.

Ce 11 jour de juillet 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 juin 1984 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KENNETH BERLIN PHARMACIST FAISANT AFFAIRES SEUL SOUS LE NOM DE KENNETH BERLIN PHARMACIEN a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 4 jour de juillet 1984, sous le numéro 3494768.

Ce 11 jour de juillet 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 juin 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BOUTIQUE HUB (MONTRÉAL) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 4 jour de juillet 1984, sous le numéro 3494766.

Ce 11 jour de juillet 1984
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE PRÉSENTATION
D'UN PROJET DE LOI
D'INTÉRÊT PRIVÉ

Avis par la présente est donné que Monsieur Robert Bédard et Dame Francyne Asselin adresseront à l'Assemblée naitonale du Québec un projet de loi privé les déclarant propriétaires absolus d'un immeuble situé dans la municipalité de Dollard-des-Ormeaux.

Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation.

Mes Mondor, Labelle & Fournier
Procureurs de Robert Bédard et Francyne Asselin

AVIS vous est par les présentes donné que M. Christian Taillefer du 2151 rue Duquesne à Montréal, H1N 2W6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation que lui soit transféré le permis de camionnage en vrac numéro M-508992-001 région 10, suite à un contrat de vente intervenu avec M. Yvan Martel du 1125, 66e avenue à Fabreville, Laval H7P 3T5, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.

Tout intéressé désirant s'opposer ou intervenir à cette demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 2e parution de cet avis.

CHARBONNEAU & PILOTE
Procureurs
1ère parution: 13 juillet 1984
2ième parution: 14 juillet 1984.

La Commission des Écoles Catholiques de Verdun

APPEL D'OFFRES

Avis est par la présente donné que la Commission des Écoles Catholiques de Verdun recevra des soumissions pour la démolition de l'édifice ci-dessous mentionné, à l'heure et l'endroit conformément aux conditions ci-dessous mentionnées:

—Démolition du centre 4401, sis au 4401, avenue Verdun, à Verdun.

—Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents de soumission du propriétaire à compter du 16 juillet 1984, à l'endroit suivant:

Polyvalente Mgr-Richard
Education des Adultes
75, rue Rhéaume, Verdun
Entrée par le côté du Pont Champlain
Veuillez demander M. Robert Claivaz
Heure: de 08:30 à 14:30 heures.

—Conditions de soumission:

La soumission de l'entrepreneur, pour être considérée, devra inclure soit un chèque visé tiré d'une banque à charte ou d'une caisse populaire ou un bon de soumission équivalent dont le montant ne devra pas être inférieur à cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être remises en deux (2) copies dans une enveloppe scellée portant mention « Démolition du 4401 Verdun », le lundi 30 juillet 1984 ou le mardi 31 juillet 1984, avant 14:00 heures au bureau de la Commission des Écoles Catholiques de Verdun, 1100, 5e avenue, Verdun.

La Commission Scolaire n'est tenue d'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissions seront ouvertes à 14:00 heures, le 31 juillet 1984.

Jacques Plante
Directeur général

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JEAN-CLAUDE DIONNE, emballeur, résidant au 5927, 12e Avenue, ROSEMONT, Montréal, (Québec) H1X 3A3.

AVIS que le débiteur susdit a fait cession de ses biens le 5 juillet 1984, et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 25 juillet 1984 à 9 h 30, au bureau du syndic soussigné.

PAR: SERGE MORENCY, C.A.

Normandin Barrière+Cie affilié à Deloitte Haskins & Sells
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
ROMÉO LAROCQUE, éboueur, et DAME DARQUISE BELISLE, ménagère, demeurant au 40 rue Water, Lachute, Québec - J8H 2J5, ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de SERVICE SANITAIRE LACHUTE ENR'G, à la même adresse.

Faillis.

AVIS est par les présentes donné que ROMÉO LAROCQUE et DAME DARQUISE BELISLE ont fait cession de leurs biens le 28ième jour de juin 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ième jour de juillet 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, Dorchester, Basilière 00, Tour ouest, chambre 07, salle 1 ou 2, à Montréal.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 9ième jour de juillet 1984.

GUY LOSIER,
Syndic

Normandin Barrière+Cie affilié à Deloitte Haskins & Sells
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-004977-821

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre ROBERT MOULIN, résidant et domicilié au 11420 Bois de Boulogne, à Montréal, district de Montréal, défendeur, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Bois de Boulogne, en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro deux cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire trois cent un (301-214-1-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant trente et un pieds (31') de largeur par cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment une maison et ses dépendances portant le numéro 11,420 Bois de Boulogne, et avec et sujet aux servitudes de mitoyenneté du mur latéral sud-est et réciproque et mutuelle de droit de vue, telles que créées aux termes d'un acte de prêt passé devant Me Maurice Blain, notaire, le trente et un mai mil neuf cent soixante-deux (1962) et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1603319. »

La mise à prix est fixée à 12 765$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUINZIÈME (15e) jour d'AOÛT 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 700-05-001622-830

GILLES DESJARDINS LTÉE, corporation légalement constituée ayant son siège social à 450, rue Parent, à Saint-Jérôme, district de Terrebonne, demanderesse, contre JOHANNA VRIJSTEIN, domiciliée et demeurant à 60, rue De Bresoles, suite 403, à Montréal, district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR DE LA DIVISIONN D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, district de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant composé de:

1. La subdivision officielle numéro QUATRE CENT TROIS du lot originaire numéro CENT SOIXANTE ET DIX-NEUF (179-403) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier centre dans la division d'enregistrement de Montréal;

2. Tous les droits indivis et autres droits dans la subdivision officielle numéro UN du lot originaire numéro CENT SOIXANTE ET DIX-NEUF (179-1) et dans la subdivision officielle numéro DEUX du lot originaire numéro CENT SOIXANTE ET DIX-NEUF (179-2) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier centre dans la division d'enregistrement de Montréal, tel que décrit dans l'acte de déclaration de co-propriété enregistré par La Société Immobilière du Cours Le Royer Inc. dans la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2822950.

Avec bâtise dessus érigée et portant le numéro civique du 60, rue De Bresoles, appartement 403, à Montréal. »

La mise à prix est fixée à 29 831,25 soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du Shérif, au Palais de Jutice de Montréal, 10 rue St-Antoine est, local 7.81 le SEIZIÈME (16è) jour d'août 1974 à ONZE HEURES. (11.00).

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 700-02-000327-842

RAPID FINANCE CO. LTD., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 5858, Côte des Neiges, suite 204, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre MORRIS FLASH, domicilié et demeurant au 7520, St-Hubert à Montréal, district de Montréal, défendeur.

« Un certain immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro 254 du lot originaire numéro 489 des plan et livre de renvoi de la Paroisse de Sault-aux-Récollets, division d'enregistrement de Montréal;

Avec bâtisse dessus érigé. 7520-22 St-Hubert

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes occultes ou apparentes, actives ou passives, attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 9 157,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10 rue St-Antoine est, local 7.81, le SEIZIÈME (16e) jour d'AOÛT 1984, à ONZE heures TRENTE (11.30).

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-013450-836

AUGY ANTONECCHIA, gentilhomme, résidant et domicilié au 12585 rue Hector Lamarre à Montréal, et MICHEL McLAUGHLIN, avocat, résidant et domicilié au 975, rue du Ruisseau, app. 611 à Ville St-Laurent, district de Montréal, demandeurs, contre CAROSSERIE RÉAL ST-VINCENT INC., corporation légalement constituée et ayant son siège social au 1255, rue Godin, à Laval, district de Montréal, et RÉAL ST-VINCENT, garagiste, résidant et domicilié au 1495, rue Élan à Ste-Julienne, district de Joliette, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de la co-défenderesse, Carosserie Réal St-Vincent Inc.:

« Un emplacement ayant front sur la rue Godin à Laval, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire cent six (Ptie 106), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Vincent de Paul, division d'enregistrement de Laval plus amplement décrit comme suit: un terrain de forme irrégulière borné vers le nord-est suivant une ligne brisée par une partie du même lot originaire 106 vers le sud-est par le lot 106-216 vers le sud-ouest par le lot 106-119 (rue Godin) et vers le nord-ouest par une autre partie du lot originaire 106, mesurant cinquante-huit pieds et trois dixièmes de pied (58.3') soit dix-sept mètres et soixante-seize centimètres et trente sept pieds et deux centièmes de pied (37.02') soit onze mètres et trente trois centimètres dans sa ligne nord-est laquelle ligne nord-est est une ligne brisée; deux cent onze pieds et quinze centièmes de pied (211.15') soit soixante quatre mètres et trente-six centimètes dans sa ligne sud-est; quatre-vingt-treize pieds (93') soit vingt-huit mètres et trente-cinq centimètres dans sa ligne sud-ouest et deux cent vingt-quatre pieds et cinquante quatre centièmes de pied (224.54') soit soixante-huit mètres et quarante quatre centimètres, dans sa ligne nord-ouest, le tout ayant une superficie totale de vingt mille cent onze pieds carrés (20,111 pi. car.) mesure anglaise et plus ou moins, soit mille huit cent soixante huit mètres et quarante sept centimètres carrés (1 868,47 mètres carrés).

Avec maison dessus construite portant le numéro civique 1255 rue Godin à Laval, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits, circonstances et dépendances de même qu'avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble le tout sans aucune exception ni réserve. »

La mise prix est fixée à 50 950 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudictaire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, Québec, le SEIZIÈME (16e) jour d'AOÛT 1984, à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-001074-838

AURELIO BARASSO ET AUTRE, demandeurs, contre FRANCESCO DE LUCA ET AUTRE, défendeurs, et le REGISTRATEUR DE LAVAL, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'Honorable juge Ruston B. Lamb, de la cour supérieure du district de Montréal, daté du 2 février 1984, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant: savoir:

« L'immeuble connu comme étant le lot 88-527 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Vincent de Paul, division d'enregistrement de Laval, » (1045-51 JOLICOEUR ST-VINCENT DE PAUL LAVAL,)

La mise à prix est fixée à 38 625, $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, Québec, le DIX-SEPTIÈME (17e) jour d'AOÛT 1984 à QUATORZE heures TRENTE (14.30).

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-002941-837

LA CAISSE POPULAIRE ST-JOSEPH DE BORDEAUX, demanderesse contre JACQUES BERTRAND, 275, rue Rollin, Pont-Viau, Laval, district de Montréal, ET ALS., défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Rollin en la ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire cinquante-trois (53-47) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Vincent de Paul.

Avec maison dessus construite portant le numéro 275, rue Rollin.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits, appartenances et dépendances les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes. »

La mise à prix est fixée à 26 825 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, Québec, le DIX-SEPTIÈME (17e) jour d'AOÛT 1984, à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-001427-846

ALLIANCE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 680 ouest, rue Sherbrooke, en les cité et district de Montréal, demanderesse, contre MICHEL MARTEL, demeurant au 975, rue Sénécal, en la cité de Brossard, district de Longueuil; et JEAN MARTEL, demeurant au 1015, rue Sénécal, en la cité de Brossard, district de Longueuil; et PIERRE LEMAY, demeurant au 1314, rue Desroches en la cité de St-Luc, district d'Iberville; et LAURENT DUBREUIL, demeurant au 7781, rue Bodinier, en la ville d'Anjou, district de Montréal, et NORMAND LABRANCHE, demeurant au 7114, rue Delorimier, en les cité et ditrict de Montréal, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble des défendeurs Michel Martel, Jean Martel, Pierre Lemay, Laurent Dubreuil et Normand Labranche:

« Un emplacement ayant front sur la rue Rousselot, en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-quatre (484-610) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, mesurant quatre-vingt-dix-huit pieds et huit dixièmes de pied (98.8') de largeur en front par une profondeur de soixante-dix-sept pieds et cinq dixièmes de pied (77.5'); contenant en superficie sept mille six cent cinquante-sept pieds carrés (7 657 p.c.).

Avec toutes les bâtisses dessus érigées sans exception et notamment une maison portant le numéro 7525 de la rue Rousselot à Montréal.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 74 037 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine et, local 7.81, le VINGT ET UNIÈME (21e) jour d'AOÛT 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-014473-837

CAISSE POPULAIRE STE-JEANNE D'ARC DE MONTRÉAL, corporation régie par la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit, ayant son siège social au 3635, rue Rouen, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre LES INVESTISSEMENTS PROCREDIT INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 2206, ouest boulevard Dorchester, Montréal, district de Montréal, et DAME VÉRONIQUE LÉONHART, domiciliée et résidant au 321, rue Bromont, app. 116, Beloeil, district de Richelieu, et ANDRÉ STE-MARIE, domicilié et résidant au 24, rue de Bienville, Sainte-Julie, district de Montréal, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Une propriété immobilière située au 2590, rue Frontenac, à Montréal, connue et désignée comme étant le lot deux mille sept cent vingt-six de la subdivision du lot originaire cent quarante-huit (148-2726) au cadastre officiel du Village Incorporé d'Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal.

Avec un mur latéral sud-est qui est mitoyen et sujet à des servitudes réciproques de vues enregistrées à Montréal, sous les numéros 1196803 et 1209220.

Tel et dans l'état que le tout se trouve actuellement, sans aucune réserve ni exception, et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, d'utilité publique et autres y attachées. »

La mise à prix est fixée à 36 630 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-DEUXIÈME (22e) jour d'AOÛT 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-000921-849

LA CAISSE POPULAIRE MISTRAL, corps politique dûment constitué en vertu de la loi, ayant son siège social et son bureau principal au 8164, rue Saint-Hubert, ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre DENIS ARSENAULT, gentilhomme, résidant et domicilié au 2671, rue Orléans, ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Orléans, ville de Montréal, composé des lots numéros huit cent quatre et huit cent cinq de la subdivision officielle du lot originare numéro dix-huit (18-804 et 805) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga: avec bâtisses y dessus érigées portant le numéro d'Immeuble 2665 à 2671 de la rue Orléans, Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes inhérentes audit immeuble, et notamment avec et sujet à une servitude mutuelle, réciproque et perpétuelle de vue, enregistrée à Montréal sous le numéro 914908. »

La mise prix est fixée à 12 876 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de jutice de Montrél, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGTIÈME (20e) jour d'AOÛT 1984 à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-015732-835

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, en les cité et district de Montréal, demanderesse, contre NIKOLAS ROUSSAKOS et DAME PANAYOTA (POTA) STASINOPOULOS, tous deux résidant et domiciliés au 642, Saint-Joseph, en la ville de Lachine, district de Montréal, province de Québec, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplcement ayant front sur la rue Notre-Dame, en la ville de Lachine, composé comme suit:

a) La resubdivision du lot numéro un de la subdivision du lot numéro un du lot originaire numéro deux cent trente-deux (232-1-1-) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Lachine;

b) La subdivision du lot numéro un du lot originaire numéro deux cent trente-six (236-1) aux plan et livre de renvoi officiel de la ville de Lachine;

Avec la bâtisse y érigée portant les numéros civiques 2505, 2515, 2517 et 2519, rue Notre-Dame.

Tel que la dite propriété se trouve avec tous ses droits, servitudes, circonstances et dépendances sans exception ni réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à 12 210, $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-SEPTIÈME (17e) jour d'AOÛT 1984, à ONZE HEURES.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 11 juillet 1984

SPORTS

La défensive et la chance leur permettent de vaincre les Reds 7-2

Les Expos jouent enfin pour .500

BERNARD CYR

MONTREAL (PC) - Le vendredi 13 a porté chance aux Expos de Montréal puisqu'ils ont remporté, hier soir, au Stade olympique, une troisième victoire consécutive en disposant des Reds de Cincinnati 7-2 et ils ont porté leur fiche à .500 (43-43) pour la première fois depuis le 29 juin.

Le plus chanceux des Expos a été le lanceur Bill Gullickson (6-6), qui a remporté sa sixième victoire en ne travaillant que pendant cinq manches. Gullickson a donné six coups sûrs — dont cinq doubles — aux Reds, mais les a limités à un point.

Derrell Thomas, qui a égalé un record d'équipe avec trois doubles et Bob James, qui a sauvegardé un quatrième gain en lançant les quatre dernières manches (il a notamment retiré quatre frappeurs sur des prises), ont été les artisans de cette victoire.

En portant sa fiche personnelle à .500, Gullickson a été aidé de beaux jeux défensifs, autant de sa part que de celle de ses coéquipiers. En première manche, Dave Concepcion a essayé d'étirer un simple et a été retiré par des relais de Mike Stenhouse à Tim Wallach et à Doug Flynn. Gary Redus, qui s'était rendu au troisième but sur le jeu, n'a pu marquer.

En quatrième manche, après le double de Brad Gulden, Gullickson a arrêté une balle frappée en flèche par Eric Davis, pour réaliser le deuxième retrait de la manche. Gulden, qui s'est rendu au troisième but sur un mauvais lancer du lanceur des Expos, n'a pu marquer lui non plus.

En cinquième reprise, Redus a réussi un double et s'est rendu au troisième but sur le ballon au champ gauche de Concepcion. Le relais de Stenhouse a touché Redus, mais Gullickson a bien couvert le but et empêché la balle de rouler dans l'abri des Reds, ce qui aurait permis à Concepcion de croiser le marbre. Gullickson a ensuite forcé Dan Driessen à frapper un roulant à l'avant-champ pour mettre fin à la manche.

De sorte qu'après quatre manches et demi, les Expos ne tiraient de l'arrière que 1-0.

Bob James a aussi bénéficié de cette chance. Il a donné un circuit à Dan Driessen en huitième reprise, mais Concepcion, le frappeur précédent, avait été retiré en tentant d'étirer, une fois de plus, un simple en double.

Si Concpecion avait été sur les buts, Driessen aurait créé une égalité de 3-3.

En attaque, les 10 premiers frappeurs des Expos ont été menottés par le jeune Jeff Russell (4-10), avant que Pete Rose obtienne un but sur balles. Les frappeurs montréalais n'ont pas obtenu un seul coup sûrs lors des quatre premières manches et la première balle frappée hors de l'avant-champ fut celle d'Andre Dawson, après le but sur balles à Rose, en quatrième.

Les Expos ont toutefois regroupé leur attaque en deux manches, la cinquième et la huitième.

En cinquième, ils ont frappé quatre coups sûrs et marqué trois points.

CINCINATI	2				MONTRÉAL	7			
	ab	r	h	bi		ab	r	h	bi
Redus cg	3	0	1	0	Raines cc	3	0	0	0
Cncpcn ac	4	0	2	0	Rose 1b	2	1	1	1
Driessn 1b	4	1	2	1	Dawson cd	4	1	1	2
Parker cd	4	0	0	0	GCarter r	3	1	0	0
Barnes 3b	4	0	0	0	Stenhous cg	3	1	1	0
Gulden r	3	0	1	0	ASalazr ac	0	0	0	0
EDavis 3b	4	1	1	0	Wallach 3b	4	2	2	1
Foley 2b	4	0	1	1	Thomas ac	4	1	3	2
JRussell l	2	0	0	0	Flynn 2b	3	0	0	0
Krchck fs	1	0	0	0	Gullcksn l	1	0	0	0
Cato l	0	0	0	0	TScott fs	1	0	1	1
Owchink l	0	0	0	0	James l	2	0	0	0
Totaux	33	2	8	2	Totaux	30	7	9	7

Cincinnati 010 000 010— 2
Montreal 000 030 04x— 7

Point victorieux — TScott (2). E—Redus. DJ—Cincinnati 1. LSB—Cincinnati 6, Montreal 5. 2B—Thomas 3, Wallach, EDavis, Foley, Driessen, Gulden, Redus. C—Driessen (5), Dawson (6). S—ASalazar —Rose.

	IP	H	R	ER	BB	SO
Cincinnati						
JRussell P,4-10	6	4	3	3	2	2
Cato	1 1-3	4	4	4	2	1
Owchinko	2-3	1	0	0	0	1
Montreal						
Gullcksn GW,6-6	5	6	1	1	1	1
James S,4	4	2	1	1	0	4

APL—Gulden par James. LG—Gullickson. D—2:26. A—22,527.

L'Américaine Mary Martin croise le fil d'arrivée de la 12e étape du Tour de France cycliste féminin. Les Néerlandaises n'ont, désormais, qu'à bien se tenir. (Photolaser AP)

Une Américaine gagne la 12e étape du Tour

GRENOBLE (AFP) — L'Américaine Mary Nanne-Martin a remporté, hier, la 12e étape du Tour de France cycliste féminin, la Chapelle en Vercors-Grenoble longue de 73,850 km. La Néerlandaise Helene Hage, qui a concédé 1 min 33 sec à sa rivale, n'en conserve pas moins le maillot jaune de leader.

Pour la première fois depuis le départ de Bobigny, les concurrentes du Tour de France avaient rendez-vous avec la montagne. La côte de Chalimont, qui culmine à 1350 mètres, abordée presque à froid, a provoqué une impitoyable sélection. Les Néerlandaises, qui avaient jusqu'alors dominé l'épreuve, savent, désormais, d'où viendra le danger. L'équipe des Etats-Unis, en effet, a fort bien passé cette journée puisque, outre Nanne-Martin, on retrouvait Wise-Steffan et Schunway respectivement en 3e et 7e place. Nanne-Martin, très impressionnante, devait distancer toutes ses rivales pour terminer en solitaire ce qui lui permettait de se hisser à la deuxième place au classement général devant la Française Valérie Simonnet qui a beaucoup souffert en fin de course.

La Canadienne Marilyn Wells a terminé au neuvième rang et prend la septième place au classement général. Ses compatriotes Hilary Matte (10e), Suzanne Lemieux (11e) et Kelly-Ann Way (15e) continuent également de bien paraître.

D'autre part, le Français Frédéric Vichot (Skil) a remporté, hier, en solitaire, la 15e étape du Tour de France cycliste, Le Rouret-Grenoble, longue de 241,5 km. Le Français Vincent Barteau (Renault) conserve le maillot de leader.

Cette étape, qui ramenait le peloton vers les Alpes, n'a pas provoqué de véritable sélection. En effet, le fameux col du Rousset fut pour ainsi dire escamoté par un peloton le franchissant au train dans le sillage de Bernard Vallet, coéquipier de Bernard Hinault. Si la course se durcissait quelque peu, pour prendre un tour tactique avant d'aborder la côte de Chalimont, le regroupement des favoris devait s'opérer dans la descente. En effet, Bernard Hinault, Laurent Fignon, Luis Herrera et Peter Winnen, qui avaient compté un retard de plus d'une minute sur un groupe d'échappés où l'on remarquait surtout Greg Lemond, Eric Caritoux, Pascal Simon, Gérard Veldscholten et Angel Arroyo, devait opérer la jonction sur la route de Villard-de-Lans.

Dans la longue plongée vers Grenoble, le Français Michel Laurent partait seul. Il devait être rejoint par l'Australien Phil Anderson et le Français Frédéric Vichot. Anderson était victime d'une malencontreuse crevaison à 5 km du but et se trouvait écarté de la victoire finale. Quant à Frédéric Vichot, il parvenait à déborder Michel Laurent pour l'emporter en solitaire. Le sprint du premier peloton était remporté par l'Irlandais Sean Kelly.

HORS-JEU

Nos athlètes anonymes au rendez-vous de L.A.

JEAN-LUC DUGUAY

Qu'ont en commun David Bédard, Huguette Cormier, Eric Graveline, Laurie Lambert, Louis Santerre et Sylvia Sweeney ? Deux choses: ils sont Québécois et représenteront dans deux semaines le Canada aux Jeux olympiques de Los Angeles.

Je parie que la plupart d'entre vous ignoraient, comme moi, ces noms. Il s'agit pourtant d'athlètes de pointe, parmi les meilleurs au Canada dans leur discipline. Ils font partie de l'armée de l'ombre des sportifs, pauvres amateurs que personne ne reconnaît, qui s'entraînent à corps — et parfois à temps — perdu, pour se faire plaisir à eux-mêmes. Une médaille olympique, c'est le rêve qui ne se réalisera probablement jamais mais peu importe: on pourra dire à ses enfants que papa, que maman étaient, dans le temps, de si grands athlètes qu'ils ont été délégués à Los Angeles en 1984.

Et nous, qui prétendons « suivre » le sport, nous ne connaissons même pas les noms des quelque 425 athlètes canadiens, dont 65 Québécois, qui excellent assez pour prendre le chemin de la Californie. Il est possible que nous sachions qui est Jacqueline Gareau ou Mario Deslauriers ou Marcel Jobin ou Alain Metellus si nous nous intéressons assez au sport amateur. Mais c'est à peu près tout. Au fond, nous devrions rougir de notre ignorance, nous qui sommes capables de nommer tous les Américains qui revêtent l'uniforme des Expos faute de mieux, faute de ne pouvoir gagner leur vie chez eux, aux États-Unis.

Vous rendez-vous compte, comme moi, que j'écris dans le vide ? Que les trois paragraphes qui précèdent ne servent à rien, ne sont que de la poudre aux yeux, un pur énoncé de principes, une façon comme une autre de se déculpabiliser, tous les quatre ans, quand sonne l'heure des Jeux ?

La vérité c'est que nous sommes prisonniers, vous et moi. Prisonniers d'un système à sécurité maximum qui fait du sport une industrie à base de publicité et de marketing. Sur notre continent, le sport professionnel est roi. Les athlètes, les stars jouent au hockey, au baseball, au basketball, au football, au tennis, au golf. Les autres, les amateurs, les inconnus, font rarement la manchette. Et quand, enfin, après des années de solitude et de misère, ils ont droit à la une, le système les récupère et en fait des sujets de marketing, comme cela est arrivé à Gaétan Boucher après Sarajevo.

J'ai l'air, comme ça, de m'en scandaliser. Au fond, je trouve ça tout à fait normal, sauf une fois de temps en temps, à l'approche des Jeux olympiques, par exemple. Et puis, comme tout le monde ou presque, j'oublie très vite. À moins que le soldat de l'ombre ne gagne une médaille, ce qui n'arrive que très rarement, et que les vautours du marketing ne me l'exhibent sur panneau-réclame et petit écran.

Lendl, très patriote

Les journaux d'hier nous apprenaient que le tennisman Ivan Lendl, aussi appelé le fantôme d'Ostrava, avait versé une forte somme (un demi-million de dollars peut-être) à la fédération tchécoslovaque de tennis pour avoir le droit de faire à nouveau partie de l'équipe de son pays en compétition de la coupe Davis.

Première remarque: Lendl, qui n'avait pas mis les pieds chez lui depuis mars 1982, est un très grand patriote. Jamais je ne débourserais un demi-million pour avoir l'honneur de revenir au Québec.

Deuxième remarque: les fédérations sportives des pays de l'Est ont le sens des affaires. Celle du tennis, par exemple, boycottait Lendl depuis un an et les médias tchèques ne parlaient plus de Lendl qui, en juillet de l'an dernier, avait disputé un tournoi hors concours dans un État satellite de l'Afrique du Sud. Cependant, la victoire du Tchèque aux prestigieux Internationaux de France devait être à l'origine du déblocage. Saluée par quelques lignes dans les journaux, elle a donné à la fédération l'idée de négocier le retour du meilleur joueur au monde après John McEnroe.

C'est chose faite: le patriote Lendl représente son pays en coupe Davis et la fédération tchèque de tennis compte son argent. C'est pas drôle d'être millionnaire à l'Est . . .

À propos de patriotisme

Décidément, les athlètes professionnels sentent bien fort l'appel de la race. La superstar Bryan Trottier, des Islanders de New York, veut à tout prix jouer pour l'équipe des États-Unis lors du prochain tournoi de Coupe Canada. Le hockeyeur est né en Saskatchewan mais il est Amérindien, ce qui, en vertu du traité de Jay, lui permet de circuler à volonté en Amérique du Nord. Établi aux États-Unis, marié à une Américaine, Trottier veut ainsi prouver son attachement au pays qui « a été bon pour lui ». Et, contrairement à Lendl, il n'aura pas à débourser un traître cent.

En Coupe Davis

Leconte surprend Lendl

HRADEC KRALOVE, Tchécoslovaquie (Reuter et AFP) — Le suspense demeurait entier, hier à Hradec Kralove, à l'issue de la première journée du match France-Tchécoslovaquie comptant pour le deuxième tour de la Coupe Davis 1984. Les deux pays sont à égalité suite, surtout, à la victoire surprise d'Henri Leconte devant Ivan Lendl, 6-3, 8-6 et 6-4, et à celle de Tomas Smid sur Guy Forget, 6-4, 2-6, 3-6, 6-1 et 6-4.

Par ailleurs, à Baastad, la Suède, finaliste malchanceuse de la Coupe Davis 1983, parait bien partie pour se qualifier pour les demi-finales de l'édition 1984, à l'issue de la première journée de sa rencontre contre le Paraguay, disputée sur la terre battue. Henrik Sundstroem et Anders Jarryd ont en effet gagné, hier, les deux premiers simples.

A Brisbane, l'Australie a pris les devants 2-0 devant l'Italie sur des victoires de 6-3, 6-1, 4-6 et 6-1 de John Fitzgerald devant Giann Ocleppo et de Pat Cash, 6-3, 3-6, 6-3 et 6-4, devant Claudio Panatta.

Record à la perche

LONDRES (Reuter) — Avec un bond de 5 m 90 hier soir à Londres, le Soviétique Sergei Bubka a amélioré de deux centimètres le record du monde du saut à la perche qu'il avait porté à 5 m 88 à Saint-Denis (France) le 2 juin dernier.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 3, Cincinnati 1
Chicago 3, Los Angeles 2
Pittsburgh 6, S. Franc'co 3
New York 8, Atlanta 6
S. Diego 4, St. Louis 1
Philadelphie 5, Houston 3

Hier
Chicago 7, Los Angeles 5
Pittsburgh 8, S. Franc'co 2
Montréal 7, Cincinati 2
New York 5, Atlanta 2
San Diego à St. Louis
Philadelphie 7 à Houston 3

Aujourd'hui
San Francisco, Davis (3-8) à Pittsburgh, Rhoden (6-7), 13 h 50
Los Angeles, Valenzuela (8-9) à Chicago, Eckersley (2-5), 16 h 05
Cincinnati, Soto (9-2) à Montréal, Lea (13-4), 19 h 35
New York, Berenyi (6-9) à Atlanta, McMurtry (7-9), 19 h 40
San Diego, Lollar (7-6) à St. Louis, LaPoint (6-8), 20 h 05
Philadelphie, Koosman (9-7) à Houston, La-Coss (4-0), 20 h 35

Ligue Américaine

Jeudi
Minnesota 4, Detroit 2
Oakland 7, Toronto 4
Baltimore 2-3, Chicago 1-0
New York 5, Kansas City 2
Texas 7, Cleveland 2
Californie 5, Milwaukee 2
Seattle 3, Boston 2

Hier
New York 7, Kansas City 1
Baltimore 7, Chicago 5
Milwaukee en Californie
Cleveland 5, Texas 0
Detroit au Minnesota
Boston à Seattle
Toronto à Oakland

Aujourd'hui
Chicago, Seaver (7-6) à Baltimore, Flanagan (9-6), 13 h 50
Toronto, Stieb (9-3) à Oakland, McCatty (6-6), 16 h 05
Kansas City, Gubicza (5-7) à New York, Rasmussen (2-3), 20 h
Cleveland, Farr (0-4) au Texas, Stewart (4-9), 20 h 35
Detroit, Wilcox (8-6) au Minnesota, Butcher (6-6), 20 h 35
Milwaukee, Haas (6-6) en Californie, Romanick (3-2), 22 h
Boston, Clemens (3-2) à Seattle, Beattie (9-8), 22 h 35

Ligue Nationale

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Gwynn, SD	325	116	.357
Franc'na Mtl	**214**	**74**	**.346**
San'berg Ch	356	120	.337
Clark, SF	203	65	.320
Cabell, Hou	229	73	.319
Wash'ton Atl	221	70	.317
Brenly, SF	234	74	.316
Dernier, Chi	293	92	.314
Hern'dez NY	286	89	.311
Raines, Mtl	**315**	**98**	**.311**

Circuits: Murphy, Atlanta, 20; Schmidt, Philadelphie, 16; **Carter, Montréal, 16.**

Points produits: Carter, Montréal, 63; Davis, Chicago, 59; Schmidt, Philadelphie, 58.

Buts volés: Samuel, Philadelphie 41; Wiggins, San Diego, 35.

Lanceurs (8 décisions): Stoddard, Chicago, 7-1, 2.44; Soto, Cincinnati, 9-2, 2.98; Orosco, New York, 7-2, 1.96; **Lea, Montréal, 13-4, 2.98.**

Ligue Américaine

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Winfield, NY	280	104	.371
Puckett, Min	230	78	.339
Hrbek, Min	282	94	.333
Mattingly, NY	316	104	.329
Sheridan, KC	244	80	.328
Murray, Bal	312	98	.314
GBell, Tor	306	96	.314
O'Brien, Tex	290	90	.310
Engle, Min	249	77	.309
Easler, Bos	323	99	.307
Lemon, Det	290	89	.307
Henderson, Oa	316	97	.307
Trammell, Det	339	104	.307

Circuits: Kingman, Oakland, 24; Armas, Boston, 22.

Points produits: Kingman, Oakland, 74; Murray, Baltimore, 73; Rice, Boston, 71.

Buts volés: Henderson, Oakland, 44; Pettis, Californie, 35.

Lanceurs (8 décisions): Caudill, Oakland, 8-1, 1.97; Leal, Toronto, 9-2, 3.00.

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	314	95	63	16	.303
Dawson	260	57	39	5	.219
Dilone	113	31	6	1	.274
Flynn	177	48	11	0	.271
Francona	214	74	18	1	.346
Little	231	57	6	0	.247
Raines	315	98	42	7	.311
Ramos	48	8	1	0	.167
Ramsey	15	2	1	0	.133
Rose	211	58	18	0	.275
Salazar	138	20	10	0	.145
Scott	22	4	2	0	.182
Stenhouse	82	16	5	1	.195
Thomas	77	23	9	0	.299
Wallach	309	80	44	14	.259
Wohlford	93	24	9	1	.258

Buts volés: Raines 28; Dilone 17; Dawson, 5; Carter; Little, Wallach, Rose 1, Wohlford, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Gullickson	5-6	108.0	46	46	3.83
James	2-4	42.1	17	38	3.62
Lea	13-4	133.0	43	74	2.91
Lucas	0-2	37.0	12	28	2.92
McGaffigan	3-4	41.1	12	29	2.61
Palmer	3-3	74.0	34	48	4.14
Reardon	3-2	46.2	11	43	2.12
Rogers	3-8	77.0	49	23	5.72
Schatzeder	3-2	52.1	14	33	2.41
Smith	7-7	112.2	36	63	2.88

Victoires préservées: Reardon 13; Lucas, 7; James, 3; McGaffigan 1; Schatzeder, 1.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Hier
Calgary à Edmonton

Aujourd'hui
Hamilton à Ottawa

Dimanche
Montréal à Saskatchewan
C.-Britannique à Toronto

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	2	1	0	1	76	58	3
TORONTO	2	1	1	0	51	38	2
OTTAWA	2	1	1	0	48	48	2
MONTREAL	**1**	**0**	**1**	**0**	**31**	**49**	**0**

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	1	1	0	0	44	10	2
CALGARY	2	1	1	0	40	34	2
WINNIPEG	2	1	1	0	45	50	2
EDMONTON	2	1	1	0	42	75	2
SASKATCHEWAN	2	0	1	1	37	52	1

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	49	34	.590	—
CHICAGO	50	36	.581	½
PHILADELPHIE	47	39	.547	3 ½
MONTRÉAL	**43**	**43**	**.500**	**7 ½**
ST. LOUIS	42	45	.483	8 ½
PITTSBURGH	34	52	.396	16

Section Ouest

SAN DIEGO	50	34	.595	—
ATLANTA	46	43	.517	6 ½
LOS ANGELES	45	45	.500	8
HOUSTON	42	47	.472	10 ½
CINCINNATI	39	50	.438	13 ½
SAN FRANCISCO	33	52	.388	17 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	57	28	.671	—
TORONTO	50	35	.588	7
BALTIMORE	48	39	.552	10
BOSTON	41	44	.482	16
MILWAUKEE	39	48	.448	19
NEW YORK	37	46	.446	19
CLEVELAND 33	50	.398	23	

Section Ouest

MINNESOTA	44	41	.518	—
CALIFORNIE	45	42	.517	—
CHICAGO	44	42	.512	½
OAKLAND	44	45	.494	2
KANSAS CITY	39	44	.470	4
SEATTLE	41	48	.461	5
TEXAS	39	49	.443	6 ½